abc DALF C1/C2

150 exercices

Isabelle BARRIÈRE
Marie-Louise PARIZET

CLE INTERNATIONAL

abc DALF

C1 C2

Isabelle BARRIÈRE
Marie-Louise PARIZET

CLE INTERNATIONAL

Crédits photographiques

p. 68 : © Adrien Roussel / Fotolia • p. 79 : © mimon / Fotolia • p. 83 : © SolisImages / Fotolia • p. 101 : © Markus Bormann/ Fotolia • p. 115 : © Minerva Studio / Fotolia • p. 120 : © macrovector / Fotolia •p. 139 : © Shakzu / Fotolia • p. 155 : © GTS Production / Shutterstock • p 157 : © Unclesam / Fotolia • p. 158 : © Goinyk Volodymyr / Fotolia • p. 160 : © Marek Walica / Fotolia • p. 162 : © Michael / Rosskothen •p 183 : © vector_master / Fotolia • p 189 : © Robert Hoetink / Fotolia • p. 197 : © Zarya Maxim / Fotolia • p. 242 : © LenaPics / Fotolia • p. 256 : © edan / Fotolia • p. 259 : © andreanita / Fotolia • p. 261 : © jim / Fotolia • p. 268 : © geografika / Fotolia • p. 269 : © bobdu11 / Fotolia • p. 269 : © Stephan Leyk / Fotolia • p. 269 : © Galyna Andrushko / Fotolia • p. 269 : © aedkafl / Fotolia • p. 269 : © carloscastilla / Fotolia • p. 270 : © Gudellaphoto / Fotolia •p. 277 : Frédéric Massard / Fotolia

Directrice de la production éditoriale : Béatrice Rego
Marketing : Thierry Lucas
Édition : Brigitte Faucard
Conception couverture : Mizenpages
Réalisation couverture : Griselda Agnes
Conception graphique : Mizenpages
Mise en pages : Emma Navarro
Enregistrements : Quali'sons

Tous droits réservés. Toute reproduction, intégrale ou partielle, de ce livre, traitement informatique, diffusion sous quelque forme ou procédé que ce soit, (électronique, mécanique, photocopie et autres méthodes) sont interdites sauf consentement du titulaire du copyright.

© CLE International / SEJER, 2014

ISBN : 978-209-038179-5

Avant-propos

Le DELF (Diplôme d'études en langue française), et **le DALF** (Diplôme approfondi de langue française), sous leur forme actuelle, ont été mis en place en septembre 2005. Les anciennes unités capitalisables ayant à cette date disparu, le terme de DELF ou de DALF désigne désormais un diplôme. On distingue ainsi, dans l'ordre, les diplômes tous publics suivants : DELF A1, DELF A2, DELF B1, DELF B2, DALF C1, DALF C2.

Ces diplômes, ainsi que leurs noms en font état, correspondent aux échelles de niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Ils sont constitués d'épreuves orales et écrites, organisées sous forme de tâches ou situations, semblables à celles auxquelles tout un chacun peut être confronté ou qu'il a à réaliser au quotidien. Leur obtention atteste officiellement d'un niveau de compétence en langue française.

Les niveaux C1 et C2 du Cadre européen commun de référence correspondent à celui d'un utilisateur expérimenté, faisant preuve d'autonomie pour le niveau C1 ou de maîtrise pour le niveau C2. **Une personne de niveau C1** « peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. [Elle] peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. [Elle] peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. [Elle] peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours ». **Au niveau C2,** l'utilisateur(trice) « peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. [Il/Elle] peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes ». (*CECR* page 25)

ABC DALF C1/C2 correspond à un enseignement de 700 à 1 200 heures (ou plus) de français selon le contexte et le rythme d'enseignement. Son objectif est de préparer aux épreuves du DALF C1 et du DALF C2 décrites dans les tableaux de la page 4, grâce à **100** activités d'entraînement pour l'ensemble de l'ouvrage, soit **60** pour le **niveau C1** et **40** pour le **niveau C2,** sans compter les **épreuves types** proposées à la fin du manuel.

L'entraînement aux quatre compétences est organisé de la même façon, en quatre temps :

- ***A comme... aborder*** permet au futur candidat de découvrir le déroulement de l'épreuve et de recevoir des conseils pour la réaliser du mieux possible ;
- ***B comme... brancher*** lui propose de réaliser une première activité, semblable à celle de l'épreuve ;
- ***C comme... contrôler*** l'invite à s'autoévaluer à l'aide des corrigés et propositions de production, mais aussi à l'aide des grilles d'évaluation propres à la production orale ou écrite avec lesquelles il sera évalué lors de l'examen ;
- ***D comme... DALF*** l'invite enfin à s'entraîner avec les autres activités proposées pour chaque compétence.

Des **épreuves types** pour chacune des compétences offrent ensuite au futur candidat la possibilité de se placer dans une situation de passation du DALF C1 ou C2.

Des « **Petits plus** » de grammaire et de lexique permettent enfin de préciser à l'utilisateur quels éléments il lui faut acquérir pour comprendre et s'exprimer sans trop de difficultés, mais aussi pour l'aider à corriger ses erreurs.

La réflexion menée, jointe aux conseils et à l'entraînement proposés, devrait permettre au futur candidat d'aborder les épreuves du DALF C1 ou C2 dans de bonnes conditions et d'atteindre le résultat souhaité : l'obtention de ce diplôme.

Les auteures

Diplôme approfondi de langue française

DALF C1

(NIVEAU C1 DU CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES)

L'utilisateur de la langue au niveau C1 est autonome. Il est capable d'établir une **communication aisée et spontanée**. Il possède un répertoire lexical large et peut choisir une expression adéquate pour introduire ses commentaires. Il produit un discours clair, bien construit et sans hésitation, qui montre l'utilisation maîtrisée des structures.

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE SUR
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : - un document long : entretien, cours, conférence, etc. d'une durée d'environ huit minutes (deux écoutes) ; - plusieurs brefs documents radiodiffusés : flashs d'informations, sondages, spots publicitaires, etc. (une écoute). *Durée maximale des documents : 10 minutes.*	0 h 40 environ	25
Compréhension des écrits Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1 500 à 2 000 mots.	0 h 50	25
Production écrite Épreuve en deux parties : - synthèse à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1 000 mots ; - essai argumenté à partir du contenu des documents. *2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences.*	2 h 30	25
Production orale Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury. *2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences.*	0 h 30 *Préparation :* 1 h	25

source CIEP

Durée totale des épreuves collectives : 4 h 00

Note totale sur 100
Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50 / 100
Note minimale requise par épreuve : 5 / 25

DALF C2

(NIVEAU C2 DU CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES)

La maîtrise de la langue se traduit par un degré de précision, d'adéquation et d'aisance dans l'expression. Le candidat de C2 est capable de réaliser des tâches académiques ou de niveau avancé.

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE SUR
Compréhension et production orales Épreuve en trois parties : - compte rendu du contenu d'un document sonore (deux écoutes) ; - développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document ; - débat avec le jury. *2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences.*	Passation : 0 h 30 *Préparation :* 1 h	50
Compréhension et production écrites Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots. *2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences.*	3 h 30	50

source CIEP

Durée totale des épreuves collectives : 3 h 30

Sommaire

DALF C1

Compréhension de l'ORAL

A comme... aborder la compréhension de l'oral 7
B comme... brancher 8
C comme... contrôler la compréhension de l'oral 11
D comme... DALF C1 14

Compréhension des ÉCRITS

A comme... aborder l'épreuve de compréhension des écrits 53
B comme... brancher 54
C comme... contrôler la compréhension des écrits 61
D comme... DALF C1 63

Production ORALE

A comme... aborder la production orale 135
B comme... brancher 137
C comme... contrôler la production orale 141
D comme... DALF C1 143

Production ÉCRITE

A comme... aborder l'épreuve de production écrite 165
B comme... brancher 167
C comme... contrôler la production écrite 171
D comme... DALF C1 175

Épreuves TYPES C1 194

DALF C2

Compréhension et production ORALES

A comme... aborder la compréhension et la production orales 213
B comme... brancher 215
C comme... contrôler la compréhension et la production orales 217
D comme... DALF C2 221

Compréhension et production ÉCRITES

A comme... aborder la compréhension et la production écrites 229
B comme... brancher 231
C comme... contrôler la compréhension et la production écrites 238
D comme... DALF C2 241

Épreuves TYPES C2 272
Les « petits plus » 281
Transcriptions des enregistrements 297

Compréhension de l'ORAL

DALF C1

A comme... aborder la compréhension de l'oral 7

Description de l'épreuve 7

Pour vous aider... 7

B comme... brancher 8

Exemple d'une activité à réaliser 8

ACTIVITÉ 1 8

C comme... contrôler la compréhension de l'oral 11

Grilles de correction 11

Corrigés 11

D comme... DALF C1 14

ACTIVITÉS 2 à 15

A comme... aborder la compréhension de l'oral

Description de l'épreuve

L'épreuve de compréhension de l'oral, d'une durée de 40 minutes environ, consiste à répondre à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés.

D'une durée totale maximale de **10 minutes**, les enregistrements correspondent :

- **pour le premier**, à l'audition d'un document long :
  - un entretien,
  - un cours,
  - une conférence, etc.

d'une durée d'environ **8 minutes** faisant l'objet de deux écoutes ;

- **pour le deuxième**, à l'audition de plusieurs brefs documents radiodiffusés :
  - un flash d'information,
  - un sondage,
  - un spot publicitaire, etc.

d'une durée d'environ **2 minutes** faisant l'objet d'une seule écoute.

Le travail, pour le premier enregistrement, comporte cinq étapes :

- la lecture des questions (3 minutes) ;
- une première écoute de l'enregistrement ;
- 3 minutes pour commencer à répondre aux questions ;
- une deuxième écoute de l'enregistrement ;
- 5 minutes pour compléter les réponses.

Une colonne, à droite du questionnaire, est un emplacement de brouillon pour y prendre librement des notes. Toutefois, ces notes ne sont pas prises en compte lors de la correction.

Le travail, pour chacun des enregistrements brefs, comporte trois étapes :

- la lecture des questions (20 à 30 secondes) ;
- l'écoute du document ;
- 30 secondes à 1 minute pour répondre aux questions.

Ces étapes et leur durée sont indiquées au début de l'épreuve sur la feuille de réponse et sur l'enregistrement. Il est également indiqué ce qu'il convient de faire pour chacun des documents, sur la feuille et / ou sur l'enregistrement.

Conseils

- Veillez à ce que tout soit écrit à l'encre, une réponse au crayon étant nulle.
- Vérifiez qu'il n'y a aucun doute sur la réponse donnée.
- Écrivez lisiblement les mots ou phrases à noter. Portez une attention particulière à l'orthographe.
- Relisez si possible.

Pour vous aider...

Dans les deux cas :

- Au moment de la remise de la feuille avec les questionnaires, regardez rapidement les types de questions : choix multiples, et/ou vrai/faux ou encore phrases à compléter ou à rédiger. Cela permet de mieux se préparer à l'écoute des documents en fonction de la tâche demandée : si l'attention lors de l'écoute est la même, il est plus simple de cocher un item que d'écrire un mot, une expression ou une phrase.
- Lisez attentivement les questions : elles donnent des indications, des pistes sur le document.
- Faites attention aux libellés des questions : adverbes, négations... sont des informations importantes.
- Lors de l'écoute, si vous ne comprenez pas ou n'êtes pas sûr(e) de votre réponse, ne vous « bloquez » pas sur une question, une réponse : poursuivez l'écoute, passez aux questions suivantes.

Pour le premier enregistrement, le document long :

- Lors de la première écoute, essayez de noter, cocher les réponses dont vous êtes sûr(e), à l'encre. Si vous avez des doutes, faites-le au crayon. Vous pouvez aussi noter brièvement vos réponses dans la colonne de prise de notes.
- Pendant la première pause, confirmez à l'encre les réponses faites au crayon ou bien reportez où il convient les réponses prises en notes.
- Lors de la deuxième écoute, centrez votre attention sur les questions sans réponse, essayez de confirmer vos réponses ou complétez-les.
- Après cette deuxième écoute, vérifiez et complétez vos réponses (éventuellement à l'aide de vos notes) et notez-les clairement, à l'encre.

B comme... brancher

Exemple d'une activité à réaliser

ACTIVITÉ 1

Exercice 1 *Répondez aux questions.*

Prise de notes

1 • Cet entretien a eu lieu à l'occasion de :

a. ☐ la journée nationale sans téléphone mobile.
b. ☐ la journée mondiale sans téléphone.
c. ☐ la journée européenne sans téléphone mobile.
d. ☐ la journée mondiale sans téléphone mobile.

2 • Les deux interlocutrices sont :

a. ☐ deux spécialistes des médias sociaux.
b. ☐ une journaliste et une spécialiste des médias sociaux.
c. ☐ deux journalistes spécialistes des médias sociaux.

3 • Quel est l'objectif essentiel de cette journée ?

.....

4 • Quelle est la première résolution possible pour moins utiliser son téléphone mobile ?

.....

5 • La deuxième résolution consiste à :

a. ☐ éviter de déranger la personne qu'on appelle.
b. ☐ ne téléphoner qu'en cas de nécessité.
c. ☐ ne passer qu'un certain nombre d'appels par jour.

6 • Quelles sont, dans ce cas, les deux autres possibilités ?

.....

7 • Qu'est-ce que le droit à la déconnexion ?

.....

8 • La nomophobie :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. est un terme anglais, à l'origine.	☐	☐	☐
b. désigne la peur d'endommager son téléphone portable.	☐	☐	☐
c. est la peur de perdre ou d'oublier son téléphone portable.	☐	☐	☐
d. est une peur qui se soigne difficilement.	☐	☐	☐

9 • Citez au moins deux principales raisons pour lesquelles il est difficile de se passer du téléphone portable ?

.....

.....

10 • Pourquoi ne devrait-on pas parler d'addiction au téléphone portable ?

.....

11 • Le portable a changé nos comportements :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. de façon non définitive.	☐	☐	☐
b. parce que notre relation à l'espace et au temps a été changée.	☐	☐	☐
c. parce qu'il s'est répandu en trois fois moins de temps que la télévision.	☐	☐	☐
d. ainsi que le prouve le pourcentage de cartes SIM par rapport à la population.	☐	☐	☐

12 • Avec les futures fonctions et les nombreuses applications possibles du téléphone portable, la nomophobie :

a. ☐ va sans doute peu évoluer.
b. ☐ restera tout aussi importante.
c. ☐ sera de plus en plus présente.

Prise de notes

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.***

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. La chienne Bella avait disparu depuis 2008.	☐	☐	☐
2. Ses maîtres l'ont cherchée pendant 4 ans.	☐	☐	☐
3. La chienne est revenue seule chez ses maîtres.	☐	☐	☐
4. Elle s'était perdue à 350 km du domicile de ses maîtres.	☐	☐	☐
5. La chienne a été identifiée grâce à sa puce électronique.	☐	☐	☐

Exercice 3 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.***

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Le Puy-en-Velay est le départ du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.	☐	☐	☐
2. En dehors des pèlerins, peu de touristes s'arrêtent dans cette ville.	☐	☐	☐
3. Le Puy-en-Velay est construit à flanc de montagne.	☐	☐	☐
4. Différentes époques architecturales se mêlent dans la ville.	☐	☐	☐
5. Le sacré et le païen sont aussi bien représentés l'un que l'autre dans les bas-reliefs.	☐	☐	☐
6. Les bâtiments de la ville ont été rénovés récemment.	☐	☐	☐
7. La statue de Saint-Jacques est installée dans la cathédrale depuis le XVe siècle.	☐	☐	☐

Évaluez vos réponses à la page suivante.

C comme... contrôler la compréhension de l'oral

Grilles de correction

Les grilles de correction des activités sont les corrigés de celles-ci.
Lors de l'examen, chaque réponse est notée.
La compréhension de l'oral est notée sur **25 points**.

Corrigés

ACTIVITÉ 1

Exercice 1 ***Répondez aux questions.***

1 • Cet entretien a eu lieu à l'occasion de :

a. ☐ la journée nationale sans téléphone mobile.
b. ☐ la journée mondiale sans téléphone.
c. ☐ la journée européenne sans téléphone mobile.
d. ☒ la journée mondiale sans téléphone mobile.

*« ...à l'occasion de la journée **mondiale** sans téléphone portable. »*

2 • Les deux interlocutrices sont :

a. ☐ deux spécialistes des médias sociaux.
b. ☒ une journaliste et une spécialiste des médias sociaux.

*« Catherine Lejealle, professeur **responsable de la chaire des médias sociaux.** »*

c. ☐ deux journalistes spécialistes des médias sociaux.

3 • Quel est l'objectif essentiel de cette journée ?

S'interroger sur son propre rapport au téléphone portable/ses propres pratiques

*« ...s'interroger sur **son propre rapport** au téléphone portable... se questionner sur ses pratiques. »*

4 • Quelle est la première résolution possible pour moins utiliser son téléphone mobile ?

S'autoriser des moments pour se ressourcer/ne rien faire.

« ...s'autoriser des moments pour se ressourcer, fermer les yeux plutôt que de se retourner sans cesse vers une stimulation extérieure. »

5 • La deuxième résolution consiste à :

a. ☒ éviter de déranger la personne qu'on appelle.

*« ...se demander **si on a vraiment besoin de déranger** quelqu'un en l'appelant... »*

b. ☐ ne téléphoner qu'en cas de nécessité.
c. ☐ ne passer qu'un certain nombre d'appels par jour.

6 • Quelles sont, dans ce cas, les deux autres possibilités ?

Grouper ses questions pour ne pas appeler sans cesse ; envoyer des SMS.

*« ...**grouper les demandes** plutôt qu'appeler sans cesse et utiliser des moyens moins intrusifs comme le SMS. »*

7 • Qu'est-ce que le droit à la déconnexion ?

Le droit de ne pas être joignable.

8 • La nomophobie :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. est un terme anglais, à l'origine.	☒	☐	☐
b. désigne la peur d'endommager son téléphone portable.	☐	☒	☐
c. est la peur de perdre ou d'oublier son téléphone portable.	☒	☐	☐
d. est une peur qui se soigne difficilement.	☐	☐	☒

a. *la « no mobile phobie »*
b. c. *« ...autrement dit la peur de perdre son téléphone portable. »*

9 • Citez au moins deux principales raisons pour lesquelles il est difficile de se passer du téléphone portable.

Pour la micro-coordination (les rendez-vous, les codes...), se sentir en sécurité, être autonome, se débarrasser de beaucoup de logistique *(termes de l'enregistrement).*

10 • Pourquoi ne devrait-on pas parler d'addiction au téléphone portable ?

L'addiction entraîne de la souffrance, or ce n'est pas le cas avec la nomophobie.
(termes de l'enregistrement).

11 • Le portable a changé nos comportements :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. de façon non définitive.	☐	☒	☐
b. parce que notre relation à l'espace et au temps a été changée.	☒	☐	☐
c. parce qu'il s'est répandu en trois fois moins de temps que la télévision.	☐	☐	☒
d. ainsi que le prouve le pourcentage de cartes SIM par rapport à la population.	☒	☐	☐

a. *« ...le portable a changé nos comportements définitivement ? « - Oui. »*
b. *« ...le rapport au temps et à l'espace* ***est bouleversé.*** *»*
d. *« ...on a dépassé les* ***110 %*** *de diffusion de cartes SIM par rapport à la population. »*

12 • Avec les futures fonctions et les nombreuses applications possibles du téléphone portable, la nomophobie :

a. ☐ va sans doute peu évoluer.
b. ☐ restera tout aussi importante.
c. ☒ sera de plus en plus présente.
«...la peur de perdre son téléphone ***va continuer à grandir*** *! »*

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.***

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. La chienne Bella avait disparu depuis 2008.	☒	☐	☐
2. Ses maîtres l'ont cherchée pendant 4 ans.	☐	☐	☒
3. La chienne est revenue seule chez ses maîtres.	☐	☒	☐
4. Elle s'était perdue à 350 km du domicile de ses maîtres.	☒	☐	☐
5. La chienne a été identifiée grâce à sa puce électronique.	☒	☐	☐

1. *elle « s'était lancée à la poursuite d'un chevreuil dans un bois de l'Yonne en juin* ***2008****... »*
2. *« ...malgré d'intenses recherches de ses propriétaires »* ***au moment de sa disparition, mais après on ne sait pas.***
3. *« Ils n'y croyaient plus jusqu'à ce qu'ils soient appelés par une clinique vétérinaire. [...] Un passant avait* ***amené la chienne au cabinet****... »*
4. *« ...une clinique vétérinaire de la Loire, à* ***350 km*** *de là... »*
5. *« Une chienne a été retrouvée [...]* ***grâce à la puce électronique*** *qu'elle a sous la peau... »*

Exercice 3 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.***

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Le Puy-en-Velay est le départ du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.	☒	☐	☐
2. En dehors des pèlerins, peu de touristes s'arrêtent dans cette ville.	☐	☒	☐
3. Le Puy-en-Velay est construit à flanc de montagne.	☐	☒	☐
4. Différentes époques architecturales se mêlent dans la ville.	☒	☐	☐
5. Le sacré et le païen sont aussi bien représentés l'un que l'autre dans les bas-reliefs.	☒	☐	☐
6. Les bâtiments de la ville ont été rénovés récemment.	☐	☐	☒
7. La statue de Saint-Jacques est installée dans la cathédrale depuis le XVe siècle.	☐	☒	☐

1. *« ... Le Puy-en-Velay est d'abord le* ***point de départ*** *du plus bel itinéraire vers Saint-Jacques de Compostelle. »*
2. *« ...****bien des randonneurs*** *s'y arrêtent volontiers. »*
3. *« Fichée sur un* ***plateau*** *à 600 m d'altitude... »*
4. *« ...au détour de ruelles étroites où* ***s'entremêlent les époques*** *– fresques* ***gallo-romaines****, tourelles* ***médiévales****, linteaux* ***Renaissance****, hôtels particuliers du* ***XVIIe siècle****... »*
5. *« Le* ***sacré côtoie le paillard*** *des bas-reliefs de la rue des Cornards... »*
6. *« Les quartiers anciens* ***ont été ravivés*** *à coups de teintes pastel ou acidulées... » c'est-à-dire* ***repeints*** *mais non « **rénovés**. »*
7. *« Une statue de Saint-Jacques, du XVe siècle, a été installée dans la cathédrale* ***vers 1990****... »*

ACTIVITÉ 2

Exercice 1 *Répondez aux questions.*

Prise de notes

1 • Pour Jean Hurstel, la fête a évolué. Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

2 • Quelle est l'utilité de la fête ? *(2 réponses attendues.)*

.....

.....

3 • Pour quelles raisons, lors de la Biennale de la danse à Lyon, les participants se préparent longuement pour un défilé qui dure deux heures ?

a. ☐ Pour faire connaissance.
b. ☐ Par désir de reconnaissance.
c. ☐ Pour se faire connaître du public.

4 • En quoi la fête ancienne est-elle encore présente actuellement ?

a. ☐ Des rites anciens sont repris.
b. ☐ Des fêtes anciennes sont adaptées au goût du jour.
c. ☐ Il n'y a pas eu d'interruption au cours des siècles dans les diverses célébrations.

5 • À quoi servaient les fêtes autrefois ?

a. ☐ À se retrouver ensemble.
b. ☐ À célébrer un événement heureux.
c. ☐ À s'échapper d'un cadre très strict.

6 • La fête n'est pas égalitaire. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

7 • Quelle est la fête qui, selon Jean Hurstel, conserve encore des traits contestataires de son origine ?

.....

8 • Quelle est la particularité de la fête de Belfast que cite Jean Hurstel en exemple ?

a. ☐ Seuls les catholiques défilent.
b. ☐ Seuls les protestants défilent.
c. ☐ Catholiques et protestants défilent ensemble.

Que permet cette fête ?

.....

Prise de notes

9 • En quoi la fête est-elle une nécessité pour la ville ?

a. ☐ Elle exprime une manière de vivre ensemble.
b. ☐ Elle resserre les liens entre habitants.
c. ☐ *Elle perpétue une tradition locale.*

10 • Quelle est la particularité des fêtes créées après 1945 ?

.....

11 • Comment la fête de la Musique a-t-elle évolué ?

.....

12 • Pour Jean Hurstel, les *rave* se rapprochent des fêtes dont le but est :

a. ☐ la transe.
b. ☐ le spectacle.
c. ☐ le projet artistique.

13 • La liberté de s'exprimer librement et collectivement dans l'espace public existe toujours. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

14 • Quelle sera la fête du futur ?

.....

Exercice 2 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1 • La vanille :

a. ☐ est une orchidée d'origine mexicaine.
b. ☐ est le fruit d'une orchidée.
c. ☐ est une orchidée cultivée au Mexique.

2 • Cette épice était employée :

a. ☐ par les Toltèques.
b. ☐ par les Aztèques.
c. ☐ pour adoucir le chocolat.

3 • L'introduction de la vanille en Europe a été :
- **a.** ☐ un succès immédiat.
- **b.** ☐ un échec, faute de pouvoir féconder la fleur.
- **c.** ☐ un échec, faute d'un climat favorable.

4 • Le fleur de vanille ne pouvait alors être fécondée que par :
- **a.** ☐ l'abeille *Melipona*.
- **b.** ☐ le papillon *Melipona*.
- **c.** ☐ certaines abeilles spécifiques.

5 • En 1841, un jeune esclave :
- **a.** ☐ réussit à féconder manuellement la fleur de vanille.
- **b.** ☐ comorien a l'idée de féconder manuellement la fleur de vanille.
- **c.** ☐ réunionnais, grâce à son observation, parvient à féconder la fleur de vanille.

6 • Grâce à la pollinisation manuelle :
- **a.** ☐ le Mexique a retrouvé son monopole de production de vanille.
- **b.** ☐ la vanille est cultivée essentiellement au Mexique et à Madagascar.
- **c.** ☐ la vanille est surtout cultivée à Madagascar, à la Réunion, aux Comores et sur l'Île Maurice.

Exercice 3 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1• Les chiffres sur les coquilles d'œufs donnent des indications sur :
- **a.** ☐ la qualité des œufs.
- **b.** ☐ l'origine des poules.
- **c.** ☐ la fraîcheur des œufs.

2 • Le chiffre le moins bon est :
- **a.** ☐ 0.
- **b.** ☐ 1.
- **c.** ☐ 2.
- **d.** ☐ 3.

3 • Les meilleurs chiffres sont :
- **a.** ☐ 0.
- **b.** ☐ 1.
- **c.** ☐ 2.
- **d.** ☐ 3.

4 • Le chiffre 0 indique que les poules :
- **a.** ☐ vivent en cage.
- **b.** ☐ vivent à l'extérieur.
- **c.** ☐ vivent dans un hangar.

5 • Les ventes des œufs de qualité ont augmenté parce que :
- **a.** ☐ les consommateurs font de plus en plus attention à la qualité des œufs.
- **b.** ☐ les labels de qualité sont à la mode.
- **c.** ☐ les œufs sont meilleurs.

ACTIVITÉ 3

Exercice 1 ***Répondez aux questions.***

Prise de notes

1 • Sylvie Brunel est interviewée pour parler :

a. ☐ de son action contre la faim.
b. ☐ du contenu de son dernier livre.
c. ☐ d'un livre sur la géographie du monde.

2 • Pourquoi le journaliste dit-il que Sylvie Brunel est iconoclaste ?

.....

3 • Sylvie Brunel a écrit son livre en réaction contre les affirmations qui consistent à dire que les hommes détruisent la Terre. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

4 • Sylvie Brunel ignorerait-elle les problèmes de famine et de misère sur Terre ? Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

5 • Quels sont les trois progrès réalisés en 50 ans cités en exemple par Sylvie Brunel ?

.....

6 • Le 7 milliardième humain qui vient de naître peut espérer :
(Plusieurs réponses attendues.)

a. ☐ vivre 80 ans dans un pays développé.
b. ☐ faire au moins des études primaires.
c. ☐ vivre 60 ans dans un pays du Sud.
d. ☐ manger à sa faim.

7 • Quels sont les deux points – cités par Sylvie Brunel et que l'on oublie souvent – qui justifient qu'il ne faut pas dire que « c'était mieux avant » ?

.....

8 • Le problème principal relatif aux millions de personnes du Sud est :

a. ☐ qu'il s'agit de paysans.
b. ☐ qu'ils ne sont pas payés pour le travail qu'ils effectuent.
c. ☐ qu'ils partent vivre dans les grandes villes.

Prise de notes

9 • Les inégalités actuelles sur la Terre révèlent que, par rapport à ce qui se passait, avant : *(Plusieurs réponses attendues.)*

a. ☐ les pauvres sont aussi pauvres et les riches plus riches.
b. ☐ les riches sont plus riches et les pauvres un peu plus pauvres.
c. ☐ les pauvres sont un peu moins pauvres et les riches plus riches.
d. ☐ le développement durable peut être une aide à leur réduction.

10 • Selon le journaliste et Sylvie Brunel qu'est-ce qui provoque des catastrophes écologiques ?

.....

11 • D'après Sylvie Brunel, que ne faut-il pas faire face à ces catastrophes et que préconise-t-elle de faire ?

.....

12 • À quelles actions correspond la « bonne gouvernance » qui permettrait d'améliorer la situation ?

.....

13 • Quel est le titre du livre de Sylvie Brunel ?

.....

14 • Comment le message qu'il transmet est-il qualifié ?

.....

Exercice 2 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1 • En France, le nombre de restaurants 3 étoiles est de :
a. ☐ 25. **b.** ☐ 27. **c.** ☐ 26.

2 • Arnaud Donckele travaille dans le même restaurant depuis :
a. ☐ 2007. **b.** ☐ 2006. **c.** ☐ 2005.

3 • Les étoiles sont décernées aux restaurants par :
a. ☐ des cuisiniers.
b. ☐ le guide *Gault et Millau*.
c. ☐ le guide *Michelin*.

4 • Arnaud Donckele doit sa troisième étoile :
a. ☐ au soin qu'il apporte aux produits régionaux.
b. ☐ à sa préparation particulière des poissons.
c. ☐ aux saveurs de sa cuisine.

5 • En 2013, les cuisiniers récompensés l'ont été surtout pour la mise en valeur :
a. ☐ des spécialités régionales.
b. ☐ des produits du terroir.
c. ☐ de la cuisine traditionnelle.

Exercice 3 ***Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).***

1 • Ce parc d'attractions aquatique sera situé :
- **a.** ☐ sur l'île de Yas Island.
- **b.** ☐ sur l'île de Palm Island.
- **c.** ☐ à Abu Dhabi.

2 • Parmi les attractions se trouve le plus grand toboggan au monde :
- **a.** ☐ long de 20 mètres et haut de 238 mètres.
- **b.** ☐ long de 238 mètres et haut de 20 mètres.
- **c.** ☐ aussi long que 15 terrains de football.

3 • Le *Burbble's Barrel* :
- **a.** ☐ est destiné exclusivement aux surfeurs confirmés.
- **b.** ☐ est une attraction de vagues artificielles.
- **c.** ☐ aura des vagues atteignant trois mètres de hauteur.

4 • À *Yas Waterworld*, il y aura :
- **a.** ☐ des restaurants, des hôtels et des boutiques.
- **b.** ☐ des boutiques, des attractions et des hôtels.
- **c.** ☐ des attractions, des boutiques et des restaurants.

5 • Les visiteurs accéderont au parc pour :
- **a.** ☐ 46 € pour les adultes et pour les enfants jusqu'à 18 h en hiver et 20 h en été.
- **b.** ☐ 46 € pour les adultes et 37 € pour les enfants jusqu'à 20 h en été.
- **c.** ☐ 46 € pour les adultes et 37 € pour les enfants jusqu'à 20 h en hiver.

6 • Pour les visiteurs de *Yas Waterworld*, il sera possible de visiter également le *Ferrari World* :
- **a.** ☐ avec un pass correspondant à 20 € de plus pour les adultes.
- **b.** ☐ avec un pass forfaitaire de 66 € pour les adultes.
- **c.** ☐ avec un pass forfaitaire de 54 € pour les adultes.

ACTIVITÉ 4

Exercice 1 ***Répondez aux questions.***

1 • Quels sont le métier et la spécialité de Jean-Pierre Digard ?

.....

2 • Dans quels pays la consommation de viande de cheval ne soulève-t-elle pas de scandale sanitaire ?
- **a.** ☐ En Allemagne.
- **b.** ☐ En Belgique.
- **c.** ☐ En Grande-Bretagne.
- **d.** ☐ En Italie.
- **e.** ☐ Aux Pays-Bas.
- **f.** ☐ En Suisse alémanique.
- **g.** ☐ En Suisse romande.

Prise de notes

Prise de notes

3 • Pour quelles raisons le savant Isidore Geoffroy de Saint-Hilaire et le vétérinaire Émile Decroix ont-ils essayé de valoriser la viande chevaline au XIXe siècle ?

.....

.....

4 • a. Toutes les classes sociales ont-elles accepté cette idée de consommer de la viande de cheval ?

☐ Oui.
☐ Non.

b. Expliquez pourquoi.

.....

.....

5 • En France, à quelle période, la consommation de cheval a-t-elle été la plus importante ?

a. ☐ Au XIXe siècle.
b. ☐ Durant le siège de Paris.
c. ☐ Après la Seconde Guerre mondiale.
d. ☐ Actuellement.

6 • Dans la seconde moitié du XXe siècle, le cheval :

a. ☐ a acquis un statut d'animal de loisirs.
b. ☐ a été considéré comme un animal sacré.
c. ☐ est devenu un animal considéré comme inutile.

7 • Quelles en ont été la raison et la principale conséquence ?

.....

.....

8 • Complétez le tableau des trois étapes de domestication des animaux.

Animaux concernés	Il y a ... ans
.....	.....
.....	.....
.....	.....

9 • a. Chez certains peuples, quelle est la réaction des chasseurs lorsqu'ils trouvent un petit animal orphelin ?

.....

.....

b. Pourquoi ?

.....

Prise de notes

10 • Quel est le nombre d'animaux domestiques en France ?

En 1988 : .....

En 1999 : .....

Actuellement : .....

11 • Expliquez ce qu'est un animal de rente.

.....

12 • Pour Jean-Pierre Digard, quel est le rôle des animaux domestiques dans notre société ?

a. ☐ Combler un manque d'enfants.

b. ☐ Respecter des principes religieux.

c. ☐ Déculpabiliser du sort des animaux de bouche.

Exercice 2 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1 • Pour aller travailler, 1 actif sur 10 met :

a. ☐ 30 minutes.

b. ☐ 30 à 45 minutes.

c. ☐ plus de 45 minutes.

2 • La durée moyenne du trajet varie en fonction :

a. ☐ de la région plus que du statut des usagers.

b. ☐ du statut des usagers plus que de la région.

c. ☐ du statut des usagers autant que de la région.

3 • Les usagers qui mettent le moins de temps sont :

a. ☐ les cadres supérieurs.

b. ☐ les ouvriers.

c. ☐ les professions intermédiaires.

4 • La région où les trajets sont les moins longs est :

a. ☐ la région parisienne.

b. ☐ le Sud-Est.

c. ☐ le Sud-Ouest.

5 • L'enquête révèle que parmi les usagers interrogés :

a. ☐ près de 50 % aimeraient changer de travail pour réduire leur trajet.

b. ☐ 5 % se disent très satisfaits de leur trajet.

c. ☐ 17 % se disent assez satisfaits de leur trajet.

Exercice 3 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.***

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. De plus en plus de Français se retrouvent seuls avant l'âge de la retraite.	☐	☐	☐
2. Les divorces et les veuvages sont les principales raisons de cette solitude.	☐	☐	☐
3. Le taux de divorce des 50-65 ans était de 42 % entre 2001 et 2011.	☐	☐	☐
4. Les retraités s'inscrivent plus sur les sites de rencontres que sur les réseaux sociaux.	☐	☐	☐
5. Les seniors sont majoritairement réticents aux sites de rencontre en ligne.	☐	☐	☐
6. Les sites de rencontres sont plus efficaces que les agences matrimoniales.	☐	☐	☐
7. Entre seniors, peu de précautions sont à prendre lors des rencontres.	☐	☐	☐

ACTIVITÉ 5

Exercice 1 ***Répondez aux questions.***

Prise de notes

1 • Qui est l'invité de ce jour ? Que fait-il ?

.....

2 • À quelle occasion est-il interviewé ?

.....

3 • De quoi est-il question dans cet ouvrage ?

a. ☐ De la beauté utile.
b. ☐ De la beauté esthétique.
c. ☐ De toutes les beautés.
d. ☐ Du plaisir que donne la beauté.

4 • Dans son essai, Charles Pépin a abordé le sujet de la beauté de façon classique. Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

Prise de notes

5 • Selon Charles Pépin, quand on a du plaisir esthétique, on apprend : ***(Plusieurs réponses attendues.)***

a. ☐ à s'exprimer.
b. ☐ à s'écouter.
c. ☐ à se faire confiance.
d. ☐ à découvrir sa beauté.

6 • Quels sont les philosophes cités par Charles Pépin ?

a. ☐ Nietzsche, Kant, Freud, Platon.
b. ☐ Platon, Rousseau, Freud, Kant.
c. ☐ Kant, Platon, Nietzsche, Engels.

7 • Charles Pépin pense que le plaisir procuré par la beauté n'est pas superficiel. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

8 • Quels sont les deux personnages qui lui servent d'exemples ?

.....

9 • Selon Charles Pépin, le plaisir esthétique :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. fait du bien car il permet de nous révéler notre complexité.	☐	☐	☐
b. est toujours apaisant.	☐	☐	☐
c. ne se suffit pas à lui-même, il nous pousse à demander plus.	☐	☐	☐
d. est une émotion très personnelle que l'on souhaite cependant faire éprouver aux autres.	☐	☐	☐

10 • Pourquoi n'est-il pas important que les gens aient des goûts différents ?

.....

11 • Pour Charles Pépin, la beauté :

a. ☐ nous rend meilleurs avec les autres.
b. ☐ nous rend meilleurs avec nous-mêmes et les autres.
c. ☐ nous fait imaginer que l'on puisse être meilleurs.

12 • Le plaisir esthétique : ***(Plusieurs réponses attendues.)***

a. ☐ nous grandit en nous révélant à nous-mêmes.
b. ☐ peut être expliqué par les neurosciences.
c. ☐ par ce qu'il a de mystérieux, nous apprend à ne pas avoir peur du mystère.

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.***

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Le réseau *Vélostras* a pour but d'encourager l'utilisation du vélo.	☐	☐	☐
2. Les pistes créent un réseau uniquement dans le centre-ville.	☐	☐	☐
3. Une signalétique appropriée sera installée sur les pistes cyclables.	☐	☐	☐
4. Les responsables du projet prévoient une augmentation du nombre des cyclistes à Strasbourg.	☐	☐	☐

Exercice 3 ***Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).***

1 • Le document concerne :
- **a.** ☐ les nouveaux sports présents aux JO de 2020.
- **b.** ☐ la suppression de la lutte aux JO de 2020.
- **c.** ☐ l'intégration de la lutte aux JO de 2020.

2 • Plusieurs pays sont... de cette décision.
- **a.** ☐ surpris
- **b.** ☐ soulagés
- **c.** ☐ mécontents

3 • La décision prise :
- **a.** ☐ est définitive.
- **b.** ☐ peut encore être discutée.
- **c.** ☐ ne sera finalement pas appliquée.

ACTIVITÉ 6

Exercice 1 ***Répondez aux questions.***

Prise de notes

1 • Quel est le sujet de cet échange ?
- **a.** ☐ Les raisons de l'inscription de la gastronomie française au patrimoine de l'Unesco.
- **b.** ☐ Les étapes de l'inscription de la gastronomie française au patrimoine de l'Unesco.
- **c.** ☐ Les conséquences de l'inscription de la gastronomie française au patrimoine de l'Unesco.

Prise de notes

2 • Quel est l'objectif de cette reconnaissance ? ***(3 réponses attendues.)***

.....

.....

.....

3 • En échange de cette inscription, l'Unesco demande aux États de mettre en place des actions de transmission de ce patrimoine. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

4 • Qu'est-ce qui a été récompensé pour la France ? ***(Plusieurs réponses possibles.)***

a. ☐ Les recettes.
b. ☐ Le rituel du repas.
c. ☐ Le repas quotidien.
d. ☐ Le repas de fête.

5 • Comme aux jeux Olympiques, les différents patrimoines ont reçu un classement selon un ordre de mérite. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

6 • Quels sont les trois autres patrimoines gastronomiques qui ont été inscrits par l'Unesco ?

.....

.....

.....

7 • Depuis quelle année le Mexique a-t-il déposé un dossier ?

.....

8 • Quelle ambivalence peut être ressentie dans cette reconnaissance ?

.....

.....

9 • Comment la gastronomie est-elle définie ?

.....

Prise de notes

10 • En France, il y a au moins 64,7 millions de gastronomes. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

11 • Que contenaient les livres de formation des ambassadeurs français aux XVIIe et XVIIIe siècles ?

.....

12 • Quelle conséquence cette reconnaissance de l'Unesco peut-elle avoir chez les Français ?

a. ☐ Aucune.
b. ☐ Favoriser la restauration rapide.
c. ☐ Abandonner la restauration rapide.

Exercice 2 *Cochez (x) la bonne réponse.*

1 • *Rex*, l'homme bionique est :

a. ☐ un humain artificiel.
b. ☐ un humain doté d'organes artificiels.
c. ☐ un robot doté d'organes et d'attributs humains.

2 • Bertolt Meyer est :

a. ☐ le père de *Rex*.
b. ☐ le modèle de *Rex*.
c. ☐ le médecin de *Rex*.

3 • Rex dispose de tous les organes sauf :

a. ☐ les yeux.
b. ☐ le cœur.
c. ☐ le cerveau.

Exercice 3 *Cochez (x) la bonne réponse.*

1 • Le sujet du document porte sur :

a. ☐ le type de vacances des Français.
b. ☐ le mode de vacances des Français.
c. ☐ le mode de choix des vacances des Français.

2 • Les Français préfèrent partir :

a. ☐ en couple.
b. ☐ en famille.
c. ☐ entre amis.

3 • Le choix d'un hébergement se fait avant tout par rapport :
a. ☐ au lieu.
b. ☐ au prix.
c. ☐ aux témoignages.

4 • Pour les Français, le critère le moins important pour réserver un logement de vacances est :
a. ☐ le coût.
b. ☐ quelques nuits offertes.
c. ☐ une connexion gratuite à Internet.

ACTIVITÉ 7

Exercice 1 *Répondez aux questions.*

Prise de notes

1 • Qui est Kate Darling ?

.....

2 • Elle a demandé de torturer le petit robot Pleo :
a. ☐ pour tester sa solidité.
b. ☐ pour analyser ce que ressentaient les « tortionnaires ».
c. ☐ parce qu'elle était trop sensible pour le faire elle-même.

3 • Kate Darling s'intéresse à tous les types de robots. Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

4 • Ces robots :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. sont issus d'une technologie qui vise à éveiller en nous des émotions.	☐	☐	☐
b. se trouvent en grand nombre dans les foyers pour personnes âgées.	☐	☐	☐
c. sont tous des robots de compagnie.	☐	☐	☐
d. vont devenir de plus en plus sophistiqués.	☐	☐	☐

5 • Kate Darling pense qu'il faut donner des droits à ces robots :
(Plusieurs réponses attendues.)
a. ☐ car on a tendance à voir en eux des êtres vivants.
b. ☐ parce que ce sont des êtres vivants comme les autres.
c. ☐ pour encourager le marketing créé autour des émotions qu'ils suscitent.
d. ☐ afin de protéger la vie privée.

Prise de notes

6 • Comme certains, Kate Darling estime qu'il ne faudrait pas encourager la recherche dans une technologie qui joue sur nos émotions. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

7 • Quels sont les trois arguments qu'elle a proposés ?

.....

.....

.....

8 • Les lois qu'elle propose d'édicter le seraient : *(Plusieurs réponses attendues.)*

a. ☐ sur le modèle de celles qui protègent les animaux.

b. ☐ pour protéger les robots de la douleur qu'ils ressentiraient s'ils étaient maltraités.

c. ☐ pour protéger les humains de la réaction que la maltraitance des robots éveille en eux.

9 • Comment sont appelés ces droits donnés aux robots ? Pourquoi ?

.....

.....

10 • De telles lois auraient une influence sur la société car :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. les gens achèteraient moins de robots.	☐	☐	☐
b. la maltraitance envers les robots ne serait plus préoccupante.	☐	☐	☐
c. cela inciterait enfants et adultes à ne faire aucune maltraitance.	☐	☐	☐
d. elles mettent en avant des valeurs qui sont bonnes pour la société.	☐	☐	☐

11 • Pour Kate Darling, le fait que les robots ne sont pas des êtres vivants, contrairement aux animaux, ne constitue pas un problème pour édicter ces lois. Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

Prise de notes

12 • La différence entre « vivant » et « non-vivant » : ***(Plusieurs réponses attendues.)***

a. ☐ varie en fonction des cultures.
b. ☐ est claire, parfaitement définie.
c. ☐ ne devrait poser aucun problème aux systèmes légaux.

13 • Quelles devraient être les trois caractéristiques propres aux robots sur lesquelles il serait possible de se baser ?

.....

.....

Exercice 2 *Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Les balles de golf sont toxiques pour la faune marine.	☐	☐	☐
2. Une entreprise catalane a créé des balles de golf nourrissantes pour les poissons.	☐	☐	☐
3. Ces balles sont appréciées des joueurs.	☐	☐	☐
4. Ces balles ont reçu plusieurs récompenses.	☐	☐	☐

Exercice 3 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1 • La pratique du piercing buccal préoccupe :
a. ☐ les jeunes.
b. ☐ les parents.
c. ☐ les professionnels de la santé.

2 • Le principal problème de cette pratique peut être...
a. ☐ une infection locale.
b. ☐ une infection dentaire.
c. ☐ une infection généralisée.

3 • Le frottement du piercing sur les gencives peut provoquer :
a. ☐ des fractures dentaires.
b. ☐ une usure de la gencive.
c. ☐ un déchirement de la lèvre.

4 • Le contrôle régulier du piercing par un dentiste est :
a. ☐ nécessaire.
b. ☐ peu utile.
c. ☐ inutile.

5 • Il vaut mieux :
a. ☐ ne pas se faire de piercing.
b. ☐ ôter le piercing de temps en temps.
c. ☐ retirer le piercing.

ACTIVITÉ 8

Exercice 1 ***Répondez aux questions.***

Prise de notes

1 • Pascal Bolot est :

a. ☐ préfet de la République.
b. ☐ maire d'une île lointaine.
c. ☐ ministre de la République.

2 • Quelle est la particularité de la collectivité dont Pascal Bolot a la charge ?

.....

3 • Quel exemple donne-t-il pour illustrer la dureté des conditions de travail ?

.....

4 • Que signifie l'acronyme TAAF ?

a. ☐ Terres australes et arctiques françaises.
b. ☐ Terres australes et antarctiques françaises.
c. ☐ Terres australiennes et arctiques françaises.
d. ☐ Terres australiennes et antarctiques françaises.

5 • Complétez.

a. Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam sont des .....

b. Terre Adélie se trouve sur le ..... antarctique.

c. Les ..... Éparses se trouvent dans le canal du Mozambique.

6 • Les TAAF se trouvent toutes au pôle Sud. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

7 • Le *Marion Dufresne* :

a. ☐ est le nouveau bateau des TAAF.
b. ☐ est le nom de l'actuel bateau des TAAF.
c. ☐ est le nom de l'ancien bateau des TAAF.

8 • Quelles sont les deux fonctions du *Marion Dufresne* ?

.....

.....

9 • Notez les années ou périodes correspondant aux événements.

a. Traité de l'Antarctique : .....

b. Découverte de l'Antarctique : .....

c. Implantation des bases françaises en Antarctique : .....

10 • Quel est le nom de la base scientifique que la France partage avec l'Italie ?

a. ☐ Concordia.
b. ☐ Dumont d'Urville.
c. ☐ Cap Prud'Homme.

11 • Quelle est la particularité chromographique des TAAF ?

.....

.....

12 • Qu'est-ce que le phylica ?

a. ☐ Une mousse.
b. ☐ Un lichen.
c. ☐ Un arbre.

13 • Expliquez le rôle de Pascal Bolot dans les TAAF.

.....

.....

14 • a. Qui sont les hivernants ?

.....

b. Qui sont les estivants ?

.....

15 • Comment communiquaient les résidents des TAAF il y a 25 ans ?

.....

.....

16 • À quoi sert Internet dans les TAAF ? *(Deux réponses attendues.)*

.....

.....

Prise de notes

Exercice 2 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1 • L'astéroïde filmé par la Nasa était aussi grand :

a. ☐ qu'un terrain de football.
b. ☐ qu'un demi-terrain de football.
c. ☐ qu'un terrain et demi de football.

2 • Cet astéroïde appelé :

a. ☐ 2012 DA14 est passé à 37 000 kilomètres de la Terre.
b. ☐ 2012 DA12 est passé à 27 000 kilomètres de la Terre.
c. ☐ 2012 DA14 est passé à 27 000 kilomètres de la Terre.

3 • La Nasa :

a. ☐ connaît l'orbite de l'astéroïde sur l'ensemble du XXIe siècle.
b. ☐ pense que cet astéroïde approchera la Terre en 2046 sans la toucher.
c. ☐ est sûre que cet astéroïde ne pourra pas toucher la Terre en 2080.

4 • Cet astéroïde :

a. ☐ est plus petit que celui tombé en Sibérie en 1908.
b. ☐ est semblable à celui tombé en Sibérie en 1908.
c. ☐ est le plus gros jamais observé si près de la Terre.

Exercice 3 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1 • Pour faire son tour du monde, Jérémy Marie est parti :
- **a.** ☐ de Rouen.
- **b.** ☐ de Caen.
- **c.** ☐ du Mans.

2 • Quand il est parti, Jérémy avait :
- **a.** ☐ 24 ans.
- **b.** ☐ 29 ans.
- **c.** ☐ 25 ans.

3 • Lors de son tour du monde :
- **a.** ☐ il a parcouru 180 000 kilomètres à bord de 750 véhicules différents.
- **b.** ☐ il a parcouru 190 000 kilomètres à bord de 1 750 véhicules différents.
- **c.** ☐ il a parcouru 180 000 kilomètres à bord de 1 750 véhicules différents.

4 • Jérémy a fait son tour du monde :
- **a.** ☐ en auto-stop et en autobus.
- **b.** ☐ en auto-stop, par exemple en camion-stop.
- **c.** ☐ en auto-stop et bateau-stop.

5 • Il a risqué sa vie :
- **a.** ☐ au Darfour et au Venezuela.
- **b.** ☐ en Indonésie et au Pérou.
- **c.** ☐ à Bali et au Darfour.

6 • Pendant son tour du monde, Jérémy Marie :
- **a.** ☐ a rencontré sa future épouse à Bali.
- **b.** ☐ a été prisonnier quelques jours au Darfour.
- **c.** ☐ a partagé son expérience avec les élèves d'une école.

ACTIVITÉ 9

Exercice 1 *Répondez aux questions.*

1 • Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai , Faux ou On ne sait pas.

Prise de notes

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. Nous ne savons pas pourquoi un enfant est autiste.	☐	☐	☐
b. Le nombre de diagnostics d'enfants autistes a augmenté depuis 1943.	☐	☐	☐
c. De nombreux moyens pour comprendre et prendre en charge les enfants ont été mis en place.	☐	☐	☐
d. Les spécialistes sont tous d'accord entre eux pour des prises en charge communes.	☐	☐	☐

2 • Quels sont les symptômes des autistes dits Kanner ? *(Plusieurs réponses attendues.)*

a. ☐ un retard de développement.
b. ☐ une brutalité envers les autres.
c. ☐ une déficience intellectuelle.
d. ☐ de nombreuses maladies infantiles.
e. ☐ une absence de communication orale.
f. ☐ un balancement répétitif.

3 • Quelle est la particularité des enfants atteints d'autisme « Asperger » ?

.....

4 • L'autisme peut-il être considéré comme une psychose ? Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

5 • Quelles ont été les conséquences de la publication par l'Association Américaine de Psychiatrie du *Manuel Diagnostic et statistique des troubles mentaux* dit « DSM » ? *(Deux réponses attendues.)*

.....

.....

6 • Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. Le DSM est de plus en plus critiqué.	☐	☐	☐
b. Des enfants « normaux » sont de plus en plus classés comme autistes.	☐	☐	☐
c. Le diagnostic est uniquement fait par des psychiatres.	☐	☐	☐
d. Selon les définitions de Kanner et d'Asperger, il y aurait peu d'enfants autistes.	☐	☐	☐

7 • L'autisme peut-il être soigné avec des médicaments ?

☐ Oui.
☐ Non.

8 • Bien que l'on évoque la piste génétique pour expliquer l'autisme, les généticiens restent prudents. Pourquoi ?

.....

.....

Prise de notes

9 • Différents moyens sont évoqués pour guérir l'autisme. Lesquels ? Complétez.

« On entend, on lit donc qu'avec les ....., on va guérir l'autisme, qu'avec les ....., on va guérir l'autisme, que c'est une question de ....., qu'il faut éliminer le ..... de l'....., etc. »

10 • Pour quelles raisons les médecins sont-ils embêtés ?

.....

.....

11 • Quel est le paradoxe du diagnostic de l'autisme ?

.....

.....

12 • Quelles solutions sont proposées aux parents ?

a. ☐ Des séances d'orthophonie.
b. ☐ Des séances de gymnastique.
c. ☐ Des hospitalisations de jour.
d. ☐ Des accompagnements scolaires.
e. ☐ Des placements en structures spécialisées.

13 • Quel est le point commun entre tous les autistes ?

.....

14 • Comment peut-on aider les enfants autistes ?

.....

Prise de notes

Exercice 2 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1 • Michael Edwards a été reçu à l'Académie française en tant que/qu' :

a. ☐ invité.
b. ☐ académicien.
c. ☐ membre honoraire.

2 • Il a enseigné la :

a. ☐ langue française.
b. ☐ littérature anglaise.
c. ☐ littérature comparée.

3 • Il a enseigné :

a. ☐ à l'université de Warwick et au Collège de France en même temps.
b. ☐ à l'université de Warwick puis au Collège de France.
c. ☐ au Collège de France puis à l'université de Warwick.

Exercice 3 *Cochez (x) la bonne réponse.*

1 • Le reportage est consacré :
- a. ☐ à l'opinion des Européens sur les voitures écologiques.
- b. ☐ à une enquête européenne sur les voitures écologiques.
- c. ☐ aux éventuelles dépenses des Européens pour une voiture écologique.

2 • Environ 1/3 des Européens :
- a. ☐ accepteraient d'investir plus pour une voiture écologique.
- b. ☐ seraient prêts à acheter une voiture écologique.
- c. ☐ ne souhaitent pas dépenser plus pour une voiture écologique.

3 • Le premier critère de choix pour l'achat d'une voiture écologique est :
- a. ☐ son prix.
- b. ☐ sa consommation de carburant.
- c. ☐ son impact sur l'environnement.

4 • En cette période de crise, la préoccupation du respect de l'environnement :
- a. ☐ est en hausse constante.
- b. ☐ existe bel et bien.
- c. ☐ a tendance à diminuer.

ACTIVITÉ 10

Exercice 1 *Répondez aux questions.*

1 • Emmanuel Jaffelin est :
- a. ☐ économiste.
- b. ☐ chef d'entreprise.
- c. ☐ philosophe.

2 • Dans ses conférences, Emmanuel Jaffelin parle principalement :
- a. ☐ du rapport entre les individus.
- b. ☐ du rapport que les individus entretiennent avec les entreprises.
- c. ☐ du rapport de la société et des entreprises.

3 • En quoi les chefs d'entreprise sont-ils les nouveaux hommes politiques ?

.....

.....

4 • Quelle est la conséquence d'une bonne ou mauvaise ambiance dans une entreprise ?

.....

.....

5 • Quels sont les deux objectifs d'une entreprise ?

.....

.....

Prise de notes

6 • Que permet l'entreprise sociale ? Complétez.

Elle permet d' « ..... des personnes ..... de l'emploi, on peut ..... sans forcément ..... à faire le maximum de ....., on peut être ..... et non pas ..... »

7 • Que pense Emmanuel Jaffelin des jeunes ? *(Deux réponses attendues.)*

.....

.....

8 • Emmanuel Jaffelin :

a. ☐ s'interroge sur la nécessité du travail des enfants.
b. ☐ pense que le travail des enfants pourrait être réintroduit.
c. ☐ estime que l'interdiction du travail des enfants est à maintenir.

9 • Quel est l'objectif principal de :

a. l'homme politique ? .....

b. l'entrepreneur ? .....

10 • a. Comment Emmanuel Jaffelin caractérise-t-il la logique des jeunes ?

.....

b. Expliquez .....

.....

11 • Comment Emmanuel Jaffelin définit-il la gentillesse ?

.....

.....

12 • Dans l'entreprise, la gentillesse :

a. ☐ est acceptée d'emblée.
b. ☐ doit être un mode de rapport systématique.
c. ☐ est un complément.

13 • Que permet la gentillesse dans l'entreprise ?

.....

.....

Prise de notes

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.***

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Les pays du Golfe exportateurs de pétrole souhaitent diminuer leur consommation d'or noir.	☐	☐	☐
2. Un institut de recherche qatari recherche des solutions pour utiliser l'eau salée.	☐	☐	☐
3. L'énergie éolienne va également être développée.	☐	☐	☐
4. Masdar est une cité qui fonctionne déjà uniquement à l'énergie solaire.	☐	☐	☐

Exercice 3 ***Cochez (x) la bonne réponse.***

1 • Une météorite est tombée :
- **a.** ☐ en Russie.
- **b.** ☐ en Sibérie.
- **c.** ☐ en Biélorussie.

2 • Les témoins ont comparé la météorite à :
- **a.** ☐ un éclair.
- **b.** ☐ une bombe.
- **c.** ☐ une boule de feu.

3 • Les bâtiments abîmés sont près de :
- **a.** ☐ 300.
- **b.** ☐ 3 000.
- **c.** ☐ 30 000.

4 • Les victimes ont été principalement blessées :
- **a.** ☐ à cause de l'explosion des fenêtres des bâtiments.
- **b.** ☐ à cause des pierres des bâtiments détruits.
- **c.** ☐ à cause des morceaux de la météorite.

5 • Un morceau de la météorite a fait un trou de six mètres de diamètre :
- **a.** ☐ dans le centre de la ville.
- **b.** ☐ dans la forêt voisine.
- **c.** ☐ dans la glace du lac.

ACTIVITÉ 11

Exercice 1 ***Répondez aux questions.***

1 • a. Quelle mission relate ce document ?

.....

b. Quel y est le rôle de Marie-Anne Cambon-Bonavita ?

.....

Prise de notes

2 • Cochez (x) les bonnes réponses.

- Cette mission se déroule :
  - **a.** ☐ en Guadeloupe.
  - **b.** ☐ aux îles Canaries.
  - **c.** ☐ entre la Guadeloupe et les Canaries.
- À bord de quel navire ? .....

3 • À quoi correspond l'acronyme *Ifremer* ?

.....

4 • Quel est l'objectif de cette mission ? Complétez la phrase.

« Le but est de ..... et ..... ainsi que le ..... des ..... »

5 • Cochez (x) les bonnes réponses.

- Les plongées ont lieu :
  - **a.** ☐ sur les sites de Snake et Pit.
  - **b.** ☐ à 3 500 mètres de profondeur.
  - **c.** ☐ sur les sites de Snake Pit et TAG.
  - **d.** ☐ à 6 000 mètres de profondeur.
- Ces plongées :
  - **e.** ☐ seront au nombre de 13.
  - **f.** ☐ dureront moins de 25 heures.
  - **g.** ☐ seront au nombre de 10.
  - **h.** ☐ dureront entre 25 et 45 heures.

6 • Complétez la phrase ci-dessous :

« Ce qui nous a coupé ....., c'est l'aspect ..... de ces ..... absolument ..... avec des ..... et beaucoup de ..... de couleurs sur les cheminées ..... »

7 • Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.

Les divers travaux effectués comporteront :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. l'élaboration d'une cartographie précise des fonds marins, de la zone hydrothermale.	☐	☐	☐
b. l'analyse à bord d'échantillons de roches et de sédiments.	☐	☐	☐
c. l'analyse des fluides diffusés par les cheminées hydrothermales.	☐	☐	☐
d. la reconnaissance scientifique des minéraux présents comme le cadmium, le plomb, le zinc, le cuivre, l'or ou l'argent.	☐	☐	☐
e. la mesure des concentrations des gisements de ces minéraux.	☐	☐	☐
f. un inventaire des espèces de la faune et une étude de leur distribution.	☐	☐	☐

Prise de notes

8 • Quel avantage présentent les gisements sous-marins par rapport aux gisements terrestres ?

.....

9 • Cochez (x) les bonnes réponses.

A. Dans les eaux autour des cheminées hydrothermales, on trouve :
- **a.** ☐ des anémones et des crabes.
- **b.** ☐ des poissons multicolores.
- **c.** ☐ des poissons sans yeux.

B. Dans les sédiments, on trouve :
- **a.** ☐ de gros crustacés.
- **b.** ☐ des petits vers.
- **c.** ☐ peu de crustacés.

C. Sur les sites hydrothermaux actifs :
- **a.** ☐ il y a beaucoup de crevettes et de moules mais aussi de bactéries.
- **b.** ☐ il n'y a aucune vie végétale.
- **c.** ☐ il n'y a pas de photosynthèse car pas de lumière.

D. Les animaux présents se nourrissent :
- **a.** ☐ d'algues microscopiques.
- **b.** ☐ de déchets divers.
- **c.** ☐ de micro-organismes transformés par chimiosynthèse.

10 • Complétez la phrase ci-dessous.

Les scientifiques de la mission vont chercher à comprendre « comment la vie s'est installée dans cet environnement ....., ... où ..... des eaux ..... et ..... », mais aussi comment ces espèces se sont si bien adaptées « malgré des doses ..... de....., de ..... ou de ..... qui, ailleurs, ... et ..... toute vie ».

11 • Cochez (x) les bonnes réponses.

A. Grâce à leurs travaux, les membres de la mission espèrent :
- **a.** ☐ mieux connaître ces milieux pour mieux les exploiter.
- **b.** ☐ faire connaître ces milieux et leur beauté.
- **c.** ☐ mieux connaître ces milieux pour mieux assurer leur protection.

B. Ils ont ainsi créé un blog pour permettre :
- **a.** ☐ à d'autres chercheurs de suivre leurs découvertes et leurs travaux.
- **b.** ☐ à des écoles de faire des activités en relation avec la mission.
- **c.** ☐ aux exploitants potentiels de se manifester.

Prise de notes

Exercice 2 *Cochez (x) la bonne réponse.*

1 • Il s'agit d'une étude sur :

a. ☐ le salaire moyen des cadres.
b. ☐ le salaire des femmes cadres.
c. ☐ l'écart de salaire entre hommes et femmes.

2 • En 2012 :

a. ☐ les femmes gagnaient environ 20 % de moins que les hommes.
b. ☐ l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est stable depuis 2008.
c. ☐ le revenu des femmes a baissé par rapport à celui des hommes depuis 2008.

3 • L'écart de salaire est plus important :

a. ☐ avant 40 ans.
b. ☐ entre 40 et 45 ans.
c. ☐ après 45 ans.

Exercice 3 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s)*

1 • Le document traite de :

a. ☐ l'accès aux nouvelles technologies dans les écoles des pays d'Afrique.
b. ☐ l'introduction de tablettes dans des écoles pilotes.
c. ☐ l'utilisation de l'ordinateur à l'école primaire.

2 • Les tablettes ont été introduites à Nairobi pour :

a. ☐ pallier l'absence de livres.
b. ☐ compléter les outils pédagogiques déjà utilisés.
c. ☐ expérimenter les nouvelles technologies dans le système scolaire.

3 • Avec les nouvelles technologies :

a. ☐ les enfants progressent.
b. ☐ les enfants peuvent apprendre même en l'absence de professeurs.
c. ☐ des programmes spécifiques sont développés et proposés aux enseignants.

ACTIVITÉ 12

Exercice 1 *Répondez aux questions.*

1 • Qui est Christine Balagué ? Complétez la phrase.

Christine Balagué est docteur en ..... ; sa thèse portait sur les ..... qui régissent les ..... de diffusion de ..... dans ..... Elle est ..... de la chaire de ..... sur ..... à l'Institut .....

Prise de notes

Prise de notes

2 • Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai , Faux ou On ne sait pas.
Les réseaux sociaux :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. tels que *Google, Twitter* ou *Facebook* sont appelés « publics ».	☐	☐	☐
b. adoptent des stratégies particulières pour les différents domaines.	☐	☐	☐
c. envisagent de créer un cadre spécifique au domaine de la santé.	☐	☐	☐
d. ne veillent pas du tout, actuellement, à la protection des données personnelles de santé.	☐	☐	☐
e. accordent une part importante à la santé.	☐	☐	☐
f. modifieront probablement leurs plateformes en fonction des pays.	☐	☐	☐

3 • Cochez (x) les bonnes réponses.

A. La présence de contenus générés par les utilisateurs dans le domaine de la santé est due :
- **a.** ☐ au désir de chacun de mentionner ses problèmes de santé.
- **b.** ☐ à leur recherche d'information sur les sujets qui les préoccupent.
- **c.** ☐ au manque d'information précise des gens, des patients.

B. Le caractère asymétrique de l'information médicale correspond à la différence :
- **a.** ☐ de connaissances entre le médecin et le patient.
- **b.** ☐ entre les informations reçues et celles attendues par le patient.
- **c.** ☐ entre le caractère général des informations données et la précision attendue.

C. Ce qui se passe dans le domaine de la santé sur les réseaux sociaux :
- **a.** ☐ est comparable à ce qui se passe dans les autres domaines.
- **b.** ☐ n'a rien de commun avec ce qui se passe dans les autres domaines.
- **c.** ☐ montre que les patients croient davantage leurs homologues que l'information officielle.

4 • En quoi consiste l'influence sociale dans l'achat en ligne ? Complétez la phrase.

Ce sont « les systèmes de ..... et de ..... »

(mis en œuvre) « par les ..... eux-mêmes » (et qui) « sont devenus des ..... standards ».

5 • À quoi est comparé ce que font les outils et services numériques ?
(*Deux réponses attendues.*)

.....

.....

Prise de notes

6 • En quoi l'utilisation des réseaux sociaux peut-elle intéresser les hôpitaux, les médecins et les patients ? Cochez (x) les bonnes réponses.

A. Les hôpitaux souhaitent utiliser les réseaux sociaux pour :

a. ☐ faire connaître leurs services.
b. ☐ améliorer la façon de recevoir et de traiter les patients.
c. ☐ améliorer la vie des patients à l'hôpital.

B. Les médecins utilisent les réseaux sociaux pour :

a. ☐ communiquer avec leurs confrères.
b. ☐ s'informer sur certains sujets.
c. ☐ dialoguer avec leurs patients.

C. Les patients utilisent les réseaux sociaux comme :

a. ☐ un accompagnement, une source de réconfort, quelle que soit l'heure.
b. ☐ un moyen de s'entretenir avec leur médecin.
c. ☐ un outil pour s'informer sur leur maladie.

7 • L'utilisation des réseaux sociaux est-elle la même chez tous les médecins ? Pourquoi ?

.....

.....

8 • Quel problème pose l'utilisation des plateformes dans la relation entre médecin et patient ? Complétez la phrase.

« ...l'information ..... et les ..... sur ces ..... sont de fait ..... sans qu'on ..... et sans ..... des données ..... personnel. »

9 • Que ne peut-on pas faire sur une plateforme ?

.....

10 • Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.

La régularisation des réseaux sociaux :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. devrait pouvoir garantir la sécurité et la confidentialité des données.	☐	☐	☐
b. doit être faite par les patients et les médecins eux-mêmes.	☐	☐	☐
c. doit être réalisée en collaboration avec les organismes de l'État.	☐	☐	☐
d. devrait permettre la création de nombreuses communautés de patients.	☐	☐	☐
e. est une priorité pour Twitter et Facebook dans le domaine de la santé.	☐	☐	☐

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*** 35

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. En 2013, la majorité des Européens sont partis en vacances.	☐	☐	☐
2. Ce sont les Français qui partent le plus souvent.	☐	☐	☐
3. La destination la moins prisée de la part des sondés se situe dans l'Union européenne.	☐	☐	☐
4. La majorité des sondés part pour une durée supérieure à deux semaines.	☐	☐	☐

Exercice 3 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*** 36

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. La teneur en micronutriments est supérieure de 10 % dans les végétaux issus de l'agriculture biologique.	☐	☐	☐
2. Il y a généralement moins de nitrates dans les légumes « bio ».	☐	☐	☐
3. Les taux de nitrates sont plus importants chez les végétariens.	☐	☐	☐
4. Dans les produits « bio » le niveau des résidus de pesticides est supérieur à la dose quotidienne admissible.	☐	☐	☐
5. Les produits « bio » ne contiennent ni moisissures ni mycotoxines.	☐	☐	☐
6. L'impact du « manger bio » sur l'environnement est connu de façon précise.	☐	☐	☐
7. L'agriculture biologique a, dans le temps, autorisé certains pesticides naturels très toxiques.	☐	☐	☐
8. Manger bio garantit de façon certaine une bonne santé.	☐	☐	☐

ACTIVITÉ 13

Exercice 1 ***Répondez aux questions.*** 37

Prise de notes

1 • Quel est le sujet traité dans ce document ?

.....

2 • Les jeux de société : ***(Plusieurs réponses attendues.)***

a. ☐ ont de nouveau du succès depuis 1980.
b. ☐ se sont déjà adaptés au numérique.
c. ☐ génèrent des ventes importantes.
d. ☐ sont surtout adaptés à l'écran.

Prise de notes

3 • Les maisons d'édition sont moins intéressées par la version numérique des jeux que par leur version classique. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

4 • Les jeux de société :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. sont de plus en plus nombreux sur le marché.	☐	☐	☐
b. sont surtout appréciés sous leur forme traditionnelle.	☐	☐	☐
c. se font connaître par leurs applications numériques gratuites.	☐	☐	☐
d. ont été plus de 400 nouveaux en 2011.	☐	☐	☐
e. doivent leur nouvel essor aux jeux hybrides.	☐	☐	☐

5 • Qu'est-ce qu'un jeu de société hybride ?

.....

6 • Quels sont les deux jeux hybrides donnés en exemple ?

.....

7 • Les jeux hybrides ou les applications numériques facilitent :
(Plusieurs réponses attendues.)

a. ☐ le calcul des points des joueurs.
b. ☐ le choix des cartes par les joueurs.
c. ☐ la mise en place du jeu.
d. ☐ la compréhension des règles.

8 • Les règles du jeu :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. traditionnelles comportent souvent plusieurs pages et sont longues à lire.	☐	☐	☐
b. se découvrent en jouant quand il s'agit d'un jeu vidéo.	☐	☐	☐
c. ne posent pas de problème de lecture à la majorité des joueurs.	☐	☐	☐
d. de la plupart des 12 000 jeux de la mairie de Boulogne-Billancourt nécessitent trois heures de lecture.	☐	☐	☐
e. difficiles à comprendre incitent les éditeurs à produire des jeux rapides à jouer.	☐	☐	☐

Prise de notes

9 • Pour Bruno Faidutti, concepteur de jeux de société, les jeux informatiques peuvent être comparés aux livres sur tablette. Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

10 • Comment, d'après Éric Zimmerman, le regain des jeux de société peut-il s'expliquer ?

.....

11 • Les jeux hybrides qui font coexister tangible et numérique : ***(Plusieurs réponses attendues.)***

a. ☐ sont peu nombreux car les éditeurs hésitent à les produire, par crainte de l'échec.

b. ☐ ont plus de succès, au plan éducatif, que les jeux traditionnels, grâce à l'écran.

c. ☐ n'apportent pas forcément un bénéfice aux jeux traditionnels.

12 • Actuellement, les jeux de société traditionnels :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. plaisent de plus en plus aux personnes qui jouent en ligne.	☐	☐	☐
b. n'ont pas à craindre la concurrence du numérique à cause du coût du matériel.	☐	☐	☐
c. se développent en partie à cause des jeux informatiques.	☐	☐	☐
d. ont et auront toujours l'avantage, sur les jeux numériques, du nombre de joueurs.	☐	☐	☐
e. influencent les jeux numériques pour leurs supports.	☐	☐	☐

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.***

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Les mots de passe utilisés via un téléphone sont plus vulnérables que sur une tablette.	☐	☐	☐
2. Les 1 000 mots de passe les plus fréquents sur 6 millions permettent d'accéder à plus de 9 services protégés sur 10.	☐	☐	☐
3. Plus des trois quarts des utilisateurs recourent aux 500 mots de passe les plus courants.	☐	☐	☐
4. Les hackers peuvent accéder directement aux mots de passe en consultant les réseaux sociaux.	☐	☐	☐
5. Les mots de passe créés sur un ordinateur sont en général plus sûrs que ceux créés sur un terminal mobile.	☐	☐	☐

Exercice 3 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1 • Cette découverte a été faite par des chercheurs :
- **a.** ☐ chinois.
- **b.** ☐ danois.
- **c.** ☐ suédois.

2 • Il s'agit d'une colle pour os fracturés qui :
- **a.** ☐ remplace le plâtre.
- **b.** ☐ remplace le plâtre et les pièces métalliques.
- **c.** ☐ remplace les pièces métalliques.

3 • L'utilisation de cette glu permet :
- **a.** ☐ une opération moins longue.
- **b.** ☐ une anesthésie générale plus brève.
- **c.** ☐ de réduire ou d'éviter l'hospitalisation.

4 • Pendant quatorze ans, les chercheurs ont consacré leurs travaux à :
- **a.** ☐ l'élaboration de la colle et à son analyse toxicologique.
- **b.** ☐ la seule élaboration de la colle.
- **c.** ☐ l'élaboration de la colle et aux tests sur animaux.

5 • Des résultats positifs aux analyses toxicologiques de la colle précèdent obligatoirement :
- **a.** ☐ son application directe aux personnes.
- **b.** ☐ des tests sur les animaux.
- **c.** ☐ des tests sur les animaux avant son application aux personnes.

ACTIVITÉ 14

Exercice 1 *Répondez aux questions.*

Prise de notes

1 • Quand et où le terme *burn out* est-il né ?

.....

2 • Quelle était la profession de Freudenberger ?
- **a.** ☐ Psychologue.
- **b.** ☐ Psychiatre.
- **c.** ☐ Psychanalyste.

3 • Comment a-t-il découvert le *burn out* ?
- **a.** ☐ Par ses malades.
- **b.** ☐ Par ses collègues.
- **c.** ☐ Par sa propre expérience.

4 • Comment peut-on traduire *burn out* ?
- **a.** ☐ Être vidé.
- **b.** ☐ Être cramé.
- **c.** ☐ Être épuisé.

Prise de notes

5 • Quelle est la particularité des métiers touchés par le *burn out* ?

.....

6 • Quels sont les trois métiers dont parle Freudenberger dans son ouvrage et qui sont les plus touchés par le *burn out* ?

.....

7 • Ces métiers correspondent à ceux que Freud qualifiait :

a. ☐ d'impossibles.
b. ☐ de difficiles.
c. ☐ d'idéalistes.

8 • Que valorise notre société ? *(Plusieurs réponses attendues.)*

a. ☐ La fragilité.
b. ☐ La puissance.
c. ☐ La rentabilité.
d. ☐ La compassion.

9 • Comment la dépression est-elle décrite ?

.....

.....

10 • Pourquoi l'invité dit-il que le *burn out* est un trouble miroir ?

.....

.....

11 • Quel est le trouble miroir qui est une réaction à la modernité ?

a. ☐ Le spleen.
b. ☐ La mélancolie.
c. ☐ La neurasthénie.

12 • Les *yuppies* sont des personnes qui profitent de la société de consommation au contraire des *hippies* qui la rejettent. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

13 • Quelles sont les deux contradictions de notre société « ni-ni » ?

.....

.....

14 • Le *burn out* est, selon l'invité, une maladie :

a. ☐ de l'esprit.
b. ☐ du cœur.
c. ☐ du sens.

15 • a. Qui sont les personnes les plus touchées par le *burn out* ?

a. ☐ Les enfants.
b. ☐ Les femmes.
c. ☐ Les hommes.

b. Pourquoi ?

.....

Prise de notes

Exercice 2 *Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*

Parmi les personnes consultées lors de ce sondage :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. 16 % se disent très dépendantes.	☐	☐	☐
2. près de 60 % des possesseurs de Smartphones se disent dépendants.	☐	☐	☐
3. près de 50 % consultent leur mobile 3 à 4 fois par jour.	☐	☐	☐
4. 34 % disent ne jamais consulter leur mobile le soir, quand ils sont couchés.	☐	☐	☐
5. près d'un quart reconnaissent le consulter aux toilettes.	☐	☐	☐
6. 50 % avouent consulter leur téléphone professionnel hors de leur temps de travail.	☐	☐	☐

Exercice 3 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1 • L'étude a été faite sur des os de moa :
a. ☐ une espèce disparue de dinosaure.
b. ☐ une espèce disparue d'oiseau.
c. ☐ une espèce disparue de mastodonte.

2 • L'étude montre que l'ADN se dégrade de :
a. ☐ 50 % après 1 042 ans.
b. ☐ 75 % après 1 042 ans.
c. ☐ 50 % après 521 ans.

3 • L'ADN est complètement détruit après :
a. ☐ 65 millions d'années.
b. ☐ 1,5 million d'années.
c. ☐ 6,8 millions d'années.

4 • Le « Pegomastax africanus » découvert récemment est un croisement entre :
a. ☐ un oiseau, un dinosaure, un porc-épic.
b. ☐ un porc-épic, un oiseau, un vampire.
c. ☐ un vampire, un porc-épic, un dinosaure.

ACTIVITÉ 15

Exercice 1 ***Répondez aux questions.***

Prise de notes

1 • Quelle est l'identité de l'invité de l'émission « L'entretien » ?

.....

2 • Quels sont ses « titres » ? Que fait-il, qu'a-t-il fait, qui est-il ou a-t-il été ? ***(Plusieurs réponses attendues.)***

a. ☐ Un ancien résistant, un ambassadeur de France, un professeur, un écrivain.
b. ☐ Un élu politique, un survivant de Buchenwald, un militant de causes orphelines.
c. ☐ Un écrivain, un ancien résistant, un ambassadeur de France.
d. ☐ Un survivant de Buchenwald, un militant de causes orphelines, un activiste politique.

3 • Quel âge avait-il lors de la parution de son livre « Indignez-vous » ?

.....

4 • Comment explique-t-il l'espoir qui l'anime ?

.....

5 • Il est confiant en la résolution des problèmes actuels. Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

6 • Il pense que l'on a raison de s'indigner face à :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. la dégradation de la Terre.	☐	☐	☐
b. la pollution atmosphérique.	☐	☐	☐
c. la relation Israël-Jordanie.	☐	☐	☐
d. la grande pauvreté par rapport à la très grande richesse.	☐	☐	☐

7 • Avec « Le chemin de l'espérance », Edgar Morin et lui ont voulu montrer que : ***(Plusieurs réponses attendues.)***

a. ☐ « Indignez-vous » était vraiment un livre d'espoir.
b. ☐ les actes à mener aujourd'hui sont plus difficiles mais surmontables.
c. ☐ s'indigner ne suffit pas, il faut ensuite s'engager.
d. ☐ l'espérance existe dès lors que l'on n'est pas indifférent.

Prise de notes

8 • Stéphane Hessel pensait, à sa publication, que « Indignez-vous » aurait du succès. Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

9 • « Indignez-vous » :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. a été traduit en une quarantaine de langues, dont l'espéranto.	☐	☐	☐
b. a été édité à 2 millions 700 000 exemplaires en France.	☐	☐	☐
c. était à l'origine destiné aux Français.	☐	☐	☐
d. avait pour but de dénoncer le viol des valeurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme et celles du Conseil national de la Résistance.	☐	☐	☐

10 • Qu'est-ce que Stéphane Hessel n'associe pas à l'indignation ?

.....

11 • Quel est le danger de ces mouvements d'indignation ?

.....

12 • Stéphane Hessel pense que le capitalisme mondial, sorti de toute régulation, est inacceptable. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.***

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Il s'agit du premier projet de voiture sans pilote.	☐	☐	☐
2. Cette voiture fonctionne comme un avion sous pilotage automatique.	☐	☐	☐
3. Il s'agit d'une voiture électrique munie de lasers à l'avant, à l'arrière et sur les côtés.	☐	☐	☐
4. Cette voiture pourra détecter les obstacles et reconnaître les parcours habituels.	☐	☐	☐
5. Elle verra le jour avant 15 ans.	☐	☐	☐

Exercice 3 ***Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).***

1 • En agriculture les femmes représentent :

a. ☐ 30 % des chefs d'exploitation et 25 % des salariés.
b. ☐ 25 % des chefs d'exploitation et 25 % des salariés.
c. ☐ 25 % des chefs d'exploitation et 30 % des salariés.

2 • Parmi les femmes interrogées :

a. ☐ 66 % sont filles d'agriculteurs et 30 % vendent directement aux consommateurs.
b. ☐ 66 % sont filles d'agriculteurs et 10 % ont une activité de tourisme rural.
c. ☐ 33 % sont filles d'agriculteurs et 10 % vendent directement aux consommateurs.

3 • Les femmes agricultrices sont présentes :

a. ☐ autant dans les exploitations céréalières que dans l'élevage.
b. ☐ essentiellement dans l'élevage des animaux.
c. ☐ de plus en plus dans les exploitations céréalières.

4 • Parmi les agricultrices interrogées :

a. ☐ 33 % disent aimer s'occuper des animaux.
b. ☐ 28 % déclarent exercer leur métier avec passion.
c. ☐ 43 % apprécient l'indépendance qu'offre leur métier.

Compréhension des ÉCRITS

DALF C1

A comme... aborder la compréhension des écrits 53

Description de l'épreuve 53

Pour vous aider 53

B comme... brancher 54

Exemple d'épreuve à réaliser 54

ACTIVITÉ 1 54

C comme... contrôler la compréhension des écrits 61

Grilles de correction 61

Corrigés 61

D comme... DALF C1 63

ACTIVITÉS 2 à 15 63

A comme... aborder la compréhension des écrits

Description de l'épreuve

La compréhension des écrits, d'une durée de 50 minutes, consiste à répondre à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées, littéraire ou journalistique, de 1 500 à 2 000 mots.

Pour vous aider...

Dans un premier temps :

- repérez le titre : cela vous donnera des informations générales sur le sujet abordé ;
- survolez rapidement le texte afin de voir si le thème vous est connu : dans ce cas, il vous sera plus facile de le comprendre ;
- survolez ensuite le questionnaire qui accompagne le texte afin de connaître le nombre de questions auxquelles vous devrez répondre ainsi que leur contenu ;
- observez les points attribués à chaque question afin de privilégier celles qui comptent le plus.

Ensuite :

- lisez attentivement le questionnaire auquel vous devez répondre. Cela constitue un « filtre » lors de la lecture du texte, les informations à noter seront ainsi relevées plus vite ;
- observez « l'image » du texte : une illustration, la présence ou non de paragraphes, leur disposition, la présence d'un chapeau, d'un surtitre, d'intertitres ; le repérage de chiffres, de noms propres ou encore de sigles aident également à avoir une première idée sur le contenu du texte, avant même sa lecture approfondie ;
- lisez une première fois le texte et donnez une première réponse - pendant ou après cette lecture - aux questions qui ne présentent pas de difficulté, notez-les au brouillon si nécessaire ;
- lisez une deuxième fois le texte, contrôlez les premières réponses données et répondez aux autres questions - pendant ou après cette lecture - notez-les également au brouillon si nécessaire ;
- pendant ce travail, n'oubliez pas de consulter votre montre afin de ne pas trop vous attarder sur certaines questions et de parvenir à répondre au plus grand nombre.

Enfin :

- relisez vos réponses, recopiez-les sur la feuille de réponses si un brouillon a été fait ;
- corrigez les fautes d'orthographe éventuelles, soignez votre écriture.
- **Avant de rendre votre copie,** contrôlez de nouveau le questionnaire, vérifiez que vos réponses sont claires et ne prêtent pas au doute.

Exemple d'épreuve à réaliser

ACTIVITÉ 1

Accros aux écrans : nos enfants, ces mut@nts

Dès le berceau, ils passent une partie de leur vie devant les tablettes, ordinateurs et autres Smartphones... Quel impact sur leur développement ? Enquête.

C'est un bébé de 15 mois qui fait défiler ses vacances corses, hilare, sur le Smartphone de sa mère. Un autre, à peine plus âgé, qui se lève à 6 h 30 chaque matin en réclamant l'iPad, son *« plus bon meilleur ami »*. C'est une élève de CM1 qui interroge sa maîtresse : *« À quoi ça sert d'apprendre, madame, tout est sur Wikipédia ? »* Un rebelle qui jette son cahier de français au visage de son père : « Et toi alors, tu utilises bien le correcteur d'orthographe ! » Une nymphette de primaire qui s'agace de devoir écrire avec un stylo : *« Ce serait tellement mieux si on avait droit à l'ordi en classe ! »* Une fille de profs qui, la nuit, discute sur la Toile à l'aide de son avatar. Et tant d'autres qui ne trouvent plus le sommeil à force de « texter », tweeter, tchater quand les parents sont couchés.

Une révolution à l'échelle de l'humanité

Scènes de l'enfance ordinaire en 2012. Sans qu'on en prenne la mesure, les premiers temps de la vie ont subi en quelques années un bouleversement inouï. *« Une révolution à l'échelle de l'humanité, comme le dit le psychiatre Boris Cyrulnik[1]. Plus rien ne sera comme avant. Nous avons devant nous de véritables mutants. »* Les petits d'hommes, échographiés en 3D avant leur naissance, ouvrent aujourd'hui les yeux dans un univers numérisé. Autour d'eux, partout, des écrans, tablettes, ordinateurs, Smartphones, jeux vidéo, dans lesquels ils plongent avec délice, souvent même avant de savoir parler. Dès leur entrée à l'école, ils passeront en moyenne cinq heures quotidiennes avec eux. Au collège, ils auront tous un portable avec lequel ils enverront, dans une novlangue de leur cru, en moyenne 83 SMS par jour : *« Takacroir ! »*...

Comment croire justement que ces fascinants doudous modernes n'aient aucune influence ? Au risque d'apparaître ringard ou passéiste, on ne peut s'empêcher de se demander ce que deviendront ces petites têtes nourries au virtuel ? Et ces ados sous « ecsta-numérique » ? Quel peut être l'impact de ce nouveau monde sur leur développement, leur intelligence, leur façon d'être et de penser ?

Aux États-Unis, pro et anti-numériques se déchirent

Aux États-Unis, en Europe du Nord, depuis quelques années déjà, pro et anti-numériques se déchirent à coups d'argumentaires souvent baignés d'idéologie. Les premiers regardent, bluffés, ces *« digital natives »*, comme les a appelés, dès 2001, l'essayiste américain Marc Prensky, tellement plus curieux, vifs, fluides, rapides. Soyons confiants, disent-ils, les révolutions technologiques ont toujours suscité des angoisses. Jadis, Socrate s'inquiétait des ravages de l'écriture sur la mémoire des peuples... L'histoire est en marche, inéluctable certes. Mais quelques esprits libres ne peuvent s'empêcher de s'interroger. Parmi eux, une éminente professeure de neurologie d'Oxford, connue pour ses recherches sur Alzheimer, Susan Greenfeld :

« Il faut réaliser que ce que l'on vit aujourd'hui est comparable au changement climatique. Et les enfants sont en première ligne. Lorsqu'ils surfent sur le Net, jouent en réseau, leur cerveau en construction est exposé à une activité trop intense qui perturbe leur développement. » [...] ►

En France, l'indifférence a longtemps régné

Bizarrement, la France des Lumières[2] a longtemps négligé ces questions, comme inconsciente, ou dépassée par l'émergence de cette nouvelle enfance 2.0. *« Quand je demande aux élèves combien de temps ils passent devant les écrans, ils me regardent comme un extraterrestre, note un professeur de lettres d'un collège des Yvelines. Et quand j'annonce à leurs parents que, de l'aveu même de leur progéniture, la moyenne tourne autour de cinq à six heures par jour, ils m'observent résignés, l'air de dire " on n'y peut rien ". »* Dans les cercles scolaires, politiques et intellectuels, quelques chercheurs mis à part, la même indifférence a longtemps régné. [...]

« Le temps passé devant les écrans laisse forcément une trace dans le cerveau du petit d'homme. »

Dans son laboratoire, Olivier Houdé[3] observe l'activité cérébrale des enfants, grâce à l'IRM (imagerie par résonance magnétique) ou l'EEG (technique produisant des électroencéphalogrammes à haute densité). [...] *« Après l'invention de l'imprimerie s'est développée à grande échelle une intelligence réfléchie, linéaire, lente, cumulative. Avec l'écran, on est dans un nouveau mode : fluide, rapide, fragmenté, automatique. Ce sont plutôt les régions postérieures du cerveau, les parties visuelle, sensorielle, l'intelligence élémentaire, qui sont activées, indique Olivier Houdé. On sollicite moins, ou trop rapidement, le cortex préfrontal, la partie la plus noble, que l'on appelle parfois " l'organe de la civilisation ", siège de la synthèse personnelle, du recul, de l'abstraction. Sans être catastrophiste, il y a là quelque chose qui risque de modifier l'intelligence humaine. »*

Ces écrans si séduisants peuvent induire des comportements addictifs

Tout dépend, évidemment, du temps passé devant l'écran, de la présence ou non d'un adulte aux côtés de l'enfant, de la nature de ce qu'il regarde. Des études ont montré que certains programmes éducatifs peuvent accélérer l'apprentissage de la lecture, que des jeux vidéo améliorent même l'attention sélective et la capacité de contrôle. À condition de savoir les consommer avec modération. C'est tout le problème : ces écrans si séduisants peuvent induire des comportements addictifs. Le pédopsychiatre Jean-Luc Martinot, directeur de recherche à l'Inserm[4], a cosigné une étude européenne menée dans des collèges allemands : « On a remarqué chez les adolescents passionnés de jeux vidéo (derrière leur écran plus de neuf heures par semaine) une augmentation du volume d'une partie centrale du cerveau, le striatum, liée au système de récompense. On peut dire que ces jeux vidéo stimulent l'une des zones les plus primitives du cerveau, vers laquelle convergent les informations venues du cortex. On a aussi constaté que les joueurs, comme les grands utilisateurs d'internet, sécrètent, devant l'écran, un puissant psychostimulant, la dopamine, comme les accros au tabac, à la cocaïne, à l'alcool, aux jeux d'argent... » [...]

Nombre de spécialistes partagent aujourd'hui un drôle de sentiment : les enfants ne savent plus jouer. *« Ils n'ont plus la notion de jouer pour de faux, assure le psychiatre Serge Tisseron[5]. Or plus on fait semblant, moins on se lâche pour de vrai, d'où peut être la violence que l'on rencontre aujourd'hui dans les cours de récré. Des bambins de maternelle font des prises de catch sur leurs camarades, comme s'ils étaient sur le ring. Si un enfant n'apprend pas à jouer, il est amputé de la capacité d'imaginer, de développer son sens de l'humour, ce qui le prive d'un moyen puissant d'éviter la dépression. »* Le constat est identique des cabinets des beaux quartiers parisiens aux CMPP (centres médico-psycho-pédagogiques)[6], qui accueillent des enfants moins favorisés. C'est l'école qui souvent les y envoie pour des problèmes d'attention, de comportement, de troubles de l'apprentissage. ►

Ils croient si bien faire en les préservant de l'ennui...

Propos de parents perdus, entendus au CMPP de Tours : *« On ne comprend pas, ils ont tout, la télé dans leur chambre, l'ordinateur, la Xbox. Ils ont tout... » « Peut-être trop »*, tentent sur la pointe des pieds les psys. Car ils connaissent les effets dévastateurs de la télévision à haute dose, spécialement sur les tout-petits, mis en évidence dès 1997 par Zimmerman et Christaki, deux pédopsychiatres de Washington. Le suivi de 3 300 familles leur a permis d'établir qu'une consommation excessive peut altérer la formation des synapses et perturber les apprentissages. Les parents, eux-mêmes enfants de la télé, ne réalisent pas toujours que les temps d'écran, avec l'ordinateur, les tablettes, les jeux vidéo, ne cessent de s'allonger et de brouiller la tête de leurs bambins. Ils croient si bien faire en les préservant de l'ennui... L'ennui si cher à Winnicott[7], qui jugeait ces temps de jachère indispensables à de solides fondations intérieures. *« On leur dit aux familles : c'est bien aussi de s'ennuyer. Mais ils ont du mal à comprendre,* regrette la psychologue Chantal Marchais. *Pour la plupart, l'écran est un non-sujet. Il faut dire que souvent le père est aussi accro à la Xbox que le fils. »* [...]

Des élèves plus curieux, mais plus zappeurs

À l'école, les enseignants trouvent des élèves plus curieux, mais plus zappeurs. Leur difficulté à se concentrer est démontrée : *« En 1934, un gamin restait concentré en moyenne quinze minutes ; aujourd'hui, il se cantonne à cinq minutes. Mais il en fait presque autant qu'un petit d'avant-guerre en dix minutes,* explique le spécialiste des sciences de l'éducation, Philippe Meirieu[8]. *Nos jeunes mutants ont une réactivité beaucoup plus grande, ils sont montés sur ressort. »*

Dans son dernier essai (Éd. Le Pommier), Michel Serres[9] songe à cette nouvelle humanité, incarnée par sa « Petite Poucette », cette enfant moderne au pouce follement habile, qui, grâce à son ordinateur, a *« une mémoire plus puissante que la nôtre, une imagination garnie d'icônes par millions, une raison aussi, puisqu'autant de logiciels peuvent résoudre cent problèmes que nous n'eussions pas résolus seuls »*. Plein d'espérance, le philosophe songe :

« Aujourd'hui, on n'a pas le cerveau vide, on a le cerveau libre. Nous pouvons nous concentrer sur l'intelligence inventive. »

C'est vrai. Pour une minorité. Les profs, eux, voient davantage de butineurs adeptes du copier-coller que de futurs Bill Gates. Le monde de la connaissance leur appartient, mais beaucoup ne savent pas en tirer profit parce que, contrairement à leurs aînés, ils ont baigné dans les nouvelles technologies sans avoir appris à structurer leur pensée. *« Ils ne se posent pas, ne savent pas ce qu'est la propriété intellectuelle, recopient les pages Wikipédia d'un clic »*, se désole une prof de philo d'un lycée parisien. Elle dit, comme nombre de ses collègues, que l'univers numérique renforce les inégalités, que les enfants des classes les moins favorisées s'en sortent plus mal. *« Internet leur donne l'illusion d'un savoir et les empêche souvent de raisonner par eux-mêmes. »* Ils puisent le « bon » passage de *L'Étranger* sans se fatiguer à lire l'œuvre entière, « googlisent » trois lignes sur Camus, jettent un œil en même temps sur leur « exo de maths », sans cesser, avec Deezer en fond sonore, de « checker » leur boîte mails et de balancer des rafales de SMS.

« Le cerveau, surchargé, risque un burn-out »

« Multitâches », c'est ainsi que les chercheurs les définissent. Un professeur de Stanford, Clifford Nass, s'est amusé à faire passer des tests à ses étudiants, persuadé qu'il démontrerait la supériorité et la rapidité de leur pensée. Déception : ces têtes en surchauffe ont du mal à faire le tri entre l'accessoire et l'essentiel. Tout les distrait. Pour Olivier Houdé, le successeur d'Alfred Binet[10] à la Sorbonne, l'enjeu est précisément là. *« Dans le développement de l'intelligence, il existe un moment essentiel : l'inhibition, c'est-à-dire la faculté de bloquer des informations non pertinentes, de sélectionner ce qu'il nous faut, savoir faire le vide. Aujourd'hui, pour nous tous et pour les enfants en particulier, c'est très difficile, face aux tonnes d'informations qui nous inondent. Le cerveau, surchargé, risque un* burn-out. » Il faut d'urgence le mettre au repos, lui ménager, dans ce monde frénétique, des temps de pause. ►

« Nous tous, parents, chercheurs, enseignants, devons réagir pour continuer de transmettre à nos enfants, à côté de leur intelligence, rapide, fluide, fragmentée, notre mode de pensée plus lent, plus profond. S'ils parviennent à jongler avec les deux, ils feront des merveilles. »

À l'heure où l'école, dès la maternelle, s'équipe d'écrans tactiles, où certains collégiens jouent à la DS dans la cour de récré et font des dictées à leur rythme, casque sur les oreilles, avec une cassette enregistrée par le prof, certains spécialistes de l'éducation demandent que l'on réfléchisse un peu. [...] Le philosophe Bernard Stiegler vient d'envoyer un courrier solennel en ce sens au ministre de l'Éducation nationale :

« Il faut que la puissance publique s'approprie ce sujet, forme des profs, fabrique des contenus intelligents. Qu'elle cesse de céder aux sirènes du marketing, et de s'équiper tous azimuts sans réfléchir à la société de demain. » [...]

Sophie Des Deserts.
Le Nouvel Observateur.
http://tempsreel.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20121025.OBS7097/nos-enfants-ces-mut-nts.html
5 octobre 2012.

1. Boris Cyrulnik : un psychiatre et psychanalyste français.
2. La France des Lumières : référence au XVIIIe siècle, siècle des Lumières où de nombreux intellectuels européens ont mis en œuvre la diffusion du savoir. En France, ce siècle a vu la parution de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.
3. Olivier Houdé : professeur de psychologie à l'université Paris-Descartes, directeur du Laboratoire de psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant (*LaPsyDé*, CNRS) à la Sorbonne.
4. Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale. Il est chargé de la coordination de la recherche scientifique en France.
5. Serge Tisseron : psychiatre et psychanalyste français, il est aussi directeur de Recherches (HDR) à l'université Paris-Ouest.
6. CMPP (centres médico-psycho-pédagogiques) : ce sont des services médico-sociaux qui assurent des consultations, des diagnostics et des soins ambulatoires pour des enfants et adolescents de 0 à 20 ans en cas de troubles psychiques ou comportementaux.
7. Winnicott : 1896-1971, psychiatre et psychanalyste et pédiatre britannique, il a participé au développement de la psychanalyse chez les enfants et notamment les bébés.
8. Philippe Meirieu : spécialiste français de la pédagogie, professeur des universités en Sciences de l'éducation.
9. Michel Serres : philosophe, historien des sciences et homme de lettres français. Son dernier ouvrage « Petite Poucette » est une analyse de l'évolution de notre société, changement induit par les nouvelles technologies.
10. Alfred Binet : 1857-1911, psychologue et pédagogue français. Il a notamment participé au développement de la psychométrie.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 12

1 • L'auteure du document...

a. ☐ s'interroge sur les conséquences de la multiplicité des écrans dans l'environnement des enfants.

b. ☐ dénonce les effets négatifs des technologies sur le développement des enfants.

c. ☐ vante les mérites du matériel technologique pour l'éducation des enfants.

B. Lignes 13 à 32

2 • Expliquez les termes suivants :

a. « texter » : .....

.....

b. « tweeter » : .....

.....

c. « tchater » : .....

.....

3 • Pour quelle raison le psychiatre Boris Cyrulnik qualifie-t-il les enfants de « véritables mutants » ?

a. ☐ Les enfants ont un comportement inné avec les technologies.

b. ☐ Les enfants sont imprégnés par les technologies dès la naissance.

c. ☐ Les enfants naissent avec des dispositions particulières dans la manipulation des technologies.

4 • Que révèle la phrase suivante : « Jadis, Socrate s'inquiétait des ravages de l'écriture sur la mémoire des peuples... »

a. ☐ L'accès à une connaissance plus importante a toujours effrayé les élites intellectuelles.

b. ☐ Le changement des modes d'apprentissage a toujours été la source de conflits intellectuels.

c. ☐ Les progrès technologiques et techniques ont de tout temps été la cause d'inquiétudes pour les chercheurs.

C. Lignes 33 à 57

5 • Définissez le terme « cette nouvelle enfance 2.0 ».

.....

.....

.....

6 • a. Devant le temps passé par leurs enfants devant les écrans, les parents sont...

a. ☐ inquiets.

b. ☐ fatalistes.

c. ☐ désespérés.

b. Justifiez avec les termes du document.

.....

7 • Quelle est la différence entre la lecture sur papier et la lecture sur écran ?

.....

.....

.....

8 • En quoi y a-t-il « là quelque chose qui pourrait modifier l'intelligence humaine » ?

.....

.....

.....

D. Lignes 58 à 94

9 • Classez les effets négatifs et positifs des écrans sur le développement des enfants.

Effets négatifs	Effets positifs
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

10 • Pourquoi, selon Serge Tisseron, est-il nécessaire de faire semblant lorsqu'on joue ?

.....

.....

.....

11 • En quoi les parents sont-ils responsables des effets négatifs des écrans sur leurs enfants ?

.....

.....

.....

E. Lignes 95 à 129

12 • Quel changement a été remarqué entre les enfants de 1934 et ceux de maintenant ?

.....

.....

.....

13 • Selon Michel Serres, que nous apporte l'ordinateur ?

.....

.....

.....

14 • Pour les enseignants, les technologies...

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. apportent la structuration de la pensée des élèves.	☐	☐	☐
b. sont source de stress dans l'apprentissage.	☐	☐	☐
c. perturbent le tri des informations que font les élèves.	☐	☐	☐
d. annihilent tout raisonnement personnel des élèves.	☐	☐	☐
e. favorisent l'apport de connaissance dans de nombreux domaines.	☐	☐	☐

F. Lignes 130 à 140

15 • Quel devrait-être le rôle de la société éducative ?

.....

.....

.....

Évaluez vos réponses ci-après.

C comme... contrôler la compréhension des écrits

Grilles de correction

La grille de correction de l'activité est le corrigé de celle-ci.
Lors de l'examen, chaque réponse est notée.
La compréhension de l'écrit est notée sur **25 points.**

Corrigé de l'activité 1

1 • a

2 • **a.** envoyer des messages écrits avec son téléphone mobile et en utilisant des abréviations particulières. - **b.** publier des messages sur le site « Tweeter » - **c.** utiliser une messagerie instantanée vocale ou écrite.

3 • b

4 • c

5 • Il s'agit des enfants qui utilisent très facilement les ressources offertes par Internet et qui participent, en publiant des textes, des commentaires, des photos, des vidéos, à différents sites du Web 2.0

6 • **a.** b - **b.** Ils m'observent l'air résignés, l'air de dire : « on n'y peut rien ».

7 • La lecture sur papier demande de la réflexion, de la lenteur. C'est une lecture linéaire car elle va de gauche à droite et de haut en bas. Au contraire, la lecture sur écran est une lecture rapide, où l'œil survole la surface, elle est donc segmentée et plus automatique dans le sens où les informations sont enregistrées sans réflexion.

8 • La lecture sur papier sollicite les zones de réflexion, du recul. Cette zone est appelée « l'organe de la civilisation ». La lecture sur écran sollicite les zones visuelles, la partie plus élémentaire de l'intelligence. Or, l'organe de la civilisation est moins sollicité, donc la réflexion est moins présente. L'humanité pourrait devenir plus primaire que réfléchie, les actes des humains pourraient être plus soudains, spontanés avec moins de réflexion sur leurs conséquences.

9 •

Effets négatifs	Effets positifs
Des addictions, l'incapacité de savoir jouer, des problèmes d'attention, des troubles du comportement, des troubles de l'apprentissage.	Un apprentissage de la lecture plus rapide, une attention plus sélective, un contrôle de soi plus important.

10 • Jouer pour de faux permet d'imaginer et de rire. Si les enfants n'ont plus ces capacités, ils peuvent être atteints de dépression.

11 • Par peur de voir les enfants s'ennuyer, les parents les laissent jouer avec des consoles, des tablettes... De plus, étant eux-mêmes habitués à la télévision, ils ne voient pas le mal que peuvent causer les écrans.

12 • Les enfants de maintenant se concentrent moins longtemps, mais ils sont plus rapides dans l'exécution des tâches que les enfants de 1934.

13 • Pour Michel Serres, l'ordinateur nous apporte la mémoire, l'imagination, la raison et la liberté.

14 •

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. apportent la structuration de la pensée des élèves.	☐	☒	☐
b. sont source de stress dans l'apprentissage.	☐	☐	☒
c. perturbent le tri des informations que font les élèves.	☒	☐	☐
d. annihilent tout raisonnement personnel des élèves.	☒	☐	☐
e. favorisent l'apport de connaissance dans de nombreux domaines.	☐	☐	☒

15 • La société éducative doit s'adapter à ces technologies, former les enseignants et créer du matériel.

ACTIVITÉ 2

Face à la pauvreté, citoyens, débrouillez-vous !

À mesure que la crise grignote du terrain et jette les plus démunis dans la rue, l'État et les grosses associations, dépassés, n'assurent plus. Mais, depuis quelque temps, les Français se serrent les coudes. Et prennent bénévolement le relais pour combler les béances sociales.

Le 115 ne répond plus. « *Toutes nos lignes sont occupées. Merci de rappeler ultérieurement.* », ânonne inlassablement le répondeur du Samu social. Nous sommes le 16 janvier 2013. Dehors, il fait un froid polaire. Le thermomètre oscille entre - 11 et - 15 °C du nord au sud de la France, mais le numéro d'urgence dédié aux sans-abri est saturé, submergé par la demande d'hébergement, incapable de faire face faute de place dans les centres d'accueil. Cet hiver, un SDF sur deux restera sur le carreau. Le 115 ne répond plus, mais, discrètement, un numéro bis prend le relais. Le 115 du Particulier, sorte de Samu social parallèle et informel, animé par des gens de bonne volonté prêts à offrir un toit, le temps d'une nuit ou d'une vague de froid, à ceux qui n'en ont pas. Ici, on ouvre sa porte chaque mardi soir « *avec repas et bonne humeur garantie* ». Là, on déplie le Clic-Clac du salon ou on cède le lit de l'aînée partie faire ses études ailleurs... Le site et la page *Facebook* du 115 du Particulier foisonnent de propositions du même acabit, postées par de simples citoyens.

À mesure que la crise grignote du terrain, que les cabines téléphoniques et les portes cochères deviennent des chambres à coucher, les Français se serrent les coudes. Quand les pouvoirs publics, dépassés, n'assurent plus, ces citoyens comblent les béances sociales. Tels *L'Auvergnat*[1] de Georges Brassens, ils hébergent, réchauffent, nourrissent... À Paris ou à Dijon, à Nantes ou à Lyon, en ville ou à la campagne, seuls ou ensemble, ils retroussent spontanément leurs manches pour aider, selon leurs moyens, ceux qui sont dans le besoin. « *Les gens prennent conscience que ce qui était de la responsabilité de l'État-providence et des institutions ne peut plus suffire face à la montée de la question sociale,* souligne Roger Sue, sociologue et professeur à l'université qui scrute depuis quinze ans la France bénévole. *L'idée que la société doit se mobiliser et prendre des initiatives que les politiques, les administrations et les associations ont du mal à prendre monte en puissance.* » Les citoyens qui s'interrogent sur la capacité de l'État-providence à remplir sa mission de solidarité préfèrent donc se tourner vers l'initiative individuelle et les associations, comme le souligne un sondage CSA[2] sur les Français et la solidarité. [...]

« *Le bouclier de protection sociale n'est plus calibré pour contrer la hausse progressive de la grande pauvreté !* », s'alarme Christophe Robert, délégué général de la *Fondation Abbé-Pierre*[3], en présentant le 18e rapport sur l'état du mal-logement en France. « *Les nouvelles ne sont pas bonnes* », poursuit-il en égrenant les chiffres : 685 142 personnes privées de domicile personnel, qui vivent dans la rue, à l'hôtel ou dans des gourbis ; 3,6 millions de mal logés. Toujours plus de souffrance sociale et de renoncement, malgré les promesses du président Hollande d'assurer un accueil « *inconditionnel* » aux sans-abri. « *Le changement, c'est avec les citoyens !* », répond en écho Katia, 34 ans. En février 2012, en observant des stalactites se former sur le tapis étendu à son balcon, cette mère de famille au RSA[4] décide d'agir pour ceux qui dorment dehors. Depuis, Katia, qui n'avait jamais vraiment milité, consacre toutes ses journées à sa mini-association, *Tends la main*. Des heures passées à collecter vêtements, denrées alimentaires, invendus de boulangerie distribués le samedi soir aux sans-abri de Dijon. Des heures aussi à se battre contre les élus. Quand la ville ferme la nuit les parkings couverts alors qu'il fait - 8 °C, le collectif solidaire manifeste et bloque l'accès des voitures pendant une soirée. « *Quand l'État ou ses représentants locaux ne font pas leur travail, et pire, quand ils aggravent la situation, on y va !* » confie-t-elle. ►

« *Ces mouvements témoignent de la révolte de citoyens face à un État qui fait, mais pas très bien. C'est vrai que, parfois, on se dit qu'on pallie ses lacunes* », explique Sylvie Lhoste, néobénévole à *Action froid* et animatrice du site *Entraides citoyennes* qui recense toutes les initiatives du genre. « *La solidarité, ça doit être l'affaire de tous. Tout le monde souffre, d'une manière ou d'une autre. Tout le monde commence à se dire que celui qui dort dehors, demain ce sera peut-être lui.* » Une angoisse partagée : selon le même sondage CSA, 75 % des Français estiment qu'eux-mêmes ou un de leurs proches pourrait un jour connaître une situation de précarité. « *C'est l'identification par compassion. Cela procède de l'idée qu'aujourd'hui un Français sur deux pense qu'il peut être lui aussi au chômage et SDF* », analyse Roger Sue. Comme si la débandade économique et sociale, plutôt que de nourrir les égoïsmes, avait révélé un instinct de générosité. Dans les faits, c'est la vague de froid du mois de février 2012 qui a provoqué le déclic. En quelques jours, les appels à la mobilisation pour les sans-abri ont envahi les réseaux sociaux. D'un simple clic, des milliers d'internautes se sont découvert une fibre solidaire. [...]

Du concret, voilà ce que recherchent les bénévoles d'aujourd'hui, délaissant les chemins associatifs traditionnels. « *Les gens sont dans le matériel et l'utile. Dans les grandes associations, ils n'ont plus le sentiment de concret qu'ils ont sur le terrain* », reprend le sociologue Roger Sue. Pour avoir ce « concret », l'action spontanée de quelques individus face à une situation qu'ils jugent indécente peut suffire. À Saint-Martin-des-Fontaines, petit village perdu au cœur de la Vendée, des voisins se sont unis pour construire une maison à Fred, 47 ans. L'homme, divorcé, accueillait depuis quatre ans ses enfants dans son Mobil-home insalubre, planté sur un lopin acheté 32 000 € avec ses quelques économies. « *Ça m'embêtait de passer devant chez lui et de ne pas voir de fumée sortir de la cheminée du Mobil-home. De savoir qu'il devait sécher sa porte avec un sèche-cheveux pour pouvoir l'ouvrir tellement elle était humide. Quand vous voyez ça, vous vous posez des questions. Nous, ça va, on a un travail, un toit, du chauffage* », raconte Pierre-Alain Petit, salarié d'une briqueterie à l'origine du projet avec son voisin Bernard Anonier, céréalier à la retraite. Mais les deux hommes ne s'attendaient pas à ce que leur initiative provoque un buzz médiatique avec l'arrivée sur place d'une nuée de journalistes et de caméras de télé. [...]

« *Les Maçons du cœur* » ! L'émission *made in USA*, qui fait appel à la générosité des Américains pour rebâtir les maisons insalubres de familles en souffrance, a depuis quatre ans son pendant *frenchie*. « Tous ensemble », produit par Julien Courbet et animé par Marc-Emmanuel Dufour, bat des records d'audience le samedi après-midi sur TF1. La preuve qu'en période de crise, quand le premier réflexe est le repli sur soi, les Français sont friands de belles histoires de solidarité. [...] « *" Tous ensemble " va bien au-delà d'une simple émission de télé*, plaide Marc-Emmanuel. *C'est une vitrine qui permet de faire valoir les valeurs d'entraide et de solidarité. Chaque fois qu'on démarre un chantier, les gens ne savent pas à quel point ils vont vivre quelque chose de formidable. Certains reviennent 10 fois et pour d'autres, la solidarité c'est " Tous ensemble ".* » « *Tous ensemble, tous ensemble, ouais !* » Ou comment le slogan emblématique du mouvement social de 1995 est devenu le concept d'une émission de téléréalité. [...]

« *On a inversé le sens de la société. Le héros d'aujourd'hui, c'est celui qui est dans la solidarité, qui fait un geste et donne du sens* », poursuit Roger Sue. [...]

Sur le terrain, les initiatives spontanées de citoyens sont diversement appréciées. Certains soirs, les maraudeurs du Samu social ou d'autres associations traditionnelles, les collectifs de néobénévoles ou les simples citoyens qui portent secours spontanément dans Paris se marchent sur les pieds... Les « professionnels » du caritatif s'inquiètent d'ailleurs parfois de ces bonnes volontés spontanées qui surgissent en ordre dispersé, soulignant l'absence de formation des citoyens face à un public précaire et difficile à prendre en charge. Gérer la charge émotionnelle et la réalité souvent très dure des personnes à la rue ne s'improvise pas, soulignent-ils... Ce que Ranzika Faïd balaie ►

90 d'un revers de main. « *L'existence de Mobil'douche prouve que les structures existantes ne sont pas suffisantes*, remarque la jeune femme. *Il faut nous voir comme un partenaire, pas un concurrent. On a tout à gagner à travailler ensemble !* » « *C'est une pépinière de projets d'avenir plutôt qu'une*
93 *concurrence*, insiste Julien Lauprêtre, président du Secours populaire. *Ce type d'engagement est à contre-courant de ce qu'on veut imposer à la société. Il y a tellement d'égoïsme, de gens qui disent " Pousse-toi de là que je m'y mette "* »... Tous ensemble, tous ensemble. Ouais !

Sondage CSA pour l'Uniopss et la Macif, *Les Français et la solidarité*, janvier 2013.
www.entraides-citoyennes.org
Clotilde Cadu et Perrine Cherchève,
Marianne, n° 826, du 16 au 22 février 2013, p. 62-68.

1. *L'Auvergnat* : chanson de Georges Brassens sur la générosité.
2. CSA : Conseil supérieur de l'audiovisuel qui a pour mission de garantir la liberté de communication audiovisuelle dans le respect de la loi.
3. Fondation Abbé-Pierre : créée en 1992, la fondation s'occupe des personnes mal-logées.
4. RSA : Le revenu de solidarité active est une aide financière permettant aux personnes sans ressource ou disposant de faibles ressources de subvenir à leurs besoins.

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse (x) ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela vous est demandé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 3

1 • À quoi correspondent les trois premières lignes du texte ?

.....

2 • Quel est le sens des mots et expressions ci-dessous ?

Mots et expressions	Sens
1. « ...grignote du terrain... »	**a.** ☐ cède du terrain. **b.** ☐ gagne peu à peu du terrain. **c.** ☐ occupe partiellement le terrain.
2. « ...se serrent les coudes... »	**a.** ☐ s'entraident. **b.** ☐ s'écoutent davantage. **c.** ☐ se parlent davantage.
3. « ...les béances sociales... »	**a.** ☐ les petites lacunes des services sociaux. **b.** ☐ les vides des services sociaux. **c.** ☐ les erreurs des services sociaux.

3 • Résumez en une phrase, avec vos propres mots, le contenu de ces lignes.

.....

B. Lignes 4 à 27

4 • À quel service correspond le 115 ? Quelle est sa fonction ?

.....

5 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec vos propres mots.

	Vrai	Faux
a. Il y a une grande demande d'hébergement des SDF à cause des conditions climatiques. Justification :	☐	☐
b. Le 115 est saturé, ne peut répondre par manque de personnel. Justification :	☐	☐
c. Le 115 du Particulier est une annexe du Samu social. Justification :	☐	☐
d. C'est un service bien structuré, animé par des professionnels. Justification :	☐	☐

6 • En quoi consistent les actions du 115 du Particulier ?

.....

7 • Qu'est-ce qui motive tous ces bénévoles ?

.....

C. Lignes 28 à 69

8 • Quels différents types de mal-logés les chiffres fournis dans le rapport de la Fondation Abbé-Pierre établissent-ils ?

.....

9 • D'après le contexte, quel sens donnez-vous au mot « gourbi » ?

a. ☐ un petit appartement.
b. ☐ une petite mansarde.
c. ☐ un logement misérable, sans hygiène.

10 • Comment Christophe Robert explique-t-il que le problème s'intensifie ? Quels termes utilise-t-il pour souligner la gravité de la situation ?

.....

11 • a. Qui est Katia ? Qu'est-ce qui l'a décidée à agir ?

.....

b. Quel est le nom de son association ? Quelles en sont les actions ?

.....

12 • Que révèlent la situation actuelle et les constats qui en sont faits ? Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec vos propres mots.

	Vrai	Faux
a. L'État ne fait rien face à cette situation. Justification :	☐	☐
b. Le nombre croissant de mouvements prouve l'inquiétude des Français pour leur situation future. Justification :	☐	☐
c. L'action de ces mouvements a pour but de remplacer l'État. Justification :	☐	☐
d. Les problèmes sociaux ont paradoxalement éveillé la générosité chez les Français. Justification :	☐	☐
e. Les bénévoles préfèrent les actions spontanées ou dans de petites associations car ils voient davantage le concret de leurs actions. Justification :	☐	☐

D. Lignes 70 à 95 (fin du texte)

13 • Cochez (x) la ou les bonne(s) réponse(s).

Les manifestations de solidarité sont à l'origine...

a. ☐ d'émissions de téléréalité à succès.
b. ☐ de réticences chez les bénévoles qui participent à ces émissions.
c. ☐ d'un nouveau type de héros.
d. ☐ de conflits entre les associations traditionnelles et les bénévoles spontanés.
e. ☐ d'une collaboration entre les associations traditionnelles et les bénévoles spontanés.

14 • D'après les « professionnels » des associations de bienfaisance, que ne savent pas faire les bénévoles, de quoi manquent-ils ?

.....

15 • En fonction de ce qu'affirme Julien Lauprêtre, président du Secours populaire, quel conseil, quel autre titre proposeriez-vous à cet article ?

.....

ACTIVITÉ 3

Aéroports, de l'espace public à l'espace privé

Milieu des années 2000, dans le sud de la Norvège. L'aéroport de Kristiansand[1] vient d'être rénové. Le vol est en retard ; le temps de prendre un verre avec mes accompagnateurs ? « *Plus possible : le café, les tables et les chaises se trouvent désormais de l'autre côté du contrôle de sécurité...* » Une heure passe. Pas d'avion, pas de nouvelles, et plus de comptoir... Il faut rejoindre la porte d'embarquement pour obtenir quelques informations, mais l'accès a disparu. Tiens, le *duty free* est contrôlé par un agent : « *Accéder aux portes d'embarquement ? Par ici, à travers le magasin. C'est après les caisses !* » Cocasse. Mais pourquoi pas ? « *C'est juste pour pêcher quelques infos, hein ? Je reviens, vous vous souviendrez de moi ?* » L'agent répond avec prévenance : « *Certainement, mais vous ne pourrez pas revenir sur vos pas. Il vous faudra repasser la douane...* »

Ainsi, au lieu d'emprunter le couloir public d'accès direct pour embarquer, on traversait un magasin rempli de jouets, de parfums, de boîtes de chocolats et de bouteilles de gin. Autrefois organisée en une grande salle unique, l'aérogare avait été, à l'occasion de sa « modernisation », fragmentée en trois parties dont le franchissement s'avérait désormais sévèrement contrôlé.

Le mois suivant, sur le tarmac de ce même aéroport, mon fils de 2 ans et demi se dandinait vers l'avion, sa large veste alourdie de quelques paquets de bonbons et d'une fiole de *Chanel N° 5* discrètement prélevés dans le magasin hors taxes, devenu passage obligé pour tous les voyageurs gagnant les portes d'embarquement.

Ainsi naquit le projet « Duty Free Shop », présenté ici. Stratégies inédites d'organisation de l'espace, réorientation des flux de personnes : des mains invisibles avaient transformé radicalement la nature et l'usage d'un lieu public. Débutèrent alors de longues semaines d'observation dans les aérogares européennes, passées à scruter les mouvements, les objets, les attitudes des personnels, les décors, les lumières, le design ou la signalétique, à deviner la signification des changements, à esquisser des cartes pour en faire comprendre les enjeux.

À l'origine de ces transformations ? Les autorités aéroportuaires, les ministères des transports et les entreprises auxquelles on délègue la gestion des espaces commerciaux, voire de service. Tous travaillent main dans la main pour sculpter le paysage intérieur des terminaux. Comme dans une mise en scène de théâtre, ils forment acteurs et figurants : agents de sécurité, personnels des boutiques hors taxes et des compagnies aériennes, douaniers, policiers et... passagers. Ils installent les décors, les lumières et les champs visuels, les « ouvertures » ou les « fermetures ». Le tout, dans un seul but : préparer les passagers pour déclencher l'acte d'achat.

Interrogées sur ces transformations, les autorités aéroportuaires jurent qu'elles n'y sont pour rien.

« *Les directeurs des magasins décident seuls de leurs stratégies commerciales* », affirmait (en détournant le regard) M. Jo Kobro, ancien directeur du service de presse de l'aéroport d'Oslo. En réalité, les uns font de l'argent, les seconds prélèvent les redevances. ►

Le réconfort après l'épreuve des portiques de sécurité

Depuis les années 1950, la sécurité du transport aérien a fait l'objet d'une attention
39 particulière après qu'en 1949, puis en 1955, des bombes placées en soute eurent fait exploser en vol deux avions en Amérique du Nord. Il s'agissait alors de sombres histoires d'adultère et d'assurance vie... Mais ces premiers attentats montraient la vulnérabilité de l'aviation civile. Malgré tout, les
42 aéroports sont restés pendant près d'un demi-siècle des lieux relativement ouverts, où l'on venait en famille juste pour se promener, expérimenter la magie du mythe aéronautique, admirer les passagers pour lesquels les compagnies déroulaient le tapis rouge, rêver devant les panneaux affichant des
45 destinations exotiques.

Si les attentats spectaculaires contre le DC-10 d'Union de transports aériens (UTA, 1988) et le Boeing de la *Pan American Airlines* (1989) marquent le début du renforcement des systèmes de
48 surveillance et de sécurité, ceux du 11 septembre 2001 ouvrent une ère nouvelle. Le trafic s'effondre durablement (il ne retrouvera son niveau antérieur qu'en 2005) ; les compagnies aériennes et les aéroports affrontent une crise sans précédent.

51 Dans un premier temps, de nombreuses bases aéroportuaires et compagnies aériennes reçoivent des aides publiques massives, surtout en Amérique du Nord. Mais, rapidement, les aéroports sont sommés de prendre le relais pour couvrir leurs frais de fonctionnement. Une équation
54 d'autant plus difficile à résoudre que les taxes payées par les passagers en même temps que leur billet ont été sensiblement réduites, voire temporairement supprimées, pour tenter de relancer le trafic. Les États se désengagent ; la gestion des aéroports est externalisée et confiée à des sociétés
57 (privées, publiques ou mixtes).

Ces nouveaux gestionnaires trouvent « la » solution : transformer les zones aéroportuaires en espaces commerciaux. Certains deviendront des « villes dans la ville », avec supermarchés,
60 magasins hors taxes, parkings, hôtels, centres d'affaires et de conférences. Sur l'ensemble de ces activités, l'aéroport percevra des redevances - dont le montant reste secret - calculées sur la base des chiffres d'affaires.

63 Parallèlement, après le choc du 11 Septembre, l'approche de la surveillance et de la sécurité est entièrement repensée. Désormais, le « monde du dehors » s'oppose au « monde du dedans ». Pour franchir la frontière entre les deux, il faut accepter d'être scanné, fouillé, tâté, éventuellement
66 dépouillé de tous les objets « menaçants », y compris sa bouteille d'eau minérale...

Ainsi, le terminal se transforme en un espace à la fois hypercommercial et hypersécurisé, dont les voyageurs deviennent captifs. Les gestionnaires des lieux imaginent une autre organisation
69 des flux ; ils créent un système de circulation forcée qui convertit les aéroports en laboratoires. On y teste de subtils aménagements spatiaux pour déterminer quelle stratégie permet de rentabiliser au mieux le passager. Comme un pantin, ce dernier est manipulé, acheminé à travers un lieu préparé à
72 son intention : une caverne d'Ali Baba où scintillent marchandises et tentations.

Dans cet espace « du dedans », tout est restreint, de la liberté de se regrouper à celle de photographier ou de filmer. On ne peut ni se plaindre ni choisir ses itinéraires. C'est une économie
75 capitaliste (faire le plus d'argent possible) et monopolistique : seules quelques sociétés multinationales gèrent les centaines de magasins, de restaurants, de bars, ou les services aériens au sol, confiés à des sous-traitants. Le droit à l'information est souvent bafoué : les affiches déclinant
78 les « droits du passager » sont placées là où on les voit le moins, dans les endroits sombres, dans les angles morts, derrière des colonnes, ou disposées en sens inverse du flux général. Les publicités autour de thèmes tels que le rêve, le voyage, la femme parfaite, l'homme parfait, les visages
81 parfaits, la sensualité, le sexe, camouflent une stratégie de captation et de détournement des lieux publics. ►

Première étape : fragiliser le passager en brouillant ses repères. Les agents de sécurité et les employés des boutiques hors taxes sont habillés presque de la même manière. Les vendeurs sont priés d'assurer aussi le maintien de l'ordre dans les magasins et à leurs abords, et les agents de sécurité jouent le rôle de rabatteurs pour les échoppes. À Kristiansand-Kjevik, le vigile désigne avec autorité l'une des deux portes situées derrière lui : « *C'est par là !* » La quasi-totalité du vol en provenance de Copenhague, soit quatre-vingts personnes, est conduite vers le magasin hors taxes. Nul n'a vu ni franchi la porte adjacente qui mène directement aux tapis de livraison des bagages.

La signalétique utilise les mêmes codes graphiques pour vous envoyer vers la porte d'embarquement et pour vanter la qualité des produits vendus dans les boutiques. Le passager pense recevoir des informations, il lit une publicité. Il croit entamer un voyage ; il consomme. À l'aéroport de Londres-Gatwick, les toilettes principales ont été installées à l'intérieur du magasin hors taxes - une rente de clientèle. Pour embarquer à Bruxelles, il faut passer par les magasins de chocolats, de bijoux, de gadgets électroniques. De quoi se réconforter après un séjour désagréable au comptoir d'enregistrement, puis le franchissement des portiques de sécurité.

Le passager croit entamer un voyage, il consomme.

Moins de dix ans auparavant, les espaces commerciaux (où tout est payant) étaient distincts des espaces publics (où tout est gratuit). Désormais, la sphère de consommation et la sphère publique ont fusionné. À Londres, Oslo, Bergen ou Milan, les passages publics « libres » ont simplement disparu.

Parfois, deux espaces cohabitent. Dans le premier triomphe un monde artificiel aux lumières éblouissantes, au design travaillé, avec une masse de marchandises bien ordonnancées. Blanc brillant, jaune et rouge vif dominent. Dans le second, gris verdâtre, le passager, après avoir été contraint de traverser le premier, peut enfin s'asseoir, du moins s'il trouve encore un siège : beaucoup ont été supprimés pour installer des restaurants et des magasins, comme à l'aéroport de Copenhague. Pas de paillettes dans ces zones de préembarquement inconfortables : elles sont pour l'instant « inutiles ».

Ces mutations préfigurent celles d'autres espaces publics autrement plus fréquentés (10 à 15 % seulement de la population européenne voyage régulièrement en avion) : gares, centres-villes, métros, voire des rues ou des blocs de quartier. En France, la gare Saint-Lazare s'est changée en galerie marchande[2] ; à Bodø, au centre de la Norvège, la rue principale a été entièrement privatisée[3].

Philippe Rekacewicz, *Le Monde diplomatique*, février 2013, n° 707, p13-14.

1. Kristiansand : ville du sud de la Norvège.
2. Lire Benoît Duteurtre, « Gérer les pas perdus », *Le Monde diplomatique*, décembre 2012.
3. Cf. le complément documentaire sur le blog Visions cartographiques, http://blog.mondediplo.net/1392

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

1 • Quel est l'objectif de l'auteur à travers cet article ?

a. ☐ Raconter ses différents passages dans des aéroports.

b. ☐ Critiquer le réaménagement de quelques aéroports.

c. ☐ Analyser la mutation des aéroports.

A. Lignes 1 à 33

2 • À Kristiansad, est-il possible de prendre un café avant d'entrer dans la zone sécurisée ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

3 • Quelle a été l'occupation de l'auteur lors de ses passages dans les aéroports européens ?

.....

4 • Les réaménagements des aéroports ont des raisons :

a. ☐ pratiques.

b. ☐ sécuritaires.

c. ☐ financières.

5 • Pourquoi l'auteur compare-t-il les aéroports à une mise en scène théâtrale ?

.....

B. Lignes 34 à 62

6 • Pendant longtemps, quel rôle ont joué les aéroports ?

.....

7 • Quelles ont été les deux conséquences des attentats du 11 septembre 2001 pour les aéroports ?

.....

.....

8 • Pour quelle(s) raison(s) les zones aéroportuaires ont-elles été transformées en espaces commerciaux ?

.....

.....

C. Lignes 63 à 96

9 • Quand un voyageur pénètre dans un terminal d'aéroport :

a. ☐ il perd instantanément sa liberté.

b. ☐ il commence immédiatement son voyage.

c. ☐ il développe rapidement son sens de l'observation.

10 • De quelle manière lieu de transit et lieu de consommation sont-ils confondus dans les aéroports ?

.....

D. Lignes 97 à 113

11 • En quoi l'aéroport, espace public, devient-il un espace privé ?

.....

ACTIVITÉ 4

La morale à l'école : un vœu pieux ?

Des cours de morale laïque à l'école dès la rentrée 2013 ? L'initiative ferait coup double : plébiscitée par les Français, elle ne coûte quasiment rien par temps de coupes budgétaires. Seul problème : personne ne peut dire à cette heure ce qui serait au juste enseigné.

Réintroduire la morale à l'école, l'initiative fleure bon la IIIe République, le temps béni des Jules (Ferry et Grévy)[1], l'époque où la leçon de morale, systématiquement, inaugurait la journée de classe. L'air du temps suffisait alors à assurer à cet enseignement une apparence d'évidence. Le pouvoir de l'institution scolaire, l'autorité du maître et le consensus de la nation sur les valeurs faisaient le reste. Une convergence bienheureuse mais un conformisme certain : dans sa *Lettre aux instituteurs*, en 1883, Jules Ferry lui-même leur recommandait la plus grande prudence : « *Bornez-vous à l'office que la société vous assigne : poser dans l'âme des enfants les premiers et solides fondements de la simple moralité.* » La petite maxime du jour est alors écrite au tableau noir : « *Je prendrai grand soin de mes affaires* », « *J'écouterai toujours le maître* ». Le tout illustré d'exemples tirés de l'expérience commune la plus immédiate qui conféraient à ces règles simples un supplément d'autorité.

Risquons la transposition des maximes élémentaires dans une époque désorientée qui voit le « *parent d'élève* » faire lui-même le coup de poing à la sortie des collèges afin de venger le fiston outragé. Faudra-t-il que les profs osent un « *Je ne cognerai pas mon professeur de lettres, ce bouffon amoureux de la princesse 2Klev* » ? Ou encore un « *Je ne participerai pas à des tournantes à l'heure des devoirs* » ?

Quand l'écart se creuse jusqu'à l'abîme entre l'idéal et le réel, on sent comme un flottement, un malaise. Certes, l'offre du ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, répond à une demande sociale urgente : endiguer la montée des incivilités et de la violence dans l'école - et au-dehors - comme le montre sans relâche l'actualité. Le chantier est en réalité colossal, car, comme le soulignait déjà fort bien l'historien de l'éducation Antoine Prost dans son *Éloge des pédagogues* (*Seuil*), en 1985, « *entreprendre de restaurer dans l'école des valeurs dont on se gausse au-dehors n'est pas rétablir un équilibre ; c'est exaspérer une contradiction* ». La morale, certes, mais on se demande bien quelle morale quand la logique libérale partout triomphante agit comme un agent corrosif qui s'entend à dissoudre les anciennes valeurs dans « *les eaux glacées du calcul égoïste* ».

Se pourrait-il donc que le projet du ministre, victime de ce grand écart constitutif, soit voué à rejoindre *fissa*[2] le grand cimetière des causes perdues d'avance ? De Jean-Pierre Chevènement en 1985 à Luc Chatel, mais aussi François Bayrou ou Xavier Darcos, la plupart des locataires de la Rue de Grenelle[3] ont tenté d'instiller chacun une dose de morale à l'école. Dès 1905, l'école de la République a eu pour mission d'édifier les fondements de la citoyenneté à travers la notion de « morale laïque », censée affranchir les consciences de la tutelle des religions. Mai 68 marquera une inflexion spectaculaire dans cette histoire, par la tentative de désinstitutionnalisation de l'école qui s'y déploie alors et la dénonciation de la morale, instrument de formatage des consciences et de normalisation des individus. Les cours de morale seront supprimés en 1971.

L'instruction morale serait donc, encore une fois, notre planche de salut, le pansement qui guérit toutes les plaies, le Saint-Graal qui résoudra toutes les contradictions et dissipera toute violence. Sans dire grand-chose de la mise en place pratique de cet enseignement, Vincent Peillon - qui s'est hasardé à utiliser l'expression « *spiritualité laïque* »... - en donne un aperçu théorique : « *La morale laïque, c'est distinguer le bien du mal. Il faut assumer que l'école exerce un pouvoir spirituel dans la société. Le redressement de la France doit être intellectuel et moral. Nous avons besoin d'un réarmement moral.* » ►

« *Réarmement moral* », la formule est martiale, mais difficile de dire ce qu'elle recouvre au juste. Ne condamne-t-elle pas l'école, surinvestie d'attentes exorbitantes et parfois contradictoires, à toujours décevoir quand les mesures immédiates n'auront vraisemblablement qu'un effet cosmétique, un rôle de cache-misère consensuel propre à dissimuler nombre de problèmes sociaux, familiaux et politiques, que notre société préfère sous-traiter à ses enseignants ?

L'institution scolaire, qui se veut « *sanctuaire* », mais n'est pas la dernière à cultiver certaines inégalités, est-elle d'ailleurs la plus à même de diffuser des valeurs morales ? Le philosophe Ruwen Ogien, qui voit dans ce projet « *la nostalgie d'un temps où les élèves portaient la blouse grise* », en doute fortement. « *Le comportement des enseignants à l'égard des élèves n'est jamais soumis à la même critique que celui des élèves envers eux. Un même acte, s'il est commis par un professeur, est normal et relève de l'autorité ; mais il est qualifié d'incivilité s'il est le fait d'un élève. Au lieu de s'employer à réformer l'institution pour la rendre plus démocratique, de lui redonner ces moyens matériels, on colle des cours de morale aux élèves. Un préjugé contre des classes supposées dangereuses, violentes et inciviles. Car, évidemment, personne ne s'inquiète du comportement des lycéens de Louis-le-Grand ou d'Henri-IV : le retour de la morale à l'école, c'est l'idée qu'on va discipliner les pauvres* », s'insurgeait-il récemment.

Contradictions multiples

Pas de quoi décourager pourtant un François Hollande qui, faute de marge de manœuvre économique, est aujourd'hui décidé à marquer son territoire symbolique. À l'occasion de la remise de la Légion d'honneur au sociologue des religions et spécialiste de la laïcité Émile Poulat, le Président a ainsi annoncé le 9 décembre dernier, jour anniversaire de la loi de 1905[4], la création en 2013 d'un Observatoire national de la laïcité. L'observatoire pourra « *proposer au Premier ministre toute mesure qui lui paraît permettre une meilleure mise en œuvre de ce principe et aura la charge de formuler des propositions sur la transmission de la " morale publique ", pour lui donner une place digne d'elle au sein de l'école* », précise l'Élysée.

Le projet recèle toutefois tant de contradictions inaperçues qu'il semble soulever plus de difficultés qu'il n'est susceptible d'en résoudre. Quel contenu donner en effet à cette morale que l'on veut enseigner quand le relativisme du « *tout se vaut* » berce depuis des années nos sociétés ? Quand nos politiques en sont le plus souvent réduits, par opportunisme, à se mettre à la remorque d'une opinion publique limitée à son expression sondagière ? Et, surtout, existe-t-il au sein de notre société, sans parler de nos philosophes, une réponse consensuelle sur le bien et le mal, le juste et l'injuste, sur le rapport à soi, aux autres ?

Faudra-t-il, par exemple, privilégier l'hédonisme[5], à la manière de certains philosophes médiatiques ? Dans sa forme la plus vulgaire, il a déjà gagné la partie. Faudra-t-il exalter les devoirs à l'égard des autres et de soi-même ? Inaudible quand l'individu triomphant et le consommateur averti campent sur leurs droits. Faudra-t-il limiter cet enseignement moral à un engagement anticommunautaire ? Nécessaire sans doute, mais sans rapport avec l'ambition affichée. En bon néokantien, faudra-t-il alors vanter la radicalité : « *Tu dois parce que tu dois* » ? Ce serait définitivement suicidaire...

Comment réinstaurer en effet la moindre morale « *autoritaire* » quand l'autorité du professeur est remise en cause par les parents, ridiculisée par les médias, voire l'État lui-même, pourtant ultime garant de l'autorité démocratique, qui organise sa propre démission, laissant ainsi libre cours à la loi du plus fort ? Seule une morale sans obligation ni sanction serait en réalité à même de recueillir la pleine faveur de l'époque.

Désenchantement généralisé

Faudra-t-il alors se tourner vers Jules Ferry pour connaître la réponse à nos perplexités ? « *La vraie morale, la grande morale, la morale éternelle, c'est la morale sans épithète* », énonçait le fondateur de l'école gratuite, laïque et obligatoire. « *Une expression très intéressante*», selon Dominique ►

Ottavi, philosophe de l'éducation, coauteur avec Marie-Claude Blais et Marcel Gauchet de *Pour une philosophie politique de l'éducation* (*Bayard*, 2002) : « *La morale sans épithète, c'est la morale qui n'est pas religieuse, qui n'est pas familiale, qui vise à se défaire des particularismes. La morale laïque devrait tendre à cela, c'est-à-dire à l'établissement de règles sur la base du maximum de libertés possibles pour l'individu, en évitant de se mettre sous l'égide d'une morale particulière, marquée par une religion ou autre chose. Mais, dans un contexte aussi dégradé, je ne vois pas comment enseigner cela, sinon à expliciter des principes qui font intervenir la laïcité.* »

L'auteur de la *Défaite de la pensée*, Alain Finkielkraut, penche plutôt aujourd'hui pour « *ce qu'Orwell appelait la " common decency ", la morale de tous, la morale élémentaire qu'il faut pouvoir opposer au processus de décivilisation dans lequel il semble bien que nous soyons engagés* ». La morale laïque, explique le philosophe, « *c'est aussi la phrase du père d'Albert Camus, " Un homme, ça s'empêche ". Une façon d'en appeler à la responsabilité de chacun. On a cru, à un moment donné, que quelques bonnes paroles antiracistes pourraient suffire à apaiser les tensions dans la société. On se rend compte que ce n'est pas vrai et on en appelle à la morale laïque pour répondre à ce déferlement d'incivilités. J'y suis plutôt favorable, mais je ne suis pas sûr d'y croire* ».

Contexte dégradé, suspicion, doutes, c'est peu dire que l'enthousiasme n'est pas au rendez-vous chez les intellectuels comme chez les enseignants. Comment expliquer ce désenchantement généralisé ? L'ouragan perpétuel de la machine capitaliste qui détruit méthodiquement les institutions et les valeurs morales, destruction créatrice sans laquelle le marché ne pourrait plus s'étendre, a laissé peu d'illusions sur l'école. Mais il y a sans doute plus décisif encore, concernant la difficulté à remettre d'aplomb l'autorité de l'institution scolaire. Notre modernité se caractérise en effet, selon le sociologue Marcel Gauchet, par un de ces ébranlements tectoniques silencieux qui périodiquement remanient radicalement les cultures : en l'occurrence, l'approfondissement de la notion d'individu comme « *catégorie mentale* » mettant en forme la réalité humaine. Un mouvement dont les répercussions sur la démocratie, l'école, le statut de l'enfance, sont loin d'être épuisées. Longtemps la démocratie s'est appuyée sur l'école pour se légitimer. Se pourrait-il qu'elle se retourne contre l'école et ainsi contre elle-même, sapant par là les conditions de sa possibilité ? Pour Gauchet, rédacteur en chef du *Débat*, la réponse est, hélas, positive.

Quelle éducation morale donc, quand il n'y a plus d'élèves à l'école mais seulement de jeunes adultes qui sont déjà tout ce qu'ils ont à être et dont il s'agit de laisser déployer toutes les potentialités ? Pleinement individus donc, et non adultes en devenir. Mais en même temps individus fragiles, victimes potentielles à l'égard desquelles il faut redoubler d'attention et de protection. L'auteur de la *Fabrique du crétin*, Jean-Paul Brighelli, refuse de se résoudre à l'idée d'une « *défaite de l'école de la République* » : « *La réduction des valeurs hors de l'école à l'individu est évidemment désespérante. Mais la morale laïque, c'est très simple, c'est celle qui s'inscrit au fronton des écoles de la République : liberté, égalité, fraternité. En ce moment, j'ai en cours des enfants des années 2000 qui m'arrivent " déglingués ". Mais le travail de l'école, c'est aussi de penser aux générations suivantes. Il s'agit de repenser l'école pour les années 2030. Tout est toujours à recommencer, évidemment.* » On l'aura compris, réintroduire la morale laïque à l'école ne sera pas un jeu d'enfant. La restaurer dans les faits, si la chose est possible, sera encore une autre paire de manches si l'on songe que la définition d'une instruction morale exige moins une réflexion sur des contenus scolaires qu'un questionnement fondamental sur la capacité de la République à produire une morale ici et maintenant. Le chantier ne fait que commencer.

Vendredi 25 janvier 2013. Régis Soubrouillard, Marianne.net.

1. Ferry et Grévy : Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1880, il a mis en place les premières lois scolaires ; Jules Grévy : président de la République française de 1879 à 1887.
2. Fissa : mot arabe qui signifie « vite ».
3. Rue de Grenelle : rue où se trouve le ministère de l'Éducation nationale.
4. 1905 : loi de séparation de l'Église et de l'État
5. Hédonisme : doctrine dont l'élément fondamental est la recherche du plaisir. (Définition Linternaute)

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 27

1 • Lisez les trois premières lignes.

a. Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots du texte.

	Vrai	Faux
a. Des cours de morale laïque pourraient être introduits à l'école à partir de janvier 2013. Justification :	☐	☐
b. Leur mise en place ne nécessite pas de budget particulier. Justification :	☐	☐
c. Le contenu de ces cours n'est pas encore précisé. Justification :	☐	☐
d. Ces cours sont plutôt mal accueillis par les Français. Justification :	☐	☐

b. Quel rôle jouent ces trois lignes ?

.....

2 • Pendant la IIIème République, la leçon de morale à l'école :

a. ☐ a été introduite par le Président Jules Grévy et le ministre de l'Instruction publique Jules Ferry.

b. ☐ avait lieu en fin de matinée.

c. ☐ avait pour but d'inculquer aux enfants les bases de la moralité.

d. ☐ était administrée chaque jour à partir d'un précepte noté dans la classe.

e. ☐ était accompagnée d'exemples pas toujours à la portée des enfants.

3 • a. Pourquoi cette leçon de morale était-elle « naturelle » ?

.....

b. Quelle recommandation était toutefois faite aux maîtres ?

.....

c. En quoi la leçon de morale actuelle présenterait-elle une contradiction ?

.....

4 • Quel est l'objectif du ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon ?

.....

5 • Quel est le sens des mots suivants ?

Mots	Sens	Mots	Sens
1. se borner à	**a.** ☐ ne pas comprendre **b.** ☐ se livrer à **c.** ☐ se limiter à	**4.** cogner (fam.)	**a.** ☐ insulter **b.** ☐ taper, battre **c.** ☐ mépriser
2. se gausser	**a.** ☐ se moquer **b.** ☐ ne pas respecter **c.** ☐ se préoccuper	**5.** un bouffon (fam.)	**a.** ☐ un gêneur **b.** ☐ un amuseur **c.** ☐ un minable
3. endiguer	**a.** ☐ retenir **b.** ☐ punir **c.** ☐ rejeter	**6.** une tournante (fam.)	**a.** ☐ une balade **b.** ☐ un viol collectif **c.** ☐ un tour à moto

6 • Comment traduiriez-vous les « nouvelles maximes » proposées, avec humour, aux professeurs ?

a. « Je ne cognerai pas mon professeur de lettres, ce bouffon amoureux de la princesse 2Klev. » :

.....

b. « Je ne participerai pas à des tournantes à l'heure des devoirs. » :

.....

B. Lignes 28 à 59

7 • a. Quand la leçon de morale a-t-elle été instaurée ? Quelle en a été la cause ? Dans quel but ?

.....

b. Quand a-t-elle été supprimée ? Pourquoi ?

.....

8 • Qu'ont essayé de faire les ministres de l'Éducation nationale qui se sont succédé après 1985 ? Qu'est-il advenu de leurs projets ?

.....

.....

9 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots du texte.

La leçon de morale :

	Vrai	Faux
a. se justifie, selon Vincent Peillon, par la nécessité d'un redressement de la France. Justification :	☐	☐
b. pourrait, dès son application, résoudre bon nombre de problèmes. Justification :	☐	☐
c. fait sans aucun doute partie des devoirs de l'école publique. Justification :	☐	☐

	Vrai	Faux
d. serait, pour certains, avantageusement remplacée par une réforme de l'école. Justification :	☐	☐
e. devrait, à l'école, s'appliquer à tout le monde. Justification :	☐	☐
f. se justifie, pour la plupart des Français, à tous les niveaux de la société. Justification :	☐	☐

C. Lignes 60 à 86

10 • Cochez (x) les bonnes réponses.

Pour François Hollande, la « morale publique » :

a. ☐ constitue un symbole important de son mandat présidentiel.

b. ☐ a légitimé la création d'un Observatoire national de la laïcité en décembre 2012.

c. ☐ est à l'origine de la création d'un Observatoire national de la laïcité en 2013.

d. ☐ pourra faire l'objet de propositions à cet Observatoire de la laïcité.

11 • a. Quelles sont les trois contradictions qui, parmi semble-t-il les plus importantes de la société, soulèvent le problème du contenu de la morale à enseigner ?

.....

.....

b. Quelle morale serait approuvée de tout le monde ?

.....

12 • Quelles sont les solutions proposées et quelles en sont leurs limites ?

Complétez le tableau suivant.

Propositions	Limites
a. Insister sur les obligations envers soi-même et les autres.	.....
b.	L'objectif recherché avec la leçon de morale est bien moins vaste.
c. La recherche du plaisir.	.....
d.	Le pouvoir institutionnel, discuté et moqué, cède devant le pouvoir que d'autres s'arrogent.

D. Lignes 87 à 133 (fin du texte)

13 • Deux conceptions de la morale sont proposées.

Reformulez chacune d'entre elles avec vos propres mots.

a. Conception de Jules Ferry : .....

.....

b. Conception d'Alain Finkielkraut : .....

.....

14 • Pour quelles raisons les enseignants et les intellectuels se montrent-ils peu enthousiastes, dubitatifs face au projet de Vincent Peillon et à ses effets ?

Cochez (x) les bonnes réponses.

a. ☐ Les valeurs morales subsistent, mais ne sont pas suivies.

b. ☐ La machine capitaliste, par ses destructions, a fait perdre les illusions sur l'école.

c. ☐ L'évolution de la notion d'individu a beaucoup diminué l'autorité de l'institution scolaire.

d. ☐ La démocratie a tendance à se légitimer grâce à l'école, bien que celle-ci soit en danger.

e. ☐ L'évolution de la notion d'individu qui transforme les élèves en jeunes adultes, en véritables individus, ruine l'école.

15 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots du texte.

On peut toutefois espérer qu'il n'y aura pas de « défaite de l'école de la République ».

En effet :

	Vrai	Faux
a. les « jeunes adultes », fragiles, ont besoin de l'école. Justification :	☐	☐
b. la morale laïque va au-delà de la devise de la République française. Justification :	☐	☐
c. l'école doit être repensée. Justification :	☐	☐
d. les cours de morale nécessitent autre chose qu'une précision des contenus. Justification :	☐	☐

ACTIVITÉ 5

Cinéma français, la question qui fâche

En faisant reconnaître le droit des États à définir librement leur politique dans le domaine de la culture, la bataille menée contre l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), en 1998, avait entériné l'exception culturelle. Les dispositifs protégeant le cinéma français en sont l'illustration la plus célèbre.

Mais remplissent-ils bien leur rôle ?

Il y a du scandale dans l'air - et, surtout, une exception culturelle en péril. Si, en 2012, la Commission européenne a une fois de plus attaqué le système français d'aides au cinéma, sans d'ailleurs susciter d'émotion médiatique particulière, la tribune publiée en décembre dans *Le Monde* par le producteur et distributeur Vincent Maraval[1], qui s'en prenait au fait que le cinéma français « *repose sur une économie de plus en plus subventionnée* », tout en s'étonnant du salaire de certaines vedettes, a eu un vif retentissement. Dans les deux cas, le système incriminé est représenté pour l'essentiel par le Centre national de la cinématographie et - depuis quelques années - de l'image animée, plus connu sous le nom de CNC, qui fut créé et développé dans le but de protéger une industrie nationale, et de protéger un art.

Il naît en 1946, en partie pour tenter de contrer les accords Blum-Byrnes[2], qui effacent une partie de la dette française vis-à-vis des États-Unis sous la condition d'une ouverture quasi totale des salles aux films américains. Après négociations, les films français pourront tout de même bénéficier d'une diffusion une semaine par mois[3]. Toutefois, le rôle du CNC va s'étoffer avec la constitution, en 1948, d'un fonds de soutien financé par une taxe spéciale additionnelle (TSA), qui capte 10,72 %, du chiffre d'affaires des entrées en salles et réinjecte ces sommes dans la production. En 1959, le tout nouveau ministère des Affaires culturelles, avec à sa tête André Malraux, introduit une aide sélective, l'avance sur recettes, dont le but est de soutenir des créations que l'industrie ne serait pas encline à accompagner, parce que trop « risquées ». Enfin, quand la télévision commence à accaparer les spectateurs, au début des années 1980, le ministre de la Culture, Jack Lang, impose aux chaînes de participer au fonds de soutien. Il introduit aussi les Sociétés de financement de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel (Sofica), qui constituent une sorte d'avance sur recettes financée sur fonds privés, à travers une incitation fiscale.

Actuellement, l'esprit de cette politique - prélever aux diffuseurs pour redistribuer aux créateurs - demeure. Mieux, le prélèvement a été étendu à la vidéo et, depuis mars 2007, aux abonnements Internet. En 2011, sur un total de recettes de 806,29 millions d'euros, 143,07 millions d'euros proviennent de la TSA, 631,04 millions de la taxe éditeurs et distributeurs TV, et 31,96 millions de la taxe vidéo. Une petite mine d'or... On comprend que la Commission européenne s'émeuve d'une si persévérante hérésie, qui ose se moderniser en taxant aussi les fournisseurs d'accès. Dans l'élan, la Commission s'en prend à une autre caractéristique du dispositif : la territorialisation de ces aides, qui implique que le producteur ne doit dépenser que 20 % du budget du film dans d'autres États membres. Pour protéger (encore) les métiers du cinéma sur le territoire national. ►

Cette politique protectionniste est une réussite incontestable. En visant à « *corriger les effets*
39 *néfastes d'un marché un peu trop agressif* », comme le rappelle le directeur du CNC, M. Éric Garandeau[4], elle a effectivement permis au cinéma français de ne pas être englouti par les films étrangers, en particulier américains. Un cas unique en Europe. De la même façon, le fait que
42 l'argent public soit « *redistribué des gros films vers les films d'auteur, les films de la diversité*[5] » affirme la volonté d'une exception au « tout marché », dont le bien-fondé est incontestable. Mais la mise en œuvre, au fil des ans, des conditions de cette exception a souffert de quelques distorsions.

45 Le cinéma français jouit d'une vitalité rare : plus de deux cents films sont produits chaque année. Certains connaissent un succès remarquable : en 2011, en France, c'est *Intouchables*, d'Éric Toledano et Olivier Nakache, qui a engrangé le plus d'entrées.

48 Mais en quoi diffère-t-il d'un film hollywoodien comme *Black Swan*, de Darren Aronofsky, Lion d'or à la Mostra de Venise, qui figure lui aussi parmi les dix films les plus vus la même année en France ? Gros budget et casting international, *Black Swan* se destine à un large public ; mais il est
51 aussi un exemple de récit classique brillamment transformé en cinéma expérimental. Selon le rédacteur en chef des *Cahiers du cinéma*[6] (février 2011), Aronofsky est animé par la « *quête de la perfection* ». Le même journaliste comparera le film français à de la « guimauve dégoûtante »
54 (novembre 2011).

Cette préférence exprime une opinion répandue et peu contestable : le cinéma commercial français est, d'une manière générale, de moins bonne qualité que son équivalent américain.
57 Pourtant, la structure d'*Intouchables* suit sagement les règles d'or de l'industrie hollywoodienne[7], des cinq premières minutes, où le problème psychologique et moral du film est posé, jusqu'au double dévoilement du dénouement. La différence culturelle entre les deux industries n'apparaît
60 donc pas dans le cinéma « grand public ». Mais elle devrait être visible dans les films qui bénéficient du symbole que constitue l'avance sur recettes - qui n'a d'ailleurs pas concerné *Intouchables*.

63 Pour le CNC, dont la charte a été réformée en 2009, le cinéma ne représente plus qu'une partie de son domaine d'intervention, aux côtés de la création audiovisuelle, du multimédia, du jeu vidéo. Les aides au cinéma se montent à 155 millions d'euros. Accordées au nom de l'« intérêt
66 général », elles accompagnent l'ensemble de la chaîne de fabrication, de la conception à la production et à la diffusion. Et ce pour tous les genres de film, du court au long-métrage, de la fiction au documentaire. Parmi ces multiples dispositifs, l'avance, qui distribue de 20 à 30 millions
69 d'euros, peut sembler mineure, d'autant qu'elle ne sélectionne qu'une cinquantaine de projets, et ne permet de financer au mieux que la moitié de leur budget. Cependant, elle reste le cœur du système, car elle traduit la volonté nationale de préserver la création.

72 Mais quelle création ? C'est par les réalisateurs qui reçoivent systématiquement l'avance qu'on peut s'en faire une idée : Jacques Doillon, Philippe Garrel (qui essuya un refus une seule fois, pour *Les Amants réguliers*, et ce refus fit scandale), Olivier Assayas, Bruno Dumont, Costa-Gavras,
75 Michael Haneke, Avi Mograbi. Ceux qui ont été rejetés indiquent les limites du dispositif : le duo rigoureux Jean-Marie Straub - Danièle Huillet, René Allio *(Les Camisards*, ou encore, avec la collaboration de Michel Foucault, *Moi, Pierre Rivière...)*, Jean-Claude Biette, dont l'œuvre fera
78 l'objet d'une rétrospective à la Cinémathèque[8] l'été prochain, ou encore l'étonnant Luc Moullet. Le producteur Thomas Langmann, formulant tout haut ce que certains pensent tout bas, a parlé de la commission comme d'un « comité de copinage[9] ». Il est vrai qu'y siègent, aux côtés des
81 membres du CNC, des personnes choisies dans les métiers du cinéma, et souvent liées aux postulants par des relations d'amitié ou d'intérêt. Mais il apparaît surtout que le principal lieu de sélection du cinéma français n'est pas régi par des critères bien clairs. Ainsi, parmi les bénéficiaires
84 de 2011, on trouve aussi bien le très rétro *Cherchez Hortense*, de Pascal Bonitzer, que *Retour à Beyrouth*, de Mograbi, l'un des plus grands artistes actuels.

Il existe pourtant un modèle implicite de ce que doit être un film d'auteur selon le CNC :
87 c'est *Le Dernier Métro* (1980), de François Truffaut, qui a réinventé une « qualité française » jugée exemplaire - celle-là même que Truffaut avait auparavant dénoncée pour son académisme et sa ►

sujétion aux scénaristes. Les choix de la commission se sont toujours appuyés sur le scénario. Mais, depuis une trentaine d'années, cette prédominance du scénario achevé comme point de départ du processus créatif, accentuée par la nécessité de privilégier une forme académique, centrée sur l'histoire et les dialogues, a conduit à une certaine uniformisation. Rappelons par exemple que pour Nanni Moretti une partie du tournage précède parfois l'écriture : *Palombella Rossa* (1989), *Journal intime* (1994)...

Pour minorer cette tendance, des dispositifs de correction ont récemment été mis en place. Quelques tenants d'un cinéma dégagé des structures narratives traditionnelles - Virgil Vernier, Thomas Salvador, Larry Clark - figurent parmi les lauréats 2012. Mais cette « normalisation », qui se manifeste aussi par des thématiques plutôt monotones, dont celle de l'obsession narcissique des menaces pesant sur l'héritage du cinéma - les films d'Assayas en sont un exemple -, est également liée au poids de la télévision. Depuis 1985, la loi oblige les chaînes à participer à la production en consacrant un pourcentage de leur budget au préachat de films de cinéma. Or elles s'orientent de plus en plus vers les films de coût moyen (entre 4 et 8 millions d'euros), destinés à ressembler aux téléfilms et au cinéma commercial : acteurs fédérateurs, intrigues sans surprise, art cinématographique réduit à sa plus simple expression. Inversement, celui qui ose une mise en scène et un propos par trop distants des règles dominantes risque la marginalisation.

Certains films parviennent encore à se faire presque complètement à l'abri du marché, grâce aux Sofica ou à l'autoproduction. Mais ce système ultraradical entraîne l'impossibilité, en raison de la non-conformité de son mode de production, d'obtenir l'agrément délivré par le CNC, indispensable à l'attribution des aides. Il fabrique ainsi des objets qui demeureront confidentiels, comme l'œuvre magnifique de Jean-Claude Rousseau, auteur entre autres de *De son appartement* - prix du meilleur film du Festival international du documentaire (FID) de Marseille en 2009 -, célébré depuis quinze ans dans les plus importants festivals du monde, et toujours méconnu.

Il importerait donc désormais de concentrer les ressources sur un cinéma plus sensiblement « différent ». En le soutenant, bien sûr, mais aussi en cherchant à limiter la puissance du cinéma commercial, en particulier son budget publicitaire. Cela redonnerait plus d'espace et de possibilités à l'ensemble de la filière, jusqu'au domaine de la critique. Le manque d'exigence et de créativité affecte les deux cinémas. Cela semble plus grave lorsqu'il est question du cinéma d'auteur, censé sacrifier la rentabilité économique sur l'autel de la culture. Pourtant, la médiocrité du cinéma commercial devrait inquiéter tout autant.

Le CNC peut continuer à s'abriter derrière ce qui fonctionne correctement : l'économie générale de cette industrie. Et en ignorer les difficultés, qui ne sont pas uniquement économiques. Cela peut définir une tactique, mais non une stratégie. À long terme, il sera de plus en plus difficile de défendre l'exception industrielle au nom d'une exception culturelle devenue presque invisible.

Eugenio Renzi,
Le Monde diplomatique, février 2013, n° 707, p 27.

1. « Les acteurs français sont trop payés », *Le Monde*, 29 décembre 2012.
2. Accords *Blum-Byrnes* : accord franco-américain, signé le 28 mai 1946. Il supprime une partie de la dette française envers les États-Unis après la Seconde Guerre mondiale. Une des contreparties de l'accord est la fin de l'interdiction des projections des films américains dans les salles françaises.
3. Lire Geneviève Sellier, « Le précédent des accords Blum-Byrnes », *Le Monde diplomatique*, novembre 1993.
4. « Garandeau : "Nous avons un cinéma riche et puissant" », 3 janvier 2013, www.lefigaro.fr
5. M. Garandeau sur *France Inter*, 3 janvier 2013.
6. *Les Cahiers du cinéma* : revue française de cinéma créée en 1951.
7. John Truby, *L'Anatomie du scénario. Cinéma, littérature, séries télé*, Nouveau Monde, Paris, 2010.
8. *La Cinémathèque* : association fondée en 1936 ; elle a pour mission de conserver et restaurer les films et les archives de ses collections, de faire connaître les grands classiques, de programmer des rétrospectives et des hommages à des cinéastes, acteurs ou producteurs, d'organiser, outre son exposition permanente *Passion Cinéma*, des expositions temporaires et d'accueillir le public dans sa bibliothèque et son centre d'archives. Plusieurs maisons de la *Cinémathèque* existent en France.
9 *Le Figaro*, Paris, 4 janvier 2013.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

1 • Quel est le reproche fait au cinéma français par la Commission européenne ?

a. ☐ Les scénarios des films français calqués sur ceux des films américains.

b. ☐ Les accords entre la France et les États-Unis.

c. ☐ Le mode de financement des films français.

A. Lignes 1 à 44

2 • Le système français d'aides au cinéma est financé par :

a. ☐ l'État.

b. ☐ les abonnements Internet.

c. ☐ les chaînes françaises de radio.

d. ☐ les chaînes françaises de télévision.

e. ☐ une partie du prix du billet de théâtre.

f. ☐ une partie du prix du ticket de cinéma.

3 • Quelle a été la contrepartie de l'effacement de la dette d'après-guerre que la France avait vis-à-vis des États-Unis ?

.....

4 • Expliquez ce que signifie CNC ainsi que le rôle de cet organisme ?

.....

5 • Les producteurs qui bénéficient d'aides sont-ils libres de tourner des films entièrement hors de la France ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

6 • Quelle est la conséquence de ce protectionnisme cinématographique français ?

.....

B. Lignes 45 à 85

7 • Les cinémas « grand public » américain et français se démarquent l'un de l'autre par des différences culturelles importantes.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

8 • Tous les films français bénéficient du soutien du CNC.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

9 • L'attribution de l'avance financière aux mêmes réalisateurs s'explique par le fait que :

a. ☐ peu de dossiers de demande sont déposés.

b. ☐ les critères d'attribution sont très rigoureux.

c. ☐ les membres du jury connaissent les réalisateurs et les producteurs.

C. Lignes 86 à 121

10 • Quel est le paradoxe des choix opérés par le CNC ?

.....

.....

.....

11 • Quelles sont les raisons d'une sorte d'uniformisation des films français ?

.....

.....

12 • Pourquoi certains films ne peuvent-ils recevoir d'aides financières ?

.....

.....

13 • Comment le cinéma français pourrait-il afficher une certaine diversité sur les écrans ?

Argument financier : .....

Argument artistique : .....

ACTIVITÉ 6

3

Qu'est-ce que méditer ?

Pratique centrale du bouddhisme et des religions orientales, la méditation se pratique de plus en plus en Occident, à des fins thérapeutiques ou de développement personnel. Mais quels en sont les principes ? ►

Depuis une vingtaine d'années, la méditation bouddhiste connaît en Occident un engouement considérable. Dans les années 1970, il était difficile de trouver un enseignant de méditation ou un ouvrage sur le sujet. Mais aujourd'hui, les publications se multiplient. Des enseignants de méditation qualifiés de toutes les traditions bouddhistes proposent des conférences, stages et retraites dont la fréquentation est en augmentation constante. Sous le nom de « pleine conscience », la pratique de la méditation se répand jusque dans les hôpitaux et les écoles. Un autre indice révélateur de cet intérêt est l'accélération des recherches scientifiques sur ses effets. Mais qu'est-ce au juste que la méditation ? Une méthode thérapeutique ? Une voie de connaissance, un art de pensée ? Un art de vivre ? En quoi consiste cette pratique ?

Le terme sanskrit que l'on traduit par « méditation » signifie « entraînement ». Méditer, c'est s'entraîner à voir *« les choses comme elles sont »*. Il s'agit de reconnaître et d'entrer en relation avec ce qui est là : l'expérience que nous vivons, instant après instant. Mais comment se fait-il qu'un tel entraînement soit nécessaire ? Notre expérience n'est-elle pas ce qui est le plus proche de nous, le plus intime ? Qu'est-ce qui pourrait nous y rendre aveugles ? Pourtant, ce que le méditant découvre, et n'en finit pas de découvrir au fil de sa pratique, c'est ce fait incompréhensible et choquant : son expérience lui échappe, il y est absent.

Accéder à la « pleine conscience »

La première cause d'absence est ce que l'on appelle aujourd'hui la « dérive attentionnelle ». Combien de fois nous arrive-t-il de réaliser, arrivés au bas d'une page, que nous l'avons lue sans la lire, ou arrivés à destination, que nous avons été « absents » à la plus grande partie du voyage ? Comme des études récentes le montrent[1], nous passons au moins la moitié de notre temps à quitter la situation que nous sommes en train de vivre pour rejouer en pensée des scènes du passé ou nous projeter dans l'avenir, sans même nous en rendre compte. Un mot, une odeur, trois notes suffisent à nous emporter. Mais même lorsque nous ne sommes pas ainsi égarés dans le passé ou dans l'avenir, nous nous coupons de notre expérience immédiate de multiples manières. L'une d'elles consiste à glisser vers des registres abstraits : commentaires, jugements ou justifications qui nous éloignent de ce que nous éprouvons concrètement ici et maintenant. Bien souvent, ce sont de subtiles tensions qui font écran à l'expérience immédiate. Si, par exemple, nous éprouvons une douleur ou une émotion désagréable, nous cherchons immédiatement à nous en protéger et, sans même nous en rendre compte, interposons subrepticement une tension pour éviter de la ressentir. Si, au contraire, nous rencontrons une expérience agréable, nous nous efforçons de la maintenir, par une subtile anticipation qui nous empêche d'y être complètement présents. La tension vers un objectif ou l'absorption dans un contenu, en créant un étroit tunnel attentionnel, joue aussi un rôle occultant. Par exemple au cours d'une conversation, absorbés dans le contenu de l'échange, nous n'avons pas clairement conscience des émotions qu'il suscite en nous. Si nous marchons pour nous rendre à un rendez-vous, nous ne sommes pas conscients des sensations corporelles que suscite la marche. Absorbés dans notre activité professionnelle, nous ne remarquons pas les tensions physiques et signes de fatigue qui s'installent, et en prenons conscience seulement lorsque nous sommes épuisés. Même les raisons de nos décisions échappent en grande partie à notre conscience[2]. Nous passons notre temps à nous quitter nous-mêmes, à nous perdre.

En quoi consiste l'entraînement méditatif ?

Les techniques bouddhistes de méditation ont toutes le même but : apprendre à arrêter de se quitter soi-même, à revenir à soi. [...] Le support de concentration le plus courant est le souffle. La méditation consiste à poser son attention sur la respiration, sans la transformer, sans tension ni effort. Si vous-même faites cet exercice pendant quelques minutes, il est fort probable que, très rapidement, des pensées vont surgir dans votre esprit. Ces pensées vont tellement vous absorber que vous mettrez un certain temps avant de prendre conscience que votre attention a quitté votre souffle, que vous êtes « parti ». Et au même instant, vous réaliserez que, pendant ce temps, vous étiez distrait mais n'aviez pas conscience de l'être. Lorsque le méditant prend ainsi conscience qu'il s'est laissé entraîner par ses pensées, et que son attention a quitté le souffle, il a pour consigne de « lâcher » ce train de pensées, puis de ramener doucement l'attention sur le souffle. [...] ►

Le plus souvent, le méditant novice est d'abord surpris par l'importance de son bavardage intérieur. Il découvre aussi, accompagnant cette rumeur incessante, un flot rapide de « films » intérieurs, joués et rejoués sans relâche, qui contribuent à entretenir un flux d'émotions rarement interrompu. La pratique méditative consiste à y rester présent. Il ne s'agit pas d'arrêter les pensées, comme on a pu le dire, mais de rester conscient des pensées qui apparaissent. Si, par exemple, le souvenir d'une situation désagréable surgit, et qu'il génère spontanément un train de commentaires négatifs, il ne s'agit pas d'inhiber cette réaction, mais de ne pas se laisser emporter par elle sans même le remarquer, comme c'est ordinairement le cas. Cessant de se perdre, le méditant apprend peu à peu à rester au plus près, au centre de son expérience. Le terme « méditation » est en ce sens parfaitement adapté : le méditant est celui qui se tient au milieu. [...]

Le relâchement de la tension

Des tensions se dénouent jusqu'au cœur des événements perceptifs. Par exemple ordinairement, lorsque nous entendons un son, notre réaction immédiate consiste à nous focaliser sur l'objet qui est à l'origine du son pour le caractériser. Nous nous quittons nous-mêmes pour nous projeter en quelque sorte vers cet objet, dont le nom et l'image viennent instantanément occulter l'expérience du son. En une fraction de seconde, je reconnais le son comme le chant d'un merle qui arrive par la fenêtre de mon bureau, sans plus m'intéresser aux particularités de ce son ni à la manière dont je le ressens. [...] Au lieu d'aller chercher le son, de « tendre l'oreille » vers lui, le méditant s'y rend réceptif, laissant le son venir à lui, se laissant toucher, imprégner par le son. Écouter ainsi, un peu comme on écoute une musique, a pour effet d'affaiblir, d'attendrir en quelque sorte, la séparation rigide ordinairement perçue entre un espace « intérieur » et un espace « extérieur », qui devient plus perméable. Le sentiment d'être un « moi » solide devient plus léger, s'estompe.

Peu à peu, le relâchement de la tension vers des objets amène ainsi le méditant à prendre conscience d'un voile cognitif subtil, qui lui cache la réalité immédiate. Ordinairement, la crispation de l'attention sur des objets donne au sujet un sentiment d'existence, une existence d'emprunt. [...] C'est un effort épuisant. Impossible de se laisser aller, il faut faire « tenir » le monde. Cette tension incessante pour maîtriser, pour maintenir nos frontières, cloisonne, rigidifie, et aboutit à la crispation et à la douleur. Car nous sommes tellement occupés à nous protéger que nous nous protégeons de la vie même.

Le méditant renonce à toute prise, tout appui solide. Ce geste de renoncement caractérise la pratique méditative de ses premiers pas jusqu'à ses stades les plus avancés. Il correspond aussi à une expérience que chacun a pu entrevoir. Un jour, il se produit une rencontre, ou un livre, ou une chanson, ou une certaine lumière le matin au travers du feuillage, et soudain vous abandonnez, vous posez les armes. [...] Alors quelque chose lâche, se rompt en vous, et vous délivre.

Des usages thérapeutiques

Dans l'état de dénuement, *« d'épuisement »* dit le sanskrit, que suscite ce geste d'abandon au cœur de la pratique méditative, se produit un grand soulagement. Au plus près de l'expérience, l'espace, au lieu de se rétrécir, se déploie largement. [...] Dans cet espace non obstrué, l'expérience peut s'épanouir dans toute sa profondeur et sa richesse. Les sensations sont plus vivantes et fraîches, les couleurs plus vives, les sons plus clairs. Nous retrouvons notre entièreté, notre dignité. Nous sommes libres et, comme les disciples du Bouddha, *« joyeux, paisibles et vivant avec un esprit de gazelles, c'est-à-dire un cœur léger*[3] ».

Comment donc caractériser la méditation ? Tout d'abord, elle n'a rien à voir avec la méditation au sens où l'entendait René Descartes. Elle ne consiste pas à réfléchir, analyser, comprendre intellectuellement, acquérir des connaissances. Cette pratique d'investigation de l'expérience a pourtant débouché sur une théorie de la connaissance élaborée et raffinée, dont l'étude peut guider le méditant dans son cheminement. Mais la compréhension des concepts de non-dualité, de vacuité..., aussi claire et profonde soit-elle, constitue en fin de compte un obstacle subtil dont il faudra se libérer. Le Bouddha encourageait chacun à aller au-delà des enseignements et des concepts, et à ne rien accepter dont il n'ait fait une expérience personnelle et directe, de première main. ►

Bien qu'une pratique assidue de la méditation apporte un profond apaisement, elle n'a rien à voir avec une méthode de relaxation physique procurant un gain de bien-être immédiat. Méditer, c'est apprendre à être présent à ce qui est là, calme ou agitation, bien-être ou malaise, tristesse ou gaieté. Lorsque le méditant s'assied pour pratiquer, rien ne lui garantit une session calme. Le désir même d'atteindre ou de maintenir un état particulier génère une tension qui constitue un subtil obstacle au calme. Méditer, c'est ne rien attendre, ne rien vouloir. Cet entraînement exige de la régularité, de la persévérance, une véritable discipline.

La méditation est-elle une méthode psychothérapeutique ? Le Bouddha est considéré comme « le grand médecin », et son enseignement peut se résumer en quatre points : la souffrance, l'origine de la souffrance, la cessation de la souffrance, et le chemin qui mène à la cessation de la souffrance. Des méthodes thérapeutiques basées sur la pratique de la méditation connaissent actuellement un grand succès. [...] Les sujets suivent un programme très précis d'une durée de huit semaines, afin de développer la conscience de leur expérience, instant après instant, sans la juger ni chercher à la transformer. Cet entraînement est efficace, puisqu'il réduit de 50 % la probabilité de rechute dépressive. Qu'est-ce qui explique cette efficacité ? L'une des hypothèses avancées est que c'est l'acceptation de l'expérience comme elle est qui est déterminante dans le processus thérapeutique. En ce sens, l'entraînement méditatif est fondamentalement thérapeutique. [...] Si quelques semaines ou mois d'entraînement permettent de retrouver le goût de vivre, quelle est l'expérience d'un moine qui totalise 40 000 heures de méditation, quelle sorte de joie éprouve-t-il ?

Claire Petitmengin,
3 janvier 2013.
Sciences humaines, http://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-mediter_fr_30118.html

1. Matthew Killingsworth et Daniel Gilbert, « A wandering mind is an unhappy mind », *Science*, vol. CCCXXX, n° 6006, 12 novembre 2010.
2. Voir par exemple Richard Nisbett et Timothy Wilson, « Telling more than we know. Verbal reports on mental processes », *Psychological Review*, vol. LXXXIV, n° 3, mai 1977.
3. *Majjhimanikâya*, 89, II, 21.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 19

1 • a. Répondez brièvement aux questions suivantes. (Vous pouvez utiliser les mots du texte.)

- Qu'est-ce que la méditation dans les religions asiatiques ? .....
- « Méditation » est la traduction de quel terme sanskrit ? .....
- Qu'est-ce que méditer ? .....
- De quoi s'agit-il ? .....
- Quel constat paradoxal fait le méditant ? .....

b. À l'aide de vos réponses, rédigez une définition de la méditation et de l'acte de méditer.

.....

.....

2 • Quelles sont les preuves du succès grandissant de la méditation en Occident ?

.....

.....

B. Lignes 21 à 45

3 • Cochez (x) les bonnes réponses.

La « dérive attentionnelle » :

a. ☐ est la première cause de notre « absence » dans l'expérience.

b. ☐ se manifeste quand rien ne nous distrait.

c. ☐ se manifeste une fois sur deux lors des situations que nous vivons.

d. ☐ nous amène à revivre en pensée, sans en avoir conscience, des scènes du passé.

4 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec vos propres mots.

Nous nous échappons de notre expérience :

	Vrai	Faux
a. sous l'effet d'éléments contrariants, de fortes tensions. Justification :	☐	☐
b. pour ne pas éprouver des émotions pénibles. Justification :	☐	☐
c. en exprimant des avis, des opinions qui nous éloignent de la situation. Justification :	☐	☐
d. lorsqu'il s'agit d'une situation agréable. Justification :	☐	☐
e. sans nous en rendre compte, en nous investissant de façon intense dans un projet. Justification :	☐	☐
f. sous l'effet de tensions, mais non celles que provoque la fatigue. Justification :	☐	☐

5 • De tout ce qui échappe à notre attention, qu'est-ce qui semble le plus étonnant ?

.....

.....

C. Lignes 46 à 90

6 • Quel est l'objectif des techniques de méditation bouddhistes ? Sur quoi reposent-elles ?

.....

7 • Qu'est-ce qui surprend le plus le(la) méditant(e) ?

.....

8 • Cochez (x) les bonnes réponses.

La pratique méditative consiste à :

a. ☐ bloquer les pensées qui apparaissent, les arrêter brusquement.

b. ☐ se rendre compte que des pensées apparaissent.

c. ☐ ne pas se laisser emporter, sans s'en rendre compte, par les réactions qu'un souvenir peut entraîner.

d. ☐ non pas s'échapper de l'expérience, mais y rester vraiment.

9 • La différence entre méditant(e) et non-méditant(e) est particulièrement mise en évidence lors d'événements perceptifs. Comment se manifeste-t-elle ?

Complétez le tableau ci-après. Vous pouvez utiliser les mots du texte.

Lors d'un événement perceptif :

Le (la) méditant(e)	Le (la) non-méditant(e)
a.	...porte son attention vers l'objet qui a produit le son.
b. ...est sensible aux tonalités de ce son, se laisse envahir par celui-ci.	....
c.	...sent nettement une sorte de frontière entre un espace « intérieur » et un espace « extérieur ».
d. ....voit son sentiment d'être intérieurement solide diminuer.	....
e.	...fait de gros efforts pour conserver cette frontière, la rendre plus solide.

D. Lignes 91 à 127

10 • Que permet au méditant le fait de renoncer, d'abandonner ?

.....

.....

11 • Qu'est-ce qui caractérise la méditation ?

Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots ou phrases du texte.

	Vrai	Faux
a. La méditation bouddhique – comme la méditation au sens de Descartes – consiste à acquérir des connaissances. Justification :	☐	☐
b. Analyser et comprendre intellectuellement, c'est méditer. Justification :	☐	☐
c. Le méditant peut, dans sa pratique, recourir à une théorie issue de la méditation au sens de Descartes. Justification :	☐	☐
d. Le méditant qui respecte les préceptes du Bouddha sait qu'il doit faire l'expérience d'une situation avant de l'accepter. Justification :	☐	☐
e. La méditation peut être synonyme de détente physique, de bien-être immédiat. Justification :	☐	☐
f. La pratique de la méditation ne requiert pas nécessairement une grande régularité. Justification :	☐	☐

12 • Cochez (x) les bonnes réponses.

La méditation, présente dans de nombreuses méthodes thérapeutiques :

a. ☐ fait partie de programmes d'une durée de près de deux mois.

b. ☐ est efficace puisqu'elle empêche les récidives de dépression une fois sur deux.

c. ☐ n'a pas pour objectif la cessation de la douleur ni l'émergence de la joie de vivre.

d. ☐ joue un rôle important dans leur processus, en amenant le méditant à accepter l'expérience.

ACTIVITÉ 7

En maison de retraite, nous ? Jamais !

La baisse du pouvoir d'achat, la solitude et la crainte de « finir » en résidence médicalisée encouragent les retraités à s'installer en colocation. On n'est pas sérieux quand on a 60 ans bien tassés !

Ce jour-là, Hélène, 65 ans, revient d'un séjour chez sa fille à Bordeaux. Sur le quai de la gare, un homme aux cheveux gris et à la barbe impeccablement taillée l'attend, ponctuel et souriant. Jean-Marie n'est pas le mari d'Hélène et, pourtant, il la ramène chez eux, dans la grande maison qu'ils partagent avec Nicole, 73 ans, à une dizaine de kilomètres de Lourdes. Ces trois-là ne sont pourtant ni de la même famille ni des amis de longue date. Avant d'habiter ensemble, ils ne se connaissaient même pas. Et cela fait maintenant près de deux ans qu'ils sont « colocs ». Comme des étudiants... Mais des étudiants à la retraite. ►

« *Je n'avais plus envie de vivre seule,* explique Hélène. *Je viens d'une famille de quatre frères et sœurs dont je suis très proche, j'aime les maisons animées.* » Ses enfants partis, Hélène lance une bouteille à la mer. Elle envoie un message sur le site Leboncoin.fr[1], entre deux annonces pour des meubles ou des scooters d'occasion. Histoire de voir si d'autres, comme elle, imaginent leurs vieux jours autrement que vissés dans un fauteuil, le Sonotone réglé au maximum, avec les héros des « Feux de l'amour » pour seuls compagnons. Miracle, elle reçoit une réponse de Jean-Marie, 69 ans et débordant d'énergie, à qui la vie en solo ne convient pas non plus. « *J'avais entendu une émission de radio sur France Inter à propos de la colocation des seniors, et je me suis dit : ça, c'est pour moi !,* s'enthousiasme-t-il. *J'ai organisé un week-end dans un gîte au Pays basque auquel une dizaine de personnes intéressées par le principe ont participé. Mon idée, c'était une maisonnée de 7 à 10 personnes.* »

Jean-Marie admet volontiers avoir un fantasme soixante-huitard inassouvi, lui qui a débuté une très sérieuse carrière d'informaticien à l'heure où d'autres fumaient des joints sur le plateau du Larzac. Certes, il n'a trouvé que deux colocataires, mais il reste un infatigable apôtre de la vie en communauté. Et, quand les enfants et petits-enfants des uns et des autres viennent en visite, Jean-Marie profite bien de la « tribu » qu'il appelait de ses vœux. « *C'est vraiment dommage que les gens n'y pensent pas... C'est tellement bien !* »

Dès leur arrivée dans la maison de Lamarque-Pontacq, un petit village des Hautes-Pyrénées, Nicole et Hélène ont mis les points sur les i. Pas question de punaiser au mur un tableau des corvées ménagères - ce que Jean-Marie proposait pour assurer une répartition équitable des tâches. Aujourd'hui, aucun rôle n'est gravé dans le marbre, mais tout fonctionne. Deux voitures pour trois, un compte commun pour les dépenses de la maison... Et pas la moindre trace de tension entre ses occupants. Les trois ont trop de choses en commun : un rejet massif de la société de consommation, un goût pour les choses simples, la nature et les nouvelles rencontres.

Dans la voiture qui les ramène de la gare, Jean-Marie donne d'abord à Hélène des nouvelles de leur potager bio, puis annonce en passant : « *Au fait, on a une woofeuse en ce moment à la maison, elle s'appelle Henriette.* » Et, comme Hélène accueille la nouvelle sans le moindre étonnement, on est bien obligé de poser la question : une quoi ? « *Le woofing, c'est une façon de voyager en participant au développement de l'agriculture biologique* », explique un peu plus tard la sémillante Henriette, quatrième colocataire provisoire. En échange d'un coup de main dans le jardin, les woofeurs ont le gîte et le couvert offerts gracieusement par leurs hôtes. Le plus souvent, ces voyageurs « responsables » sont des jeunes qui souhaitent barouder à peu de frais. Mais pas toujours.

« Les seuls vieux que l'on met en avant, ce sont ceux qui " font jeunes " » !

« *Sept cent cinquante mille individus partent à la retraite chaque année. Aujourd'hui, personne n'est capable de les accueillir* », avertit Éric Vialatel, fondateur des *Maisons de Marianne*[2], des immeubles de logements sociaux conçus pour pouvoir recevoir des seniors. D'après l'Insee, dans trente ans, un tiers des Français auront 60 ans ou plus et, au-delà de la question du financement des retraites, une autre se profile : où va-t-on loger nos millions de vieux ? Pour l'instant, ce débat n'intéresse personne, ou presque. La vieillesse, ce n'est pas glamour. Selon Pascal Champvert[3], président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (Adpa), cette peur du grand âge nous a conduits à une situation d'« apartheid », rien de moins ! « *L'Occident n'aime pas les vieux !* tempête-t-il. *Quand on parle de diminuer le droit de vote pour les plus de 80 ans, en expliquant qu'à cet âge-là on ne sait plus très bien, c'est le discours qu'on entendait il y a cinquante ans à propos des femmes. Les seuls vieux que l'on supporte et que l'on met en avant, ce sont ceux qui " font jeunes " ! C'est Charles Aznavour ou Line Renaud.* »

Résultat : sur le dossier « vieux », la France est à la traîne, malgré un sévère avertissement lors de la canicule de 2003 : 20 000 décès, des personnes âgées isolées pour la plupart. En dehors des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Éphad), il n'existe aujourd'hui que 200 résidences spécialisées dans l'accueil des seniors. C'est peu et, surtout, c'est cher, très cher. ►

« Pour tous ceux qui n'ont pas beaucoup de moyens, il est impossible de payer 2 200 € pour une maison de retraite, ni même 1 000 € pour un appartement avec services intégrés », rappelle Éric Vialatel. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a créé ses *Maisons de Marianne* en collaboration avec les offices HLM[4], avec ses appartements équipés de volets électriques, de veilleuses, et d'un système de détection de mouvements - qui donne l'alerte quand il n'y en a plus. D'autres initiatives commencent donc à voir le jour, timidement. *« Nous sommes à une période d'expérimentations,* explique Dominique Argoud, sociologue et président du comité personnes âgées de la Fondation de France. *Pour l'instant, le seul modèle qui existe vraiment, c'est celui de la maison de retraite, et il sert plutôt de repoussoir. Beaucoup de choses vont être tentées pour trouver des modèles de vie alternatifs pour la retraite, parmi lesquels les résidences autogérées et la colocation. Mais c'est une évolution sociétale qui va s'opérer sur dix, vingt ans »* [...]

Pas de coloc pour les dépressifs !

En attendant, vieillir coûte cher. Hélène, Nicole et Jean-Marie, qui touchent entre 700 et 1 500 € de pension, font partie de l'écrasante majorité de ceux qui ne pourraient pas, s'ils le souhaitaient, s'offrir une chambre dans une résidence spécialisée. En colocation, ils paient chacun 450 € par mois, tout compris. Pour l'instant, ils débordent d'énergie : entre le potager, les meubles à retaper et les expéditions en randonnée, ils n'ont besoin de personne. Dans quelques années, le trio vieillissant et moins alerte pourra éventuellement mutualiser les dépenses d'un aide-soignant à domicile. À moins qu'ils ne s'en passent carrément. *« Pour moi, c'est un projet de vie. Si, un jour, il faut faire une piqûre ou aider à monter les escaliers, cela ne me pose aucun problème, on n'a pas besoin de quelqu'un d'extérieur »*, affirme Jean-Marie.

Mais il n'y a pas que l'argent qui compte. À les entendre, tous ont une obsession : surtout, ne pas finir dans une maison de retraite. L'été dernier, une pensionnaire d'un établissement de l'Essonne a même organisé son évasion avec l'aide de son arrière-petit-fils. *« Anthony a fait ça, car il sait exactement ce que je ressens,* expliquait la nonagénaire à l'époque. *La seule chose qui m'intéresse, c'est de rentrer chez moi. La liberté, la liberté, la liberté, un point, c'est tout ! »*

La solution, Claudine, 84 ans, l'a trouvée en s'installant avec Bernadette, 62 ans, *« une chic fille »*, dit-elle. *« Ma mère et ma tante sont allées en maison de retraite,* raconte-t-elle. *Le manque de personnel, le mélange entre ceux qui perdent la tête et les autres, l'omniprésence de la mort... Rien que d'avoir vu ça, on se sent stimulé pour trouver des alternatives. »* Les deux femmes vivent depuis deux ans dans un appartement d'une centaine de mètres carrés à Chambéry. Comme Jean-Marie, c'est en écoutant l'émission « Interception » sur France Inter que Bernadette a eu l'idée de la colocation.

Bernadette souhaitait vivre en Savoie, Claudine était partante. Après un an de conversations téléphoniques quasi quotidiennes, elles se sont lancées. Une génération sépare les deux femmes, qui se vouvoient respectueusement. Mais leur complicité saute aux yeux. Elles déjeunent et dînent ensemble, mais chacune se prépare son repas : Claudine suit un régime qui lui interdit de toucher aux pâtisseries de Bernadette. L'une participe à une association où elle coupe les cheveux bénévolement, l'autre s'adonne à la peinture : *« J'ai commencé un an avant de prendre ma retraite. J'ai travaillé toute ma vie de 7 heures du matin à 21 heures, je savais qu'il fallait me replonger dans une autre activité, pour éviter que la transition soit trop brutale. »* Pour atténuer ce « choc », elles suivent ensemble des cours de philosophie une fois par semaine. *« Heureusement, sinon j'aurais peut-être sombré dans la dépression »*, souffle Claudine.

Car, attention, pas de coloc pour les dépressifs ! C'est l'une des règles d'or édictées par Christiane Baumelle dans son *Manuel de survie des seniors en colocation*[5]. *« Le désespoir intérieur peut être tel qu'il effraie les candidats,* écrit-elle. *Ceux-ci ne considèrent pas, à juste titre, la cohabitation comme une prise en charge, ni un lieu de soins. »* Pour être accepté par les autres, l'aspirant colocataire doit se soumettre à un cruel casting, et ceux qui souffrent de solitude ou ressassent leurs malheurs ont peu de chances de convaincre qui que ce soit de les accepter sous leur toit. ►

Avec la baisse du pouvoir d'achat et le désir de rompre avec la solitude, la colocation est dans l'air du temps. Deux films s'en sont fait récemment l'écho : *Et si on vivait tous ensemble*, de Stéphane Robelin[6], dans lequel Guy Bedos[7] refuse que son vieux copain, incarné par Claude Rich[8], *« crève dans cette baraque »*, la baraque en question étant une maison de retraite. Et *Indian Palace*, signé John Madden[9], sorti en mai dernier, qui raconte comment sept retraités fuient la grisaille britannique pour aller couler leurs vieux jours en Inde. Mais, dans la réalité, mettre sur pied une grande communauté s'avère bien plus compliqué qu'au cinéma. *« Ah, tout le monde trouve ça génial, j'ai reçu plus de 1000 appels !*, s'exclame Christiane Baumelle. *Mais la réussite dépend généralement d'une ou deux personnes qui sont vraiment motivées et qui prennent les choses en mains. Et ces gens sont assez rares, finalement. »*

En témoigne la difficulté qu'ont nos deux maisonnées, à Chambéry comme à Lourdes, à recruter de nouveaux colocataires, mais aussi l'échec d'un bon nombre de projets. *« Ça s'est très bien passé pendant un an*, raconte une candidate à l'aventure, *mais les deux hommes se sont disputés et plus personne ne s'entendait. On s'est séparés en septembre... »* D'autres maisonnées refusent catégoriquement de recevoir les journalistes : soit parce que le succès de leur entreprise a déjà attiré trop de caméras et que cela nuit à leur tranquillité, soit au contraire parce que les habitants ne sont pas pressés de révéler que leur quotidien est fait de petites mesquineries. *« Entre ceux qui ferment les radiateurs des chambres par souci d'économie, ceux qui dépensent plus parce qu'ils savent que les frais sont partagés... La réalité de la société, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui ne s'intéressent qu'à eux »*, conclut Christiane Baumelle. Soit. Comme les autres, comme les jeunes à 20 ans, les vieux s'écharpent et se jalousent, ils se disputent et se séparent... La vie, quoi !

Élodie Émery,
8 décembre 2012.
Marianne.net.
http://www.marianne.net/En-maison-de-retraite-nous%C2%A0-Jamais%C2%A0_a224871.html

1. *Le boncoin.fr* : site français de petites annonces.
2. *Les Maisons de Marianne* : concept de logements sociaux adaptés pour les personnes âgées.
3. Auteur de *Prendre soin de nos aînés, c'est déjà prendre soin de nous*, « CarnetsNord », éditions Montparnasse, 12 €.
4. Office HLM : offices des Habitations à loyer modéré, ces logements sont accessibles aux personnes à faibles ressources financières.
5. Éditions *Tournez la page*, 14,95 €
6. Stéphane Robelin : réalisateur et scénariste français.
7. Guy Bedos : humoriste français.
8. Claude Rich : acteur français.
9. John Madden : réalisateur britannique.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 42

1 • Quelle a été la principale motivation de Jean-Marie et Hélène dans le choix de la colocation ?

a. ☐ Fuir la solitude.

b. ☐ Faire des économies.

c. ☐ Éviter la maison de retraite.

2 • Les trois colocataires :

a. ☐ vivent en communauté fermée.

b. ☐ ont une organisation rigoureuse de leur vie.

c. ☐ partagent des valeurs et une vision de la vie communes.

B. Lignes 43 à 71

3 • Que sont les *Maisons de Marianne* ?

.....

.....

4 • Quelles sont les deux principales préoccupations pour l'avenir ?

.....

.....

5 • La société actuelle favorise la discrimination envers les personnes âgées.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

6 • Actuellement, la France propose suffisamment d'hébergements médicalisés pour les seniors.

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

7 • Dans quelques dizaines d'années :

a. ☐ les hébergements seront équipés et adaptés à une population vieillissante.

b. ☐ le nombre des maisons de retraite aura considérablement augmenté.

c. ☐ la société et le regard sur les personnes âgées auront changé.

C. Lignes 72 à 110

8 • Les résidences spécialisées sont financièrement accessibles aux personnes âgées.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

9 • Claudine et Bernadette :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. se connaissaient avant de s'installer en colocation.	☐	☐	☐
b. partagent des activités communes.	☐	☐	☐
c. reçoivent souvent de la visite.	☐	☐	☐
d. sont très proches.	☐	☐	☐

10 • Les personnes qui souffrent moralement peuvent trouver du réconfort dans la colocation.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

D. Lignes 111 à 131

11 • Quel est le secret du succès d'une colocation entre personnes âgées ?

a. ☐ La volonté collective.

b. ☐ Les moyens financiers.

c. ☐ La motivation personnelle.

12 • En quoi la colocation des seniors est-elle identique à celle des plus jeunes ?

.....

.....

.....

ACTIVITÉ 8

Savoirs, un bien public convoité

Pour faire connaître leurs travaux, les chercheurs s'appuient traditionnellement sur des revues scientifiques.

3 Mais certains dénoncent les pratiques des éditeurs, qui tirent profit de résultats financés sur fonds publics. Un combat pour le « libre accès » aux connaissances est engagé, des modèles alternatifs émergent.

6 D'un côté, des chercheurs qui ont un besoin vital de publier et d'accéder au travail de leurs pairs. De l'autre, des éditeurs qui règnent sur un marché lucratif et captif. Et, au milieu, des bibliothécaires pris financièrement à la gorge. Appels au boycott des abonnements, négociations au couteau sur les

9 tarifs : la bataille fait rage et le monde de l'édition scientifique est en plein bouleversement. Développement numérique tous azimuts, croissance exponentielle de revues en « accès libre », floraison d'initiatives qui transforment le processus classique de diffusion des savoirs... Le sujet

12 interpelle même au plus haut niveau politique. Le 22 février, l'administration Obama a ainsi exigé la mise à disposition gratuite de tous les travaux issus de sa recherche publique. Décryptage. ►

L'article, au cœur du système

« *Publier ou périr* », l'adage est bien connu. Pour être reconnu par la communauté, avancer dans sa carrière, récolter des financements, un chercheur doit rendre compte de ses travaux en les publiant dans des revues scientifiques. Il existe au total quelque 28 000 titres, couvrant tous les domaines. « *Pour choisir à quel journal je vais soumettre un article, je commence par me faire une grille dans la tête en fonction du type de l'étude et de l'intérêt de ses résultats*, explique le professeur Nicolas Danchin, cardiologue à l'Hôpital européen Georges-Pompidou (Paris). *Les journaux médicaux généralistes de référence comme* The Lancet, *le* NEJM *ou le* JAMA *ne peuvent être visés que pour des sujets importants, dont les retombées dépassent notre discipline.* » « *On a une "sainte Trinité", comme* Nature/Science/Cell », précise un biophysicien. Pour les revues les plus réputées, le chercheur envoie également une sorte de lettre de motivation qui justifie l'importance de sa découverte. « *Parfois je me demande si les éditeurs ne lisent pas seulement cette lettre avant de prendre leur première décision* », s'interroge un scientifique en constatant la rapidité des réponses.

Si l'éditeur accepte cette première soumission, il lance le processus de relecture par des pairs. Ces spécialistes transmettent leurs remarques, questions, demandes supplémentaires à l'éditeur, qui les renvoie vers les auteurs afin qu'ils révisent leur copie. Les relecteurs (bénévoles) choisis par la revue savent qui sont les auteurs de l'article qu'ils évaluent, mais pas l'inverse. C'est l'éditeur qui prend la décision de publier ou pas, y compris si un pair n'est pas d'accord. Les refus sont nombreux, neuf sur dix pour les plus grandes revues, très exigeantes sur le caractère novateur des travaux ; trois sur dix pour des journaux comme *PLoSOne*, qui se disent sans *a priori* éditoriaux.

Après acceptation de l'article, les coûts de publication sont variables. « *Dans les revues classiques, les frais sont relativement réduits, mais certaines présentent une facture pour tout article. On paie également, de l'ordre de quelques centaines d'euros, pour avoir des figures en couleurs* », précise Nicolas Danchin.

Des dérives connues et tenaces

« *Le système est dramatique car publier dans des journaux à haut facteur d'impact devient un objectif en soi, et cet objectif nous prend beaucoup de notre temps au détriment de nos recherches*, explique Perrine Ruby (Centre de recherche en neurosciences de Lyon). *Dans la configuration actuelle, de telles publications sont indispensables pour obtenir des financements de projets, et cela compte aussi beaucoup dans les évaluations des chercheurs et des laboratoires. Cette organisation rend aussi très difficile la publication de résultats négatifs, ce qui est un biais énorme.* »

Progressivement, la publication d'articles est devenue l'étalon de productivité de la recherche. Dans les années 1960, l'Américain Eugene Garfielda mit au point divers indicateurs permettant d'évaluer la « qualité » d'un travail, en se fondant notamment sur les articles postérieurs qui citent celui-ci dans leurs références. La mesure s'applique désormais à un chercheur, mais aussi à un journal : combien de « citations » recueille-t-il ? Une hiérarchie mesurable se crée. Tout est bon pour monter dans ces classements : tendance à s'autociter ou à citer ses amis (en espérant les renvois d'ascenseur) pour embellir sa réputation, saucissonnage d'un travail pour multiplier son nombre d'articles, accent mis sur des sujets à la mode pour augmenter les citations...

Les défauts sont connus. Mais tout le monde est pris dans le jeu : chercheurs, éditeurs et employeurs (universités, organismes de recherche ou agences de moyens), qui voient là un moyen rapide d'évaluer la qualité des personnes. Même les hôpitaux se fondent sur la bibliométrie avec le classement Sigaps (Système d'interrogation, de gestion et d'analyse des publications scientifiques), qui attribue des subventions aux établissements en fonction de leur production scientifique. Les dérives sont aussi mercantiles, avec des « éditeurs prédateurs » dont le but n'est souvent que de faire des profits en faisant payer les chercheurs pour être publiés sans vraiment de garantie sur la qualité du travail d'expertise ou sur la pérennité de l'accès aux articles... ►

Un marché lucratif et captif

Un article scientifique vaut de l'or et, au tournant de la Seconde Guerre mondiale, des éditeurs ont saisi là une opportunité commerciale fort lucrative. Le chiffre d'affaires de l'édition scientifique, technique et médicale dépassait 20,2 milliards de dollars (15,4 milliards d'euros) en 2010, selon l'association représentative du secteur (Stm-assoc.org) ; en croissance de 3,5 % par rapport à 2009.

À force de rachats, de fusions et de lancements de nouveaux journaux, ce marché est dominé par quelques puissants acteurs, notamment Elsevier (2 200 journaux environ, dont *Cell* et *The Lancet*, et 25 % des articles publiés), Springer (2 000 titres environ, dont *BioMedCentral*), Wiley-Blackwell (1 500), ou encore le *Nature Publishing Group*. Mais aussi des sociétés savantes dont *l'American Chemical Society*, à but non lucratif. L'activité est rentable. Selon *The Economist*, entre 2010 et 2011, Elsevier a dégagé plus de 30 % de profits par rapport à son chiffre d'affaires, par exemple.

Mais ce qui a fini par agacer la communauté scientifique, c'est la hausse incessante des prix que les bibliothèques paient pour accéder à ces revues sous forme d'abonnement. L'Association américaine des bibliothèques de recherche a calculé qu'entre 1986 et 2011, la facture globale s'est élevée de 400 % (soit en moyenne 6 % par an) ! *« Ces dernières années encore, les prix demandés avant négociation par les éditeurs vont de + 4 % à + 15 % ! »*, constate Sandrine Malotaux, directrice du service commun de la documentation et des bibliothèques de l'Institut national polytechnique de Toulouse. Chargée également des négociations avec les éditeurs au sein du consortium Couperin, qui regroupe la plupart des bibliothèques académiques nationales, cette documentaliste estime à environ 70 millions d'euros annuels les dépenses d'accès à ces revues. *« Cela peut représenter jusqu'à 90 % des dépenses d'une bibliothèque, qui doit aussi acheter des livres pour les étudiants et les chercheurs »*, précise-t-elle.

« En quinze ans, notre offre en périodiques s'est métamorphosée, constate Claire Nguyen, conservateur à la Bibliothèque interuniversitaire santé de Paris (BIU santé), qui fait référence en France dans le domaine de la médecine et de la pharmacie. *Les 6 000 journaux papier sont devenus 1 500, mais nous avons accès à 48 000 titres électroniques... dont seuls 10 000 sont pertinents pour notre public. Avec le système des bouquets proposés par les éditeurs, notre liberté documentaire est très limitée. »* [...]

Négociation bloquée, menace de boycott (13 000 mathématiciens en 2012 contre Elsevier), désabonnement à certaines revues... Les relations deviennent houleuses entre monde académique et monde de l'édition. *« On assiste à une privatisation d'un savoir créé sur fonds publics »*, tranche Sandrine Malotaux. [...] Les chercheurs vivent d'autant plus mal la situation qu'ils paient pour être publiés et pour lire les articles, et ne sont pas rémunérés pour la relecture critique.

Les éditeurs justifient, eux, les augmentations de tarif par le travail important qu'ils fournissent dans le processus de sélection et de validation des articles, dont le nombre augmente de 3 % à 4 % par an. Les plus grands journaux ont également un contenu éditorial plus riche que les seuls articles de chercheurs : points de vue, actualités, articles de synthèse (dont les auteurs peuvent être rémunérés)... Ils font surtout valoir leur investissement dans les plates-formes électroniques qui donnent accès à leur catalogue et à d'autres innovations : bases de données de molécules, de gènes ou d'équations, possibilité d'enrichissement des articles par des images, des vidéos, des liens, des moteurs de recherche... [...]

Le libre accès s'impose

Face à cette crise, le mouvement d'« open access », ou libre accès, à la production scientifique, prend de l'ampleur. L'idée ancienne a été relancée par l'Initiative dite de Budapest en 2002 : ce que la recherche publique a financé et produit doit être accessible gratuitement. Ces principes ont été repris par la Commission européenne en juillet 2012, ainsi que le 22 février par l'administration ►

Obama. La France mettra sur pied, à l'initiative du ministère de la Recherche, un groupe de travail en avril.

Deux grandes voies existent pour respecter l'*open access* : la verte et la dorée. Dans la première, le chercheur dépose sur le site Web de son institution, de son pays ou de sa communauté une version revue et corrigée de son travail. Il peut aussi y mettre une version préliminaire dite « preprint ». L'accès à cet article est immédiat ou soumis à un délai de plusieurs mois, selon la politique de l'éditeur. Dès 1991, les physiciens ont créé un site archivant les preprints : arXiv.org.

En Belgique, l'université de Liège a été la première, en 2008, à rendre ce dépôt quasi obligatoire pour ses chercheurs sur son site ORBi. *« Une université doit savoir ce qu'elle produit. Avec ORBi, nous avons pris conscience que nous sous-estimions de 2,5 fois notre production ! »*, souligne Bernard Rentier, le recteur de cette université.

En France l'équivalent d'ORBi, HAL (hal.archives-ouvertes.fr), est déjà en place, mais non obligatoire, avec plus de 155 000 articles. Dans le monde, 1 500 dépôts institutionnels ont été créés.

L'autre voie, dite dorée, correspond à un nouveau modèle économique et de nouveaux acteurs. Le plus souvent, le chercheur (en fait son employeur) paie pour être publié, de 1 500 à 5 000 dollars. *« Il ne faudrait pas que les éditeurs profitent de ce système en se disant qu'ils vont pouvoir gagner autant d'argent qu'avec le modèle classique ! 500 à 1 000 euros seraient raisonnables »*, précise Bernard Rentier. Tous les éditeurs classiques soutiennent en fait désormais le mouvement du libre accès. *« On ne se demande plus s'il faut le faire, mais comment »*, explique Jean-Frank Cavanagh, d'Elsevier, qui a déjà 31 journaux en *open access* doré. [...]

Vert ou doré, l'*open access* a du succès. Le taux de citation de ses articles est identique à celui des publications accessibles sur abonnement, selon une étude. Une autre enquête a montré que les articles déposés par les chercheurs en voie verte sont plus cités que ceux de la même revue restés payants. Les initiatives originales fleurissent. ELifeSciences met en ligne les commentaires des référents et les réponses des auteurs. PeerJ « casse » les prix de la voie dorée en proposant des forfaits aux auteurs. En France, Episciences propose d'éditer des articles en puisant dans des sites de la voie verte. Le projet Istex, doté de 60 millions d'euros, sera la prochaine bibliothèque scientifique nationale.

Des alternatives au système classique d'examen par les pairs (*peer review*) sont aussi à l'étude, indique Hervé Maisonneuve, professeur associé de santé publique (Lyon) sur son blog (www.h2mw.eu/). [...] Une société américaine, Rubriq, offre aussi aux chercheurs de payer 500 à 700 dollars pour faire relire leur article en une semaine par trois pairs indépendants, avant sa soumission à un journal.

Si toutes les universités du monde se lancent dans la voie verte, le modèle économique des éditeurs historiques souffrira. D'autant qu'Internet permettra une mondialisation de l'accès aux documents. *« Il y aura un basculement de modèles mais il faut éviter qu'il y ait des victimes, en particulier parmi les petits éditeurs »*, précise Ruth Martinez, déléguée générale du Groupement français de l'industrie de l'information (réunion d'éditeurs, de bibliothécaires...).

Ces modèles alternatifs pourraient faire émerger de nouveaux indicateurs, tenant compte du téléchargement, des visites, des éventuels commentaires... De quoi corriger l'autre grand défaut du système actuel : tout faire reposer sur la dictature du taux de citation d'un article.

Sandrine Cabut et David Larousserie,
Le Monde Science et techno, 2 mars 2013, pages 4 et 5.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 13

1 • Quel est l'objectif de ces lignes ?

.....

.....

2 • Répondez brièvement aux questions suivantes. (Vous pouvez utiliser les mots du texte.)

a. Quelles sont les parties en présence ? .....

b. Quel problème les oppose ? .....

c. Quelles en sont les conséquences ? Les réactions ?

.....

3 • À l'aide de vos réponses, rédigez un résumé succinct de la situation.

.....

.....

B. Lignes 14 à 37

4 • Cochez (x) les bonnes réponses.

Un chercheur :

a. ☐ doit publier pour être reconnu et progresser dans sa carrière.

b. ☐ doit publier pour financer ses recherches.

c. ☐ doit bien choisir les revues auxquelles soumettre ses articles.

d. ☐ doit parfois, pour les revues les plus renommées, accompagner l'article d'une lettre de motivation.

5 • Qu'est-ce qui caractérise la publication de l'article ?

Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots ou phrases du texte.

	Vrai	Faux
a. La seule lecture de la lettre de motivation semble être déterminante. Justification :	☐	☐
b. L'éditeur fait relire l'article par d'autres spécialistes. Justification :	☐	☐
c. Les relecteurs corrigent ce qui leur semble ne pas convenir. Justification :	☐	☐
d. Les relecteurs, connus des auteurs, sont rémunérés par l'éditeur. Justification :	☐	☐
e. Très exigeantes sur l'intérêt présenté par l'article, les grandes revues refusent 90 % des articles qui leur sont adressés. Justification :	☐	☐

6 • La publication d'un article est-elle gratuite pour le chercheur ? N'y a-t-il pas là une source de mécontentement ?

.....

C. Lignes 38 à 60

7 • En quoi cet impératif de publier est-il préjudiciable aux chercheurs ?

.....

8 • En dehors de la divulgation même des travaux des chercheurs, sur quoi ces publications ont-elles un impact ? Que permettent-elles ?

.....

.....

9 • Quelles sont les dérives de ce type de publications ?

Cochez (x) les bonnes réponses.

a. ☐ La qualité d'un travail n'est pas évaluée sur le nombre de citations d'un article.

b. ☐ Si des recherches ont des résultats négatifs, ceux-ci sont rarement publiés.

c. ☐ Le nombre de citations évalue non seulement les chercheurs mais aussi les journaux.

d. ☐ Pour augmenter le nombre de citations, les sujets qui suivent une tendance sont privilégiés.

e. ☐ Les hôpitaux comme les administrations n'obtiennent aucune subvention basée sur la bibliométrie.

f. ☐ Certains éditeurs n'hésitent pas à publier des articles, dont la qualité n'est pas prouvée, car ils font payer les chercheurs.

D. Lignes 61 à 102

10 • Qu'est-ce qui caractérise le marché de l'édition scientifique ?

.....

11 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots ou phrases du texte.

	Vrai	Faux
a. Entre 2009 et 2010, l'édition scientifique, technique et médicale a vu son chiffre d'affaires progresser de 3,3 % environ. Justification :	☐	☐
b. De grands groupes d'édition, mais aussi des sociétés savantes, tous intéressés par l'aspect lucratif de ce type de publications, dominent le marché. Justification :	☐	☐
c. La progression des profits des éditeurs repose sur l'augmentation constante des abonnements payés par les bibliothèques. Justification :	☐	☐
d. Le tarif des abonnements est un problème important car ceux-ci peuvent représenter jusqu'à 90 % du budget d'une bibliothèque. Justification :	☐	☐

12 • Quelles sont les conséquences de cette situation ?

Répondez brièvement aux questions avec vos propres mots.

a. Qui sont les personnes qui se confrontent aux éditeurs ?

.....

b. Pour quelles raisons ?

.....

c. Quelles sont leurs réactions ?

.....

d. Par quoi les revues papier sont-elles de plus en plus remplacées ? Quelles en sont toutefois les limites ?

.....

e. Comment les éditeurs justifient-ils leurs prix ?

.....

E. Lignes 103 à 148

13 • Quelle solution est-elle proposée face à cette situation de crise ? Est-elle déjà en application en France ?

.....

14 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots ou phrases du texte.

	Vrai	Faux
a. Le libre accès peut se présenter de deux façons différentes. Justification :	☐	☐
b. Le libre accès vert impose au chercheur de déposer son article revu et corrigé, ou également une version préliminaire, sur le site Web de son institution. Justification :	☐	☐
c. Un site de « preprint » existe en France sous le nom de HAL. Le chercheur est libre de ne pas y déposer son article. Justification :	☐	☐
d. Le libre accès doré est semblable au modèle dit classique : le chercheur doit payer pour être publié, avec le risque que l'éditeur abuse de la situation. Justification :	☐	☐
e. La plupart des éditeurs hésitent encore face au libre accès car ils ne savent pas comment le faire, quel système choisir. Justification :	☐	☐
f. Il est à craindre, pour les éditeurs, que les universités choisissent le libre accès vert : leurs profits diminueraient beaucoup. Justification :	☐	☐

15 • Cochez (x) les bonnes réponses.

Chercheurs, universités ou bibliothèques se tournent de plus en plus vers le libre accès, qu'il soit vert ou doré. En effet :

a. ☐ le nombre de citations est le même que celui des publications classiques, sur abonnement.

b. ☐ les articles publiés en libre accès vert sont autant cités que ceux de la revue payante.

c. ☐ certains sites du libre accès doré proposent des prix intéressants aux chercheurs.

d. ☐ un meilleur système de relecture des articles est déjà en place.

e. ☐ divers modèles alternatifs d'accès libre font leur apparition.

16 • Quel changement positif devrait permettre le développement des modèles alternatifs ?

.....

ACTIVITÉ 9

L'importance de l'amitié entre enfants

L'amitié commence très tôt dans l'enfance et l'un des signes de son importance se manifeste par la hâte qu'ont les petits, depuis la maternelle, de retrouver leurs camarades pour la rentrée des classes. Ces liens noués dans l'enfance laissent des traces durables, souvent avec l'encouragement des parents, et parfois avec celui des enseignants qui y voient un élément de socialisation et de réassurance pour l'enfant devant l'inconnu de l'école.

C'est ce dont témoigna, en début d'année, une petite fille de mon proche entourage dans une rédaction qui avait pour sujet : *« C'est le jour de la rentrée, vous êtes content de retrouver un camarade connu. »* Elle écrivit : *« Demain, c'est la rentrée, je suis triste car les vacances sont finies et mon cartable n'est plus vide. [...] Le lendemain matin, maman avait préparé le petit-déjeuner habituel, papa lisait son journal et moi, j'avais le moral à zéro. Arrivée à l'école, j'avais déjà repéré mon ancienne classe quand, tout à coup, j'aperçois Camille, c'est ma meilleure amie depuis toujours. J'étais tellement contente d'être avec Camille que j'avais même oublié ma mauvaise humeur, j'étais plutôt contente de cette rentrée en CM2. »*

Si les partenaires de ces premières années d'apprentissage de la vie ne disparaissent jamais de notre souvenir, la place qu'ils y ont tenue demeure difficilement repérable. La mémoire des détails revient avec le temps pour qui réalise de quelle façon biscornue les choix qui ont inauguré les premiers liens d'amitié orientent ceux des amitiés adultes. Il faut, certes, se donner un peu de mal pour dépasser les apparences qui rendent le rapprochement avec le passé méconnaissable. Quant aux modalités de ruptures dans l'amitié, on peut également s'apercevoir qu'elles reproduisent certains épisodes d'enfance, notamment en cas de départ ou d'éloignement. En matière d'amitié, les questions se posent généralement dans l'après-coup de la rupture ou de l'interruption, en prenant appui sur les réactions qui se produisent en termes de chagrin ou de colère. ►

L'amitié est signe de stabilité

Par exemple, chez les enfants, les changements d'école pour cause de déménagement se soldent souvent par des difficultés d'adaptation, accompagnées de regrets à l'égard des copains qui sont restés. Rien ne va plus : on n'aime pas les têtes nouvelles et la maîtresse ne plaît pas. Même si on peut téléphoner aux amis d'avant ou les voir de temps en temps, cela ne change rien à l'affaire. Il n'y a pas de compensation possible à la nostalgie du passé idéalisé car le mouvement dépressif qui accompagne cet épisode ne peut pas être enrayé. Mieux vaut d'ailleurs ne pas pousser l'enfant à l'oubli, car ses réactions s'inscrivent dans son développement psychique et le marquent.

Du point de vue de leur contenu latent, les réactions de l'enfant véhiculent un message complexe qui appelle la vigilance, d'autant qu'elles ne sont ni raisonnées ni raisonnables. La preuve en est qu'elles ne cèdent pas sous les arguments de la raison. Il faut y reconnaître la valeur de stabilité que revêt, pour l'enfant, la fréquentation quotidienne des amis. Finalement, contrairement à ce que l'on a tendance à croire en pensant que le milieu familial est essentiel, c'est la régularité du quotidien dans l'amitié qui assure le maintien de l'environnement pour l'enfant, de même que la continuité de sa vie intérieure. Cela signifie-t-il que les enfants du divorce supportent mieux la séparation des parents lorsqu'ils restent dans la même école ? Il semble bien que oui, à ceci près que, tôt ou tard, l'un des deux parents reconstruit sa vie et que les liens d'amitié noués dans l'enfance sont de toute façon voués à l'interruption.

Cependant, la fréquentation journalière des amis, avec ses échanges d'opinions et ses jeux qui font diversion aux soucis, compense les failles de la vie de famille et parfois même les séparations qui la rythment. Les sources et les ressorts de l'attachement des enfants à cette forme d'amitié sont, pour cette raison, trop souvent banalisés, au motif que tous les enfants doivent en passer par là et que leur chagrin s'arrangera. Il est vrai qu'avec le temps ces « choses-là » passent ; elles ne s'effacent pas pour autant car elles ont une fonction protectrice au sein même de la souffrance qu'elles créent.

En fait, les réactions des enfants à la perte de leurs copains ont la valeur d'un acte psychique qui laisse sa trace pour l'avenir, à l'instar d'une flamme qui se serait provisoirement éteinte et qui est prête à se rallumer sous l'impulsion de quelque souffle. Car il s'agit, dans cette séparation, du dépassement d'une certaine période de vie dont le souvenir demeure nostalgique. [...]

L'art et la manière d'être aimé

L'amitié qu'un enfant espère, attend et qu'il se désole de ne pas obtenir crée d'autres réactions, différentes en nature, plus violentes peut-être. On en perçoit les signes chez certains enfants qui enragent de ne pas voir payées de retour leurs avances vers un copain admiré. Et ils n'acceptent pas sans dépit que leur volonté soit contrariée dans cette recherche d'amitié.

C'est aussi parce que les sentiments d'exclusion qu'éprouve un enfant à ne pas faire partie de la bande, ou à ne pas être élu par son chef, prennent le relais des déceptions éprouvées à la maison. L'impression d'être négligé ou méprisé par celui qui, en classe, bénéficie de l'admiration des autres réactive ce qui a ressemblé à une trahison de la part du parent aimé, à l'occasion de la naissance d'un puîné par exemple.

De déception en déception, familiale d'abord, amicale ensuite, l'enfant qui se socialise à l'école ose dépasser la simple critique envers l'un ou l'autre des camarades d'école dont il envie les liens d'amitié. Il exerce sa vengeance ou sa rancœur en se livrant à des attaques directes contre celui qui se dérobe à ses appels.

Parfois aussi, il se réfugie auprès des siens qui le rassurent et lui suggèrent de ne pas s'inquiéter, et de renoncer aux bagarres comme aux disputes. Le conseil n'est guère recevable, car ces amitiés comportent un choix auquel celui qui n'en fait pas partie sait ne pas correspondre, et l'image qu'il a de lui-même sort chahutée de ce qu'il perçoit comme un rejet ou comme une exclusion. ►

« Personne ne m'aime, je suis moche, je ne sais pas courir assez vite, les filles se moquent de mes Barbies », racontait tristement un enfant en séance à son psychanalyste. C'est un chagrin d'amitié qui, si proche d'un chagrin d'amour qu'il puisse paraître, s'en distingue néanmoins car il n'implique pas l'abandon, dont seuls, à cet âge, les parents peuvent se rendre coupables aux yeux de l'enfant. Être aimé est, pour l'enfant, une chose très importante, recevoir de l'amour en est une autre. C'est sur l'art et la manière d'être aimé qu'il demande souvent de l'aide à son psychanalyste.

« Celui ou celle qui m'attire ne vient pas vers moi, dis-moi ce que l'autre a de plus que moi. » Le psychanalyste entend, dans cet appel, une demande qui lui est adressée du fait de l'instauration du transfert. L'enfant ne craint d'ailleurs pas d'adresser à son psychanalyste des demandes concrètes, car il croit beaucoup plus dans les pouvoirs magiques de l'adulte auquel il s'adresse que dans ceux du transfert. Et il se montre tout prêt à mépriser le ou la psychanalyste à qui ses parents le confient. Pourquoi faudrait-il continuer de voir celui ou celle qui n'arrive pas à remédier à ses tourments lorsqu'il le souhaite et pour lui permettre d'atteindre ce qu'il souhaite ? Ainsi le psychanalyste est-il, du fait de l'amitié et des tracas qu'elle suscite, mis au défi par l'enfant de concrétiser ses vœux de toute-puissance.

Il n'est pas rare de voir l'enfant déçu dans sa recherche d'amitié à l'école se transformer, sur le modèle de l'arrosé-arroseur, en petit tourmenteur de son psychanalyste. C'est là une forme de la compulsion de répétition chez l'enfant qui endosse, ce faisant, le rôle du camarade admiré dont il envie tellement l'autorité. C'est bien l'exercice de cette autorité qu'en fait, il recherche. Aussi, la découverte des enjeux combatifs de l'amitié est-elle inhérente à leur actualisation dans le transfert.

La différence de classe sociale

Être ami avec quelqu'un d'étranger à son milieu peut faire parfois figure d'impossible. Je pense à une autre de mes patientes qui disait qu'étant petite, elle avait du mal à se faire des amis, et qui imputait cette difficulté à sa différence d'âge avec les autres car elle avait deux ans d'avance dans sa scolarité. Pour se débrouiller avec cela, elle avait pris l'habitude de choisir pour amie la petite fille qui était assise à côté d'elle. Et puis, un jour, la maîtresse les a changées de place et elle ne parla plus à cette petite fille jusqu'au moment où celle-ci vint vers elle pour dire : *« C'est pas parce qu'on n'est plus l'une à côté de l'autre qu'on doit plus être amies. »* Que se passait-il ? La petite fille portait un nom étrange : *« pas du même milieu que nous »*, raconta la patiente qui, par peur de s'écarter de la norme familiale, devint l'amie d'une autre petite fille dont les parents étaient amis des siens et qui n'était pas dans la même école.

La manière dont les tiers, tout particulièrement les parents, incarnent le savoir et le pouvoir crée pour l'enfant un univers où se dessine l'illusion de dominer la part d'étrangeté que comportent toutes les amitiés.

Lorsqu'il s'agit du savoir sexuel et de l'envie que suscite celui qui le possède, l'enfant imagine que l'autre, futur ami, est prêt à le donner, sinon prêt à s'en déposséder. Peu importe alors la différence de classe sociale, tout particulièrement entre enfants. Songeons à l'amitié et à la fascination d'enfant qu'éprouva Freud pour un fils de concierge qui partageait ses jeux et qui lui apprit le mot vulgaire servant à désigner le coït. Ainsi l'amitié avec un enfant plus âgé, quoique de naissance plus humble, peut-elle faire de l'aîné « un maître connaisseur des choses de la vie ».

La fin de l'amitié

Il est rare que l'amitié se rompe d'un commun accord ; elle se termine du fait de l'un, sans égards pour la peine de l'autre. Et il peut y avoir quelque fondement à penser qu'elle se rompt lorsque le temps de sa dissolution est venu, sur le modèle suggéré par Freud concernant le complexe d'Œdipe. *« On pourrait aussi concevoir,* écrit-il à ce propos, *que le complexe d'Œdipe doit tomber parce que le temps de sa dissolution est venu tout comme les dents de lait tombent quand poussent les dents définitives. »* ►

Le destin de l'amitié comparable à celui des dents de lait : voilà une idée à creuser, semble-t-il, toute ironie ou tout jeu de mots mis à part. Il y a, en effet, dans cette idée quelque chose à retenir du côté de l'enfance comme du côté du développement, dans sa composante incontournable, inévitable mais aussi structurante. Toutefois, à supposer, sinon à admettre, que l'amitié relèverait, comme le complexe d'Œdipe - et du fait de ses connexions intimes avec lui -, d'un programme inné, *« il n'en reste pas moins intéressant* - je reprends les mots de Freud - *de suivre la manière dont ce programme inné est exécuté, et la manière dont les coups du sort tirent parti de la disposition »*.

La disposition serait donc celle de la rupture et du changement en termes d'orientation vers d'autres personnes, d'autres amis et d'autres buts, tout en gardant la trace, quasiment l'empreinte, des premières amitiés, pour leur renouvellement à d'autres périodes de la vie.

Danièle Brun,
Dossier : *Aller vers l'autre, aller vers soi*, p. 36-41.
http://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2006-2-page-36.htm
Danièle Brun « L'importance de l'amitié entre enfants », *Enfances & Psy* 2/2006 (n° 31), p. 36-41.
URL : www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2006-2-page-36.htm
DOI : 10.3917/ep.031.0036.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 22

1 • Pourquoi parents et enseignants encouragent-ils les amitiés enfantines ?

.....

.....

2 • Quel est le rapport entre les amitiés de l'enfance et celles de l'âge adulte ?

.....

.....

B. Lignes 23 à 51

3 • Les souvenirs douloureux des amitiés perdues peuvent être rapidement effacés par les enfants.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

4 • L'équilibre d'un enfant est en grande partie dû à :

a. ☐ un cercle amical solide.

b. ☐ une vie intérieure riche.

c. ☐ un environnement familial favorable.

C. Lignes 52 à 90

5 • Chez un enfant, un désir d'amitié contrarié :

a. ☐ est sans importance.

b. ☐ peut provoquer des tensions familiales.

c. ☐ peut engendrer des frustrations et de la douleur.

d. ☐ peut être la source d'un conflit avec un autre enfant.

6 • Une peine d'amitié est similaire à une peine d'amour.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

7 • Les enfants qui suivent une psychanalyse attendent de leur thérapeute :

a. ☐ qu'il soit une oreille attentive.

b. ☐ qu'il soit une aide pour réfléchir.

c. ☐ qu'il apporte des solutions concrètes.

8 • Expliquez ce qu'est la compulsion de répétition.

.....

.....

D. Lignes 91 à 128

9 • De quelle manière une amitié entre enfants peut-elle transgresser les codes familiaux ?

.....

.....

10 • Quelles sont les raisons de ces transgressions ?

a. ☐ Le besoin d'évasion.

b. ☐ L'attirance des différences.

c. ☐ L'admiration devant un savoir.

d. ☐ La recherche des ressemblances.

11 • Quel est le paradoxe de ces amitiés de l'enfance ?

.....

.....

ACTIVITÉ 10

La philosophie, la khâgne et L'École normale supérieure

J'entrai en classe de philosophie en octobre 1921. L'exaltation patriotique retombait ; la gauche retrouvait ses forces et ses idées. La Chambre bleu horizon[1] supportait le contrecoup des désillusions de la victoire. Mon père revenait à ses opinions antérieures de gauche modérée. Il avait voté, je crois, pour le Front national en 1919, il vota certainement pour le cartel des gauches en 1924. Entre-temps, lecteur et abonné du *Progrès civique*, l'hebdomadaire qui avait mené la campagne du cartel des gauches pour les élections de 1924, il redevint le dreyfusard[2] de sa jeunesse, jamais rallié à Raymond Poincaré qui avait tant tardé à « libérer sa conscience » ; peu à peu dégagé de la propagande de guerre et, avec prudence, ouvert aux paroles de réconciliation avec l'ennemi.

L'année scolaire 1921-1922, que je regarde comme décisive pour mon existence, fut historiquement marquée par les derniers soubresauts de la grande crise, guerrière et révolutionnaire. Je n'appris rien sur la politique, l'économie, le bolchevisme et Karl Marx, mais j'entrevis, pour la première fois, l'univers enchanté de la spéculation ou, tout simplement, de la pensée. J'avais choisi la section A, moins par goût des langues anciennes que par peur des mathématiques. J'avais été presque traumatisé, en 4e, par un incident que je n'ai pas oublié : je n'avais pas trouvé la solution d'un problème. Le professeur avait écrit à l'encre rouge sur la copie : comment n'avez-vous pas trouvé la solution d'un problème aussi facile ? Je reculai devant l'obstacle : en d'autres circonstances, peut-être, me suis-je dérobé aussi devant l'obstacle. Écrire des essais, signer des contrats pour des livres secondaires, ne fut-ce pas une autre forme de dérobade ?

Mes parents me laissèrent choisir sans même discuter avec moi. (Je ne me suis pas mieux conduit avec ma fille.) Mes deux frères avaient suivi la filière normale, latin-science (C), qui conduisait indifféremment à la classe de philosophie ou à la classe de mathématiques élémentaires. Les bons élèves obtenaient les deux baccalauréats la même année. La section A (latin-grec) ne conduisait qu'au baccalauréat de philosophie et comportait le minimum de mathématiques. Parmi les littéraires, je l'emportais d'ordinaire. J'appris facilement la géométrie ou l'algèbre, au reste élémentaires, que comprenait le programme. Les exercices me donnaient parfois de la tablature. Je raisonnais plus aisément avec des concepts qu'avec des signes, des chiffres ou des symboles.

Pourquoi ai-je éprouvé le sentiment d'une rupture entre les classes de français - donc de littérature - et celle de philosophie ? Encore aujourd'hui, je m'interroge. Après tout, la psychologie remplissait une bonne partie du cours, étrange psychologie qui empruntait pour une part à la tradition d'une psychologie rationnelle, à demi métaphysique, pour une part aux débuts de la psychologie scientifique, empirique. La table des matières n'avait guère changé depuis le cours de mon père, une trentaine d'années plus tôt. Et, pourtant, cette psychologie équivoque, ces débris de la philosophie classique enseignés par un professeur sans génie, suffirent à me révéler ma vocation et les austères jouissances de la réflexion. [...]

L'exaltation de la pensée en tant que telle ne va pas sans péril. Les philosophes prennent souvent la mauvaise habitude de prêter à la pensée toute seule, sans information ou preuve, la capacité de saisir la vérité ; d'autres en excluent l'analyse ou la démonstration scientifique. Il reste que quelques mois passés avec un vrai professeur de philosophie, qui initie les jeunes gens aux idées de Platon ou au syllogisme d'Aristote, aux *Méditations* de Descartes et à la déduction transcendantale de Kant, marquent profondément les esprits et leur apportent quelque chose d'irremplaçable. J'anticipe peut-être. Il se peut que je confonde l'année au lycée avec les quatre années de l'École. La décision de préparer l'ENS[3] sortit d'elle-même de la classe de philosophie. Puis-je dire décision ? Les grandes écoles scientifiques m'étaient interdites par le choix de la section A. J'ignorais la combinaison de la licence de droit et de l'École libre des Sciences politiques. Bien que mon intérêt pour la chose publique fût éveillé, je ne songeai pas à une carrière politique. Plus tard, à l'École, j'y songeai plus d'une fois mais plutôt comme à une tentation, à un risque de chute. Le journalisme aussi, autant ou plus que le métier d'homme politique, me paraissait un aveu d'échec, un refuge pour les fruits secs. [...] ►

J'entrai à la khâgne[4] de Condorcet en octobre 1922 avec la timidité et les ambitions d'un provincial qui monte à la capitale. Pourquoi Condorcet et non Louis-le-Grand ou Henri-IV qui fournissaient la majorité des normaliens chaque année ? Mon père avait fait un choix sur les conseils de quelques amis de l'université. Peut-être la proximité de la gare Saint-Lazare fut-elle l'argument décisif : la famille vivait encore à Versailles et l'internat ne plaisait ni à mes parents ni à moi-même.

Les premiers mois m'infligèrent une épreuve de vérité qui me fut pénible et salutaire. La khâgne rassemblait à la fois les élèves qui sortaient de la classe de philosophie et ceux qui y faisaient une deuxième année ; dans les grands lycées de la rive gauche, hypokhâgne et khâgne étaient déjà séparées ; à Condorcet, la classe unique ne comptait que vingt-cinq élèves environ. Les nouveaux devaient normalement laisser les premières places aux « carrés », à ceux qui se présenteraient à l'École à la fin de l'année. Je n'en mesurai pas moins les lacunes de ma culture, mes ignorances en latin et en grec. En philosophie, je me trouvai immédiatement à un niveau honorable.

[...]

De mes années d'études, les deux années de la khâgne me laissent le meilleur souvenir ; non pas les plus agréables mais les plus enrichissantes. Encore l'adjectif n'est-il pas exact. Il s'agit moins de s'enrichir que d'apprendre. Apprendre du latin, du grec, de l'histoire ; entraînement aux exercices par lesquels s'opère en France la sélection, du baccalauréat jusqu'à l'agrégation. Indirectement, j'accable les classes antérieures, celles du lycée Hoche. Suis-je injuste ? Les professeurs étaient, autant que je le sache, des agrégés. Si j'ai l'impression d'avoir relativement peu appris avant la khâgne, la faute en incombe peut-être à moi plus qu'aux enseignants. Je mesurais peut-être mes efforts aux exigences de la compétition. Celle-ci prit un tout autre caractère à partir de la khâgne. D'autres intérêts, sportifs et autres, me détournaient des études quand la crainte de l'échec ne me stimulait pas.

La plupart des professeurs de Versailles m'apparaissent, rétrospectivement, supérieurs à leur métier. Ils trouvaient en face d'eux, exclusivement ou presque, des fils de bourgeois. Le style gardait des traces de l'époque napoléonienne. Les élèves sortaient en ordre vers la cour de récréation ; en classe, ils devaient demeurer immobiles et attentifs plusieurs heures de suite. Je me souviens d'un professeur d'allemand qui, un jour, donna une bonne note globalement à toute la classe parce que tous les élèves s'étaient comportés de manière impeccable au moment de son entrée - bras croisés sur le pupitre. On sortait du lycée à dix-sept ans ; rares étaient les candidats au baccalauréat âgés de dix-neuf ans.

J'essaie de juger avec le recul l'enseignement que j'ai reçu et qui, pour les générations actuelles, pour mes petits-enfants, appartient au passé. La réduction des mathématiques dans la section A (latin-grec) avait été poussée jusqu'à l'absurde. Or cette section attirait nombre de « bons sujets » qui ne se déclaraient pas tous incapables de comprendre une démonstration ou de trouver la solution d'un problème. Aujourd'hui le pendule a penché trop loin, dans l'autre sens. Ce qui reste de la section A est devenu une impasse. La section C règne sans partage, section reine par laquelle passent presque tous les jeunes de la future élite. Les mathématiques servent de pierre de touche, d'instrument de sélection par excellence. La formation traditionnelle par les humanités survit dans les marges, et peut-être se meurt. [...]

Comment m'apparut l'École, au milieu des années 20 (1924-1928) ? Mal logée dans un vieux couvent, elle jouissait encore d'un prestige unique. L'ENA[5] n'existait pas. Quelques-uns, Guillaume Guindey, Dominique Leca, regardaient déjà vers l'inspection des Finances, Armand Bérard, en marge de l'agrégation d'histoire, vers la carrière diplomatique. Mais la plupart d'entre nous éprouvaient un patriotisme normalien (ou une vanité de corps). Nous n'envisagions pas les années d'enseignement secondaire avant l'université comme une épreuve ou un échec. Ensuite la Sorbonne me suffirait pour accomplir la tâche léguée par mon père. Il y a trente ans encore, je n'aurais pas imaginé l'effondrement de l'École. ►

Ma première impression, rue d'Ulm, je l'avoue au risque du ridicule, ce fut l'émerveillement. Aujourd'hui encore, si l'on me posait la question : pourquoi ? je répondrais en toute sincérité et naïveté : *Je n'ai jamais rencontré autant d'hommes intelligents réunis en aussi peu de mètres carrés.* Soit ! Ces bons élèves, ces prix d'excellence ne me semblaient pas tous voués aux exploits de la pensée. Même ceux d'entre eux que quelques-uns d'entre nous jugions parfois avec sévérité animaient leur culture d'une jeunesse d'intelligence. Peut-être celle-ci ne résista-t-elle pas toujours à la routine de la classe, à la correction des copies. Je fuis les rencontres d'anciens élèves pour garder le souvenir de ce qu'ils furent. Ils ne le cédaient pas toujours à ceux qui firent carrière.

[...]

Raymond Aron, *Mémoires*, 1983, Paris, années 1920.

1. La Chambre bleu horizon : douzième législature de la IIIème République (1919-1924) - La poussée nationaliste et la peur du bolchevisme entraînent le succès des droites. [...] Le clivage droite-gauche renaît en 1924 quand le gouvernement relance la querelle des pouvoirs du chef de l'État [...] - www.Larousse.fr
2. Dreyfusard : personne qui croit en l'innocence d'Alfred Dreyfus (capitaine injustement accusé de trahison) et le soutient.
3. ENS : École normale supérieure.
4. Khâgne : hypokhâgne (1ère année) et khâgne (2ème année) sont les classes préparatoires littéraires aux grandes écoles.
5. ENA : École nationale d'administration.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

Attention : les questions de la rubrique A portent sur la totalité du texte, les questions des rubriques B, C, D, E uniquement sur la partie du texte indiquée.

A. Questions sur l'ensemble du texte

1 • À l'aide des éléments du texte, complétez la fiche biographique suivante de Raymond Aron.

Dates	Études	Établissement et lieu	Lieu de vie
1921 -			
	Khâgne		
		École de la Rue d'Ulm à Paris	

2 • a. Quel âge avait Raymond Aron quand il est entré en khâgne ?

b. Quel âge avait-il en sortant de l'École de la rue d'Ulm ? .....

c. À quel âge, à quel moment de sa formation, a-t-il eu la révélation de sa vocation de philosophe ?

.....

B. Lignes 1 à 48

3 • « Mon père revenait à ses opinions antérieures de gauche modérée ».

Relevez les éléments du texte confirmant les opinions politiques du père de Raymond Aron.

.....

.....

.....

4 • Cochez (x) les bonnes réponses.

En classe de philosophie, Raymond Aron a choisi la section A :

a. ☐ sur les conseils de son père.

b. ☐ parce qu'il avait peur des mathématiques.

c. ☐ parce qu'il gardait un mauvais souvenir d'un problème de mathématiques.

d. ☐ malgré son peu de goût pour les langues anciennes.

e. ☐ pour esquiver l'obstacle des mathématiques.

5 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots ou phrases du texte.

Raymond Aron :

	Vrai	Faux
a. n'a eu aucune difficulté, en classe de philosophie, avec les mathématiques. Justification :	☐	☐
b. a perçu une continuité entre les classes de français et celle de philosophie. Justification :	☐	☐
c. était le meilleur, en mathématiques, des élèves littéraires. Justification :	☐	☐
d. suivait des cours de psychologie semblables à ceux de son père. Justification :	☐	☐
e. a présenté, comme ses deux frères l'ont fait, les deux baccalauréats : mathématiques et philosophie. Justification :	☐	☐

6 • a. Quel type d'études ne pouvait-il pas faire ? Pourquoi ?

.....

b. Qu'est-ce qui a contribué à son choix de préparer l'ENS afin de devenir enseignant ?

.....

C. Lignes 49 à 90

7 • Cochez (x) les bonnes réponses.

Pour quelle(s) raison(s) Raymond Aron a-t-il fait khâgne à Condorcet ?

a. ☐ Il aurait aimé être interne mais ses parents ne le voulaient pas.

b. ☐ Il a suivi le choix de son père qui avait été conseillé par des amis.

c. ☐ À Condorcet, il y avait plus de chances d'être reçu au concours de l'ENS.

d. ☐ La proximité de la gare Saint-Lazare de l'ENS était pratique.

8 • Qu'est-ce qui, dans le fonctionnement de Condorcet, fut pénible à Raymond Aron ?

.....

9 • En quoi les années de khâgne ont-elles été salutaires pour Raymond Aron ?

.....

10 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec vos propres mots.

Raymond Aron :

	Vrai	Faux
a. jugeait, quand il était à khâgne, que ses professeurs de lycée lui avaient peu appris. Justification :	☐	☐
b. pense, rétrospectivement, que les professeurs de son lycée étaient en fait prisonniers du style des lycées de l'époque. Justification :	☐	☐
c. constate que, pour ses petits-enfants, les choses ont en fait peu changé. Justification :	☐	☐
d. est sûr que la section A, qu'il a suivie au lycée, présentait un bon équilibre entre les mathématiques et les lettres, convenant ainsi aux bons élèves. Justification :	☐	☐
e. regrette que l'erreur faite alors pour la section A est celle dont souffre actuellement la section C, les mathématiques étant devenues le principal critère de sélection. Justification :	☐	☐
f. constate avec regret que la formation traditionnelle de son époque disparaît peu à peu. Justification :	☐	☐

D. Lignes 91 à 106 (fin du texte)

11 • Quel rôle, assumé aujourd'hui par l'ENA, l'École Normale Supérieure jouait-elle pour un certain nombre d'élèves ?

.....

12 • Cochez (x) les bonnes réponses.

L'école de la rue d'Ulm :

a. ☐ impressionnait Raymond Aron par le prestige de ses bâtiments.

b. ☐ comptait beaucoup d'hommes intelligents parmi ses élèves.

c. ☐ a formé un assez grand nombre de personnalités.

13 • Que sont devenus la plupart des normaliens ? Que craint Raymond Aron à propos de l'intelligence de ses anciens camarades ?

.....

14 • Raymond Aron aimait-il retrouver ses anciens camarades d'études ? Pourquoi ?

.....

ACTIVITÉ 11

Vivre seul, mais pas solitaire

Résiduel il y a cinquante ans, le nombre de personnes qui vivent seules a explosé dans les pays dits « développés ». Certains y voient le signe d'un isolement social croissant, voire d'une forme de narcissisme. Pourtant, l'étude des conditions qui ont rendu possible cette transformation révèle un tableau bien plus nuancé, mêlant individualisme et profusion relationnelle.

Au début de l'Ancien Testament, Dieu crée le monde en accomplissant une tâche par jour : les cieux et la terre, la lumière, les espèces végétales et animales de toutes sortes, etc. À chacune de ses œuvres, Dieu observe avec satisfaction que *« cela est bon »*. Mais le ton change lorsqu'il crée Adam et découvre l'imperfection de la créature humaine : *« Il n'est pas bon que l'homme soit seul »*, s'avise-t-il. En conséquence de quoi il crée Ève pour tenir compagnie à Adam.

Avec le temps, les injonctions à combattre la solitude humaine sortent du périmètre théologique pour irriguer la philosophie et la littérature. Le poète grec Théocrite[1] assure que *« l'homme aura toujours besoin de l'homme »*, tandis que Marc Aurèle[2], empereur romain féru de stoïcisme, assimile les hommes à des *« animaux sociaux »*. Rien n'exprime mieux le besoin de vie collective que l'invention de la famille. À toutes les époques et dans toutes les cultures, c'est la famille, et non l'individu, qui forme le socle de la vie sociale et économique. Les évolutionnistes assurent même que, dans les sociétés primitives, vivre en groupe représentait un avantage décisif dans la lutte pour la survie, termes de sécurité mais aussi d'alimentation et de reproduction.

Au cours de ces cinquante dernières années, notre espèce s'est engagée dans une expérience sociale inédite. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un nombre élevé d'individus de tous âges et de toutes conditions ont décidé de vivre en solitaire, en « singleton » [...] Qu'elles résultent d'un divorce, d'un décès ou du refus de se marier, les périodes de vie en solitaire durent des années, voire des décennies. Les cycles de vie sont ainsi marqués par des arrangements dans lesquels la structure familiale n'occupe plus qu'une place temporaire ou conditionnelle.

« Malade », « immoral » et « névrotique »

Pourtant, malgré l'étendue du phénomène, la vie en solitaire constitue l'un des sujets les moins discutés et donc les moins compris de notre temps. Les individus concernés, comme leur entourage, conçoivent ce statut comme une expérience strictement privée, alors qu'il s'agit d'une condition de plus en plus commune dont les répercussions sur la vie sociale mériteraient d'être prises en compte. Mais, dans les rares occasions où cette nouvelle tendance fait l'objet d'un débat public, les commentateurs ne l'appréhendent qu'en termes psychologiques ou sociétaux, comme un symptôme de narcissisme, de repli sur soi ou de dissolution du « vivre ensemble ». Pourtant, cette mutation spectaculaire se révèle infiniment plus intéressante – et moins excluante – que l'image de désolation que lui renvoie l'espace médiatique. ►

La propagation du mode de vie « en solo » constitue ni plus ni moins qu'une expérience de transformation sociale à grande échelle. Elle oriente la conception de l'espace urbain (logements, transports, etc.) et le développement de l'économie des services à la personne (maintien à domicile, garde d'enfants, livraison de nourriture, etc.). Elle influe sur la manière de grandir, de vieillir et de mourir. Elle produit un impact sur tous les groupes sociaux et sur presque chaque famille.

Il est tentant de considérer la multiplication des *singletons* comme un phénomène typiquement américain, la manifestation de ce que le critique littéraire Harold Bloom appelle la *« religion du chacun pour soi »*. Cependant, la force motrice qui anime cette évolution dépasse la culture américaine. [...]

Comment expliquer cette mutation spectaculaire ? De toute évidence, elle est liée au développement économique et à la sécurité matérielle qui en découle pour une partie de la population. En d'autres termes, si les *singletons* n'ont jamais été aussi nombreux, c'est parce qu'ils peuvent désormais se le permettre. Mais l'économie n'explique pas tout. Selon une étude menée en 1957, plus de la moitié des Américains considéraient les personnes non mariées comme *« malades »*, *« immorales »* ou *« névrotiques »*, contre un tiers seulement d'avis neutres. Une génération plus tard, en 1976, le rapport s'était inversé : un tiers de jugements réprobateurs, une moitié d'opinions neutres et même l'approbation d'un Américain sur sept[3]. Aujourd'hui, alors que les célibataires dépassent en nombre les personnes mariées, l'idée d'une telle enquête paraîtrait saugrenue à n'importe quel institut de sondage. Même si les stigmates négatifs associés au refus de la vie de couple n'ont pas disparu, les déterminants culturels en vigueur dans ce domaine ont profondément changé.

C'est une évidence bien ancrée dans l'idéologie dominante que la recherche du succès et du bonheur passe moins par les liens tissés avec autrui que par la capacité à sortir du lot et à saisir les meilleures occasions. Liberté, embarras du choix, épanouissement personnel : autant de vertus chères à la sagesse contemporaine. Le démographe Andrew Cherlin va jusqu'à suggérer qu'*« on est d'abord redevable à soi-même avant de l'être envers son partenaire ou ses enfants*[4] *»*. [...]

Cette évolution se traduit aussi par un attachement de plus en plus faible aux lieux de vie. Aux États-Unis, les gens déménagent si souvent que des sociologues préfèrent à la notion de voisinage celle de *« communauté à engagement limité*[5] *»*. Il en va de même du lien au travail, caractérisé par une instabilité permanente des postes, des salaires et du lendemain - pour survivre, prière de ne penser qu'à soi-même. [...]

Si le culte de l'individu a inauguré son règne au XIXe siècle, c'est seulement à partir de la seconde moitié du XXe qu'il bouleverse en profondeur les sociétés industrialisées, à la faveur de quatre changements sociaux majeurs : la reconnaissance des droits des femmes, l'essor des communications, l'urbanisation et l'extension de l'espérance de vie. La conjugaison de ces quatre facteurs a créé les conditions propices au déferlement de l'individualisme et de la vie en solitaire, en Occident puis au-delà.

Ce que je veux, quand je le veux

Tout d'abord, l'émancipation des femmes. Partielles et fragiles, les conquêtes obtenues dans ce domaine à partir des années 1950 n'en constituent pas moins une révolution : les femmes accèdent à l'éducation, investissent le monde du travail, maîtrisent leur vie domestique et sexuelle. La plupart des nations développées ont connu des changements similaires au cours du demi-siècle passé, de sorte que la balance entre hommes et femmes dans l'enseignement supérieur et au travail n'a jamais été aussi équilibrée - même si des discriminations perdurent.

Dans le même temps, la conquête par les femmes de la contraception et du contrôle des naissances a fait voler en éclats le cadre traditionnel des relations hétérosexuelles, avec des mariages plus tardifs et une augmentation rapide des séparations et des divorces. [...]

Le culte de l'individu s'appuie également sur la révolution des communications, qui permet de goûter aux plaisirs d'une vie sociale sans sortir de chez soi. Seul un foyer américain sur trois disposait d'un téléphone en 1940 ; après la Seconde Guerre mondiale, la proportion grimpait à ►

63 % ; aujourd'hui, ce sont 95 % des Américains qui possèdent un téléphone. La télévision s'est propagée encore plus vite. [...] Au cours de la dernière décennie du XXe siècle, c'est Internet qui a bouleversé la donne, en combinant les potentialités relationnelles du téléphone avec la passivité consumériste de la télévision. Non seulement les internautes peuvent communiquer avec n'importe qui, n'importe où et à n'importe quel moment, mais ils peuvent s'adresser aussi à un public planétaire potentiellement illimité en créant des blogs, en diffusant des images sur YouTube ou en s'exprimant sur les réseaux sociaux. Avec Internet, tout individu peut combiner solitude et connexion, absence de contacts physiques et profusion relationnelle.

La plupart des *singletons* disposent d'un autre moyen pour se lier les uns aux autres : sortir de chez eux et profiter de la vie sociale que leur offre la ville. L'urbanisation constitue ainsi la troisième force motrice de l'individualisation du monde. Les grandes villes attirent les non-conformistes de toutes sortes, qui peuvent à loisir fréquenter leurs semblables dans le grand fourmillement citadin. En facilitant les regroupements d'individus en fonction des valeurs, des goûts et des modes de vie qu'ils ont en commun, l'urbanisation produit des sous-cultures qui, bien souvent, finissent par prospérer, s'établir et s'incorporer à la culture dominante.

Le quatrième changement qui a amplifié la vogue de la vie en solitaire relève d'un exploit collectif qui, pourtant, est rarement perçu comme tel. Dans la mesure où les gens vivent de plus en plus longtemps, l'expérience du vieillissement solitaire devient un phénomène de plus en plus massif. [...]

Vieillir seul n'est pas facile. Les difficultés ordinaires du troisième âge - gérer sa retraite, soigner ses maladies, accepter ses déficiences, voir ses proches mourir les uns après les autres - peuvent devenir redoutables lorsqu'on les affronte en solitaire. Ce n'est pas nécessairement un supplice pour autant. Une étude menée au Royaume-Uni a démontré que les *singletons* âgés menaient une existence plus heureuse et entretenaient de meilleures relations avec ceux qui leur apportent soin et réconfort (infirmière, médecin, aide à domicile...) que leurs semblables vivant en couple. Depuis quelques décennies, les personnes âgées préfèrent généralement vivre seules sous leur propre toit plutôt que de s'installer dans leur famille, chez des amis ou en maison de retraite[6]. [...]

Les personnes qui choisissent de vivre seules le font souvent en vue d'un objectif : concrétiser les sacro-saintes valeurs - liberté individuelle, contrôle de soi, épanouissement - qui guident l'existence depuis l'adolescence jusqu'au dernier souffle. La vie en solitaire permet à chacun de faire ce qu'il veut, quand il le veut, à sa manière. Ce statut libère de la tâche fastidieuse consistant à prendre en compte les besoins et les envies d'un partenaire au détriment des siens. Il permet de se concentrer sur soi. À l'âge des médias numériques et des réseaux sociaux, devenus si envahissants, le statut de *singleton* apporte un bénéfice plus considérable encore : du temps et de l'espace pour une solitude réparatrice.

Vivre seul et souffrir de solitude sont deux états bien différents. De nombreuses études indiquent en effet que c'est la qualité et non la quantité des interactions humaines qui fait rempart à la solitude. En d'autres termes, peu importe si les gens vivent seuls : ce qui compte, c'est qu'ils ne se sentent pas esseulés.

Éric Klinenberg. *Le Monde diplomatique*, n° 708, mars 2013, p 22-23.

1. Théocrite : 315-250 av. J.-C., poète grec.
2. Marc Aurèle : 121-180, empereur romain et philosophe stoïcien.
3. Cité dans Frank Furstenberg Jr, Sheela Kennedy, Vonnie McLoyd, Rubén Rumbaut et Richard Settersten Jr, « Growing up is harder to do », *Contexts*, n° 3, Berkeley, 2004.
4. Andrew Cherlin, *The Marriage-Go-Round : The State of Marriage and the Family in America Today*, Knopf, New York, 2009.
5. Cette expression apparaît pour la première fois sous la plume de Morris Janowitz (*The Community Press in an Urban Setting*, Free Press, Glencoe, 1952).
6. Ulrich Beck et Elisabeth Beck-Gernsheim, *Individualization : Institutionalized Individualism and Its Social and Political Consequences*, Sage, Londres, 2002.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 23

1 • Depuis toujours, la société s'est appuyée sur :

a. ☐ l'individu.

b. ☐ le noyau familial.

c. ☐ la communauté extra-familiale.

2 • L'évolution actuelle de la société consiste en :

a. ☐ la rupture des codes familiaux.

b. ☐ la mutation de l'importance de la famille.

c. ☐ l'apparition d'un nouveau modèle familial.

B. Lignes 24 à 70

3 • Les conséquences de la vie en solitaire sont plus larges que les « simples » répercussions psychologiques dont les médias se font les échos.

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

4 • Une évolution dans l'appréhension de la vie en solitaire s'est produite dans la seconde moitié du XXe siècle.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

5 • Comment expliquer l'importance de ce phénomène de la vie en solitaire ?

.....

.....

C. Lignes 71 à 102

6 • Expliquez en quoi ces raisons sont :

a. sociales .....

b. médicales .....

7 • Internet a transformé la notion de solitude.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

D. Lignes 103 à 123

8 • Quelles sont les conséquences d'une vie en solitaire pour les personnes âgées ?

.....

.....

9 • La vie en solitaire :

a. ☐ apporte du temps pour soi.

b. ☐ permet de prendre soin de ses proches.

c. ☐ provoque de la souffrance individuelle.

10 • Expliquez « c'est la qualité et non la quantité des interactions humaines qui fait rempart à la solitude ».

.....

.....

ACTIVITÉ 12

Pourquoi les adultes ont besoin de jouer

Ceux qui jouent réussissent mieux. Le plaisir du jeu procure dépassement et oubli de soi.

Le vrai secret des créatifs.

Multiplication des parcs à thème, invasion des jeux vidéo, foisonnement des jeux télévisés, explosion des groupes de jeux de rôle grandeur nature, prolifération des trottinettes et rollers... Depuis une dizaine d'années, le jeu semble étendre son territoire hors des magasins de jouets et des chambres d'enfants pour s'introduire dans le monde si sérieux des adultes. La « civilisation des loisirs » - quasi prophétisée par le sociologue Joffre Dumazedier dans les années 60 (*Vers une civilisation des loisirs*, Seuil 1972) - serait-elle responsable de cette inéluctable déferlante ? Les « grandes personnes » sombreraient-elles dans une douce régression vers les comportements infantiles normalement réservés à la prime jeunesse ? En témoigneraient les kilos de sucettes qui circulent ouvertement dans les bureaux les plus hauts placés de l'intelligentsia parisienne.

Recréer la réalité

Eh bien non ! « *La preuve, c'est que les gens qui considèrent leur métier comme un jeu réussissent mieux que ceux qui s'enferment dans un travail routinier*, explique Lenore Terr, professeur de psychiatrie à l'université de Californie (In "Beyond Love and Work", Scribner, 1999). *C'est ce que j'ai découvert en menant une étude auprès de centaines de personnes sur les conditions psychologiques qui favorisent le travail. Les joueurs ont l'air plus heureux, arrivent à mieux se concentrer et sont plus productifs que les autres.* » Exactement l'inverse des croyances « anti-jeu », datant des premières sirènes d'usines qui ont transformé les fils de paysans en ouvriers. En effet, depuis l'avènement du monde industrialisé, jouer ne rime pas avec « rentabilité », mais avec « oisiveté ». Un état que l'on pardonne bien volontiers aux enfants, mais pas aux adultes. À tel point que, en 1899, le sociologue Thorstein Veblen écrit "La Classe des loisirs", qui dénonce les divertissements « improductifs » pour la société ! Les jeux de hasard sont - tout juste - tolérés, les profits n'étant pas liés à la sacro-sainte notion de travail. ►

Jouer n'est pas régresser

« Les personnes imprégnées du modèle social de l'ère industrielle se doivent d'être tristes pour avoir l'air sérieux, explique le formateur en entreprise et spécialiste de la créativité Hubert Jaoui. *Pour eux, être adulte, c'est ne pas sourire, ne pas jouer, ne pas pleurer, ne pas éprouver d'émotions, ne pas mélanger principe de plaisir avec principe de réalité. Finalement, ces "réalistes-rationalistes" sont des déprimés : ils ont tendance à prendre les choses de façon passive et fataliste. À l'inverse, les créatifs, qui s'amusent et sourient, savent que la réalité est flexible. Ils ont donc du plaisir à jouer avec elle pour, sans cesse, la recréer. Si on prend l'existence trop au sérieux, on se prive du pouvoir de la modifier. »*

Cela signifierait-il que jouer, loin d'être une régression ou de l'infantilisme, se révèle une fonction naturelle ? *« C'est même un besoin fondamental pour la santé mentale et la créativité,* poursuit Hubert Jaoui. *Si on ne joue pas, l'esprit se mécanise, les émotions s'assèchent. Or, le jeu est une véritable source d'énergie, pleine, par essence, d'émotions positives. Voilà pourquoi les stages de comico-thérapie, de clown-thérapie et de créativité, où l'on joue beaucoup, ont tant de succès aux États-Unis. »*

Selon les psychologues, le jeu, chez les enfants, est capital pour l'affirmation de soi, car c'est un moyen de structuration de la personnalité, d'apprentissage de la vie, de découverte des autres, de développement des facultés d'imagination, de logique, d'adresse physique. Le plaisir rend facile ce qui est difficile. Mais pour les adultes ? D'après Lenore Terr, l'élément psychologique fondamental est que le jeu permet de s'oublier soi-même. Et seul l'oubli de soi, associé au plaisir - qui, on le sait, est la voie royale de l'apprentissage - permet de se dépasser et d'être créatif. Voilà la grande différence entre les enfants et les grandes personnes : les premiers, en effet, jouent pour se découvrir et se structurer ; les seconds, pour s'oublier et se dépasser.

Un cadre extraordinaire

« Nous participons régulièrement à des jeux de rôle grandeur nature organisés par une association de Nancy, expliquent Caroline et Thierry, 31 et 33 ans. *Vivre déguisés, recréer l'ambiance du Moyen Âge, de la Chine ancienne ou des années 20, est une évasion totale ! C'est une véritable respiration, enrichissante, car il faut bien connaître la période historique et résoudre des énigmes. Tout ce que l'on ne peut exprimer dans la vie quotidienne est permis : fantaisie, liberté d'être ce qu'on veut, de dire ce qu'on veut à qui on veut, intuition, émerveillement, etc. »*

Individuel ou collectif, le jeu, par essence, échappe aux normes de la vie sociale ordinaire. Il permet aux adultes de sortir de leur quotidien pour s'immerger momentanément et totalement dans un cadre fabuleux. Une évasion d'autant plus impérieuse que la société sera rigide et pesante. Voilà qui explique le succès actuel des jeux de rôle à taille humaine ou des interminables parties de « paintball » - des grands y jouent à de gentilles guéguerres en se pourchassant pendant des heures, armés de fusils en plastique munis de billes de peinture...

La part des émotions

« Quelle est la différence entre un père et son petit garçon ? » Réponse : « Le prix de ses jouets ! » Une boutade révélatrice d'un homme « infantile par nature », une image qu'ont parfois les femmes. *« Il est vrai que certains pères ont plus tendance à jouer avec leurs enfants que les mères, mais ce n'est pas une généralité,* dit Hubert Jaoui. *En jouant, ils s'autorisent à exprimer leurs émotions, alors que les femmes le font plus naturellement. En outre, cela leur permet de prendre contact avec l'enfant qui sommeille en eux. »*

Cette notion d'« enfant intérieur » est, depuis quelques années, au centre de certaines techniques de développement personnel. Selon les thérapeutes, il représente cette partie de nous qui est sensible, vulnérable, régie par les émotions. C'est ce que nous sommes à la naissance, notre noyau, notre personnalité naturelle riche de tous nos talents, de notre intuition et, surtout, de notre imagination. *« Lorsque je joue avec mes enfants, je suis à chaque fois émerveillé de pouvoir retrouver cet esprit d'ouverture et de curiosité que j'avais à leur âge,* raconte Jean-François, 38 ans. *Comme si c'était contagieux, je redécouvre aussi la spontanéité qui nous manque tant dans nos relations sociales. »* ►

Voilà bien la preuve que, lorsqu'on joue, on n'a pas d'âge ! Être à l'écoute de l'enfant qui n'a jamais cessé d'exister en nous peut même être une nécessité vitale : « *En cas de conflit ou de crise personnelle, dans les moments où l'on est malheureux ou désemparé, avoir pris l'habitude de jouer, donc d'être en contact avec son enfant intérieur, permet de retrouver plus facilement son équilibre émotionnel,* explique la thérapeute américaine Margaret Paul (In "Renouez avec votre enfant intérieur", *Le Souffle d'or*, 1993). *Lui seul est capable d'utiliser naturellement ses facultés d'intuition et de spontanéité pour trouver les bonnes solutions lorsque l'adulte est enfermé dans son mental, ses peurs et ses a priori.* »

Non seulement jouer permet d'être plus créatif, plus heureux et plus performant, mais empêche aussi... de vieillir ! Ainsi, « *chaque personne vieillit selon l'image qu'elle se crée elle-même du vieillissement,* explique le psychologue Guido Verbrugghe (In "Vieillir au-delà des clichés", Bernet-Danilo, 1998). *C'est ce que l'on appelle une "croyance limitante". Ceux qui restent jeunes sont ceux qui gardent l'aptitude à jouer. Dès que l'on cesse d'avoir du plaisir à jouer, on vieillit...* ».

Jouer, un jeu d'adultes

Gabriel Balbo est psychanalyste, directeur de publication du "Journal français de psychiatrie" et coauteur, avec Jean Bergès, de "L'Enfant et la Psychanalyse" (Masson, 2000). Il nous explique l'historique du jeu.

« *Courses de chars, compétitions sportives, théâtre chez les Grecs et les Romains, jeux de voix chez les Esquimaux ou cerf-volant chez les Chinois : on oublie trop souvent que, tout au long de l'histoire de l'humanité, jouer a été considéré comme une activité si sérieuse qu'elle était réservée aux adultes ! Avant la fin du XIXe siècle, époque à laquelle l'industrie du jouet commence à se développer, le terme même de "jouet" désignait, en France, les bijoux ou les animaux de compagnie qui servaient à amuser les adultes. Et, aussi loin que l'on remonte, les enfants ont eu très peu de jouets - les mêmes partout dans le monde : balle, poupée de chiffon, osselets, marelle, etc. Les historiens qui ont étudié l'évolution du jeu affirment que l'esprit ludique est l'un des ressorts principaux, pour les sociétés, des plus hautes manifestations de leur culture ; et pour les individus, de leur progrès intellectuel.* »

Jeu : Quatre fonctions psychologiques

Il existe une telle diversité de jeux que le philosophe et essayiste Roger Caillois, dans "Les Jeux et les Hommes" (Folio/Essais, 1991), les a classés en quatre catégories. Elles répondent chacune à une fonction psychologique dominante :

- Agôn, la « compétition » (courses, luttes, billard, football, échecs, jeux vidéo interactifs, etc.). Ces jeux permettent d'exprimer ses ressources personnelles dans un environnement où tout le monde part à égalité, ce qui n'est pas le cas dans la vie réelle. Bénéfices psychologiques : dépassement de soi et, en cas de victoire, valorisation personnelle.
- Alea, le « hasard » (roulettes, dés, loteries, certains jeux de carte). Les jeux de hasard sont projectifs : ils permettent de rêver, car ils font mettre en scène la possibilité de devenir riche tout en faisant l'économie du travail. Ils obligent également à lâcher prise, puisqu'il faut accepter l'idée de tout perdre sur un simple jet de dés. Enfin, ils abolissent les inégalités sociales, car les chances sont les mêmes pour tous.
- Mimicry, le « simulacre » (carnaval, masques, déguisement, jeux de rôle grandeur nature, théâtre, jeux vidéo d'aventure). Paradoxalement, se déguiser et se dépouiller temporairement de sa personnalité pour en adopter une autre permet de libérer sa véritable personnalité.
- Ilinx, le « vertige » (manèges de fêtes foraines, ski, voltige, rollers). Ces jeux, dont certains se déroulent en compétitions, provoquent un trouble physiologique, une sorte de transe qui efface la réalité. Associée à une certaine jouissance physique, cette transe permet d'entrer en contact avec d'autres dimensions de sa personnalité.

Érik Pigani, janvier 2001.
http://www.psychologies.com/Moi/Se-connaitre/Personnalite/Articles-et-Dossiers/Avons-nous-peur-d-etre-adulte/Pourquoi-les-adultes-ont-besoin-de-jouer/7Jeu-Quatre-fonctions-psychologiques

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 2 à 48

1 • a. Quelles sont les manifestations du goût des adultes pour le jeu ? Choisissent-ils un même type de jeux ?

.....

b. Quels mots soulignent le grand nombre de chacune de ces activités ludiques ?

.....

2 • Quelles pourraient être les raisons de ce goût pour le jeu ? Quelles en seraient les preuves ?

.....

3 • Quelles sont les différences entre joueurs et non-joueurs ?

Complétez le tableau suivant avec les éléments caractéristiques des uns et des autres, en opposition, quand cela est possible.

Les joueurs	Les non-joueurs
...considèrent leur métier comme un jeu.	
	...s'enferment dans un travail routinier.
...ont l'air plus heureux.	
...se concentrent mieux.	
...sont plus productifs, pensent que jouer rime avec rentabilité.	
	...ne sourient pas.
...s'amusent.	
	...ne mélangent pas principe de plaisir et principe de réalité.

4 • Que signifie jouer ?

Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse : vous pouvez utiliser les mots du texte.

	Vrai	Faux
a. Jouer pourrait être considéré comme un synonyme d'infantilisme. Justification :	☐	☐
b. Sans le jeu, notre santé mentale se détériore. Justification :	☐	☐
c. Sans le jeu, la créativité s'affaiblit. Justification :	☐	☐
d. Le jeu peut souvent générer des émotions négatives. Justification :	☐	☐

5 • a. Quel rôle le jeu joue-t-il chez les enfants ? Que leur permet-il ?

.....

.....

b. Quel rôle le jeu joue-t-il chez les adultes ? Que leur permet-il ?

.....

.....

B. Lignes 49 à 88

6 • Cochez (x) les bonnes réponses.

Le jeu permet :

a. ☐ d'échapper aux règles et contraintes de la vie quotidienne.

b. ☐ de ne pas exprimer la fantaisie et la liberté de la vie quotidienne.

c. ☐ de pouvoir parfois se plonger dans un environnement extraordinaire.

d. ☐ de ne pas vieillir trop vite, grâce au plaisir qu'il procure.

7 • a. Qui des mères ou des pères jouent plus souvent avec leurs enfants ? Pourquoi ?

.....

b. Qu'est-ce que cela leur permet ?

.....

8 • Qu'est-ce que la notion « d'enfant intérieur » représente ?

.....

9 • Quelle possibilité offre à l'adulte le fait de rester en contact avec son « enfant intérieur » ?

.....

C. Lignes 89 à 122 (fin du texte)

10 • Que révèle l'historique du jeu ?

Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse : vous pouvez utiliser les mots du texte.

	Vrai	Faux
a. L'histoire de l'humanité révèle que le jeu était l'affaire des adultes. Justification :	☐	☐
b. L'industrie du jouet était pratiquement inexistante avant la fin du XIXe siècle. Justification :	☐	☐
c. Les animaux de compagnie pour enfants étaient alors appelés « jouets ». Justification :	☐	☐
d. Historiquement les enfants, jusqu'à une date relativement récente, avaient très peu de jouets. Justification :	☐	☐

11 • Selon les historiens, quelle(s) relation(s) y a-t-il entre l'esprit du jeu et la culture des sociétés ou encore les individus ?

.....

12 • Quelles sont les quatre catégories de jeux proposées par Roger Caillois ? Quelles sont leurs fonctions ? Complétez succinctement le tableau suivant.

Nom de la catégorie de jeux	Type de jeux	Exemples de jeux	Fonction
	Jeux de simulacre		
			Entrer en contact avec d'autres dimensions de sa personnalité.
		Loteries, jeux de dés, roulettes	
Agôn			

ACTIVITÉ 13

Aux premiers âges de la BD

Du 31 janvier au 3 février, Angoulême est « le » rendez-vous des illustrateurs et des scénaristes. L'occasion de remonter aux sources du 9e art.

Officiellement, l'acte de naissance remonte au XIXe siècle. Pourtant, le principe de la BD existait bien avant, sous d'autres formes et sur d'autres supports que le papier. L'image, premier vecteur de communication, apparaît bien avant l'écriture (environ 3 400 av. J.-C., en Mésopotamie) et il est tentant d'établir une parenté, même lointaine, entre les peintures rupestres ou pariétales et les planches d'une bande dessinée contemporaine. Le préhistorien Marc Azéma, spécialiste de l'art des cavernes et membre du comité scientifique de la grotte Chauvet[1], en Ardèche, en a étudié les peintures, vieilles de 32 000 ans. Certains animaux représentés sur les parois semblent être anormalement démultipliés, comme ces chevaux qui ont huit ou douze pattes. Le chercheur a eu l'idée d'animer ces traits et a vu ainsi le troupeau avancer. Convaincu que les artistes du Paléolithique voulaient traduire de cette manière l'impression de mouvement, il y voit déjà l'ébauche d'une vision cinématographique de la réalité.

De ce point de vue, on peut considérer que ces œuvres, à la fois graphiques, narratives et séquentielles, sont également les premières bandes dessinées de l'histoire de l'humanité, même si cette idée, souvent jugée saugrenue, fait bondir plus d'un amateur de BD. ►

De même, les représentations qui figurent sur les bas-reliefs des monuments égyptiens peuvent évoquer une forme de bande dessinée avant l'heure. Vers -1290, le pharaon Séthi Ier, fondateur de la XIXe dynastie, a fait représenter sa victoire sur les Hittites sur les murs du temple de Karnak. Son fils, Ramsès II (qui règne de -1279 à -1213) fera, lui aussi, graver en relief sur la pierre des temples d'Abou Simbel et du Ramesseum, à Thèbes, des scènes de la bataille de Qadesh (vers -1274). À Rome, Trajan fait édifier, en 113 apr. J.-C., la colonne qui porte son nom. Le fût, formé de 19 blocs de marbre cylindriques, atteint une trentaine de mètres de hauteur. Sa décoration est entièrement nouvelle pour l'époque. Elle est constituée d'une frise sculptée, peinte à l'origine, qui s'enroule en spirale autour de la colonne. Les scènes, représentées en relief de manière très détaillée, ont trait aux deux campagnes victorieuses menées par l'empereur contre les Daces en 101-102 et en 105-106. Du début de l'expédition, avec la traversée du Danube sur un pont de barques, à la déportation du peuple vaincu, tous les épisodes de cette aventure, mettant en scène 2 500 personnages, font l'objet, en continu, d'un découpage en 184 séquences. La colonne de Marc Aurèle, érigée entre 180, année de la mort de l'empereur, et 196, porte, sur le même modèle, le récit de ses expéditions contre les Germains et les Sarmates, et alterne épisodes guerriers et scènes plus anecdotiques.

Une remarquable exposition virtuelle de la BnF en ligne, « La BD avant la BD », montre clairement que, dès les premiers temps du Moyen Âge, deux formes de récit figuré sont en concurrence : la bande et la case. La première est plutôt utilisée pour évoquer la fluidité d'un récit et va se répandre sur les murs, les portes et les plafonds des églises. Elle est aussi le support des contes et des chansons de geste en images. La seconde est également employée pour donner le sentiment d'une narration séquentielle, mais de manière syncopée. Elle va se développer dans les manuscrits aux XIIIe et XIVe siècles avant d'être progressivement abandonnée au profit de simples illustrations accompagnant un texte. En Extrême-Orient et au Moyen-Orient, des rouleaux et des livres illustrés présentent également des narrations en images, découpées en séquences plus ou moins longues à côté ou en marge du texte. Il arrive même que le dessin déborde du cadre proprement dit, comme pour mieux figurer l'action en cours. À partir du IXe siècle et jusqu'au XIVe, les enlumineurs occidentaux remplacent, dans leurs récits imagés, des sons et des paroles par des symboles graphiques faisant penser aux procédés utilisés par les auteurs de BD. Les propos des personnages s'inscrivent le plus souvent sur de minces rouleaux, parfois de simples étiquettes. Ces « phylactères » sont souvent considérés comme les ancêtres des bulles modernes.

La *Tapisserie de Bayeux*, classée au registre *Mémoire du monde* de l'Unesco, est aussi, à sa façon, une bande dessinée. Cette broderie, longue d'environ 68,30 mètres et formée de neuf panneaux en lin reliés par de fines coutures, célèbre, du point de vue normand, la conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie. Sa réalisation a longtemps été attribuée à son épouse, la reine Mathilde, et à ses dames de compagnie. Les historiens, pour la plupart, s'accordent sur la date de sa confection, vers 1070, après la bataille d'Hastings, et sur le lieu, sans doute dans un monastère du sud de l'Angleterre. Quant à son commanditaire, il s'agirait d'Odon, évêque de Bayeux et demi-frère de Guillaume, qui souhaitait en faire un ornement de la nouvelle cathédrale de Bayeux, dédicacée le 14 juillet 1077.

Les tentures narratives comme celle-là n'ont pas seulement, dans les églises, une vocation décorative. Elles ont pour fonction première de raconter une histoire aux fidèles, en majorité analphabètes, tout comme le vitrail. Celui-ci prend son essor au XIIIe siècle avec l'apparition du gothique. Dans les cathédrales peintes de couleurs vives, les vitraux symbolisent la lumière de Dieu sur Terre, le reflet de la Jérusalem céleste. Des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament tout comme les vies de saints y sont retracés, mais l'on y trouve aussi des chevaliers en armure et des scènes de la vie quotidienne très reconnaissables. Chaque corporation d'artisans s'efforce d'offrir un vitrail à sa cathédrale et se fait représenter dans l'exercice de ses fonctions. La foule bruyante qui se presse dans la nef, en particulier les jours de marché, sait qu'elle doit, pour en comprendre la teneur, les regarder de bas en haut et de gauche à droite. Parfois, le sens de lecture diffère et se fait de haut en bas. C'est le cas de la verrière du Bon Samaritain dans la cathédrale de Bourges. ►

À partir du XVIIe siècle, la mise au point des techniques d'impression mécanique permet l'épanouissement d'une littérature populaire en images. En Espagne, en particulier en Catalogne, le genre graphique et littéraire de l'Auca (« oie » en catalan, pour son apparentement avec le jeu de l'oie) se diffuse largement. Chaque page imprimée est constituée d'une succession de 48 dessins, accompagnés de textes en vers, et ressemble fort à une planche de BD. Cette tradition catalane existe encore de nos jours sous d'autres formes. En France, l'imagerie d'Épinal, fondée en 1796 par Jean-Charles Pellerin, imprime en série des planches de vignettes légendées et fortement coloriées portant sur des sujets divers. Au cours du XIXe siècle, elles contribuent notamment à forger le mythe napoléonien, rendent compte de l'actualité, puis deviennent un instrument de pédagogie infantile très apprécié. Reliées sous forme d'albums ou de livres, ces estampes populaires, aujourd'hui conservées au musée de l'Image de la ville d'Épinal, sont alors vendues par des colporteurs dans les campagnes les plus reculées.

La question des origines de la BD contemporaine donne lieu à des querelles de spécialistes. Certains considèrent que le phylactère, la bulle, en est la caractéristique essentielle. Étant donné que ***The YellowKid,*** de l'Américain Richard Outcault, qui paraît à partir de février 1895 dans le ***New York World,*** en contient, il a été longtemps désigné comme la première véritable bande dessinée alliant texte et image. D'après ce même critère, ce genre littéraire apparaît en France dans l'entre-deux-guerres avec ***Zig et Puce,*** d'Alain Saint-Ogan et la reprise des ***comics*** américains. Dans les années 1930 et 1940, l'univers de la BD européenne naissante accueille de nouveaux venus belges (de ***Tintin*** à ***Spirou***) et français, avec ***Les Pionniers de l'espérance*** de Raymond Poïvet. Mais à partir des années 1990, une nouvelle théorie émerge, se basant sur une autre définition de la BD et lui donnant une origine européenne. Le phylactère n'est plus le seul élément déterminant. Il faut y associer le découpage des images en séquences. À ce titre, la production de l'écrivain et caricaturiste suisse Rodolphe Töpffer est considérée comme novatrice. Ses histoires se présentent sous la forme d'un dessin en bande - une par page - en noir et blanc, découpée en cases. La première, ***Les Amours de monsieur Vieux-Bois,*** est créée en 1827. L'histoire est reprise en France dans ***L'Illustration.*** De plus, dans son ***Essai de physiognomonie*** (1845), Töpffer théorise sa nouvelle conception de « la littérature en estampes ». Il reconnaît aussi avoir été inspiré par les caricatures anglaise (William Hogarth) et française (Grandville).

La bande dessinée, des *comics* aux mangas japonais, ne peut être contenue dans une définition ou une autre ; elle est l'héritière naturelle, sans qu'il y ait pour autant de filiation directe, de toutes ces formes d'expression. Aujourd'hui, elle donne lieu à des expositions et à des festivals, et bénéficie d'une reconnaissance officielle. Mais il est encore rare de voir des lecteurs d'albums dans les transports en commun. Cet art graphique et littéraire reste encore marqué pour beaucoup du sceau dépréciatif de lecture frivole. Victime, injustement, et ce depuis des générations, car cataloguée (au nom de quoi ?) comme genre mineur. Comme le fut, avant elle, la littérature policière.

Véronique Dumas, *Historia*, février 2013, n° 794, p. 6-9.

1. La grotte Chauvet : la grotte Chauvet est une grotte située en Ardèche, dans le sud de la France, découverte en 1988 par Jean-Marie Chauvet. Elle comporte de nombreuses peintures préhistoriques.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 55

1 • Quel est le point commun entre le cinéma et les peintures préhistoriques ?

.....

2 • En quoi les bas-reliefs égyptiens et les colonnes romaines se ressemblent-ils ?

.....

.....

3 • Quelle est la particularité de la colonne de Trajan ?

a. ☐ Elle est gravée en relief.

b. ☐ Elle raconte une histoire séquencée.

c. ☐ Elle allie scènes guerrières et scènes de la vie quotidienne.

4 • Au Moyen Âge, une même forme de récit était présente en Occident et en Orient. Laquelle ?

.....

5 • Cependant, il existait des différences. Lesquelles ?

a. ☐ Une sortie du cadre en Orient.

b. ☐ L'absence de texte en Occident.

c. ☐ L'utilisation de la couleur en Orient.

d. ☐ La coexistence d'une autre forme de récit en Occident.

6 • Quelle était la fonction du phylactère à son apparition ?

.....

7 • Le premier objectif de la tapisserie de Bayeux était de rendre hommage à un personnage historique, comme les bas-reliefs égyptiens.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

B. Lignes 56 à 78

8 • Les tentures et les vitraux des églises avaient un rôle éducatif.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

9 • Le sens de lecture des vitraux est identique à celui des bandes dessinées actuelles.

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

10 • Quel est le point commun entre la tradition de l'Auca et les images d'Épinal ?

.....

.....

11 • Quelles étaient les deux fonctions des images d'Épinal ?

- .....
- .....

C. Lignes 79 à 103

12 • Que permet le phylactère ?

.....

.....

13 • Quels sont les éléments indispensables pour qu'une histoire imagée obtienne le nom de bande dessinée ?

a. ☐ Des bulles.

b. ☐ Des cases.

c. ☐ De la couleur.

d. ☐ Un sens de lecture particulier.

14 • Qu'est-ce qui lie le roman policier et la bande dessinée ?

.....

.....

ACTIVITÉ 14

Sexistes les politiques, vraiment ?

Ce sont de petits riens qu'elles ont parfois choisi d'oublier – un léger paternalisme, une dose de condescendance, un discret soupçon sur leur compétence ou leur légitimité. Toutes les femmes qui arpentent les allées du pouvoir se souviennent avoir un jour croisé un regard ou entendu une réflexion qui leur a soudainement rappelé une époque où les femmes se tenaient loin, très loin des lieux de pouvoir. Dans ces moments fugaces, elles disent avoir compris qu'aux yeux de leurs interlocuteurs elles n'étaient pas tout à fait à leur place. Que le pouvoir, encore aujourd'hui, était un monde façonné par et pour les hommes.

Il y a des moments, bien sûr, où le monde politique ne s'embarrasse pas de ces délicatesses. Cécile Duflot en a fait l'expérience un jour de juin 2012 où elle répondait aux questions des députés. Elle portait une robe à fleurs qui n'aurait attiré l'attention de personne dans la rue – pas de décolleté, pas de bras nus, pas de jupe courte. Mais lorsqu'elle s'est levée pour répondre à une question sur l'avenir du Grand Paris, sa voix a été couverte par un concert de sifflements, de plaisanteries grivoises et de rires gras. Cécile Duflot n'était plus une ministre de la Ve République intervenant à l'Assemblée nationale mais une *« femelle de moins de 40 ans »*, résume la politiste Réjane Sénac.

Certains députés – ce fut le cas de Laurent Wauquiez – ont maladroitement tenté de réduire ce dérapage sexiste à un simple *« moment potache »*. D'autres en ont profité pour livrer leur conception de l'égalité. *« Nous n'avons ni hué ni sifflé Cécile Duflot, nous avons admiré »*, a ►

commenté le député (UMP) Patrick Balkany. « *Peut-être avait-elle mis cette robe pour qu'on n'écoute pas ce qu'elle avait à dire.* » Comme si le fait de réduire une ministre de la République à un corps que les hommes peuvent commenter à haute voix constituait un vibrant hommage...

Si l'incident Duflot a marqué les esprits, c'est parce que depuis l'instauration de la parité les propos ouvertement sexistes et les plaisanteries de corps de garde sont de plus en plus rares. « *Lorsqu'une assemblée est mixte, les hommes s'autorisent beaucoup moins les dérapages* », constate Patricia Adam, députée (PS) du Finistère et première femme de la Ve République à accéder à la présidence de la commission de la défense nationale et des forces armées. [...]

Depuis le début des années 2000, l'égalité, lentement mais sûrement, va son chemin. En juin, la France s'est dotée du premier gouvernement paritaire de son histoire : 17 des 34 postes du gouvernement et 9 des 18 ministères ont été confiés à une femme. « *Une parité parfaite dans sa composition si le Premier ministre n'est pas pris en compte* », a salué l'observatoire de la parité entre les femmes et les hommes. Grâce aux pénalités financières et à la progression du souci égalitaire, l'Assemblée nationale compte désormais 27 % de femmes - la proportion la plus forte de la Ve République. Même le Sénat, qui est longtemps resté un bastion masculin, a commencé à se féminiser : il compte 22 % de sénatrices, contre seulement 2 % il y a trente ans.

Le sexisme n'a cependant pas complètement disparu du monde politique : il s'est simplement fait discret, voire bienveillant. [...]

« *Lorsqu'une femme est élue à l'Assemblée nationale pour la première fois, ses collègues, surtout les plus âgés, sont parfois un peu paternalistes* », admet Valérie Debord, députée (UMP) de Meurthe-et-Moselle de 2007 à 2012. « *Ils expliquent les codes, ils sont prévenants, ils précisent comment ça marche. C'est très gentil, bien sûr, mais c'est parfois un peu agaçant. On a le sentiment qu'ils n'adopteraient pas cette attitude protectrice avec de nouveaux députés hommes. Comme si un homme était naturellement à l'aise dans un lieu de pouvoir.* » [...]

Le scénario est toujours le même. Le ton est courtois, l'intention louable, mais la condescendance n'est jamais loin. Dans le regard de leur interlocuteur, les femmes députées surprennent fugitivement une image dans laquelle elles ne se reconnaissent pas : celle d'une élue fragile et émotive qui n'est pas préparée aux joutes[1] viriles de l'Assemblée nationale.

Bien que certains hommes les accusent de jouer de leur fragilité, ce portrait est très éloigné de leurs biographies : toutes ont bataillé ferme pour s'imposer dans le monde politique, remporter une investiture et conquérir une circonscription. « *Quand on conjugue une activité professionnelle, une carrière politique et une vie de famille, on acquiert vite une carapace* », sourit la députée UMP Valérie Debord. « *Il ne faut pas s'inquiéter pour nous. Nous sommes solides !* »

Ce doute sur leur combativité va parfois de pair avec une interrogation sur leur compétence. La députée (PS) Patricia Adam se souvient du scepticisme qui a accueilli sa candidature, en 2002. « *La circonscription de Brest est une région militaire, la politique est un monde masculin et je travaillais dans le social : je n'étais donc pas prévue dans le film ! On m'a clairement fait sentir que ma candidature n'était pas sérieuse : il fallait que je reste à ma place. On m'a dit ouvertement que la défense était une chose beaucoup trop grave pour être confiée à une femme. [...]*

Cette sourde interrogation sur leur compétence politique, beaucoup de femmes disent l'avoir ressentie. Elles affirment, à tort ou à raison, qu'elles doivent en permanence « *faire leurs preuves* » pour gagner le respect de leurs interlocuteurs, notamment lorsqu'elles s'expriment sur des sujets traditionnellement « masculins » - la défense, l'économie, le budget, la police. « *Le vrai souci, c'est le soupçon d'illégitimité,* explique Valérie Debord. *Dans le monde politique, un homme est naturellement écouté car on le crédite a priori d'un esprit de sérieux. Une femme, elle, doit démontrer qu'elle connaît bien ses dossiers. Quand j'étais députée, je commençais souvent mes interventions par deux ou trois phrases très techniques : c'était une façon de dire " je sais de quoi je parle, écoutez-moi ".* »

Être écoutée. Et pas seulement sur des sujets qui relèvent de l'intimité - les déchirements entre la vie familiale et la carrière politique, par exemple. Beaucoup de femmes se disent agacées qu'on ►

les interroge sur leur famille alors que personne n'a jamais demandé à François Fillon comment il conciliait sa carrière politique et l'éducation de ses cinq enfants. *« Pour un homme, la question paraît déplacée. Et d'ailleurs tout le monde connaît la réponse : sa femme s'occupe de tout ! »*, s'amuse une élue. [...]

Malgré tous ces remparts, les clichés ont la vie dure. Frédérique Matonti, politiste à Paris-I, a démontré, exemples à l'appui, que les portraits de femmes politiques dans la presse ou ailleurs détaillent longuement leurs tenues vestimentaires, s'attardent sur leur vie familiale, les désignent souvent par leur prénom - toutes choses qui arrivent rarement aux hommes. À comportement égal, les commentaires sont d'ailleurs différents. *« Quand un homme arrive en dilettante et qu'il réussit un discours ou une intervention, on dit de lui qu'il est brillant,* résume Valérie Debord. *Quand une femme fait la même chose, on dit souvent qu'elle a usé de son charme. Et pourtant, les hommes politiques, eux aussi, utilisent beaucoup les ressorts de la séduction ! »*

Toutes ces anecdotes le prouvent : au cours de la dernière décennie, le sexisme, en politique, a changé de visage. *« En ouvrant le monde politique aux femmes, les lois sur la parité ont limité l'espace du " dicible ",* remarque Delphine Dulong, politiste à Paris-I. *Dans les assemblées paritaires, il y a beaucoup moins de propos sexistes car il y a un phénomène d'autocensure : les hommes se lâchent moins. En revanche, il reste une violence plus douce, plus insidieuse, dont l'auteur n'a pas forcément conscience : des attitudes paternalistes, un regard un peu apitoyé, le sentiment que les femmes n'ont pas les épaules assez larges pour supporter les affres du combat politique. C'est une façon d'affirmer, en creux, que la politique est un métier d'homme. »*

Si l'on s'en tient à l'Histoire, ce n'est pas faux. La France est l'une des vieilles démocraties d'Europe, mais c'est aussi l'un des pays qui a le plus tardé à accorder le droit de vote aux femmes : les Finlandaises ont voté en 1906, les Danoises en 1915, les Britanniques, les Allemandes et les Autrichiennes à la fin de la Première Guerre mondiale, les Françaises... en 1945. [...]

La philosophie française de l'universalisme républicain n'a pas arrangé les choses : pendant deux siècles, le citoyen français est resté une fiction politique dépouillée de tout particularisme. *« Le citoyen de nos textes fondateurs - notamment celui de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 - était défini comme abstrait et neutre,* précise la politiste Réjane Sénac. *Implicitement, il s'agissait d'un homme blanc issu des catégories favorisées, mais il a fallu du temps pour que l'on sorte de cette conception idéalisée de la République. Parler de cette particularité qu'est le féminin et de son exclusion de la sphère politique a longtemps été tabou. »*

Ces traditions n'ont pas facilité la tâche des femmes : les codes, les pratiques et les règles de la démocratie française se sont forgés dans un entre-soi masculin qui a duré près de deux siècles.

Après l'obtention du droit de vote, à la Libération, les lieux de pouvoir, qui s'étaient habitués à fonctionner sans les femmes, ont eu énormément de mal à leur ouvrir la porte : en 1993, soit près de cinquante ans après l'obtention du droit de vote, l'Assemblée nationale comptait encore 94 % d'hommes, soit autant qu'en 1946. Les ministères, eux aussi, sont longtemps restés l'apanage du masculin : lorsque Simone Veil a pris en charge la Santé, en 1974, elle était... la deuxième femme ministre depuis Germaine Poinso-Chapuis, en 1947.

Comment s'étonner, après une si longue absence, que la présence de femmes paraisse parfois un peu incongrue sous les ors de la République ? *« Leur arrivée, après les lois sur la parité, a été vécue comme une intrusion,* explique ainsi Marion Paoletti, politiste à Bordeaux-IV. *Le monde politique n'était pas habitué à la mixité et chaque " première fois " - une femme Première ministre, une femme Garde des sceaux, une femme présidente de commission - a été un peu difficile. Surpris, des hommes ont tendance à renvoyer ces nouvelles venues à leur identité traditionnelle de femmes. Ce sentiment de nouveauté disparaîtra lorsque la nomination d'une femme à un poste de responsabilité sera devenue banale. »*

La banalisation est sans doute en marche mais elle est encore loin d'être achevée, y compris dans le vocabulaire. Bien que les textes officiels conjuguent désormais le terme de « ministre » au féminin, le député (UMP) Bernard Accoyer s'obstine, encore aujourd'hui, à appeler Cécile Duflot madame « le » ministre. ►

Après son élection, Valérie Rabault, elle, a été obligée de préciser aux services de l'Assemblée nationale qu'elle souhaitait, dans son *curriculum vitae*, que l'on ajoute un « e » à « ingénieur ». [...]

Les jeunes élues ne se laissent cependant pas impressionner par ces discrètes survivances du sexisme. Nées en plein mouvement féministe, dans les années 1970, elles ont grandi dans un monde où la mixité était la règle et elles se sont imposées sans difficulté dans leur univers professionnel. Lorsqu'on lui demande si elle a déjà été confrontée à la misogynie, Valérie Rabault doit réfléchir quelques instants avant de trouver deux remarques déplacées - un prof de maths s'étonnant, pendant sa scolarité, que la première de la classe soit une fille (elle !) ou un groupe de BTP refusant, à sa sortie des Ponts et Chaussées, qu'elle effectue son stage sur un de ses chantiers parce qu'elle était une femme.

La députée socialiste a pourtant évolué dans un monde masculin - le bâtiment et les travaux publics, puis la banque - avant de faire partie des deux premières femmes nommées au comité exécutif d'une filiale de la banque d'investissement de BNP Paribas. Le paternalisme un peu condescendant du monde politique lui semble d'autant plus exotique. *« C'est une découverte, je n'étais pas habituée à tout cela. Mais ce n'est pas grave : ce qui compte, c'est d'avoir confiance en soi et d'affirmer clairement ses convictions. »*

Anne Chemin, *Cahier du Monde, Culture et idées*, n° 21193, samedi 9 mars 2013.

1. joutes : combat de deux chevaliers armés de lances, au Moyen Âge. Ici, combat où la seule arme est la parole. (*Dictionnaire du Français* – J. Rey-Debove – CLE International)

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 33

1 • Comment les hommes politiques font-ils comprendre aux femmes politiques que le pouvoir est fait par et pour les hommes ?

.....

.....

2 • a. Quels mots du texte montrent que les réactions des députés à l'égard de madame Duflot avaient un caractère sexiste ? De quels autres mots du texte, de même sens, pouvez-vous les rapprocher ?

.....

b. Ces mots justifient-ils le terme de « femelle » employé par la politiste Réjane Sénac ?

.....

3 • Comment certains députés ont-ils « justifié », expliqué, ce « dérapage sexiste » ?

Cochez (x) les propositions correspondant aux explications données.

a. ☐ Les députés voulaient souhaiter la bienvenue à Cécile Duflot.

b. ☐ Ce n'était qu'un moment de plaisanteries dignes de collégiens.

c. ☐ Les députés voulaient montrer combien ils trouvaient jolie la robe de Cécile Duflot.

d. ☐ Ils estimaient que la robe de Cécile Duflot était peut-être plus importante que son discours.

4 • Alors qu'il y a bien eu « un concert de sifflements », comment expliquez-vous ces paroles : « Nous n'avons ni hué ni sifflé Cécile Duflot » ?

.....

5 • Une parité plus réelle diminue les dérapages sexistes. Comment se manifeste-t-elle en France ? Cochez (x) les bonnes réponses.

a. ☐ L'égalité n'était que bonne intention avant les années 2000.

b. ☐ Le premier gouvernement paritaire a été constitué en juin 2013.

c. ☐ La parité progresse grâce à des sanctions financières, mais aussi à l'évolution des mentalités.

d. ☐ Le premier gouvernement paritaire a été le gouvernement formé en juin 2012.

e. ☐ Si l'on compare les deux Chambres, la proportion de sénatrices est supérieure à celle de députées.

B. Lignes 34 à 79

6 • Comment se manifeste le sexisme dans l'attitude des députés envers les élues ? Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots du texte.

	Vrai	Faux
a. Ils se montrent moins protecteurs envers les femmes qu'envers leurs collègues hommes. Justification :	☐	☐
b. Les plus jeunes autant que les plus âgés font un peu trop preuve de gentilles attentions à leur égard. Justification :	☐	☐
c. Ils adoptent un ton très aimable mais un peu hautain, supérieur. Justification :	☐	☐
d. Ils laissent paraître qu'ils croient leurs nouvelles collègues vulnérables et trop sensibles. Justification :	☐	☐

7 • Quelles sont les qualités dont les députés semblent douter que leurs collègues femmes soient dotées ?

.....

8 • Comment les femmes députées prouvent-elles ou doivent-elles prouver l'erreur de jugement de leurs collègues ?

.....

.....

9 • Quelles pratiques « subissent » les femmes politiques et non, ou rarement, les hommes politiques ? Cochez (x) les bonnes réponses.

a. ☐ On attribue souvent leurs réussites à leur charme et non à leurs compétences.

b. ☐ On fait des commentaires sur leur façon de s'habiller.

c. ☐ On s'intéresse à leur façon de mener de front vie politique et vie de famille.

d. ☐ On les appelle par leur nom, rarement par leur prénom.

C. Lignes 80 à 106

10 • Quel sens est-il possible de donner à l'attitude de certains hommes politiques et à ses sous-entendus ?

.....

11 • Qu'est-ce qui, historiquement, explique que ces formes de sexisme perdurent ?

Complétez par quelques mots les phrases suivantes :

a. *Ce n'est que près de 40 ans après les Finlandaises que* .....

.....

b. *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 fait état de* .....

.....

c. *Pendant près de deux siècles* .....

.....

d. *En 1993, près de 50 ans après l'obtention du droit de vote, la proportion de femmes à* .....

.....

e. *En 27 ans, de 1947 à 1974, il n'y a eu que* .....

.....

D. Lignes 107 à 134 (fin du texte)

12 • La présence des femmes dans la vie politique surprend encore.

Quand, selon vous, pourra-t-on dire qu'elle se banalise ?

Reprenez trois éléments du texte qui vous sembleront constituer les preuves les plus importantes.

Exemple : *Quand les hommes ne considéreront plus la présence des femmes comme une intrusion.*

a. *Quand* .....

b. *Quand* .....

c. *Quand* .....

ACTIVITÉ 15

Rencontre avec Philippe Delerm, vieux con qui se connaît bien

Quelques semaines avant l' « officielle » rentrée littéraire, Philippe Delerm sort *Je vais passer pour un vieux con*, un nouveau livre, constitué de courts textes comme ceux qui ont fait sa renommée. Mais cette fois, point de petits moments immortalisés, plutôt les phrases/lieux communs, que l'on a tous prononcées au moins une fois... Rencontre avec un vieux con, par un jeune con : heureusement, aucun de nous n'a bu d'alcool.

En 2006, vous sortiez *Maintenant, foutez-moi la paix !* et pour cette rentrée littéraire *Je vais passer pour un vieux con*. Un souci avec la façon dont les gens vous considèrent ?

Foutez moi la paix n'était pas destiné à mon propre parcours. À l'époque, pas mal d'articles avaient dérapé sur moi, sur ma vie personnelle, après *La Première Gorgée de bière*. *Foutez-moi la paix*, c'était juste la dernière phrase du roman. Cette fois-ci, je me suis un peu libéré, et avec Marie Leroy (des éditions du *Seuil*), nous nous sommes amusés à imaginer tous les titres que l'on pouvait retenir. Pendant un moment, j'avais pensé à *Eh oui !*

Sérieusement ? Je préfère celui-ci ! Mais il ne faut donc pas le prendre pour vous ?

Pas forcément, il s'agit plus d'une phrase que l'on peut prononcer pour soi-même, et que je prononce souvent moi-même. « *Je vais passer pour un vieux con, mais...* » : je le disais beaucoup plus quand ►

j'étais jeune. Quand on vieillit, la pensée réactionnaire devient beaucoup plus prudente, beaucoup plus rare que quand on est jeune : j'ai dû dire cette phrase davantage à 30 ans que maintenant. J'aurais pu moi-même déclarer une grande majorité des phrases répertoriées dans le livre. Cela me permet de parler de moi, mais d'être plus acerbe, plus caustique, puisque je me prends pour cible en même temps. Ce n'est pas vraiment *Les Caractères* de La Bruyère[1], puisqu'on est tous un peu comme ça. Pour d'autres textes, j'avais vraiment envie d'épingler un détail : la petite phrase, le « Alleeeez » de Rolland Garros par exemple. C'est très agaçant, le type a la chance d'avoir les moyens d'être à Rolland Garros, mais c'est un petit branleur qui s'emmerde. La phrase fait un peu anar, mais en fait le type n'est pas un rebelle, loin de là. J'avais envie d'aller au cœur des choses.

Mais cette fois par le biais des phrases plus que des actes ?

Effectivement, le genre littéraire est le même, mais s'appuie sur un mécanisme contraire. Mais les autres livres dégageaient des atmosphères de retrait du monde. Ici, au contraire, l'écriture est plutôt à l'écoute de la rue, du présent. Il s'agit plus d'analyses psychologiques que de moments bruts. Dans *La Première Gorgée de bière*, le pronom « on » permettait de partager. Dans *La Sieste assassinée*, c'était déjà plus partagé : je discutais avec mes élèves, et le livre suscitait chez eux des réactions de partage, mais aussi d'autres radicalement inverses.

Les phrases utilisées comme point de départ pour les textes ne me sont pas venues d'un coup, je ne les ai pas entendues en me disant : « *Tiens, cela fait un sujet !* » Je les ai laissées décanter... Je me souviens par exemple que j'observais souvent les jeunes aux terrasses des cafés : ils sont très impressionnants, plein de dynamisme, toujours pressés, très boute-en-train... Et puis, quand je reviens devant ma télévision, je les vois chez Nagui : quand ils ne connaissent pas la réponse, ils ne trouvent que « *J'étais pas né* » à dire, quant aux vieux c'est « *Ça va trop vite* ». Dire des toutes petites choses est capital, parce que c'est là qu'on révèle véritablement, et en faire la substance d'un recueil ne les grandit pas spécialement, il s'agit juste d'effacer l'hypocrisie en la nommant. On est tous pareils. On n'en parle pas, mais il y a dans ces phrases une sorte d'éternel humain.

Et pourtant, « *Les mots sont dérisoires* », comme le rappelle l'exercice des condoléances...

Le cas est remarquable : ici, les mots sont presque un sas, une formule pour pouvoir se lancer sur une autre phrase, la suite des condoléances. Vous connaissez l'action de la pièce *Pour un oui, pour un non*, de Nathalie Sarraute[2] ? [Tant pis, même face à un vieux con, j'assume mon ignorance] 2 amis très proches se retrouvent, brouillés après très longtemps. Ils cherchent la raison de leur querelle : le premier ne s'en souvient plus, l'autre si : « *Tu m'as dit " C'est bien, ça ! " en parlant de mon travail* ». Le second s'est braqué en croyant relever de la condescendance... En amour, les fêlures peuvent aussi se révéler avec quelques points de suspension. L'adverbe a mauvaise presse en littérature, mais il est pourtant chargé d'un pouvoir incroyable : « *peut-être* », « *maintenant* » : pour ce dernier, cela signifie tout de même que la vie de celui qui l'utilise ne sera plus complètement la même. Il y a un côté très Nathalie Sarraute, et j'étais d'ailleurs heureux d'apprendre que sa fille Claude Sarraute[3], à l'époque chroniqueuse chez Ruquier[4], avait parlé d'un de mes livres.

Des textes courts, un thème facilement définissable pour chacun d'entre eux... Pourquoi ne pas publier au compte-gouttes sur un blog, tout simplement ?

Bartleby [dans *Quelque chose en lui de Bartleby*] a un blog, alors qu'il est célibataire à Paris. Cela lui permet d'avoir un autre soi-même, il accède à une notoriété, mais arrête finalement l'expérience. La question qui le fait douter, c'est : faut-il faire les choses pour soi ou pour les autres ? Personnellement, je n'aurais jamais accepté, c'est un genre d'écriture que je trouve assez orgueilleux. On m'a vendu mon portable il y a un an : « Quand il tombe il ne se casse pas » m'a garanti le vendeur, mais je n'y crois pas trop. J'écris toujours dans des cahiers, un différent pour chaque livre. Puis j'écris mon manuscrit à la machine à écrire, j'ai acheté une vingtaine de rubans d'avance. C'est plus de la paresse intellectuelle qu'une résistance à la technologie, je m'y mettrai lentement. Mais maintenant, on ne me fait plus de remarques sur mes manuscrits. Le texte court a la prétention de faire le tour de la question, mais c'est tout. Un texte sur un réfrigérateur peut être important ! La machine peut empêcher de dormir, ou au contraire évoquer le silence, il y a par ailleurs un certain avantage à parler de ces choses le premier. ►

Vous étiez le seul dans votre genre ?

Non, loin de là ! Il y a par exemple François de Cornière[5], qui n'a jamais obtenu la reconnaissance du public, sans que je sache vraiment pourquoi. Dans les années 90, on a essayé de faire un mouvement. Des petits textes ont été envoyés à la *Nouvelle Revue Française*[6], à l'époque tirée à 800 exemplaires. Bertrand Visage[7] en a d'ailleurs publié quelques-uns. « *Il y a plein d'auteurs qui ne veulent pas du roman, mais pas de la poésie non plus* », c'était un peu le mot d'ordre. On les avait appelés « *les moins-que-rien* », à ce moment-là. Une formule qui n'a vraiment pas plus, même aux écrivains concernés, qui ne voulaient pas vraiment être rassemblés, une erreur à mon avis, j'aurais beaucoup aimé. Puis est arrivé le succès de *La Première Gorgée de bière* : « *Les gens se réfugient dans des petites choses* », c'était déjà le diagnostic des commentateurs à ce moment-là. Ce fut l'un des tout premiers succès-surprises basés sur le bouche à oreille. Puis certains journalistes ont considéré que c'était là une « *littérature fin de siècle* ». Mais je ne m'intéresse pas qu'aux petites choses. Je ne me sentais pas un homme des petites choses, toujours pas d'ailleurs, juste un écrivain des petites choses.

Mais revenons tout de même sur le cœur de l'entretien : vous aviez 18 ans en 1968... Alors, les 68tards sont-ils des vieux cons, ou un vieux con est-il un 68tard ?

En 68, je ne me suis rendu compte de rien : j'étais amoureux, alors du coup... Mais en 69, je me suis soudain rattrapé au niveau conscience politique. Le service sportif de *France Soir*[8], où je travaillais à l'époque, ne m'a pas du tout plu. J'ai un 68tard, un vrai, à côté de chez moi : il est animateur dans une maison des jeunes, dans un club de théâtre... Il a vraiment gardé l'esprit ! Un autre, parmi mes voisins, était candidat du Front de gauche : sur l'affiche, il portait fièrement une coupe Mireille Mathieu[9], avec « Front de gauche » en énorme au-dessus ! [rires mêlés de jeunes et de vieux cons] Enfin, avec le recul, c'est plutôt décevant : on était parti pour tout changer, et on n'a rien changé du tout. Je me souviens d'un concours de nouvelles organisé dans un collège où j'enseignais : au niveau 4e, nous avions recueilli 180 nouvelles. Les 5-6 meilleures étaient vraiment très bien, tout le reste se dégradait, ne valait pas grand-chose. Mai 68 n'a libéré que les élites, la bourgeoisie, mais sûrement pas le peuple. Globalement, on n'a pas réussi.

Et commenter le sport, c'est une occupation de vieux con ?

C'est une sorte de cadeau que j'ai reçu pour mon succès, j'en suis bien conscient... J'ai couvert le Championnat du monde d'athlétisme en 2003 pour *L'Équipe*[10], puis quelques autres ou un Tour de France assez récemment... Mais mon meilleur souvenir reste celui de consultant pour *France Télé*[11] à Pékin. Mais attention : je suis un passionné de sport depuis 1956-57. En ce moment, je suis extrêmement content que l'Espagne joue comme elle le fait ; avec un jeu espagnol très défensif. Mais maintenant, le jeu en attaque n'est plus du tout créatif, la balle ne décolle plus du sol. Quand je vois que Chelsea[12] ne gagne que grâce à Drogba[13], ça m'attriste.

Bon, je savais depuis le début que vous n'étiez pas un vieux con, en fait : votre livre précédent s'appelle *Écrire est une enfance*...

Eh oui : *La Première Gorgée de bière* m'est venue après l'écriture des nouvelles de *C'est bien* [livre jeunesse paru en 2001, écrit 10 ans auparavant, NDR[14]]. L'enfance a toujours été la source de tout pour moi. J'aime beaucoup une phrase de Jacob Dellacqua[15], que je reprends dans *Écrire est une enfance* : « *On a tous été baignés dans la rivière de l'enfance, mais Delerm est resté mouillé* ». Je veux garder les sensations de l'enfance, ce qui n'a rien d'original puisque Baudelaire ou Fournier ont aussi évoqué cet objectif de l'écrivain... Retrouver l'intensité des premières sensations. Après, nous sommes condamnés à la tristesse, c'était trop beau donc c'est forcément douloureux de s'en éloigner. L'enfance est une manière d'appréhender l'univers, et probablement la plus intense.

Antoine Oury, 24 août 2012. *Actualitté*
http://www.actualitte.com/interviews/rencontre-avec-philippe-delerm-vieux-con-qui-se-connait-bien-1791.htm

1. Jean de la Bruyère : 1645-1696, moraliste français, a écrit « Les Caractères ou les mœurs de ce siècle » en 1688, portraits critiques de la société du XVIIe siècle.
2. Nathalie Sarraute : 1900-1999, écrivain, a publié de nombreux ouvrages dont « Pour un oui pour un non » en 1982.

3. Claude Sarraute : femme de lettres, journaliste, elle participe à des émissions humoristiques de radio et télévision.
4. Laurent Ruquier : animateur de télévision et de radio.
5. François de Cornière : écrivain-poète français.
6. *La Nouvelle Revue Française* : revue trimestrielle littéraire et de critique.
7. Bertrand Visage : romancier français.
8. *France Soir* : quotidien français.
9. Mireille Mathieu : chanteuse française dont la coupe de cheveux est particulière.
10. *L'Équipe* : quotidien sportif français.
11. *France Télé* : *France Télévision*, organisme regroupant les chaînes de télévision publiques françaises.
12. *Chelsea* : club de football anglais.
13. Drogba : Didier Drogba, footballeur ivoirien.
14. NDR : Note du rédacteur.
15. Jacob Dellaqua : écrivain français.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

1 • Qui est Philippe Delerm ?

.....

.....

A. Lignes 1 à 24

2 • Pour quelle raison le titre de son ouvrage « Je vais passer pour un vieux con » a-t-il été choisi ?

a. ☐ En réaction aux critiques des journalistes.

b. ☐ C'est une phrase que l'on entend souvent.

c. ☐ Sans aucune raison.

3 • Le nouvel ouvrage de Philippe Delerm est en partie une autocritique.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

B. Lignes 25 à 52

4 • Par rapport à ses autres livres, celui-ci :

a. ☐ partage des instants de vie.

b. ☐ témoigne de réflexions intérieures

c. ☐ veut être le reflet de relations humaines.

d. ☐ observe l'utilisation de phrases toutes faites.

e. ☐ analyse les échanges verbaux entre personnes.

5 • En quoi « Les mots sont [-ils] dérisoires » ?

.....

.....

C. Lignes 53 à 80

6 • Philippe Delerm :

a. ☐ ressent une attirance très forte pour les technologies.

b. ☐ se désintéresse de l'utilisation qu'il pourrait faire des technologies.

c. ☐ se refuse à toute introduction des technologies dans sa vie.

7 • De nombreux auteurs de textes courts ont été publiés.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

8 • Le mouvement des années 90, auquel Philippe Delerm a participé, a eu une résonance importante dans le monde littéraire.

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

9 • Comment est le succès de Philippe Delerm ?

.....

.....

D. Lignes 81 à 111

10 • Pour Philippe Delerm, le mouvement de Mai 68 a permis à la société d'évoluer.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

11 • Quel rapport Philippe Delerm entretient-il avec l'enfance ?

.....

.....

Production ORALE

DALF C1

A comme... aborder l'épreuve de production orale 135

Description de l'épreuve 135

Consignes 135

B comme... brancher 137

Exemples d'épreuves à réaliser 137

ACTIVITÉ 1 137

ACTIVITÉ 2 139

C comme... contrôler la production orale 141

Grilles et propositions de corrigés 141

D comme... DALF C1 143

ACTIVITÉS 3 à 15 143

A comme... aborder la production orale

Description de l'épreuve

L'épreuve de production orale consiste en :

- un exposé à partir de plusieurs documents écrits,
- suivi d'une discussion avec le jury.

Vous avez le choix entre deux domaines :

- lettres et sciences humaines **ou**
- sciences.

La durée de cette épreuve est de **30 minutes**, précédée d'**une préparation d'une heure**.

Consignes

Les consignes données sont les suivantes :

Cette épreuve se déroulera en deux temps :

1. Exposé

À partir des documents proposés, vous préparerez un exposé sur le thème indiqué, et vous le présenterez au jury.

Votre exposé présentera une réflexion ordonnée sur ce sujet. Il comportera une introduction et une conclusion, et mettra en évidence quelques points importants (3 ou 4 maximum).

Attention !

Les documents sont une *source documentaire* pour votre exposé.

Vous devez pouvoir en exploiter le contenu en y puisant des pistes de réflexion, des informations et des exemples, mais vous devez également introduire des commentaires, des idées et des exemples qui vous soient propres afin de construire une véritable *réflexion personnelle*.

En aucun cas, vous ne devez vous limiter à un simple compte rendu des documents.

2. Entretien

Le jury vous posera ensuite quelques questions et s'entretiendra avec vous à propos du contenu de votre exposé.

Documents

Ils sont précédés par le thème de l'exposé.

Conseils

Lors de la préparation :

dans un premier temps, organisez votre travail. Il vous faut :

- **lire les textes** attentivement, en faire une étude analytique ;

  ⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué entre **30 et 40 minutes**.*

- **préparer votre exposé ;**

  ⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué entre **10 et 15 minutes**.*

- **préparer votre entretien avec le jury.**

  ⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué entre **5 et 10 minutes**.*

ensuite, lisez les documents,
enfin, préparez l'exposé et l'entretien :

- prenez le temps de lire attentivement les documents et de prendre position, pour ou contre ;
- établissez **un plan** précis de votre exposé comportant :
  - une introduction indiquant le problème soulevé dans les documents et, éventuellement, le plan que vous allez suivre ;
  - un argumentaire construit pour défendre votre position ;
  - une conclusion réaffirmant clairement votre position, justifiée par ce qui précède.
- ne rédigez pas votre exposé, notez seulement les arguments qui sont les vôtres, en les classant et en terminant par celui qui vous paraît le plus convaincant. Vous pouvez illustrer vos propos par des exemples personnels ou issus de l'actualité ;
- essayez de prévoir les objections et les questions du jury.

Lors de la passation :

Qu'il s'agisse de votre exposé ou de l'entretien :

- essayez de vous détendre, souriez, regardez l'examinateur, cela permet en général de vérifier comment il « accueille » ce que vous dites ;
- parlez suffisamment fort et articulez : l'examinateur doit pouvoir vous entendre et comprendre sans avoir à vous demander de répéter ;
- enfin, faites-vous confiance : hésiter, reprendre une formulation est normal. Si certains mots vous manquent, ne vous « bloquez » pas, essayez de trouver une solution (voir partie « Petits plus : lexique »)

Lors de votre exposé :

- consultez le plan et les arguments notés pendant la préparation mais ne les lisez pas ! Votre expression sera plus souple et plus efficace ;
- vous pouvez choisir d'exprimer votre opinion de manière prudente, neutre ou engagée.

Lors de l'entretien :

- écoutez attentivement les questions qui vous sont posées ou les objections qui vous sont faites afin de réagir de façon adéquate ;
- adoptez une intonation conforme à la manière choisie pour exprimer votre opinion :
  - calme, voire hésitante pour exprimer votre « prudence »,
  - neutre, normale, dans le deuxième cas,
  - ferme et affirmée pour exprimer votre certitude.

Exemple d'épreuves à réaliser

Pour vous préparer à l'épreuve de production orale, réalisez les activités suivantes. Si possible, enregistrez-vous.

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 1

Thème de l'exposé

Pourquoi faudrait-il évaluer ses professeurs ?

Document 1

Évaluer ses profs, une démarche courante dans les grandes écoles

On peut y voir un juste retour des choses. Les professeurs notent les élèves ; pourquoi les élèves n'en feraient-ils pas autant ? De fait, dans de nombreuses grandes écoles, les notés notent à leur tour les noteurs... Objectif : améliorer la qualité de l'enseignement. « *Ce n'est pas la "schlague"* [la punition] *pour les profs, mais : comment améliorer les choses,* explique Daniel Ray, professeur de marketing à Grenoble École de management (GEM), *car il existe un lien étroit entre l'intérêt ressenti par l'élève et la qualité de ses apprentissages.* »

L'école d'ingénieurs Lasalle Beauvais, certifiée ISO 9001, inscrit même cette pratique dans une démarche qualité très élaborée : le taux de satisfaction des élèves est l'un des indicateurs suivis de près par l'établissement.

Pour le reste, une grande hétérogénéité domine. Certaines écoles évaluent à un rythme soutenu : à Grenoble, par exemple, c'est à la fin de chaque « cours » (douze heures d'enseignement par un même professeur devant un même public) ; l'école d'ingénieurs Supélec y procède toutes les huit semaines ; Sciences Po Bordeaux le fait une fois par an.

Ce sont parfois les étudiants qui organisent eux-mêmes la consultation, comme à Supélec. Ailleurs, c'est l'administration. L'évaluation repose, le plus souvent, sur des items quantitatifs et qualitatifs.

« Une évaluation des enseignements »

L'approche est plus ou moins directe. Quand HEC reconnaît sans ambages que l'opération consiste à « *évaluer les professeurs* », d'autres ne vont pas aussi loin. « *Il ne s'agit pas d'une évaluation des enseignants, mais des enseignements* », souligne Olivier Friedel, directeur des études de Supélec. Distinction spécieuse ? D'un côté oui, dans la mesure où, comme l'admet Emmanuel Nadal, secrétaire général adjoint de Sciences Po Bordeaux, « *le questionnaire porte sur les enseignements, mais derrière, il y a évidemment l'enseignant* » ; mais de l'autre non, puisque l'évaluation porte également sur d'autres éléments qui n'impliquent pas la responsabilité du professeur : la mauvaise réputation d'une discipline, l'équipement de la salle, le jour de la semaine... [...]

Si les établissements sont prudents, c'est que la question est ultrasensible pour les professeurs. « *Il y a une note,* reconnaît avec réticence Emmanuel Nadal, *mais ce n'est pas du tout la finalité de l'exercice. L'évaluation est d'abord un outil au service des profs. Il est vrai que cela reste difficile à intégrer pour certains. Si l'on parle de notation, ils se crispent.* »

« Certains jeunes se sont imaginés en maîtres du monde »

Lorsque Lasalle-Beauvais a systématisé le processus, il y a deux ans, ce n'est pas allé de soi. « *Au démarrage, on a eu peur d'être évalués en tant que personnes* », se souvient Pascale Gadonna-Widehem, enseignant-chercheur en microbiologie à Lasalle. Les professeurs ont alors demandé que la procédure soit cadrée. Ils ont obtenu des filets de sécurité : un plan de formation et de soutien en cas d'évaluation négative ; l'intervention de plusieurs personnes pour éviter un ►

face-à-face. Aujourd'hui, « *ça se passe bien,* assure Mme Gadonna-Widehem. *Nous prenons en compte les remarques des étudiants* ». [...] La procédure est en général organisée pour que les étudiants ne puissent pas tenter une douteuse négociation. Notamment pour acheter leur propre notation...

Si l'on en croit les témoignages, l'équilibre paraît partout satisfaisant. La participation des élèves est globalement élevée : 100 % à HEC (elle y est obligatoire), 95 % à Supélec, 89 % à GEM, 75 % à Lasalle, 40-50 % à Sciences Po Bordeaux.

« Certains enseignants font des *one man shows* »

Partout, les résultats annoncés sont flatteurs : seuls un ou deux cours sur dix poseraient plus ou moins problème. Et la tendance est positive. « *Il est certain que, d'année en année, cela améliore la qualité de notre enseignement,* constate Olivier Aptel, directeur général de l'ESC Rennes. *Ce système d'évaluation par les étudiants est indispensable. Mais il ne peut pas être le seul pour apprécier un enseignant.* »

[...] « *Les élèves savent bien que leurs notes n'auront pas un impact direct sur le destin des professeurs* », ajoute M. Aptel. Mais la sanction extrême - rupture de collaboration - arrive parfois, notamment pour les intervenants, et si la mauvaise note s'ajoute à d'autres griefs. « *Dans la formation continue pour cadres, quand un prof obtient moins de 4 sur 5, on le sort* », précise Bernard Ramanantsoa, directeur général d'HEC.

Enfin, être le « gourou » de ses élèves n'est pas une assurance tous risques. « *Certains enseignants font de véritables* one man shows, constate M. Ray. *Mais les étudiants ne sont pas idiots. Ils ont les yeux plein de paillettes pendant une demi-heure, mais après, vous n'imaginez pas comme ils peuvent être durs ! Surtout s'il n'y a rien derrière le show...* »

Benoît Floc'h,
Le Monde.
22 février 2013.

Document 2

Université : les professeurs bientôt notés par leurs élèves ?

Le dernier rapport sur l'enseignement supérieur remis à Jean-Marc Ayrault le 14 janvier souligne de nouveau l'intérêt de mettre en place la notation des professeurs d'université par leurs étudiants. Une pratique courante chez les Anglo-saxons et dans les écoles de commerce françaises.

Le député PS de Meurthe-et-Moselle, Jean-Yves Le Déault, a remis, le 14 janvier, un rapport au Premier ministre intitulé « Refonder l'université, dynamiser la recherche ». Il y fait figurer la **notation des enseignants par leurs étudiants**, un dispositif qui, selon *Le Figaro*, apparaît régulièrement dans les réformes successives de l'enseignement supérieur depuis 1997, mais qui n'a **quasiment jamais été appliqué** en France.

Le principe s'inspire des établissements britanniques et américains dans lesquels la pratique est courante. Un système également mis en place dans la majorité des écoles de commerce françaises, explique *Le Figaro*. Le rapport préconise cette mise en place pour moderniser le système d'évaluation des professeurs d'université qui **privilégie actuellement la recherche à l'enseignement**, pour renforcer la qualité des cours et pour équilibrer les deux aspects du métier d'**enseignant-chercheur** dans les évolutions de carrière.

Les **professeurs d'université adhérerait-il à une telle mesure ?** En 1997, en tout cas, les syndicats s'étaient montrés hostiles à la réforme Bayrou qui, notamment, la prévoyait. Comme le note *Le Figaro*, cette mesure pourrait aujourd'hui encore être difficile à faire adopter aux établissements. Mais, a assuré le ministère de l'Éducation nationale, au quotidien, elle ne serait quoi qu'il arrive pas imposée. Le cas de **Bordeaux 2 Segalen**, où les étudiants notent, avec succès selon le responsable du dispositif, leurs professeurs depuis plusieurs années, pourrait donc rester une exception dans les universités françaises.

Laure Gamaury.
www.terrafemina.com

ACTIVITÉ 2

Thème de l'exposé

Que pensez-vous de la consommation d'insectes ?

Document 1

DES INSECTES DANS L'ASSIETTE

Manger des insectes, pour les Européens, c'est réservé à ceux qui participent à des émissions de télé-réalité. Ce genre de bestioles au menu, c'est difficile à concevoir. Pourtant, cuisiner des insectes présenterait beaucoup d'avantages. Une ferme à insectes vient d'être créée à Toulouse, en France, la première du pays. Ses créateurs sont convaincus d'être des précurseurs. Pour eux, ces petites bêtes sont très nutritives, elles émettent beaucoup moins de gaz à effet de serre que les animaux et elles pourraient aider à lutter contre la faim dans le monde.

La consommation mondiale de viande a presque triplé depuis 1970 et l'activité d'élevage occupe près de 70 % des terres disponibles à l'agriculture.

Et si on remplaçait le bifteck par le criquet ? C'est un parfait substitut, qui offre autant de protéines et plus de fer. Dans un laboratoire des Pays-Bas, on cherche à élaborer des plats à bases d'insectes qui pourraient avoir l'air appétissants. Exemple : des nuggets de larve, aussi riches en omega 3, 6 et 9 que du poisson et garantis sans mercure.

Problème : les insectes sont une denrée rare donc chère. Pourtant, en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud, ce sont des mets courants et accessibles. Les Européens s'y mettent peu à peu. Mais cela reste encore de l'ordre de l'insolite.

www.euronews.com

Document 2

Manger des insectes est-il dangereux pour la santé ?

[...] *À priori,* l'entomophagie - autrement dit le fait de se nourrir d'insectes - n'est pas plus dangereux pour la santé que n'importe quel autre type de nourriture. C'est même une alimentation très répandue dans plusieurs pays du monde.

Selon les chiffres publiés par la *Food and Agriculture Organization* (FAO), environ 2,5 milliards d'êtres humains (soit plus d'un tiers des habitants de la planète) se nourrissent régulièrement d'insectes, principalement en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Les 1 000 espèces d'insectes comestibles présentent des avantages nutritifs indéniables pour les humains, étant une excellente source de protéines, de matières grasses et de micronutriments. Preuve des bienfaits de cette alimentation, l'Union européenne a investi 3 millions d'euros en 2011 dans la promotion de la consommation d'insectes.

Des risques d'allergie et d'empoisonnement

Mais manger des insectes n'est pas sans danger, et nécessite malgré tout quelques précautions. Ainsi, parallèlement à ses investissements, l'Union européenne a demandé à différentes agences sanitaires des pays membres d'enquêter sur les éventuels dangers de l'entomophagie.

À ce jour, aucune espèce d'insecte ne présente l'assurance d'être totalement saine pour un être humain. Le ministère de l'Agriculture explique que les dangers à prendre en compte sont variables selon les espèces : mécanismes chimiques de défense, dard, mandibules, allergies, difficultés à distinguer les espèces comestibles et dangereuses, etc. Ils peuvent également être porteurs de bactéries, ou provoquer des allergies chez l'homme.

La dangerosité d'un insecte peut venir de son alimentation. Certaines espèces avalent des toxines chimiques que leurs organismes sont capables de supporter, mais qui peuvent s'avérer dangereuses pour un être humain.

Par exemple, certains vers se nourrissent de plantes contenant des molécules très toxiques sans que cela ne les mettent en danger. Un humain qui se nourrirait de ces insectes, *a priori* comestibles, prendrait le risque de mourir empoisonné. [...]

Pierrick de Morel.
www.slate.fr

Document 3

Des insectes en guise de beefsteack

En 2050, il faudra nourrir 9 milliards d'êtres humains sur la planète. Pour se faire, l'ONU nous propose de remplacer la viande et le poisson par, tenez-vous bien, des insectes ! Impossible ? Et pourtant. Des continents comme l'Asie, l'Afrique, ou l'Amérique latine ont adopté ces habitudes depuis déjà bien longtemps. De nombreuses organisations sérieuses comme la FAO (*Food and Agriculture Organization*) étudient cette piste en vue de nourrir une population mondiale toujours plus nombreuse.

Des protéines et des vitamines

Pizza aux larves, ragoût de sauterelle... En Asie par exemple, les insectes cuisinés occupent la même place dans l'alimentation quotidienne que notre plat de pâtes. Les habitants consomment 1 400 espèces d'insectes : fourmis, araignées, criquets, chenilles, etc. dégoûtant ? Mais il faut s'attendre à les voir arriver dans nos assiettes d'ici quelques années. Manger des insectes apparaît comme la meilleure alternative à la viande pour conserver une alimentation à la fois riche et respectueuse de l'environnement.

Sachez que nous absorbons déjà environ 500 grammes de résidus d'insectes par an en croquant un fruit ou un légume. On en retrouve dans nos confitures, jus de fruits, soupes, ou conserves.

Les insectes ont de grandes vertus nutritionnelles : protéines, lipides, minéraux, et vitamines ! Ayant besoin de peu d'eau et peu de nourriture pour se développer, ils sont faciles à élever et se reproduisent rapidement. La production d'insectes comestibles est donc beaucoup plus rentable que celle de la viande et du poisson, dont certaines espèces sont menacées !

Préserver notre planète

Les insectes sont beaucoup moins pollueurs que les bovins ou les porcs et pourraient donc remplacer la viande. L'agriculture doit se renouveler pour ne pas faire souffrir notre planète.

La consommation mondiale de viande a presque triplée depuis 1970 et l'activité d'élevage occupe près de 70 % des terres disponibles à l'agriculture.

L'élevage des animaux pour la viande est une source considérable d'émission de gaz à effet de serre qui contribue au réchauffement climatique *via* les énergies consommées pour le transport, l'alimentation des animaux, la transformation des produits. Issu de l'urine et du fumier, l'ammoniac s'insère dans le sol et l'acidifie.

L'agriculture d'élevage est responsable de 64 % des émissions d'ammoniac par l'activité humaine.

Nous sommes tous convaincus qu'il faut sauver la planète, mais se passer de viande est une autre histoire. Pourtant, en la remplaçant par des insectes, on noterait une réduction de 99 % des gaz à effet de serre par rapport à l'élevage des bovins !

Une bonne solution ?

La qualité nutritionnelle des insectes n'est plus à prouver, mais ils sont souvent consommés frits dans l'huile. Manger des matières grasses à chaque repas n'est pas forcément bon pour notre santé.

Mais après avoir piétiné la faune des continents et des océans, après avoir poussé l'élevage à ses limites, nous allons nous jeter aujourd'hui sur la dernière partie du monde animal encore disponible. Ce ne sera pas par goût, par compassion envers la planète, mais par contrainte, en pleine panique alimentaire. En ces insectes, l'homme ne voit qu'une nouvelle ressource.

Aujourd'hui l'homme adapte la planète à son nombre, au lieu d'adapter son nombre à elle. [...]

Debby.
www.agirpourlaplanete.com

Évaluez votre production orale ci-après.

C comme... contrôler la production orale

Grilles de correction

La production orale est notée sur **25 points** :

- Pour l'activité elle-même :
  - le monologue suivi - exposé à partir de documents écrits - est noté sur **8 points** ;
  - l'exercice en interaction - discussion avec le jury - est noté sur **5 points**.
- Pour l'ensemble des deux parties de l'épreuve :
  - le lexique est noté sur **4 points** ;
  - la morphosyntaxe est notée sur **5 points** ;
  - la maîtrise du système phonologique est notée sur **3 points**.

Écoutez vos enregistrements et évaluez-vous à l'aide des grilles dont dispose l'examinateur.

I Monologue suivi : exposé

Peut dégager le thème de réflexion et introduire l'exposé.	0	0,5	1	1,5		
Peut analyser les textes sources, extraire et utiliser des informations importantes.	0	0,5	1	1,5		
Peut élaborer une réflexion en relation avec le thème retenu, intégrant arguments et informations personnels et tirés du dossier.	0	0,5	1	1,5	2	2,5
Peut faire une présentation claire et organisée avec aisance, spontanéité et pertinence pour parvenir à une conclusion appropriée.	0	0,5	1	1,5	2	2,5

II Exercice en interaction : débat

Peut facilement préciser et défendre sa position en répondant aux questions, commentaires et contre-arguments.	0	0,5	1	1,5	2
Peut faciliter le développement de la discussion en recentrant et/ou en élargissant le débat.	0	0,5	1	1,5	2
Peut choisir une expression convenable pour attirer l'attention ou garder l'attention de l'auditeur.	0	0,5	1		

Pour l'ensemble de l'épreuve

Lexique (étendue et maîtrise) Possède un vaste répertoire lexical et ne commet pas d'erreurs significatives.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4		
Morphosyntaxe Maintient un haut degré de correction grammaticale.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5
Maîtrise du système phonologique A acquis une intonation et une prononciation claires et naturelles Peut varier l'intonation et placer l'accent phrastique pour exprimer de fines nuances de sens.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3				

Quel total obtenez-vous ? Avez-vous au moins la moyenne (12,5/25) ?

Propositions de corrigés

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 1

En introduction, vous pouvez dire si cette pratique de l'évaluation existe dans votre pays et vous appuyer sur votre propre expérience pour votre exposé. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez exprimer ce que vous pensez de cette évaluation.

Vous pouvez aborder trois points :

- le contenu de l'évaluation : que doit-on évaluer ?
- la fréquence de l'évaluation : faut-il évaluer chaque cours ? Tous les mois ? Une fois par an ?
- les conséquences de cette évaluation : sur les enseignants, sur les étudiants, sur le contenu des cours, sur l'établissement.

Sciences

ACTIVITÉ 2

En introduction, vous pouvez dire, si vous-même, vous avez déjà consommé des insectes et à quelle occasion. Cela se fait-il dans votre pays ? Si tel n'est pas le cas, seriez-vous prêt à le faire ? Pourquoi (aliment comme les autres...) ? Pourquoi pas (répulsion, dégoût...) ?

Votre exposé lui-même peut alors s'articuler autour des points suivants :

- aspects positifs de cette consommation : ressource « inépuisable » de protéines, telles quelles ou en compléments alimentaires ; élevage facile et reproduction rapide ; ne nécessite pas beaucoup d'espace ; économique ;
- aspects négatifs : faire changer les habitudes alimentaires ; supprimer la répulsion, le dégoût que cela provoque chez les gens ; aspects et problèmes sanitaires.

En conclusion, développement probable de ce type de consommation, au-delà du phénomène de « mode » actuel dans beaucoup de pays, mais évolution sans doute lente en Occident.

Activités de préparation à la production orale

Lors de l'épreuve de production orale, vous allez devoir :

- présenter, sous forme d'exposé, une réflexion sur le sujet abordé dans les documents qui vous sont proposés ;
- vous entretenir avec le jury, à la suite de votre exposé, répondre aux questions qui vous seront posées et défendre votre point de vue.

Pour réussir au mieux ces deux activités, il vous faut :

- structurer votre exposé, c'est-à-dire l'introduire et le conclure, être en mesure de donner votre opinion, présenter clairement vos idées et, pour ce faire, les expliquer, préciser ou encore illustrer, selon le cas ;
- lors de l'entretien, selon les questions posées par le jury, utiliser les mots qui conviennent pour vous expliquer, défendre, justifier votre position, ou encore atténuer vos propos précédents, mais aussi pour approuver les arguments avancés par votre interlocuteur, concéder que vous les partagez partiellement ou bien y opposer vos propres arguments ;
- lors de l'entretien, également, vous devez pouvoir repousser une objection, corriger un de vos propos, relancer l'entretien, et, dans tous les cas, trouver les mots pour le clore.

ACTIVITÉ 3

Observez le tableau ci-dessous. Attribuez à chaque expression la fonction qui lui correspond.

Expressions	Structurer	Opinion	Expliquer	Préciser	Illustrer
C'est comme si...					
J'entends par là que...					
Tout d'abord...					
Je suis convaincu que...					
Il faut dire que...					
Entendons-nous bien...					
C'est ainsi que...					
Venons-en à présent à...					
Plus exactement...					
Mon idée, c'est que...					
Cela revient à dire que...					
Pour moi...					
En d'autres termes...					
En un mot...					
Supposons que...					

ACTIVITÉ 4

Observez le tableau ci-dessous. En fonction de l'intervention du jury, à quel objectif correspondent vos paroles ?

Intervention du jury	Vous dites...	Justifier	Atténuer	Approuver	Concéder	Opposer
Vos affirmations ne seraient-elles pas trop catégoriques ?	Certes...					
	Ce n'est pas exactement ce que je...					
	Cela ne fait aucun doute...					
	Mon but n'est pas de...					
	Comment penser que...					
Ne croyez-vous pas qu'il en va tout autrement ?	Quand bien même on...					
	C'est bien possible, mais...					
	Je ne serais pas aussi...					
	Je partage tout à fait...					
	C'est la tendance actuelle de...					

ACTIVITÉ 5

Observez les mots et expressions ci-dessous. Cochez (x) les cases correspondant à leur emploi.

Mots et expressions	Repousser une objection	Corriger un propos	Relancer l'entretien	Clore l'entretien
Je ne suis pas sûr(e) que...				
Il faudrait sans doute ajouter...				
Voilà, c'est ainsi que...				
En fait, je voulais dire...				
C'est là tout ce que je vois...				
Non, cela paraît bien...				
Il serait bon de même...				
Mais que dire de plus pour...				
Non, plus précisément...				
Pensez-vous vraiment que...				
Peut-être est-il possible aussi...				
Est-ce que je me suis bien fait comprendre ?				

Activités de production orale

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 6

Thème de l'exposé

L'auto-entreprenariat est-il vraiment une bonne solution ?

Document 1

Quelles activités pour l'auto-entreprenariat ?

Le régime d'auto-entrepreneur permet de créer une entreprise facilement et de bénéficier de charges sociales et fiscales allégées. Mais toutes les activités ne sont pas autorisées dans ce régime. Petit tour d'horizon des métiers à exercer ou pas en auto-entrepreneur...

Auto-entrepreneuriat : deux types d'activités

Il existe deux grandes catégories d'activités qu'il est possible de réaliser en tant qu'auto-entrepreneur : la vente de marchandises et la prestation de services. Ces deux types de métiers supportent un plafond de revenus différent étant donné que la prestation de services ne nécessite pas de frais importants. La vente de marchandises consiste à vendre toutes sortes d'objets et d'aliments. Ce régime ouvre également droit à la possibilité de louer un hébergement saisonnier type chambres d'hôtes. Quant aux prestations de services, il convient de distinguer les prestations classiques, comme les petits travaux et dépannages, des prestations de services qui entrent dans la catégorie des bénéfices non commerciaux (BNC). Ces activités, qui peuvent être intellectuelles, sportives ou artistiques, par exemple, sont définies sur le site du régime d'affiliation, la Cipav.

Les activités réglementées et exclues pour l'auto-entrepreneur

S'il est facile de créer son auto-entreprise, l'activité annoncée peut toutefois être soumise à certaines obligations de diplômes ou d'autorisations. De nombreuses activités dans le bâtiment, la mécanique, les énergies, la médecine, l'esthétique et l'alimentation sont encadrées. Renseignez-vous avant de créer votre entreprise et de déclarer une activité qui vous placerait dans l'illégalité. Par ailleurs, certaines activités sont tout bonnement exclues du régime de l'auto-entrepreneuriat. Agriculture, immobilier, notariat, littérature, science, art, sport... sont autant de domaines qui, sous certaines conditions, ne sont pas accessibles aux auto-entrepreneurs. D'autres opérations sont interdites dans le cadre de ce régime, telles que la vente de voitures neuves hors Union européenne ou la location d'immeubles non meublés à destination de bureaux ou commerces.

TF1 News.
Quelles activités pour l'auto-entreprenariat ?
http://lci.tf1.fr/economie/vos-droits/quelles-activites-pour-l-auto-entreprenariat-7791311.html

Document 2

Auto-entrepreneur : aubaine ou galère ?

Ma petite entreprise ne connaît pas la crise. Au 1er février 2010, ils étaient 324 000 auto-entrepreneurs. Un statut qui a le vent en poupe et qui a permis de doper en un an les chiffres de la création d'entreprises en France. Mais de nombreux analystes critiquent ce statut invoquant une dérégulation du travail.

Le statut d'auto-entrepreneur s'adresse à tout un chacun qui souhaite développer une activité à titre principal ou complémentaire pour accroître ses revenus : retraités, jeunes ou chômeurs. Y compris aux salariés, qui ont le droit de devenir auto-entrepreneurs en dehors de leurs horaires de travail.

Pour bénéficier du statut d'auto-entrepreneur, il faut respecter les plafonds de chiffre d'affaires définis pour la micro-entreprise. Soit un maximum de 88 300 € annuels pour les activités commerciales ou 34 100 € annuels pour les activités libérales et les prestataires de services. Une fois le statut acquis, de nombreux « avantages » sont alors offerts. L'auto-entrepreneur n'est pas soumis à la TVA, et il est exonéré de la taxe professionnelle pendant trois ans. Il devra uniquement s'acquitter d'un prélèvement de 13 % de son chiffre d'affaires pour une activité commerciale, 20,5 % pour une activité libérale ou 23 % pour les prestations de service.

Ce statut a été créé - selon l'ambition gouvernementale - pour faciliter la création d'entreprises, en le libérant des contraintes qui pourraient y mettre un frein. La voie auto-entrepreneuriale est donc ouverte à toute personne le désirant. Que l'on soit retraité, étudiant, ou encore chômeur. De même, tous les fonctionnaires pourront prochainement y prétendre.

Il n'est pas soumis au Code du travail

Reste que le dispositif présente quelques failles, dont se font largement écho ses détracteurs, notamment du côté des artisans. Les conditions attractives de ce nouveau statut font hurler les artisans qui se font entendre par la voix de monsieur Richard Adamo - président de l'UPA (Union professionnelle artisanale) des Alpes de Haute-Provence : *« On est en train de mettre le pays en grande difficulté »*. Il dénonce une concurrence déloyale. En effet, l'auto-entrepreneur n'est pas soumis à la TVA, est exempté de la taxe professionnel, et ses cotisations sociales sont moins élevées que celles des artisans. De plus, il n'est pas soumis au Code du travail, ce qui lui permet de travailler plus de 35 h par semaine ou encore de se vendre à un taux horaire en dessous du SMIC.

De fait, les entreprises artisanales qui se vendent entre 40 et 45 € de l'heure sont en train d'asphyxier face à la concurrence des auto-entrepreneurs qui n'hésitent pas à se vendre entre 9 et 15 € de l'heure. Pas étonnant que les chiffres des défaillances des TPE et PME soit en train d'exploser... C'est pourtant ces entreprises qui sont les plus créatrices d'emplois.

« Une certaine légalisation du travail clandestin »

Monsieur Simon Caparos - président de la Chambre des métiers - n'hésite pas à parler d' *« une certaine légalisation du travail clandestin »*. Monsieur Adamo poursuit en présentant également les dérives des grandes entreprises qui *« proposent à leurs salariés de changer de statut au profit de celui d'auto-entrepreneur, permettant ainsi un meilleur salaire pour ce dernier et un coût moindre pour elles. Mais aucune couverture sociale ni indemnité pour le travailleur après avoir été remercié par l'entrepreneur qui l'employait »*.

Le syndicat national unifié des impôts dénonce également ces dérives : *« la dépendance entre salariés (ou les vrais faux salariés) et leur employeur demeure. [...] En cas de pic d'activité, il s'adressera aux auto-entrepreneurs, et en cas de réduction d'activité, il ne devra pas suivre de procédure de licenciement, c'est la flexibilité assurée ». « Le pouvoir peut y trouver également son compte : avec l'auto-entrepreneur, tant que l'activité n'est pas officiellement cessée, il n'y a pas de chômage, mais simplement une contraction d'activité »*. Rappelons que 60 % des créations d'entreprise le sont par des chômeurs.

Cette pratique permet donc aux grandes entreprises d'augmenter leur flexibilité, leur productivité, par la précarisation, mais également de s'affranchir des charges salariales. L'auto-entrepreneur a donc un salaire tant que l'entreprise le sollicite. Mais ce n'est pas vrai dans le cas contraire. Et si l'auto-entrepreneur n'a pas de contrat, il n'aura pas le droit pour autant à une quelconque indemnisation - puisqu'il n'était pas salarié - contrairement aux intérimaires ou personnes en CDD. Les grandes entreprises sont très satisfaites de l'arrivée de ces nouveaux entrepreneurs, peu coûteux et corvéables à merci.

La précarité croissante dans notre société aura en revanche grimpé d'un échelon supplémentaire.

Le Magazine n° 5, pages 92-93.

ACTIVITÉ 7

Thème de l'exposé

Le numérique pour moderniser l'école.

Document 1

École numérique : un nouveau plan sur 4 ans

L'école 2.0 de Vincent Peillon

Dès 2013, le gouvernement promet de nouveaux services pour faire entrer l'école dans l'ère numérique. La feuille de route s'étend jusqu'à 2017. Focus sur les mesures phares de cette « stratégie globale », présentée hier par Vincent Peillon.

L'Hexagone est 24e sur 27 de l'OCDE pour l'utilisation du numérique dans l'éducation. Aussi le gouvernement a-t-il annoncé un large plan pour combler ce retard. Après une dizaine de plans avortée, peut-être que, cette fois-ci, celui-ci sera mené à bien.

Raccordement des zones rurales au très haut débit, démarches administratives dématérialisées, formation des profs, production de ressources pédagogigues, dispositif d'apprentissage de la lecture pour les parents d'élèves de CP et les jeunes enseignants, accessible sur education.gouv.fr et cndp.fr, contenus numériques pour apprendre l'anglais dès la primaire, collection de ressources numériques et de films d'animation pédagogiques en ligne sur les points clés du programme, sujets d'examens et corrections en ligne, réseau social pour les enseignants, site Web avec infos sur la vie scolaire, éducation des profs et élèves à Internet, service d'orientation en ligne pour les jeunes décrocheurs… Le chantier est ambitieux.

Vincent Peillon a promis d'aller « de A à Z » pour faire entrer le numérique au sein des écoles et faciliter les échanges entre les enseignants et les familles. Le gouvernement souhaite également encourager *« une filière d'édition numérique pédagogique française »*.

Les premiers services devraient être proposés dès janvier prochain. L'ensemble des mesures devra être intégré à toutes les écoles en 2017. À cette date, tous les établissements devront par ailleurs disposer d'un site Web d'information sur la vie scolaire.

Florence Legrand, 16 décembre 2012.
http://www.lesnumeriques.com/tablette-tactile/ecole-numerique-nouveau-plan-sur-4-ans-n27416.html

Document 2

Le numérique fait son entrée à l'école

ÉDUCATION - Les enseignants utilisent davantage les outils informatiques, par choix ou par obligation...

Comment les enseignants des collèges et lycées s'appuient-ils sur les outils numériques ? À Paris, comme ailleurs, les espaces numériques de travail (ENT) vont être généralisés, dans la droite ligne du plan « pour faire entrer l'école dans l'ère du numérique » présenté il y a un mois par le ministère de l'Éducation.

D'ici à mars 2015, 83 collèges et 13 lycées municipaux parisiens vont être équipés de ce portail Web sécurisé, destiné à toute la communauté éducative d'un établissement, des enseignants aux parents en passant par les élèves. Concrètement, chacun peut avoir accès à une messagerie, au cahier de texte de la classe ou à des ressources pédagogiques. *« Cela fonctionne bien,* témoigne Marie-Anne, prof d'anglais dans un collège avec un ENT. *Les élèves accrochent car il y a un lien plus individualisé avec eux. On peut conseiller un jeune qui a été absent. Moi, ça me permet aussi de gagner du temps pour remplir les bulletins : je peux utiliser le copier-coller. »*

Un usage quotidien

Elle utilise quotidiennement dans sa classe Internet, vidéoprojecteur et bandes son en anglais. *« Mais j'ai une jeune collègue qui s'est extasiée quand elle a vu que je savais mettre mon texte en italique »*, s'étonne-t-elle. Chaque académie propose des formations et les établissements sont de mieux en mieux équipés. Mais les enseignants sont eux-mêmes parfois dépassés.

Pour ses collègues, Fabrice Gély, professeur dans les Yvelines, poste des conseils sur son blog profgeek.fr. *« Quand ils voient qu'avoir avec eux tous leurs documents sur une clé USB leur sert, ou que d'échanger des mails avec les collègues, c'est pratique, ils sont moins réticents. »*

Lucie Romano, 25 janvier 2013. *20 minutes.*
http://www.20minutes.fr/societe/1087087-numerique-fait-entree-a-ecole

Document 3

La place de l'ordinateur à l'école

En novembre 2000, une nouveauté apparaissait dans les programmes, le B2i, Brevet Informatique et Internet. Ce B2i a subi quelques modifications qui ont suivi les évolutions des pratiques et des technologies disponibles, mais l'esprit est resté le même : l'informatique à l'école est utilisé comme un outil dans toutes les matières et l'évaluation est faite par l'enseignant tout au long de la scolarité. [...]
Les ordinateurs ont évolué, ils sont devenus portables voire ultraportables, et les réseaux aussi avec l'apparition du wifi. Cependant, pour beaucoup d'écoles, malheureusement, l'ordinateur est resté dans sa salle informatique que l'on saucissonne en créneaux horaires entre les différents collègues. [...]
Peut-on utiliser les ordinateurs dans l'esprit du B2i, c'est-à-dire comme un outil à disposition de tous, à tout moment et dans toutes les matières, quand on a tous les ordinateurs rassemblés dans une même salle ? Viendrait-il à l'idée à quelqu'un de placer tous les dictionnaires dans une salle spéciale où l'on irait une fois par semaine pour apprendre à les utiliser, sans jamais pouvoir s'en servir au moment précis de la journée où l'on en a besoin parce que ce n'est pas notre créneau horaire ? [...]
Alors où est la place de l'ordinateur à l'école ?
Au même titre que le TBI, qui est un outil pour le maître et ses élèves, l'ordinateur est un outil pour les élèves et ils doivent apprendre à s'en servir comme tel, **il doit se trouver dans la classe**. [...]

Cyril Gibelin, 9 Novembre 2012.
http://tice11.ac-montpellier.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=126:la-place-de-lordinateur-a-lecole&catid=25:lordinateur-a-lecole&Itemid=33

ACTIVITÉ 8

Thème de l'exposé

Illettrisme, « Grande Cause nationale 2013 » ?

Document 1

L'illettrisme recule en France

Selon une étude de l'Insee, 7 % des adultes de 18 à 65 ans étaient en situation d'illettrisme en 2011, ce qui représente 2,5 millions de personnes, contre 9 % en 2004.
L'illettrisme a reculé en France entre 2004 et 2011, selon une enquête de l'Insee rendue publique ce mardi 18 décembre. Mais il concerne toujours 7 % des adultes de 18 à 65 ans, soit 2,5 millions de personnes, contre 9 % il y a huit ans. L'illettrisme désigne la situation de personnes ayant été scolarisées en France - ce qui le distingue de l'analphabétisme - et qui ne maîtrisent pas suffisamment les compétences de base en lecture, écriture et calcul pour être autonomes.
L'enquête a été réalisée sous forme d'un questionnaire qui reprenait des situations de la vie quotidienne, proposé à 14 000 personnes résidant en France métropolitaine. C'est la première fois que deux études menées selon la même méthode à sept ans d'intervalle permettent de mesurer l'évolution de l'illettrisme.

Les difficultés augmentent avec l'âge

Selon l'Insee, l'amélioration des résultats pour les compétences à l'écrit s'explique, en premier lieu, par un « *effet génération* » qui « *reflète le développement de l'accès à l'enseignement secondaire* ». La génération née avant 1946, qui présente un taux élevé de personnes en difficulté (un tiers) et qui avait été prise en compte lors de l'enquête de 2004, est en effet sortie du champ de l'étude. *A contrario,* les jeunes nés après 1986, pour lequels ce taux est relativement faible (10 %), ont été cette fois questionnés. Globalement, les difficultés augmentent d'ailleurs avec l'âge.

L'efficacité des formations

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANCLI) veut, elle, y voir la preuve de l'efficacité des différentes formations mise en place ces dernières années, notamment au sein des entreprises. « *Il est possible de faire quelque chose, il y a des solutions qui marchent,* insiste Marie-Thérèse Geffroy, présidente de l'ANCLI. *Mais il est possible de faire encore plus.* »
Pour sensibiliser davantage l'opinion et les décideurs à cette question, ce groupement d'intérêt public mène campagne pour que la lutte contre l'illettrisme obtienne le label « Grande Cause nationale » en 2013. [...]

Pascal Charrier, *La Croix*. 18 décembre 2012.
http://www.la-croix.com/Actualite/France/L-illettrisme-recule-en-France-_NG_-2012-12-18-889293

Document 2

L'illettrisme des cadres, un phénomène méconnu et tabou

Comme 2,5 millions de Français, des cadres sont en situation d'illettrisme dans l'entreprise. Le phénomène, impossible à quantifier, échappe à tous les dispositifs prévus en matière de lutte et de détection. Les responsabilités qu'ils occupent en font des illettrés à la marge de la marge.

Lorsqu'il pénètre dans la salle des marchés de sa banque, située sur l'esplanade de la Défense (Hauts-de-Seine), il entre dans son monde, « *celui des chiffres* ». Costume et cravate noirs ajustés, Mickaël, 32 ans, cultive un look à la Jérôme Kerviel, son confrère trader. Bien qu'il occupe ce poste prestigieux, aussi rentable qu'impopulaire, ce grand brun est illettré. Et ce malgré des études à l'Inseec, une école de commerce parisienne, durant lesquelles il n'a « *quasiment jamais écrit* ».

Le cas de cet as des équations mathématiques est bien connu des chercheurs spécialisés : il s'agit d'un « *illettrisme de retour* ». À force de ne pas utiliser l'écriture, Mickaël en a perdu l'usage. [...]

MÉTHODES DE « CONTOURNEMENT »

Alors le trader a mis en place des méthodes de « *contournement* ». Dans son milieu professionnel, son meilleur ami et collègue est le seul dans la confidence : « *Il écrit mes rapports quotidiens, m'explique les nouvelles procédures.* » Et l'avenir le préoccupe : son ami quitte la banque en mars. « *Soit j'en parle à un autre collègue, soit je le suis dans sa nouvelle boîte* », souffle-t-il, un œil sur la tour où il travaille.

Selon une enquête de l'Insee, publiée en décembre 2012, 7 % de la population active ne maîtrise pas suffisamment l'écriture et la lecture pour se faire comprendre ou pour assimiler un texte, malgré une scolarisation en France pendant au moins cinq ans. Près de sept illettrés sur dix travaillent.

Que les employés les moins qualifiés puissent être touchés n'est pas une surprise. Mais ces chiffres déjà préoccupants recèlent un tabou : certains de ces travailleurs occupent, au contraire, des postes à hautes responsabilités. Comment exercent-ils, alors que l'illettrisme constitue un obstacle évident à l'accès aux responsabilités ? Surtout, comment ces cadres, ces traders, ces managers, sont-ils passés entre les mailles du filet ?

« ON A VU DES PERSONNES SE SUICIDER »

Pour Benoît Hess, sociologue spécialisé dans l'illettrisme, ces excellents techniciens dans leur domaine masquent leurs difficultés à l'écrit par une grande aisance à l'oral. « *L'enjeu est plus redoutable pour eux. Du fait de leurs responsabilités, ils sont soumis à une forte pression* », décrypte-t-il. Pour lui, il est plus difficile d'être illettré pour un cadre que pour une femme de chambre, car la situation est vécue comme une honte absolue et mène parfois à des extrémités dramatiques : « *On a vu des personnes se suicider, tant cela leur semblait insoutenable.* »

Au quotidien, « *pour donner illusion, chacun à leur manière* », ils mettent en place ces fameuses « *stratégies de contournement* », reprend le sociologue. Un collègue dans la confidence qui apporte son aide ou l'apprentissage des tâches par cœur, auxquels s'ajoutent, au cas par cas, toutes sortes de stratagèmes.

Dans la typologie de France Guérin-Pace, directrice de recherche à l'INED et auteure du rapport « Illettrismes et parcours individuels », le cas du trader Mickaël relève de ceux qui n'ont jamais « *acquis les connaissances de base en lecture mais réussi tant bien que mal à passer de classe en classe, sans jamais pouvoir vraiment y remédier* ». C'est-à-dire, poursuit-elle, qu'il ne se serait « *jamais approprié l'écrit* ». [...]

Lors d'un colloque sur l'approche sociologique de l'illettrisme, Hugues Lenoir, sociologue, explique que ces cas importent l'illettrisme au sein des milieux intellectuels : « *L'intérêt sociologique de ces réfractaires, c'est que cette attitude se manifeste souvent chez des enfants dont les parents exercent une profession libérale ou intellectuelle et dans des milieux où l'écrit est essentiel*, diagnostique ce professeur à l'université Paris-X. *Ils peuvent entraîner des cas d'illettrisme chez des personnes qui, d'un point de vue sociologique, ne sont pas destinées à le connaître.* »

Leur statut social rend ces illettrés d'autant plus difficiles à dépister. Dans une démarche de détection classique, on demande aux responsables de repérer qui, dans leur équipe, est susceptible d'être touché. Mais comment cibler ces managers eux-mêmes ? Comment les amener à se déclarer, pour entrer en formation ? [...]

Shahzad Abdul,
Le Monde.
16 février 2013.

ACTIVITÉ 9

Thème de l'exposé

Est-il facile de changer de profession ?

Document 1

La reconversion professionnelle en voie de disparition ?

Changer de métier, de carrière, est une idée qui séduit de plus en plus de salariés. Mais tous sont loin de franchir le pas. Car se reconvertir est souvent assimilé à un parcours du combattant, une voie encore plus délicate à suivre en période de difficultés économiques.

En 2012, est-il encore possible d'envisager une reconversion professionnelle ?

57 % des salariés des grandes entreprises déclarent avoir envie de se reconvertir avant la fin de leur vie professionnelle. « *On est en plein dans le paradigme du changement, qui est devenu la norme. La question de l'épanouissement de soi est aussi très présente* », analyse la sociologue Catherine Négroni. Pour autant, les passages à l'acte sont moins fréquents, car « *décider de se reconvertir est une vraie décision et qu'elle est toujours réfléchie* », souligne l'auteur du livre *La reconversion professionnelle volontaire*.

« *Ça ne se fait pas en claquant des doigts* », prévient la coach en développement personnel Anne Ghiloni, qui accompagne des adultes en reconversion. « *C'est souvent un chemin long, difficile, semé d'embûches, qui nécessite volonté et détermination.* » Notamment en fin de parcours, lorsqu'il s'agit de retrouver un emploi. Car si les DRH louent la volonté, le dynamisme et l'adaptabilité des reconvertis, dont ils disent apprécier la richesse des parcours, ils n'en demeurent pas moins frileux à les embaucher.

« *Le processus d'une reconversion passe généralement par cinq étapes.* » observe la sociologue Catherine Négroni.

Il débute par une prise de conscience, le sentiment de ne plus se sentir à sa place. S'ensuivent des périodes de désengagement au travail puis de latence, propices à la réflexion qui ouvre le parcours sur la bifurcation. Une fois la décision prise, vient le temps de la concrétisation du projet.

Pour certains, la reconversion est l'occasion de réaliser un rêve d'enfant ou de transformer une passion en métier. Pour d'autres, la maturation peut être beaucoup plus longue.

Geoffrey Dirat pour *Expectra*, septembre 2012.
http://www.expectra.fr/892/dossier-la-reconversion-professionnelle-en-voie-de-disparition

Document 2

Reconversion professionnelle : pas d'âge pour retourner à l'école

Replonger dans un rythme scolaire quand on a 30 ou 40 ans, c'est ce que vivent une dizaine d'élèves pas comme les autres, accrochés à leurs projets.

« *C'est un peu bizarre de retourner à l'école. C'est difficile, surtout quand on n'a pas d'expérience en cuisine* », confie Reda, 42 ans. Tablier enfilé, il suit le certificat de qualification professionnel (CQP) Recape (reconnaissance d'aptitude à l'emploi) en industrie hôtelière, depuis le 16 janvier au Centre interprofessionnel de formation des apprentis de l'Yonne (Cifa). Comme lui, ils sont une dizaine à suivre cette formation pendant trois mois.

Nadia, 42 ans : « Ce n'est pas facile de se reconvertir »

Cette promotion fait partie des 30 formations et modules programmés jusqu'en juin 2013 par le centre de formation icaunais.

Une opportunité pour changer de métier et de vie. « *Ce n'est pas facile de se reconvertir* », explique Nadia, 42 ans, Auxerroise. Auxiliaire de vie pendant 15 ans, elle a eu envie de changer de métier pour une passion qui la suit depuis de nombreuses années.

Mais rechercher une formation à partir d'un certain âge relève parfois du parcours du combattant. Trouver les informations, les interlocuteurs et les possibles financeurs de son projet professionnel. Des questions auxquelles il leur a été parfois difficile de trouver des réponses.

« *Je trouve qu'il nous manque de l'information. Je ne savais pas par où commencer pour chercher. J'ai arrêté de travailler en 2010 et j'ai un peu galéré avant de trouver des formations. Comme j'étais inscrite à Pôle emploi, j'ai été avertie de la formation Recape au Cifa* », ajoute Nadia.

Audrey Cordova, 11 février 2013. *L'Yonne.fr*
http://www.lyonne.fr/yonne/actualite/2013/02/11/reconversion-professionnelle-pas-d-age-pour-retourner-a-l-ecole-1438711.htm

Document 3

Trois histoires de reconversion professionnelle

« *On sait ce qu'on quitte, on ne sait pas ce qu'on prend* ». En ces temps de crise, déclarer à son entourage vouloir quitter son travail a de quoi en déstabiliser plus d'un. Bérangère, 27 ans en sait quelque chose. « *Actuellement en CDI, tout le monde me conseille de rester en poste. Les gens ont du mal à comprendre que je souhaite m'orienter vers un autre métier, changer de cap et prendre des risques* ». Pourtant, comme elle, de nombreux Français veulent changer d'emploi. « *C'est une tendance de fond même s'il est difficile de quantifier le nombre de personnes qui passent réellement à l'acte* », confirme Yves Deloison, auteur du livre *Je veux changer de job !* et animateur du site Toutpourchanger.com

Bien réfléchir à son projet professionnel

« *Certaines personnes expriment un ras-le-bol à un moment donné car elles se sentent proches du* burn-out *ou parce que les relations avec leur hiérarchie ne se passent pas bien. Mais quitter son travail n'est pas forcément la solution. Il est utile de comprendre d'où vient le malaise et alors d'être vraiment sûr qu'on ne souhaite plus exercer son activité* », prévient Yves Deloison.

Pierre, 29 ans, a vécu une telle mésaventure. Ancien journaliste, il ne se sentait plus à l'aise dans son travail. Face à une ambiance délétère, il a voulu changer radicalement de vie. En seulement six mois, il choisit de se tourner vers le métier d'ébéniste. Pourtant, le coup de cœur tarde à arriver. « *En exerçant ce nouveau travail, je me suis rendu compte que mon métier de journaliste me manquait et que, finalement, je n'y étais pas si mal.* »

À 34 ans, Cédric a voulu monter sa propre société. Ancien commercial, il travaillait notamment au contact de producteurs laitiers. Depuis longtemps, l'envie d'être indépendant et de monter sa propre société trottait dans sa tête. Face à l'engouement pour les produits bio et les paniers du terroir, il décide de monter sa structure.

David et Pierre, anciens cadres dans l'informatique et les télécoms, voulaient eux aussi créer leur société. Après 10 années passées chez Orange, ils quittent leur fonction pour monter le Moulin de Saint-Germain. Dorénavant, ils vendent du pain biologique à Erdeven, dans le Morbihan. L'idée de monter le Moulin « *a germé après diverses rencontres avec des boulangers. Notre démarche était également d'avoir une plus grande maîtrise de notre travail et de ne plus être un simple rouage de l'entreprise* », explique Pierre.

« *Plus que l'argent, les personnes qui se reconvertissent veulent donner du sens à leur métier et réaliser leurs rêves.* », analyse Yves Deloison. Une aspiration particulièrement forte chez les plus jeunes. Selon l'institut de sondage TNS Sofres, 84 % des moins de 25 ans et 72 % des moins de 35 ans veulent un jour changer de carrière.

Guirec, 12 mars 2012.
http://www.blog-emploi.com/index.php/post/2012/03/12/ils-ont-change-de-metier-trois-histoires-de-reconversion-professionnelle

ACTIVITÉ 10

Thème de l'exposé

Le droit à l'erreur, pour qui, pour quoi ?

Document 1

Le droit à l'erreur

Le droit à l'erreur... qui peut être contre ? Cette formule sympathique est pourtant une mauvaise réponse à une bonne question ! [...]

Les entreprises sont obsédées par la qualité des produits et services livrés, par leur fiabilité. Parce que Le Client doit être protégé de tout ennui ! Le Client, lui, ne tolère pas l'erreur ! Le Client n'achète pas l'erreur !

Le droit à l'erreur n'existe donc pas !

Ce qui existe, ce sont des personnes qui commettent des erreurs, simplement parce qu'avec les meilleures intentions du monde, nul n'est parfait et donc à l'abri...

Le reste est une question de bon sens.

Il faut être intolérant vis-à-vis des erreurs, mais tolérant vis-à-vis des personnes qui les ont commises. C'est aux managers qu'il appartient de faire vivre dans la pratique cette distinction vitale, pour libérer la parole, encourager les progrès et obtenir la performance attendue.

http://www.cpe-reseau.org/news/le-droit-a-l-erreur

Document 2

L'université reconnaît le droit à l'erreur

[...] Parmi les 80 % d'étudiants qui obtiennent un diplôme dans le supérieur, beaucoup ont commencé un cursus puis se sont rendu compte que ce n'était pas leur voie. Ils se sont alors réorientés vers un autre parcours.

L'université accorde de plus en plus souvent une deuxième chance. Le droit à la réorientation est d'ailleurs énoncé dans un arrêté du 9 avril 1997. Ce texte précise, en particulier dans son article 14, que chaque établissement est tenu de le mettre en place. Nombre d'universités vont plus loin et proposent même une réorientation dès le deuxième semestre, histoire de ne pas laisser filer une année.

Si son établissement le lui permet, l'étudiant pourra ainsi passer de la psychologie à l'histoire, de la gestion au droit ou encore de l'économie à la géographie. L'université pourra néanmoins exiger l'obtention d'un nombre minimal de crédits d'étude européens (ECTS) ou le rattrapage de certains d'entre eux. [...]

Et la méthode semble efficace. Il y a quelques années, l'université avait suivi une cohorte d'étudiants qui avaient demandé à se réorienter : 40 % d'entre eux réussissaient bien alors qu'auparavant ils étaient en difficulté. [...],

Nathalie Brafman. *Le Monde de l'Éducation*. 07 février 2013.
http://www.lemonde.fr/enseignement-superieur/article/2013/02/07/l-universite-reconnait-le-droit-a-l-erreur_1827822_1473692.html

Document 3

Accordons-nous le droit à l'erreur

Nous préférons souvent nier nos « dérapages » plutôt que les reconnaître. Dommage, car, **à condition de les regarder avec indulgence,** ils nous aident à faire « entrer de l'air » dans une vie trop cadrée. *« Si les bactéries n'avaient pas fait d'erreur, nous ne serions pas là. »* Le Québécois Jean- François Vézina, psychologue et essayiste, donne le ton. *L'apparition de la vie, explique-t-il, est le produit d'un accident dans le grand silence cosmique.* » Par conséquent, selon lui, petits ou grands, nos *« dérapages »* ne sont pas un bug de notre fonctionnement mental, dont le paradigme serait une ligne continue et sans heurts, bien au contraire : ils en sont l'essence, l'expression même. Issus du chaos, nous restons chaos. Pourtant, nul, ou presque, n'est vraiment prêt à entendre ce point de vue : nous sommes tous accrochés à nos certitudes, tels des coquillages à leur rocher. Et comme les erreurs sont associées à l'idée de faute, de culpabilité, que nous leur attribuons une valeur morale, cela ne nous facilite pas la vie pour les envisager d'un autre œil. [...]

Des impairs qui nous font perdre la face

L'erreur est donc toujours une aberration par rapport à une norme. Quelle qu'elle soit - scientifique, artistique, morale, religieuse, etc. -, si nous en faisons une, même sans conséquence, même brièvement, nous nous mettons à cette occasion hors du groupe. [...] Et Jean-François Vézina d'indiquer : *« Nous vivons dans la recherche de la perfection, de la performance, personnelle, sociale, familiale... Tout pas de côté nous plonge dans la crainte de ne plus exister dans le regard des autres.* » L'une des conséquences de cette peur est que nous avons tendance à nous identifier à notre impair, à nous confondre avec lui. À tel point que nous ressentons de temps en temps l'envie de mourir, ou du moins de disparaître, après en avoir commis un. [...] Kathryn Schulz, journaliste, essayiste et « erreurologue » américaine, analyse cette réaction dans son dernier ouvrage, *Cherchez l'erreur ! : « Le souhait de quitter le monde constitue l'une des réponses récurrentes aux erreurs que nous commettons [...]. Comme si une faute pouvait réellement nous priver de visage ; comme si être en tort risquait d'effacer notre identité.* » Nous préférons en conséquence « ne rien savoir », et traversons une phase de déni [...]. *« Le déni agit comme un mécanisme de défense, il nous protège de ce que nous vivons lorsque nous nous trompons »*, explique Jean-François Vézina. Or, personne n'a envie d'être confronté à ces moments.

Des « monstres » qui nous ouvrent à la créativité

Voilà notre problème. Refuser d'admettre que nous pouvons nous tromper, nous raidir face à cela peut, dans les cas les plus graves, aboutir à des catastrophes : de nombreuses erreurs judiciaires sont le produit du déni et de l'entêtement de certains juges face à leurs propres fautes, l'affaire d'Outreau en est un dramatique exemple[1]. En niant, nous nous enfermons, nous nous asphyxions, nous fermons la porte à l'imagination, à la créativité. Bien des découvertes et des inventions sont le résultat de maladresses, de méprises. Kathryn Schulz affirme que nous devrions en être fiers, puisque *« l'erreur est humaine, [qu'] elle est l'apanage de l'homme, seul être à en être conscient ». « Raison pour laquelle nous devons baisser la garde, cesser de vouloir contrôler,* plaide Jean-François Vézina. Acceptons ces *" monstres " qui nous montrent nos limites. »* [...]

Des lapsus qui nous éclairent

Nos connaissances du monde et de nous-même évoluant sans cesse, Saverio Tomasella, psychanalyste, ouvre une piste intéressante. Selon lui, l'erreur est au cœur même de la cure analytique. *« Elle agit comme une dynamique et renforce l'avancée de la prise de conscience de l'analysant. [...] L'analyse est une cure de l'erreur par l'erreur. »*

Benjamin Franklin l'avait déjà bien compris, qui écrivait : *« L'erreur est d'une diversité inépuisable, elle n'a pas de réalité, mais elle est la création pure et simple de l'esprit qui l'invente[2]. »*

Christilla Pelle-Douel.
Psychologies Magazine, juillet-août 2012, pages 118-122.

1. Dans l'affaire d'Outreau, au début de 2001, dix-huit personnes ont été mises en accusation et écrouées pour actes de pédophilie. Elles seront acquittées en décembre 2005, après que l'erreur judiciaire a été reconnue lors du procès en appel.

2. In « Rapport des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal », Paris, 1784.

Sciences

ACTIVITÉ 11

Thème de l'exposé

La pollution lumineuse est-elle un danger pour la planète ?

Document 1

Ciel : 216 villes lauréates du label « villes et villages étoilés »

Pour s'être engagées contre la « pollution lumineuse » et pour l'« amélioration de la qualité de la nuit », 216 communes françaises peuvent désormais se prévaloir du label « villes et villages étoilés ».

Cette distinction, petite sœur du label « villes et villages fleuris », est attribuée depuis 2009 par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN).

De 39, en 2009, le nombre des villes récompensées - selon une échelle allant de une à cinq étoiles - atteint cette année 216. Avec au palmarès des petits villages comme Loubaut (30 habitants, dans l'Ariège), mais aussi désormais des agglomérations de taille respectable comme Saumur (28 000 habitants, dans le Maine-et-Loire) ou Haguenau (35 000 habitants, en Alsace).

Avec ce label, l'association entend mettre en valeur les communes cherchant à maîtriser leur consommation énergétique, développer une extinction partielle ou complète en cours de nuit, optimiser la direction des émissions lumineuses pour en limiter l'impact ou limiter la lumière blanche néfaste pour les espèces et la santé.

Les communes sont notées par un jury d'associations, de représentants de parcs protégés et d'élus.

Pour l'ANPCEN, *« il ne s'agit pas de remettre en question la nécessité d'éclairer pour des besoins de sécurité et d'agrément, ni de supprimer l'éclairage artificiel »*.

Mais elle plaide pour une organisation différente, notamment pour limiter la consommation énergétique, l'éclairage public représentant, selon l'ANPCEN, « 48 % de la consommation électrique des collectivités locales ».

L'association rappelle également que *« les nuisances lumineuses affectent les équilibres des écosystèmes et perturbent la chaîne alimentaire »*, en jouant sur l'alternance jour/nuit indispensable à nombre d'espèces.

Dans le palmarès 2013, 22 communes bénéficient de 5 étoiles, 51 en reçoivent 4, 39 bénéficient de 3 étoiles, 36 en ont 2 et 68 une seule. Les municipalités labellisées reçoivent un diplôme et peuvent mettre en valeur leur récompense sur un panneau à l'entrée de la commune.

AFP, 21 janvier 2013.

http://www.20minutes.fr/article/1084161/ciel-216-villes-laureates-label-villes-villages-etoiles

Document 2

Éclairage en ville : extinction des feux à partir d'une heure du matin

Dès le 1er juillet, bureaux, façades et mairies seront plongés dans le noir à partir d'une heure du matin. Un arrêté ministériel publié mercredi prévoit une extinction de toutes les façades de bâtiments non résidentiels à partir d'une heure du matin. Cette mesure s'applique aux *« monuments, mairies, gares »*... bref *« tout ce qui n'est pas résidentiel »* a confirmé le ministère de l'Écologie. Les vitrines de magasins sont elles aussi concernées, elles devront être éteintes à une heure du matin ou *« une heure après la fin de l'occupation de ces locaux »*. De même pour les bureaux. En revanche, les éclairages publics ne sont pas concernés.

La ville lumière sera-t-elle plongée dans le noir ?

Réponse, non. En effet, une dérogation a été prévue pour *« les zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente. »* Au total, 41 communes bénéficient de cette exception. Sept zones à Paris continueront donc d'être illuminées toute la nuit, dont les Champs-Élysées, la rue de Rivoli et la butte Montmartre. C'est aussi le cas pour le centre de Marseille ou encore le Vieux Lyon. L'économie liée à cette initiative serait de 0,4 % de la consommation française d'électricité selon le ministère, quatre fois moins (0,1 %) selon le Syndicat de l'Éclairage.

Dalila Khezzane,
Planet.fr, 31 janvier 2013.
http://www.planet.fr/societe-eclairage-en-ville-extinction-des-feux-a-partir-d-une-heure-du-matin.300296.29336.html

Document 3

Un arrêté pour lutter contre la pollution lumineuse

C'est la bête noire des astronomes comme des amoureux de la biodiversité : la pollution lumineuse, qui masque le ciel étoilé et met en danger les animaux nocturnes. Elle devrait être réduite par un nouvel arrêté visant les éclairages intérieurs (bureaux et vitrines) et extérieurs (façades de bâtiments).

Découvrez la beauté du ciel profond en image

Il suffit de regarder les images de l'Europe la nuit prises par les satellites américains DMSP en 1992 et 2010 ou encore celle de *Paris by night* réalisée par les occupants de la station spatiale internationale en février 2011 pour avoir une petite idée de ce que signifie le terme « pollution lumineuse ». La débauche d'éclairages inutiles et mal dirigés est spectaculaire vu de l'espace, et les conséquences au sol sont très préoccupantes. Les astronomes tirent la sonnette d'alarme depuis longtemps, eux qui ont vu les étoiles s'éteindre peu à peu.
À l'observatoire de Meudon, on aime rappeler que voilà un siècle, on pouvait admirer la Voie lactée depuis les coupoles de la vénérable institution. Aujourd'hui, seuls la Lune et les astres les plus brillants y sont encore observables. Même l'observatoire du pic du Midi, situé pourtant à 2 877 mètres d'altitude dans les Hautes-Pyrénées, voit le ciel dangereusement s'éclaircir la nuit avec les lumières des villes de Lourdes, Tarbes et Pau, que l'on pensait bien éloignées dans la plaine.
Comme le rappelle le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, l'excès d'éclairage nocturne a également des conséquences néfastes sur les écosystèmes (perturbation de la communication, de la migration ou de la reproduction selon les espèces), ainsi qu'un impact négatif sur le sommeil. Sans oublier le coût d'un tel gaspillage d'énergie.

Un arrêté pour sauver les étoiles la nuit

Depuis quelques années, la pollution lumineuse n'est plus un sujet tabou (on a longtemps fait rimer nuit et insécurité pour vendre de l'éclairage) et s'invite dans les discussions sur l'environnement. ►

Des manifestations régulières comme les Nuits des étoiles, le Jour de la Nuit ou encore *Earth Hour* ont contribué à une prise de conscience collective. Celle-ci a commencé à se traduire concrètement par des mesures législatives. En octobre 2008, l'article 36 du projet de loi Grenelle I prévoyait un certain nombre de mesures destinées à moins gaspiller et mieux éclairer, une philosophie que l'ANPCEN (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes) essaie depuis des années de faire partager aux élus. En 2009, année mondiale de l'astronomie, le Grenelle II stipulait que des prescriptions pouvaient être imposées aux publicités et aux enseignes lumineuses. [...]

Jean-Baptiste Feldmann, *Futura-Sciences*, 2 février 2013.
http://www.futura-sciences.com/fr/news/t/terre-3/d/un-arrete-pour-lutter-contre-la-pollution-lumineuse_44382/

ACTIVITÉ 12

Thème de l'exposé

La mémoire, un patrimoine précieux à entretenir.

Document 1

Entretenir sa mémoire

Comment percer les secrets de la mémoire ? Tout d'abord, il faut savoir qu'il n'existe pas une mais plusieurs mémoires. Plongée au cœur du cerveau et conseils pour entretenir sa mémoire au quotidien et booster sa vivacité d'esprit.

« Je l'ai sur le bout de la langue », « Où ai-je donc bien pu ranger mes clés ? » « Je suis venu demander quelque chose, mais je ne sais plus quoi » : qui n'a jamais été obsédé par un trou de mémoire ? Quand s'en inquiéter ? Dans ces cas précis, la mémoire de travail sature à cause de la multiplication de l'information, des numéros et des codes, qui augmentent au fil des ans. Pour le neurologue Bernard Croisile, *« ce syndrome est très courant. Il touche tous les professionnels, même les plus performants. Et à partir de 55 ans, le phénomène s'amplifie : certaines personnes paniquent dès qu'elles ont oublié un rendez-vous, un nom ou un papier »*.

La mémoire fonctionne comme un ordinateur complexe qui gère une masse d'informations. Le processus de mémorisation comprend trois phases : l'apprentissage, le stockage et la restitution. Les informations sont stockées à deux niveaux. Premier niveau, la mémoire instantanée ou de travail, à court terme. Elle ne peut contenir qu'un nombre limité d'informations et n'est restituable que pendant une minute. Par exemple retenir un numéro de téléphone le temps de le composer fait appel à la mémoire à court terme. Deuxième niveau, la mémoire à long terme. Sa capacité de stockage est en principe illimitée et plus vous savez l'utiliser, plus elle peut contenir d'informations.

Prévenir

Pour cultiver sa mémoire, il faut d'abord savoir comment s'effectue l'apprentissage. Bref, il faut connaître son organisation, ses forces et ses faiblesses pour jongler avec.

Sachez également développer votre concentration : n'ayez qu'un seul téléphone dans votre bureau, évitez d'interrompre votre travail ou de brouiller votre attention par les passages trop fréquents de vos collaborateurs ou des visites permanentes sur votre boîte mail. *« Dans tous les cas, il faut organiser sa mémoire et éviter les interférences entre les choses qui se ressemblent car elles s'effacent mutuellement »*.

Préférez un mode de travail linéaire : ne faites pas trop de choses à la fois. La mémoire est un muscle : stimulez votre cerveau par des activités sociales et de loisir riches et variées, cultivez votre curiosité intellectuelle.

Si elle commence à vous faire défaut, utilisez des moyens mnémotechniques : associez les chiffres à des régions par exemple (75/69 : Paris/Rhône). Vous pouvez également utiliser la rythmique de la poésie ou de la musique pour mémoriser des données. Évitez les situations de stress et les substances excitantes. Oxygénez votre cerveau pour maintenir une bonne réactivité intellectuelle en partant en week-end. Au travail, faites une pause déjeuner de 30 minutes au moins et une pause café à 16 heures. Faites des exercices de logique pour mieux connaître votre processus de mémorisation. Analysez pourquoi et comment vous réussissez ou échouez. Pour faire travailler votre mémoire, rappelez-vous les événements ►

de la journée, les personnes rencontrées, les observations visuelles, vos lectures, ou le dernier film que vous avez vu. L'exercice est à répéter le soir, lorsque vous êtes tranquille, ou sur le trajet domicile-bureau. La répétition ancre les faits dans la mémoire.

Petits et gros oublis

Mais avant de vous inquiéter, sachez qu'il existe deux sortes de troubles de la mémoire : les trous de mémoire et les amnésies. Ces dernières peuvent être brèves ou prolongées et toucher la mémoire à court ou long terme. Par exemple, on peut souffrir d'une brève amnésie après un traumatisme crânien, et ne plus avoir aucun souvenir des jours précédant l'accident.

Les affections principales à l'origine des amnésies prolongées sont les maladies neuro-dégénératives comme la maladie d'Alzheimer, les accidents vasculaires cérébraux, certaines maladies psychiques, etc. La maladie d'Alzheimer commence par des trous de mémoire, généralement associés à des difficultés d'expression et d'orientation dans l'espace.

Quant aux trous de mémoire, ils sont le plus souvent isolés et sans gravité. Leur fréquence augmente avec le stress, la fatigue, la prise de certains médicaments. Et, avec l'âge, les zones de cerveau qui permettent la mémorisation sont moins bien irriguées et oxygénées.

Le Magazine, n° 6, juillet-août-septembre 2012. pages 96 et 97.

Document 2

Les boosters de mémoire sont-ils fiables ?

« La mémoire ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. » Pas faux. Mais encore faut-il l'exercer et en accepter les limites. Reste qu'aujourd'hui, tout est bon pour la stimuler. Programmes d'entraînement, compléments alimentaires : que faut-il en penser ? Le point avec les Pr Francis Eustache et Alain Lieury et le Dr Serge Hercberg.

Les spécialistes sont unanimes : cultiver sa mémoire, c'est conjuguer stimulation, curiosité et alimentation appropriée.

Le boom des programmes de stimulation cérébrale

Ils ont fleuri ces dernières années. En tête, le « Programme d'entraînement cérébral du Dr Kawashima », avec 900 000 exemplaires vendus en France ! La promesse de ce jeu [...] ? Nous offrir, à grand renfort d'exercices, un véritable lifting des neurones, comme Nicole Kidman qui affiche pour les besoins de la publicité, une mémoire fraîche de 23 printemps. D'autres programmes ont aussi leurs aficionados [...].

Une méthode parmi d'autres, rien de plus

Ces méthodes laissent nos spécialistes de la mémoire plutôt sceptiques ! S'ils s'accordent à souligner les bienfaits de la stimulation cognitive, ils restent dubitatifs face à l'engouement provoqué par les programmes de stimulation cérébrale.

« À eux seuls, ils ne peuvent agir sur la réserve cérébrale, s'emporte le Pr Eustache. *Les considérer comme un outil à part entière, ce serait marcher sur la tête ! En revanche, s'ils sont pris comme une activité parmi d'autres et permettent de favoriser les relations entre parents et enfants, pourquoi pas ».* [...]

Les compléments alimentaires

Ils sont légion sur le marché. Traditionnellement destinés aux étudiants en période d'examens, ils ciblent aujourd'hui également les adultes soucieux d'entretenir leur mémoire. Pour le Dr Serge Hercberg, Directeur de recherche à l'Inserm, *« il n'y a aucun argument scientifique pour justifier la prise de supplément ou complément visant à améliorer la mémoire »*. On ne peut être plus clair ! Les produits destinés aux étudiants ont surtout le pouvoir d'augmenter légèrement l'attention, ce qui peut rassurer et réduire le stress en périodes d'examen. [...]

www.psychologies.com/Bien-etre/Prevention/Hygiene-de-vir/Articles-et-Dossiers/Peut-on-vraiment-booster-sa-memoire/Les-boosters-de-memoire-sont-ils-fiables

ACTIVITÉ 13

Thème de l'exposé

La fonte glaciaire et ses conséquences.

Document 1

Fonte glaciaire : des chiffres pour mettre tout le monde d'accord

En combinant les données de plusieurs études indépendantes, des chercheurs viennent de montrer le rôle exact de la fonte des calottes glaciaires dans la hausse du niveau des mers.

La fonte des calottes glaciaires contribue à l'élévation des mers. Mais dans quelle mesure ? Jusqu'à présent, les nombreuses études - près d'une trentaine - aboutissaient à des résultats parfois différents. Or, en marge de la conférence de Doha sur le climat, 47 scientifiques issus de 26 laboratoires internationaux viennent de publier dans la revue *Science* une étude qui devrait mettre tout le monde d'accord.

En combinant les données de trois méthodes satellitaires indépendantes utilisant l'altimétrie, l'interférométrie et la gravimétrie, les chercheurs ont pu montrer qu'entre 1992 et 2011, la fonte des calottes polaires a participé à une hausse du niveau des mers de 11,1 mm, soit environ 20 % de la hausse totale, les 80 % restants étant assurés par la dilatation thermique des océans.

La fonte de la calotte du Groenland participe aux 2/3 de cette augmentation. Elle perd ainsi près de 152 gigatonnes de glace en moyenne chaque année.

L'Antarctique connaît des fontes moins importantes. À l'est, l'épaisseur de la calotte a légèrement augmenté, mais pas suffisamment pour compenser les pertes plus importantes à l'ouest.

Ces nouveaux chiffres entrent dans la fourchette d'estimation du dernier rapport du GIEC, le groupement intergouvernemental des experts sur le climat. En revanche, ils montrent une accélération du phénomène sous-estimée, en particulier au Groenland où la fonte des glaces a été multipliée par 5 depuis 1992.

Olivier Boulanger, 6 décembre 2012.
http://www.universcience.fr/fr/science-actualites/actualite-as/wl/1248135802074/fonte-des-calottes-polaires-de-nouveaux-chiffres-pour-mettre-tout-le-monde-d-accord/

Document 2

L'écosystème de l'Arctique modifié par la fonte spectaculaire de 2012

La fonte exceptionnelle de l'Arctique en 2012 a provoqué une prolifération d'algues sous la glace, les *Melosira arctica.* Plus étonnant, ces algues sont rapidement tombées en profondeur, entraînant une vie florissante à 4 000 m de fond. C'est la première grande démonstration de l'impact direct du changement climatique sur l'écosystème.

L'année 2012 a été particulièrement rude pour la glace de l'Arctique. À la fin de l'été, la banquise a atteint sa taille la plus faible jamais observée. À tel point que le volume total de glace a chuté de 36 % au cours de l'automne. S'il est probablement trop tôt pour évaluer les répercussions d'une telle fonte sur le climat, l'écosystème, lui, en subit déjà les conséquences.

Dans l'Arctique, la production primaire, c'est-à-dire la production de phytoplancton, se produit durant les mois d'été. Elle est en effet limitée par l'épaisseur de glace qui entrave la pénétration des rayons lumineux dans l'océan, essentiels à la photosynthèse. Un autre facteur limitant est le manque de nutriments. La colonne d'eau est stratifiée, il n'y a pas d'échange entre l'océan profond plus riche en sels nutritifs et la couche de surface. ►

Lors d'une mission effectuée à la fin de l'été 2012, une équipe scientifique internationale a découvert de très grandes quantités d'algues au centre de l'océan Arctique. Les *Melosira arctica* proliféraient au point de représenter un tiers de la production primaire. Elles se développent juste sous la glace, au centre de la banquise arctique, comme l'avaient par exemple étudié Alan Le Tressoler et Julien Cabon lors de l'expédition Pôle Nord 2012. Et lorsque la glace fond, les algues plongent vers le plancher océanique. Si bien qu'à 4 000 m de fond, des dépôts d'algues de diamètre supérieur à 50 cm recouvraient plus de 10 % de la surface.

Vie florissante grâce aux algues à 4 000 m de fond

« Le sol était jonché de bouquets d'algues », raconte Antje Boetius, chercheur à la société Max-Planck. Les *Melosira arctica* ne peuvent pas se développer à 4 000 m de profondeur car il n'y a pas assez de lumière. S'il est connu depuis longtemps que ce phytoplancton est capable de former des chaînes très longues, un tel événement n'a été observé que sur les régions côtières et sous de vieilles couches de glace. Habituellement, les algues plongent lentement dans la colonne d'eau, et sont complètement consommées dans la couche de surface (la première centaine de mètres). Mais les longues chaînes d'algues sont lourdes et se sont rapidement déposées au fond.

La prolifération d'algues dans les fonds marins a attiré les animaux des abysses, tels que les concombres de mer et les ophiures. La vie était aussi florissante sous le couvert d'algues. La faible teneur en oxygène dans les sédiments indique que les bactéries ont décomposé les algues. En outre, les concombres de mer étaient plus grands que la moyenne et avaient des organes reproducteurs très développés. Signe qu'ils avaient mangé abondamment durant deux mois.

Un écosystème perturbé sur le long terme ?

Dans leur étude parue dans *Science*, les chercheurs suggèrent que ces algues ont grandi et rapidement chuté au fond, puisqu'ils n'ont trouvé que des algues d'un an. Les résidus d'algues retrouvés dans l'estomac des concombres de mer étaient toujours capables de faire de la photosynthèse. Avant la mission, les chercheurs postulaient que l'algue grossit plus rapidement sous la glace plus fine. Les observations viennent confirmer l'hypothèse : 45 % de la production primaire était attribuée à cette algue.

« C'est la première fois que nous arrivons à démontrer que le réchauffement climatique et les changements physiques associés dans l'Arctique central provoquent des réactions rapides dans l'écosystème tout entier vers la mer profonde », ajoute Antje Boetius. On ne peut dire aujourd'hui si le phénomène est ponctuel ou si la prolifération d'algues continuera dans les années à venir. Mais les modèles climatiques prévoient des étés sans glace en Arctique pour les prochaines décennies.

Quoi qu'il en soit, les connaissances actuelles ne permettent pas d'extrapoler sur le devenir de l'écosystème. La prolifération d'algues a entraîné 85 % du carbone vers les fonds marins, mais en même temps, elle a rendu le milieu anoxique[1].

Delphine Bossy, *Futura-Sciences*.
http://www.futura-sciences.com/fr/news/t/zoologie/d/lecosysteme-de-larctique-modifie-par-la-fonte-spectaculaire-de-2012_44743/

1. Un milieu anoxique est un milieu dépourvu d'oxygène.

ACTIVITÉ 14

Thème de l'exposé

En quoi la disparition des abeilles compromettrait-elle l'équilibre du monde ?

Document 1

La disparition des abeilles annonce-t-elle la fin du monde ?

[...] Cette année, c'est la fin du monde. Du moins, nombre de scénarios apocalyptiques la prévoient pour le 21 décembre 2012. La preuve par les abeilles ? Un parasite de mouche les transformerait en zombies, selon des chercheurs. Une transformation digne des pires scénarios de science-fiction. Il s'agit en réalité d'un parasite qui conduit les abeilles domestiques à quitter leur ruche, les désoriente et provoque leur mort. Ce qui expliquerait leur disparition massive.

Et c'est précisément la menace de la disparition des abeilles qui ramène, une nouvelle fois, au scénario de fin du monde. Einstein ne disait-il pas que si l'abeille disparaissait de la surface de la Terre, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre ? Et bien non, en réalité, il ne l'a jamais dit. En tout cas, *« nous n'avons jamais réussi à le prouver malgré toutes les recherches que nous avons menées »*, insiste Anne Henriot de l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf).

Une espèce menacée ?

Reste que la surmortalité de l'abeille domestique inquiète. Car les menaces se multiplient. Olivier Belval, apiculteur dans le sud de l'Ardèche et président de l'Unaf, se souvient. *« Lorsque j'étais enfant, mon père me disait qu'à partir de 5 % de destruction, il fallait se poser des questions. »* La moyenne nationale est montée à près de 30 %.

L'abeille est-elle devenue une espèce menacée ? *« Pas la domestique*, explique Axel Decourtye, de l'Acta, le réseau des instituts des filières animales et végétales. *Les apiculteurs peuvent toujours en racheter. »* Concernant les espèces sauvages, la situation est différente. On en compte 20 000 dans le monde, entre 900 et 1 000 en France. *« Certaines ont disparu, sont menacées ou en cours d'extinction »*, souligne Axel Decourtye. Pour le chercheur écotoxicologue de formation, c'est la combinaison des pathologies (virus, maladies et parasites), des pesticides et de l'appauvrissement de leurs ressources alimentaires qui cause leur perte avant qu'elles n'aient eu le temps de s'adapter.

Un impact énorme en cas de disparition

Malgré tout, pas de fin du monde en vue en cas d'extinction, selon Yves Le Conte, directeur d'unité à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra). *« Les conséquences seraient énormes mais de là à dire que la fin des abeilles serait synonyme de fin du monde, il faut rester sérieux. »* Une idée qui est pourtant entrée dans l'inconscient collectif. Justement parce que, même si elle est très critiquable, elle contient un fond de vérité.

Ainsi, *« 80 % des plantes à fleurs sont pollinisées par l'animal et les abeilles sont considérées comme les meilleurs pollinisateurs »*, explique Axel Decourtye. Au total, souligne Yves Le Conte, *« 30 % de ce qui est dans nos assiettes est lié à la pollinisation »*. Sur la table du petit déjeuner, sans les abeilles, pas de confiture, de jus d'orange et de café. Ou, du moins, pas au même prix ni à une telle qualité. Car, s'il est rare que la reproduction des plantes ne se fasse à 100 % par la pollinisation, *« sans elle, les rendements sont bien moindres et les fruits de moins bonne qualité »*, selon Axel Decourtye. Et, surtout, il faudrait trouver des mesures compensatoires aux coûts exorbitants. ►

Un exemple frappant, sur les contreforts de l'Himalaya, l'espèce sauvage qui pollinisait les pommiers a disparu. Alors les Chinois le font à la main. Ou, plutôt, au plumeau. D'autres ont tenté de polliniser des amandiers par la force du vent provoqué par les pales d'un hélicoptère. Raté.

Lucie Soullier,
4 janvier 2012.
http://www.lexpress.fr/actualite/sciences/la-disparition-des-abeilles-annonce-t-elle-la-fin-du-monde_1068089.html

Document 2

Disparition des abeilles : l'EFSA se décide à mettre en cause des pesticides

[...] L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a rendu public un avis scientifique hostile à trois familles de pesticides, parmi les plus utilisés au monde en agriculture (marques *Gaucho, Cruiser, Poncho, Nuprid*, etc.), qui présenteraient tous un risque élevé pour les abeilles. L'EFSA avait été saisie sur ce sujet par la Commission européenne. Le biologiste David Goulson a jugé « *très réconfortant que l'EFSA ait réagi aux preuves de plus en plus fortes que l'utilisation des néonocotinoïdes affecte négativement les populations d'abeilles, et qu'elle reconnaisse les risques significatifs associés avec l'utilisation actuelle de ces produits* ». Les experts de l'EFSA ont précisé que, s'agissant des pesticides, les données scientifiques actuelles ne permettent bien souvent pas de conclure à l'existence ou à l'absence de risques. [...]

17 janvier 2013.
http://www.observatoiredeleurope.com/Disparition-des-abeilles-l-EFSA-se-decide-a-mettre-en-cause-des-pesticides_a1854.html

Document 3

Disparition des abeilles : une mite à l'origine du désastre ?

Un virus transmis par la mite parasite « Varroa »contribuerait à la disparition de millions d'abeilles dans le monde, selon une étude publiée dans la revue américaine *Science*.
Le sort s'acharne. Les abeilles étaient déjà menacées par les pesticides, les voilà attaquées par les mites. Ou plutôt par un virus transmis par la mite parasite « Varroa ». Ce virus très contagieux contribuerait à la mort de millions d'abeilles dans le monde. Ce terrible constat a été dressé par des chercheurs américains et britanniques dont les travaux menés à Hawaii ont été publiés dans la revue américaine *Science* datée de ce vendredi 8 juin. Cette mite se nourrit du sang des abeilles au stade larvaire ou adulte. Pour y parvenir elle perce leur peau et déforme leurs ailes. Le pathogène viral a envahi les ruches, accroissant sa fréquence parmi les abeilles de 10 % à 100 %. En outre, le nombre de particules du virus infectant les abeilles entre elles augmente d'un million de fois. Ce qui a conduit à une importante diminution de la diversité virale, et par conséquent, à l'émergence d'une seule souche très virulente de ce pathogène.

Syndrome d'effondrement des colonies

La capacité de cette mite à bouleverser de façon permanente l'environnement viral des abeilles domestiques pourrait être en partie responsable du syndrome d'effondrement des colonies ou CCD (*colony collapse disorder*, en anglais). Ce phénomène, aux origines toujours mytérieuses, se traduit par la disparition soudaine dans les ruches de millions d'abeilles adultes. Ce désastre se produit depuis 2005 aux États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde.

8 juin 2012.
http://www.francesoir.fr/actualite/scienceecologie/disparition-des-abeilles-une-mite-a-l-origine-du-desastre-235199.html

ACTIVITÉ 15

Thème de l'exposé

Vivre dans l'espace, science ou science-fiction ?

Document 1

SOUPE COSMIQUE – Les Chinois sont prêts à planter un potager sur Mars

Pour séjourner en zone extraterrestre, les Chinois ont tout prévu. Notamment les légumes frais. L'agence officielle d'information *Chine nouvelle* a en effet annoncé, lundi 3 décembre, la réussite à Pékin d'une expérience scientifique visant à faire pousser quatre sortes de légumes dans un écosystème artificiel.
Il s'agit d'un espace de 300 mètres cubes censé permettre aux astronautes de générer leurs propres réserves d'air, d'eau et de nourriture lors de leurs missions hors de l'atmosphère. Le système, qui fait appel à des plantes et à des algues, « *est destiné à être utilisé dans des bases extraterrestres, sur la Lune ou sur Mars* », selon l'agence de presse d'État. Il a permis la « *récolte de légumes frais pour des repas* ». [...]

Big Browser,
4 décembre 2012.
http://bigbrowser.blog.lemonde.fr/2012/12/04/soupe-cosmique-les-chinois-sont-prets-a-planter-un-potager-sur-mars/

Document 2

Le premier voyage touristique vers Mars en 2018 ?

Le milliardaire américain Dennis Tito a dévoilé mercredi son incroyable projet : envoyer un couple de touristes vers Mars.
Départ de la mission prévue en janvier 2018.

Dennis Tito, qui fut le premier touriste de l'espace en 2001, ne compte pas en rester là. Le milliardaire américain a dévoilé mercredi 27 février 2013, lors d'une conférence de presse à Washington aux États-Unis, son projet d'envoyer un premier vol habité vers Mars en 2018.
Craignant de ne jamais voir de mission vers la planète rouge de son vivant - la Nasa n'ayant rien de prévu avant 2030 -, Dennis Tito, 72 ans, a décidé de prendre les choses en main. Il compte avec sa fondation baptisée *Inspiration Mars*, créée pour l'occasion, embarquer un couple de touristes pour un vol aller-retour de 501 jours. Il n'est toutefois pas prévu d'atterrissage sur Mars, mais un simple survol de la planète.

Lancement prévu le 5 janvier 2018

Les deux volontaires devront être un homme et une femme, pour le symbole. Être mariés. L'équipe du projet estime en effet que cela les aidera à supporter la longueur du voyage. Être d'âge moyen et déjà avoir eu des enfants, car il y a des risques que l'exposition prolongée à des radiations les rendent infertiles.
Ils n'auront en revanche rien à débourser. Le coût de la mission, annoncé entre 1 et 2 milliards de dollars, doit être financé à travers les dons de sponsors privés, la vente des droits télé et des données collectées lors de ce voyage à la Nasa.
La date du départ de la mission est déjà fixée au 5 janvier 2018. La fondation compte profiter d'un rare alignement favorable de planètes qui ne se produit que tous les 15 ans.

La Nouvelle République,
2 mars 2013.
http://www.lanouvellerepublique.fr/Toute-zone/Actualite/24-Heures/n/Contenus/Articles/2013/03/02/Le-premier-voyage-touristique-vers-Mars-en-2018-1355375

Document 3

La colonie spatiale, futur habitat de l'homme ?

D'ici quelques milliards d'années, voire moins, la Terre sera devenue inhospitalière pour toute forme de vie. L'homme devra donc trouver un autre endroit afin d'assurer la survie de son espèce. La colonie spatiale pourra être une alternative ou bien le dernier recours après les terraformations ou les fabrications de planètes artificielles. De toute façon arrivera un moment où l'on sera obligé de quitter le système solaire pour un autre et cela nécessitera plusieurs générations.

Une colonie spatiale est une installation permanente plutôt qu'un relais orbital ou autre installation spécialisée. Cela pourrait être plus qu'un grand vaisseau, c'est-à-dire un environnement dans lequel une population vivrait, travaillerait et fonderait des familles. Cet engin transporterait beaucoup de matière recyclable afin d'assurer indéfiniment la production de nourriture, mais aussi la fabrication des objets de commodité (meubles, tables, chaises...).

Beaucoup de concepts ont été développés avec un degré variable de réalisme par aussi bien des ingénieurs que des auteurs de science-fiction.

Pour la fabrication, on pourrait utiliser un gros astéroïde dont on utiliserait en partie les minerais déjà présents pour le transformer en colonie. L'idéal serait que la colonie spatiale puisse avoir au moins la taille de la Lune.

Plusieurs types de colonies spatiales ont été imaginées : les colonies en forme de roue, les colonies de O'Neill, les sphères de Bernal... Quoi qu'il en soit, la colonie spatiale constituera un habitat durable pour l'homme dans lequel ce dernier pourra s'épanouir autant que sur Terre. Suivant sa taille et sa structure elle pourrait abriter des villes, des montagnes, des terrains d'agriculture... c'est-à-dire un environnement similaire au nôtre.

Une gravité, des températures ainsi qu'une pression atmosphérique avec les mêmes pressions partielles d'oxygène, de dioxyde de carbone et d'azote, constitueront un environnement optimal pour tout habitat dans l'espace.

La gravité serait produite par un mouvement de rotation du corps artificiel. L'oxygène nécessaire pourrait être obtenu à partir de roche lunaire. L'azote, disponible sur Terre, est aussi présent sous forme d'ammoniac et peut être aussi obtenu à partir de comètes et des lunes des planètes extérieures ainsi que dans d'autres corps du système solaire externe.

L'air d'une colonie pourrait être renouvelé de plusieurs façons ; la méthode la plus évidente est de fabriquer des jardins et d'utiliser la photosynthèse, éventuellement *via* la culture hydroponique. Cependant, celle-ci ne supprime pas certains polluants industriels, tels que les huiles volatiles, et l'excès de gaz moléculaires simples.

Les matières organiques pour la production de la nourriture devront également être fournies. Dans un premier temps, elles seront importées de la Lune, des astéroïdes, ou de la Terre. Après cela, le recyclage devrait permettre de réduire la nécessité d'importer, comme c'est le cas pour la station spatiale internationale. Une méthode de recyclage proposée commencerait par la combustion du distillat cryogénique, des plantes, des déchets organiques et des eaux usées. Le dioxyde de carbone résultant et de l'eau seraient immédiatement utilisables dans l'agriculture.

Marcel,
11 juin 2012.
Voyage dans l'univers.
http://www.voyage-univers.com/2012/06/11/la-colonie-spatiale-futur-habitat-de-l%E2%80%99homme/

Production ÉCRITE

DALF C1

A comme... aborder l'épreuve de production écrite 165

Description de l'épreuve 165

Conseils pratiques 165

B comme... brancher 167

Exemples d'épreuves à réaliser 167

ACTIVITÉ 1 167

ACTIVITÉ 2 169

C comme... contrôler la production écrite 171

Grilles et propositions de corrigés 171

D comme... DALF C1 175

ACTIVITÉS 3 à 15 175

A comme... aborder la production écrite

Description de l'épreuve

L'épreuve de production écrite comporte deux parties. Il s'agit de :

- faire la synthèse de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1 000 mots ;
- rédiger un essai argumenté à partir du contenu de ces mêmes documents.

Vous avez le choix entre deux domaines :

- lettres et sciences humaines **ou**
- sciences.

La durée de cette épreuve est de **2 heures 30**.

Conseils

Avant toute rédaction :

En premier lieu...

- survolez les titres et, s'ils en ont, les chapeaux et les sous-titres des textes ;
- regardez aussi, rapidement, les illustrations éventuelles afin d'identifier le sujet traité.

⌛ *Le temps consacré à cette activité ne devrait pas dépasser **5 minutes**.*

Ensuite...

- organisez votre travail. Il vous faudra en effet :
  - **lire les textes** attentivement, en faire une étude analytique ;

⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué en moyenne à **45 minutes**.*

  - **élaborer la synthèse des textes :** établir son plan et la rédiger ;

⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué en moyenne à **45 minutes**.*

  - **élaborer l'essai argumenté :** établir son plan et le rédiger ;

⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué en moyenne à **45 minutes**.*

  - **relire** votre synthèse et votre essai argumenté .

⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué au maximum à **10 minutes**.*

Enfin...

- lisez et analysez les textes, c'est-à-dire...
  - lisez attentivement chaque texte ;
  - relevez les idées communes ou proches dans les différents textes ;
  - relevez également les idées qui s'opposent ;
  - relevez enfin les idées qui n'apparaissent que dans certains de ces textes mais présentent un intérêt ;
  - associez aux idées les exemples que vous jugez importants, intéressants.
- vous pouvez, pour faciliter votre travail, au fur et à mesure de votre lecture, compléter le tableau suivant (en fonction du nombre de textes) :

Idée	Texte 1	Texte 2			Texte 3		
		commune (exemple)	opposée (exemple)	nouvelle (exemple)	commune (exemple)	opposée (exemple)	nouvelle (exemple)
1	.....						
2	.....						
3	.....						
etc.	.....						

- Pour ce faire...
  - lisez le premier texte. Vous pouvez utiliser des surligneurs de couleur pour visualiser les idées dans le texte puis les noter dans le tableau avec les exemples donnés ;
  - lisez ensuite le deuxième texte, cochez ou surlignez les idées communes, notez dans les colonnes respectives les idées opposées ou nouvelles par rapport à celles du texte 1, avec les exemples ;
  - faites de même pour le(s) autre(s) texte(s).

Rédigez votre synthèse de textes :

- classez les idées que vous avez précédemment relevées ;
- déterminez quelle sera l'idée directrice de votre synthèse ;
- cherchez une phrase courte pour annoncer le sujet, en guise d'introduction ;
- établissez une progression entre les idées en situant également les textes les uns par rapport aux autres ;
- présentez le point de vue des auteurs en veillant à rester objectif ;
- soyez concis(e) ;
- n'oubliez pas enfin de conclure en reprenant rapidement, brièvement les idées essentielles de votre synthèse ;
- ne donnez ni votre opinion ni d'exemples personnels ;
- ne recopiez pas les phrases des textes.

Attention ! Respectez la consigne qui précédera les documents proposés :

Vous ferez une synthèse des documents proposés, en 220 mots environ (fourchette acceptable : de 200 à 240 mots). Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous pourrez donner un titre à votre synthèse.

Attention !

- Vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et en évitant si possible, de mettre des résumés bout à bout.
- Vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ;
- Vous pouvez, bien entendu, réutiliser les « mots clés » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots : est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces. « c'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots.
Vous indiquerez le nombre de mots utilisés dans votre synthèse sur la ligne prévue à cet effet.

Rédigez votre essai argumenté :

- lisez tout d'abord attentivement le sujet, toujours en relation avec le contenu des textes à l'origine de la synthèse ;
- pour la rédaction de votre essai...
  - vous pouvez choisir, en fonction du sujet...
    - d'adhérer à la thèse présentée ;
    - soit de la contester ;
    - soit de confronter le pour et le contre ;
    - soit d'accepter un ou plusieurs aspects contraires à votre point de vue ;
- vous pouvez présenter votre opinion de façon discrète, indirecte, ou bien directe en recourant au « je », vous pouvez donner des exemples personnels, vécus ou issus de l'actualité (en les situant dans le temps) ;
- présentez vos idées et arguments en veillant particulièrement à leur articulation ;
- soyez rigoureux(se) dans votre rédaction ;
- veillez à introduire et clore de façon précise et claire l'exposé de votre thèse.

Attention ! Votre essai doit comporter trois parties :

- une introduction qui présente le sujet, la manière dont vous allez l'aborder, ainsi que votre plan ;
- un développement qui doit être organisé selon un plan rigoureux, en deux ou trois parties ;
- une conclusion qui reprend brièvement votre opinion et doit ouvrir le sujet sur une réflexion plus approfondie.

Exemple d'épreuves à réaliser

Pour vous préparer à l'épreuve de production écrite, réalisez les activités suivantes. Attention, vous disposez de 2 heures 30.

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 1

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Le *made in France* doit aller au-delà des clichés

Afin d'aider les exportateurs français en mal de compétitivité, le gouvernement prévoit de renforcer l'attractivité de la France.

Un concept 100 % *made in France*

En effet, le gouvernement a annoncé mercredi son intention de créer, avant le 1er mai, la « Marque France », confiée au publicitaire Philippe Lentschener, PDG du groupe *McCann France*. Pour compléter la marque, la styliste Agnès B, le vice-président de *Toyota Europe* Michel Gardel, la présidente de *General Electric France* Clara Gaymard et le président d'*Equancy & Co* Robert Zarader ont également été sollicités.

« La France est un grand pays, par sa diplomatie, son appareil de défense, sa place déterminante en Europe, ses grandes entreprises qui sont présentes dans le monde entier, mais elle ne le sait pas et les Français figurent au rang peu enviable de numéro un pour le scepticisme », a déclaré mercredi Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, lors d'une conférence de presse à Bercy.

Un concept au-delà des clichés

Outre *« les fromages, les Champs-Élysées, les châteaux de la Loire et les amoureux »*, la « Marque France » doit dépasser les clichés. Elle a pour but de *« dépasser la crise de confiance »* que connaît actuellement la France. Ce concept *« fédérateur d'énergies »* sous la forme d'une « marque ombrelle » abritera d'autres marques, entreprises ou régions qui font leur propre communication.

Initialement prévue dans le pacte de compétitivité, la stratégie de la marque « ombrelle » est simple. Il faut ainsi *«que celui qui a un gîte dans le Tarn-et-Garonne ou dans l'Aveyron, qui est sur Internet, puisse utiliser la marque comme par exemple Renault qui vend ses voitures au Brésil »*, a expliqué Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif. [...]

01/02/13.
Nicole Bricq,
Dynamique-mag.com.
http://www.dynamique-mag.com/actualite/nicole-bricq-le-made-in-france-doit-aller-au-dela-des-cliches.1509

Document 2

Le retour du *made in France*

[...] Le « made in France », qu'est-ce que c'est ? Il est actuellement difficile de répondre à cette question tant la frontière entre les entreprises françaises qui fabriquent leurs produits à l'étranger et les sociétés internationales implantées dans l'Hexagone, est floue. Ainsi, la Mégane II de *Renault*, conçue à Curitiba au Brésil est-elle plus ou moins française qu'une *Toyota Yaris* construite à Onnaing, près de Valenciennes ? Retour sur le phénomène... ►

« Mode » in France

Le « made in France » est devenu une mode. Les marques de luxe ne sont plus les seules à profiter des petites mains françaises : de nouvelles entreprises du textile encouragent l'artisanat national. Si le coût de fabrication reste plus conséquent dans l'Hexagone que dans les pays du Maghreb ou de l'Asie, les frais de transport, la qualité des finitions et du suivi de production rééquilibrent à peu près le chiffre d'affaires.

Le prêt-à-porter n'est pas la seule branche à pratiquer le chauvinisme. Certains domaines restent l'affaire des Français, comme les cosmétiques, le vin ou le fromage. Face à la tendance, d'autres entreprises, installées à l'étranger depuis plus ou moins longtemps, relocalisent une partie de leurs usines sur notre territoire. [...]

Consommer local

La différence de prix entre un produit français et étranger se situe autour de 20 à 25 %. Un écart que le consommateur est prêt à accepter si le résultat est de qualité, surtout dans l'alimentaire. Car consommer local, c'est aussi prendre soin de la planète et de sa santé. Acheter des aliments fabriqués près de chez soi amène le « locavore » (c'est comme ça qu'on l'appelle) à respecter le cycle des saisons et à limiter l'ajout d'additifs ou de colorants dans sa cuisine. [...]

Depuis mai 2011, le label Origine France garantie informe le consommateur sur la provenance des produits qu'il achète et valorise les entreprises prônant la production nationale.

La démondialisation

Le patriotisme économique est l'une des solutions avancées par les hommes politiques pour contrer la flambée du chômage. Si davantage de produits étaient fabriqués dans des usines françaises, le pays aurait sans doute besoin de plus de main-d'œuvre, ce qui relancerait l'économie. Mais pas forcément...

Alors qu'aujourd'hui un salarié français sur quatre travaille pour une société étrangère, il serait dangereux de se passer des avantages de la mondialisation. En effet, de nombreux domaines ne sont pas le fort du pays, notamment l'électronique.

D'autre part, il est important de différencier les termes « fabriqué », « assemblé » et « conditionné » en France, car l'amalgame est facile et trompeur. Une loi sur un nouvel étiquetage et une meilleure visibilité des origines des composants pourraient bientôt clarifier leurs définitions. Le total « made in France » devra donc attendre...

Jeudi 10 janvier 2013.
L'est éclair.
http://www.lest-eclair.fr/article/france-monde/le-retour-du-made-in-france

Document 3

« Made in France » : le grand « oui » des Français

Selon un sondage Ifop-Atol, une grande majorité des Français se disent prêt à payer plus pour un produit estampillé « Made in France ». Un véritable plébiscite alors que le gouvernement et les marques françaises jouent à fond la carte bleu blanc rouge.

Cocorico, le « Made in France » a le vent en poupe. Alors que l'économie est en berne, les Français sont prêts à mettre la main à la poche pour soutenir la production hexagonale. Déjà, à Noël, une majorité d'entre eux (55 %[1]) avait plébiscité l'achat de cadeaux fabriqués en France. Et peu importe si ces produits sont plus chers. Selon un sondage Ifop pour l'opticien *Atol*[2], rendu public ce jeudi, 77 % des sondés se disent en effet prêts à payer plus pour un produit fabriqué en France, soit 5 % de plus qu'il y a un an.

« Un acte citoyen »

Pour un produit bleu blanc rouge, 40 % des Français sont ainsi prêts à payer 5 % plus cher, quand 30 % acceptent de payer jusqu'à 10 % de plus. Ringardisé, copié, moqué, le « Made in France » s'est désormais fait une réputation. À entendre les Français, ce précieux cachet serait en effet auréolé d'une réputation de meilleure qualité (93 %) et de vertus sociales : pour 92 % des sondés, il est le garant d'une fabrication selon des normes sociales respectueuses des salariés. Certes, le produit fabriqué en France est plus cher. Mais il permet de préserver l'emploi de son compatriote, et ça, ça n'a pas de prix. Près de 95 % des Français voient même dans l'achat d'un produit « Made in France » un « *acte citoyen* ». [...]

24 Janvier 2013.
Julie Mendel.
Métro France
http://www.metrofrance.com/info/made-in-france-le-grand-oui-des-francais/mmaw!aNuxmkG1ijUgs/

1. Étude *OpinionWay* pour *Alittlemarket*.
2. Étude Ifop pour *Atol* réalisée du 8 au 10 janvier 2013 par questionnaire sur un échantillon de 1 008 personnes.

Essai argumenté

Exercice 2 ***Vous publiez un message sur le forum du journal « Les consommateurs » pour donner votre opinion sur cette décision. Vous présentez ce que seraient, selon vous, les conséquences d'un protectionnisme économique au niveau mondial.***

Sciences

ACTIVITÉ 2

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

CARREFOUR DE L'EAU - Ils ont beau polluer les sols et les eaux, la France en consomme toujours beaucoup...

Sous les champs, la nappe. Les eaux souterraines qui reçoivent les intrants agricoles sont bien souvent en piteux état : les pesticides, engrais ou insecticides, utilisés pour cultiver les plantes se retrouvent dans les nappes phréatiques et nécessitent de lourds et coûteux traitements pour la rendre consommable. Ce mercredi matin, au Carrefour des gestions locales de l'eau, à Rennes, on s'est demandé si l'on pouvait se passer des pesticides.

Présence chronique d'un cocktail de produits

Si les pesticides sont aujourd'hui un sujet à la mode, leurs méfaits ne sont connus que depuis peu de temps. « *Nous n'avons pris conscience de la contamination des eaux par les pesticides qu'au début des années 1990, avec l'introduction des normes européennes sur l'eau potable,* explique Gilles Huet, délégué général de l'association *Eau et rivières de Bretagne. Les autorités régionales de santé ont alors contrôlé la qualité des eaux et ont trouvé des pesticides en quantité importante.* » Après cette prise de conscience, des mesures de réduction des usages de produits phytosanitaires dans l'agriculture ont été mises en œuvre, mais pour Gilles Huet cela n'a fait que changer la nature de la pollution. « *La substitution de certaines molécules par d'autres n'est pas une solution car au lieu d'avoir des pics de pollution quelques jours par an, on a désormais une présence plus faible mais chronique d'un cocktail de produits* », juge le militant associatif. Seule solution, donc : « *Pour réduire la contamination des eaux, il faut réduire les quantités utilisées par les différents acteurs : collectivités, particuliers et agriculteurs* », estime Gilles Huet.

Agir sur toute la filière agro-alimentaire

Si beaucoup de collectivités se sont mises à l'entretien des espaces verts sans phytosanitaires, c'est plus difficile de faire changer les pratiques agricoles. En témoigne Philippe Lirochon, président de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, qui explique que si ses céréales et ses légumes sont porteurs de germes ou de maladies, ils lui seront refusés par les conserveries et les industriels. Pour le céréalier beauceron, l'objectif du plan national *Ecophyto* de réduire les pesticides de 50 % d'ici à 2018 est utopique.

« *Le meilleur moyen d'échouer est de ne pas se fixer d'objectifs* », argumente Gilles Huet, citant une étude de l'Inra réalisée en 2010 selon laquelle une réduction de plus de 40 % du recours aux pesticides est possible tout en augmentant la marge des agriculteurs mais en diminuant les rendements de 10 % pour les céréales. « *La recherche fondamentale a montré des voies concrètes, et depuis quelques années des solutions alternatives se développent,* conclut Gilles Huet. *Oui, on peut se passer des pesticides, mais dans quelle mesure et à quel rythme, cela reste à déterminer.* » Le plus difficile sera sûrement de convaincre les agriculteurs et toute la filière agro-alimentaire de la possibilité de changer des pratiques bien installées.

Audrey Chauvet,
24 janvier 2013.
http://www.20minutes.fr/planete/1086587-peut-on-passer-pesticides

Document 2

Eau potable : « On a de vrais problèmes liés aux résidus médicamenteux »

On ne boit pas la même eau du robinet en Bretagne, en Île-de-France ou en Aquitaine. Toutes les eaux potables ne sont pas équivalentes en France. Si les mêmes normes de qualité sont appliquées dans tout le pays, il existe des dérogations pour les contourner. Pour la première fois, la fondation France-Libertés et *60 Millions de consommateurs* ont publié une carte nationale de ces dérogations aux normes de qualité de l'eau potable (en temps réel), ainsi qu'une liste des communes avec, pour chacune, la cause de la dérogation.

Cette carte annonce une bonne nouvelle puisque très peu de départements sont sous dérogation. Trois sont tout de même dans le rouge : Seine-et-Marne avec plus de trente dérogations, et Val-d'Oise et Orne, entre 15 et 30 chacun. Mais, si on enlève ces trois départements, moins de 1 % des communes françaises seulement ont demandé une dérogation.

Des dérogations sont accordées lorsque les paramètres (chlore, calcaire, nitrates, etc.) dépassent les limites de qualité. Dans ce cas, la « personne responsable de la production et de la distribution d'eau » (maire, syndicat intercommunal ou société privée) informe l'Agence régionale de la santé (ARS) qui transmet au Préfet. C'est ce dernier qui délivre une dérogation si les dépassements n'ont aucun risque pour la santé, après un rapport de l'ARS. Les normes de qualité sont donc en grande majorité respectées. Un point rassurant pour les Français.

Rémi Barbier, responsable de l'unité « Gestion territoriale de l'eau et de l'environnement » à l'ENGEES (École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg) décrypte cette carte des dérogations et explique la « fabrication » de l'eau potable en France. Ainsi que les efforts qu'il reste à faire.

Comment est produite l'eau potable en France ?

Tout dépend des départements. Il y a deux types de sources à partir desquelles est puisée l'eau brute qui sera convertie en eau potable : les captages superficiels (cours d'eau, réservoirs de barrage) et les nappes d'eau souterraine. La qualité des eaux superficielles est moins bonne que celle des nappes. Mais ces nappes sont fragiles, et il y a quand même des traitements d'assainissement. Qui restent néanmoins beaucoup plus importants pour les captages superficiels. Ils permettent d'assainir et de dépolluer l'eau brute afin de respecter les normes de qualité.

Comment expliquer que la Bretagne, régulièrement montrée du doigt pour la pollution de ses nappes, n'a aucune dérogation ?

Il y a plusieurs réponses possibles. Si les collectivités sont regroupées en grands syndicats de distribution d'eau, elles peuvent faire des mélanges d'eau à partir de plusieurs sources et ainsi être conformes aux normes de qualité. De plus, il peut arriver que l'eau ne vienne pas de sources locales. Par exemple, à Rennes, en Ille-et-Vilaine, la majorité de l'eau distribuée provient des Côtes-d'Armor. Capter de l'eau ailleurs est une solution assez répandue quand un captage local n'est plus suffisant ou trop pollué.[...]

Quelle est la solution pour réduire les traitements ?

Il faut évidemment prendre les choses en amont. Accorder plus de place au génie environnemental et ne pas compter que sur l'assainissement. Il faut des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, avoir une discussion avec les prescripteurs de médicaments par exemple. Sur ce dernier point, certains pays, comme la Suède, sont plus en avance que nous. Nous n'avons pas encore intégré ce facteur de rejet dans les eaux usées, il va falloir le faire. Des collectivités se sont déjà lancées dans des Opérations de reconquête de la qualité de l'eau (Orque) auxquelles industriels, agriculteurs, collectivités et particuliers participent. Elles permettent d'améliorer la qualité des captages souterrains et superficiels avec une meilleure gestion préalable (réduction des pesticides, protection des nappes, etc...). Il faut continuer dans ce sens.

Thibaud Metais,
22 janvier 2013.
Libération.fr, http://www.liberation.fr/societe/2013/01/22/eau-potable-on-a-de-vrais-problemes-lies-aux-residus-medicamenteux_875589

Essai argumenté

Exercice 2 ***Un appel à témoignages a été lancé par l'association « Planète défense » sur son site. Vous envoyez votre participation en expliquant les actions ou l'absence d'action dans votre pays. Vous prenez position vis-à-vis de ces actions.***

Évaluez votre production écrite ci-après.

C comme... contrôler la production écrite

Grilles de correction

La production écrite est notée sur **25 points** :

- **La synthèse** de documents est notée sur **13 points** ;
- **L'essai argumenté** est noté sur **12 points**.

Synthèse de documents

Exercice 1 ***Évaluez-vous à l'aide de la grille dont dispose l'examinateur :***

/ 13 points

Respect de la consigne de longueur (1)							
Respect du contenu des documents Peut respecter la règle d'objectivité (absence d'éléments étrangers aux textes).	0	0,5	1	1,5			
Capacité à traiter les textes Peut dégager la problématique commune, sélectionner et restituer les informations les plus pertinentes.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3
Cohérence et cohésion Peut organiser les informations sélectionnées sous forme d'un texte fluide et bien structuré. La mise en page et la ponctuation sont fonctionnelles.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3
Compétence lexicale / orthographe lexicale **Étendue et maîtrise du vocabulaire** Dispose d'un vaste répertoire lexical lui permettant de reformuler sans effort apparent. **(2)** **Maîtrise de l'orthographe lexicale** L'orthographe est exacte à l'exception de lapsus occasionnels.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	
Compétence grammaticale / orthographe grammaticale Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer. **Élaboration des phrases / souplesse** Dispose d'une variété de structures lui permettant de varier la formulation. **(2)**	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3

(1) Le respect de la consigne de longueur fait partie intégrante de l'exercice (fourchette acceptable donnée par la consigne). Dans le cas où la fourchette ne serait pas respectée, on appliquera exceptionnellement une correction négative : -1 point par tranche de 10 % en plus et en moins.

(2) Dans le cas où un candidat reprendrait, sans les remanier, des passages entiers des documents (plus des ¾ du texte final), les notes à attribuer pour les critères « compétence lexicale » et « compétence grammaticale » seraient mises à 0.

Quel total obtenez-vous ? Avez-vous au moins la moyenne (6,5/13) ?

Pour vous aider...

- entraînez-vous à respecter la longueur imposée, à classer vos idées et à les relier de façon cohérente selon un plan bien structuré ;
- veillez à rester objectif, ne pas donner votre opinion, ni recopier des phrases ;
- revoyez les points de grammaire qui vous ont posé quelques difficultés (voir les « Petits plus - Grammaire ») ;
- revoyez aussi les éléments lexicaux qui vous ont fait défaut (voir les « Petits plus -Lexique).

Propositions de corrigés

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 1

Exercice 1

- **Deux aspects peuvent être dégagés des documents :** l'aspect économique et l'aspect « mode ». La synthèse peut s'articuler autour de ces deux points. Une dernière partie peut présenter les dangers évoqués dans les documents.
- **Aspect économique :** le « made in France » peut permettre d'aider les exportateurs en leur donnant une lisibilité sur leurs produits. Au niveau national, ce label encouragerait l'artisanat local, et donc favoriserait l'emploi et ainsi lutterait contre le chômage. Les Français sont prêts à acheter ces produits plus chers et à protéger ainsi l'emploi en France.
- **Aspect « mode » :** la consommation locale, notamment alimentaire, est tendance (locavore), mais cette consommation est aussi présente dans d'autres domaines, ce qui encourage différentes entreprises qui avaient délocalisé leur production à l'étranger à la relocaliser en France.
- **Dangers :** domaines où le « made in France » est peu envisageable comme l'électronique. Une transparence est nécessaire dans l'attribution du « made in France » (produits fabriqués, assemblés ou conditionnés).

Sciences

ACTIVITÉ 2

Exercice 1

- **Les deux documents présentent quatre points essentiels relatifs à la question de l'eau en France et à sa pollution :** sa production, sa qualité, les causes de sa pollution et les solutions.
- **Introduction :** vous pouvez préciser que l'eau potable n'est pas la même partout en France et dire brièvement à quoi cela tient, annonçant ainsi le plan de votre synthèse.
- **Pour la synthèse elle-même :** vous pouvez classer les points selon l'ordre qui vous paraît le plus adéquat : soit aborder d'abord la pollution, ses causes et les solutions possibles, les différentes sources de production, soit, inversement, la production, la qualité, la pollution et les solutions.
  - Production : eaux de surface ou nappes d'eau souterraine, captages divers, pas seulement locaux.
  - Qualité : respect des normes européennes, contrôles, dérogations possibles (quand ?).
  - Pollution : causes diverses mais surtout venant de l'agriculture : pesticides, insecticides et préoccupation actuelle, les médicaments.
  - Solutions : actions auprès des agriculteurs, alternatives...
- **En conclusion :** possibilité d'une note positive : peu de dérogations en France.

Essai argumenté

Exercice 2 ***Évaluez-vous à l'aide de la grille dont dispose l'examinateur :***

/ 12 points

Respect de la consigne Respecte la situation et le type de production demandée. Respecte la consigne de longueur indiquée.	0	0,5	1				
Capacité à argumenter Peut présenter et défendre un point de vue à l'aide d'arguments, de justifications et/ou d'exemples pertinents. Peut adapter ce qu'il dit en tenant compte de l'effet à produire sur le destinataire.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3
Cohérence et cohésion Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours. Mise en page, paragraphes et ponctuation sont logiques et facilitants.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3
Compétence lexicale / orthographe lexicale **Étendue et maîtrise du vocabulaire** Dispose d'un vaste répertoire lexical qui lui permet de surmonter sans recherche apparente ses lacunes. De petites bévues occasionnelles. **Maîtrise de l'orthographe** L'orthographe est exacte à l'exception de quelques lapsus.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	
Compétence grammaticale / orthographe grammaticale Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer. **Élaboration des phrases / Souplesse** Dispose d'une variété de structures lui permettant de varier la formulation.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	

Quel total obtenez-vous ? Avez-vous au moins la moyenne (6/12) ?

Pour vous aider...

- entraînez-vous à bien structurer le plan de votre essai ;
- à être rigoureux(se) dans votre rédaction, la présentation de vos arguments ;
- revoyez les points de grammaire qui vous ont posé quelques difficultés (voir les « Petits plus - Grammaire ») ;
- revoyez aussi les éléments lexicaux qui vous ont fait défaut (voir les « Petits plus - Lexique »).

Propositions de corrigés

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 1

Exercice 2

Le plan de cet essai peut être analytique et présenter les arguments dans l'ordre que vous jugerez le plus approprié.

- **Arguments :** un label « Made in France » peut être un label d'appel pour des produits de qualité, une image de la France dans le commerce international, cela peut donc donner à la France une reconnaissance dans la fiabilité et la qualité de ses produits. Le prix des produits étant plus élevé, seule une certaine catégorie de la population pourra les acquérir, ce faible pourcentage d'achat pourrait avoir des répercussions sur le volume de la production à l'exportation. Les entreprises concernées pourraient donc ne plus pouvoir investir dans du matériel, dans des ressources humaines. Elles produiraient donc moins et exporteraient moins. Les produits « Made in France » seraient alors moins présents sur le marché international. Le fait d'avoir peu de produits labellisés « Made in France » pourrait avoir une répercussion sur l'importance de la France dans l'économie mondiale. À plus ou moins long terme, les entreprises seraient dans l'obligation de licencier faute de moyens financiers nécessaires. Le chômage serait alors inévitablement en augmentation. De plus, des mesures de rétorsion pourraient être mises en place par les pays mécontents de la relocalisation française de certaines entreprises. Celles-ci, tentées par le label « Made in France » pourraient regagner la France, mais ainsi elles ne participeraient plus au développement économique des pays où elles étaient implantées. La France pourrait alors avoir une image de pays protecteur, ce qui pourrait l'isoler dans le contexte économique mondial.

Sciences

ACTIVITÉ 2

- **En introduction :** vous devez préciser quel est votre pays et indiquer s'il a, de façon générale, des problèmes d'eau. Vous pourrez ensuite développer votre essai autour de deux aspects de la situation dans votre pays : la situation elle-même, inhérente au pays, avec le constat des problèmes qu'elle provoque, puis les actions qui sont menées et votre jugement étayé par vos arguments.
- **La situation :** Quel est le climat de votre pays ? Tempéré ? Continental ? Tropical ? Toutes les régions ont-elles le même climat ou non ? Y a-t-il des problèmes d'alimentation en eau ? En permanence ou à certains moments de l'année ? Y a-t-il surconsommation d'eau ?

  Y a-t-il par ailleurs des problèmes de pollution de l'eau ? Où particulièrement : en ville, à la campagne ? Quelles en sont les causes ? Sont-elles agricoles ? Industrielles ? Ménagères ?
- **Les actions :** Y a-t-il en conséquence des lois, des règlements visant à des restrictions pour réduire la consommation d'eau ? Y en a-t-il de prévus pour lutter contre la pollution ? À qui sont-ils destinés en particulier ? Sont-ils respectés ? Y a-t-il des lobbys influents qui entravent leur application ? Les infractions sont-elles sanctionnées ? De quelle façon ?
- **Votre opinion, vos arguments et propositions :** est-il possible de faire appel au comportement civique de la population ? De prévoir une éducation des adultes ? Des enfants ? D'interdire les produits polluants ?... Comment jugez-vous l'application des différentes mesures ? Quelles solutions vous semblent applicables ?
- **En conclusion :** vous pouvez exprimer votre vision de l'évolution de la situation dans votre pays.

Activités de préparation à la production écrite

Afin de répondre le mieux possible aux deux productions écrites qui vous seront demandées, **la synthèse des textes** ainsi que **l'essai** qui lui fait suite, il est important que vous en maîtrisiez les impératifs et que, notamment :

- vous respectiez les caractéristiques et les contraintes de ces deux formes de production, sans les confondre ;
- vous employiez comme il convient les termes d'articulation utiles à votre expression, dans l'un et l'autre cas ;
- vous employiez de façon appropriée les mots de l'argumentation nécessaires à l'expression de votre position face à la thèse présentée dans le(s) texte(s).

ACTIVITÉ 3

Observez les mots et expressions proposés dans le tableau ci-dessous. Cochez (x), selon le cas, ceux pouvant appartenir à une synthèse, à un essai, à l'une ou l'autre de ces productions écrites.

Mots et expressions	Synthèse	Essai	Synthèse/Essai
Il ne fait pas de doute que...			
Il me semble que...			
Le premier point à souligner...			
Dans les deux cas présentés...			
Ce sont trois points de vue...			
Selon moi...			
D'une part... d'autre part...			
C'est un autre aspect que présente...			
Je suis persuadé que...			
En fait...			
Mon sentiment est que...			
Le thème abordé....			

ACTIVITÉ 4

Quel que soit le texte que vous rédigerez, la synthèse ou l'essai, il vous faudra utiliser correctement les articulateurs temporels ou logiques, et pour cela, bien les connaître.

Dans le tableau ci-dessous, attribuez à chaque articulateur sa fonction, son sens. Cochez (x), pour chaque mot ou expression, la case qui convient.

Articulateurs	Temporalité	Cause	Conséquence	Ajout	Opposition	Concession	Conclusion
Comme...							
D'abord...							
Certes...							
En revanche...							
Si bien que...							
Par ailleurs...							
Néanmoins...							
En somme...							
En effet...							
D'autre part...							
Tandis que...							
En outre...							
De ce fait...							
Finalement...							
Même si...							
Pourtant...							

ACTIVITÉ 5

Face à la thèse soutenue dans le(s) texte(s) présenté(s), vous pouvez choisir dans votre essai d'adhérer à cette thèse, de la contester, d'en accepter un aspect ou encore de confronter le pour et le contre.

Observez les mots et expressions ci-après. Cochez (x) les cases correspondant à leur emploi.

Mots et expressions	Adhérer à la thèse	Contester la thèse	Accepter un aspect de la thèse	Confronter le pour et le contre
Comment admettre...				
Je dois reconnaître que...				
D'une part... de l'autre...				
Il est incontestable...				
Je trouve déplorable que...				
Cela ne fait aucun doute...				
Il est vrai que... toutefois...				
C'est un point qui, effectivement...				
J'approuve tout à fait...				
Il est inadmissible...				
Il se peut en effet que...				
Je veux bien croire... cela dit...				

Activités de production écrite

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 6

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Le bilinguisme, un stimulant pour le cerveau des enfants

Les bénéfices de l'apprentissage de deux langues différentes rejaillissent sur le fonctionnement général du cerveau des enfants.

Le bilinguisme n'est pas un handicap, mais au contraire un atout pour le cerveau. Exemple, Laura parle avec la même aisance l'italien de sa maman et le français de son papa. À 11 ans, elle est parfaitement bilingue. Il faut dire que ses parents l'ont immergée dans leur langue maternelle respective dès sa naissance. Jusqu'à l'âge de 2 ans, il lui arrivait encore de mélanger l'italien et le français dans une même phrase, mais elle a rapidement appris à passer d'une langue à l'autre. Un jeu d'enfant, et une aubaine pour son cerveau en développement. Ainsi, non seulement son bilinguisme n'a jamais été un handicap, ni à l'école ni en société, mais elle est aujourd'hui une excellente élève. [...]

Flexibilité mentale

Et l'accent ? Certains enfants en garderont un, d'autres non. *« On ne sait pas pourquoi, mais jusqu'à un certain point, on ne peut plus s'améliorer à ce niveau »*, remarque-t-elle. *Un accent parfois stigmatisé en société : « Certains ont, c'est vrai, des préjugés négatifs, mais d'autres lui trouvent du charme et pensent aussitôt à la richesse sous-jacente d'autres cultures. »*

Le cerveau des bilingues ne fonctionne pas de la même manière que les autres. Il est par exemple beaucoup plus performant dans un environnement bruyant pour trier les différents sons. Il serait aussi mieux protégé contre l'apparition de la maladie d'Alzheimer et augmenterait la flexibilité mentale des enfants. À tel point que l'argument de l'impact positif du bilinguisme sur le développement neuropsychologique est mis en avant par ses défenseurs aux États-Unis, où 9 % seulement des adultes sont bilingues et seul un quart des écoles élémentaires proposent une seconde langue. ►

En France, une personne sur quatre a reçu au moins une autre langue dans son jeune âge au foyer parental et, dans le monde, le plurilinguisme est majoritaire. Une hiérarchie sociale entre les langues s'impose généralement (l'anglais est souvent la mieux valorisée) et, en France, la seule langue officielle est le français. Il n'existe pas de recensement officiel des deuxièmes langues parlées à la maison, mais l'enquête *Histoire de vie*, réalisée il y a quelques années par la sociologue Alexandra Filhon (université Paris-Ouest), montre qu'il ne s'agit pas toujours d'une langue étrangère : « *Parmi les personnes n'ayant pas été socialisées exclusivement en langue française, 60 % ont été familiarisées par leurs parents à une langue d'immigration tandis que 40 % l'ont été à une langue régionale.* »
Quoi qu'il en soit, les neuropsychologues sont d'accord : « *Le bilinguisme augmente les performances du système cognitif des fonctions exécutives*, explique le Pr Bialystok. *Ce système est responsable de tous les processus impliquant l'attention, la sélection, l'inhibition, le changement, etc. Crucial pour toutes les pensées complexes.* » Le chef d'équipe du cerveau, en quelque sorte, celui qui décide où allouer les ressources. [...]

Damien Mascret,
22 mai 2012.
Le Figaro santé
http://sante.lefigaro.fr/actualite/2012/05/22/18239-bilinguisme-stimulant-pour-cerveau-enfants

Document 2

Le bilinguisme : une double identité linguistique que la société devrait accepter

J'ai eu la chance de vivre et de travailler pendant de nombreuses années dans au moins trois pays : la France, mon pays d'origine dans lequel j'ai fait toutes mes études universitaires, les États-Unis où j'ai accompli douze années de recherche, et la Suisse, mon pays de résidence depuis vingt-cinq ans. Cette vie imprégnée de langues et de cultures différentes, et jalonnée de nombreuses recherches et publications, m'a permis de mieux comprendre ce qu'est le bilinguisme.
J'ai été frappé par les mythes qui entourent cette réalité, certains étant plus universels que d'autres. Ainsi, une idée très répandue veut que le bilinguisme soit assez rare. En fait, on estime qu'environ la moitié de la population du monde est bilingue et qu'elle se répartit à la fois dans les pays dits bi- ou multilingues (exemple avec la Suisse ou l'Inde), mais aussi dans les nations libellées « monolingues « (comme la France ou l'Allemagne).
Un deuxième mythe veut que la personne bilingue possède une maîtrise parfaite et équivalente de ses différentes langues. En réalité, à cause du principe de complémentarité qui souligne que les langues de la personne bilingue se distribuent dans des domaines sociaux différents, ainsi que dans des activités et situations diverses, il est rare qu'une telle maîtrise soit atteinte dans toutes les langues. Il s'ensuit ainsi que de nombreux bilingues sont dominants dans une langue et qu'ils possèdent également un accent étranger lorsqu'une langue a été acquise tardivement. Cela n'a nullement empêché Joseph Conrad, par exemple, écrivain de langue anglaise, de devenir l'un des auteurs les plus respectés du monde anglo-saxon, malgré son fort accent polonais !
C'est en reconnaissant cette réalité sociolinguistique et discursive que les chercheurs ont peu à peu changé leur définition de la personne bilingue ; elle n'est plus basée essentiellement sur l'aisance que le bilingue possède dans ses langues (ou dialectes), mais sur l'utilisation régulière de celles-ci dans la vie quotidienne.
Parmi d'autres mythes qui entourent le bilinguisme, énumérons les suivants : le bilingue acquiert ses langues dans sa jeune enfance (en fait, on peut devenir bilingue à tout âge), le bilingue est un traducteur-né (le principe de complémentarité fait que cela est rarement le cas), et tout bilingue est également biculturel. En réalité, on peut être bilingue sans être biculturel (il n'y a qu'à penser à tous ceux qui emploient l'anglais comme langue internationale sans jamais avoir vécu dans un pays anglo-saxon), comme on peut être biculturel sans être bilingue (exemple : le Français qui habite la Wallonie depuis de nombreuses années).
En ce qui concerne les enfants bilingues, les idées fausses abondent tout autant. La première veut que le bilinguisme précoce retarde l'acquisition du langage. Ceci est inexact, les grandes étapes d'acquisition (babillage, premiers mots, premières phrases, etc.) étant atteintes aux mêmes moments chez les enfants monolingues et bilingues. À cette crainte s'ajoute celle que l'enfant bilingue, ayant un trouble du langage, ne puisse pas faire face à cette difficulté si on cherche à maintenir son bilinguisme. Il s'ensuit que de nombreux professionnels (médecins, orthophonistes, éducateurs, etc.) conseillent aux parents d'abandonner une des langues de l'enfant, notamment la langue minoritaire. Or, les travaux de chercheurs tels que Johanne Paradis au Canada montrent qu'il n'y a aucun lien entre bilinguisme et troubles du langage. [...]

François Grosjean,
Le Huffington Post, http://www.huffingtonpost.fr/francois-grosjean/le-bilinguisme-ce-grand-inconnu_b_1532926.html
22 mai 2012.

Exercice 2

Vous parlez plusieurs langues et vous êtes un(e) fervent(e) défenseur(se) du bilinguisme. Sur le blog d'une association de parents d'élèves vous postez un texte argumenté pour présenter votre propre expérience et dire les avantages du bilinguisme. (250 mots environ.)

ACTIVITÉ 7

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Faut-il lire ces romans dont tout le monde parle ?

On les voit partout. Leurs romans sont présentés comme des chefs-d'œuvre. Cet engouement est-il justifié ?

À chaque rentrée littéraire, c'est la même antienne : attention chef-d'œuvre. Quelques ténors de la critique, soucieux de donner le « la », ne reculent devant aucun excès. Avec comme arme principale un aplomb à toute épreuve qui peut faire dire à certains, sans sourciller : voici le meilleur (ou le pire) roman de la rentrée… Quels sont les choix, cette année, de ces arbitres des élégances ? Que faut-il lire sous peine de passer à côté du talent, de l'audace, de l'invention ? Dans le concert de critiques positives qui ont accueilli quelques-uns des quatre cents romans français publiés en août et septembre, trois noms se détachent : Philippe Djian, Christine Angot et Olivier Adam.

L'argument massue des défenseurs de Philippe Djian, c'est d'affirmer qu'à soixante-trois ans, l'auteur de *37°2 le matin* tient une nouvelle jeunesse. Que son livre est largement au-dessus de la mêlée. Le portrait de l'écrivain a fait la une de l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles* qui voit dans *Oh…* le roman de la rentrée *« le plus percutant, rafraîchissant, jeune et risqué car le plus politiquement incorrect »*. Plusieurs photos et une longue interview viennent appuyer cette affirmation.

Chouchou ne veut pas dire premier de la classe

Autre chouchoute des faiseurs d'opinion autoproclamés : Christine Angot. Elle aussi compte depuis ses débuts de fervents défenseurs. Comme on pouvait s'y attendre, son nouvel ouvrage a eu aussitôt ses dévots. Le quotidien *Libération* n'a pas hésité, le mardi 4 septembre, à consacrer la quasi-totalité de sa une à la romancière, avec cette accroche, en gros caractères : *« Le chef-d'œuvre de la rentrée. »* Quatre pleines pages suivaient. Quelques jours plus tôt, dans *Le Monde*, un écrivain de renom parlait à propos du roman de Christine Angot d'*« une expérimentation littéraire grave et radicale »*.

Tant d'admiration ne peut laisser indifférent. Sans vouloir jouer les rabat-joie, on peut tout de même s'étonner de constater que cet enthousiasme n'est pas partagé par les membres du Goncourt, le plus prestigieux des prix littéraires. Chaque année, début septembre, le jury communique sa liste de 12 à 14 romans sélectionnés pour son prix, décerné début novembre. C'est un bon indicateur des romans à haute tenue littéraire. Ni Angot ni Djian ne figurent dans ce premier choix.

Et Olivier Adam ? Lui aussi a eu droit à un accueil critique des plus chaleureux. Dès le mois de juin, certains observateurs voyaient en lui le Goncourt 2012. Las ! Parti trop tôt, accueilli plutôt fraîchement par ceux qui naguère encore le vénéraient, le romancier n'est pas, lui non plus, sur la liste des douze romanciers en lice pour le prestigieux prix. Une façon, pour les membres de l'académie Goncourt, de rappeler qu'ils n'aiment pas qu'on leur force la main.

Dominique Guiou, 13 septembre 2012.
http://www.lefigaro.fr/livres/2012/09/13/03005-20120913ARTFIG00520-faut-il-lire-ces-romans-dont-tout-le-monde-parle.php

Document 2

Auteurs et récompenses : la farandole des prix littéraires

Chaque automne, les auteurs changent, mais les figures imposées demeurent : des vedettes aux premiers romans, ce sont 654 nouveautés auxquelles nous avons eu droit cette année...

« Reconnaissance : n'a pas besoin d'être exprimée » s'amuse à écrire Flaubert dans son *Dictionnaire des* ►

idées reçues. Ce ne sera pas la première des définitions qu'on lui contestera : en matière de littérature, le flot des récompenses inonde les meilleurs auteurs de l'année et les rayons des librairies. Bien souvent plus honorifique que matérielle, cette reconnaissance institutionnalisée se fait toujours avec autant de succès. Depuis la première remise du prix Goncourt en 1914 au célèbre restaurant Drouant à Paris, à la profusion des distinctions distribuées aujourd'hui, comment comprendre cet engouement renouvelé ?
Si les attributions des prix Nobel, Goncourt, Renaudot, Médicis, Interallié ou Fémina, dominent par leur aura et leur influence la palette des récompenses, nombreuses sont les « nouvelles » distinctions, qui adoptent des modes de fonctionnement de plus en plus diversifiés pour élire leurs lauréats. Bien loin des délibérations intimistes de chez Drouant ou de l'hôtel de Crillon, d'autres débats se jouent dans un cyber espace ouvert au citoyen lambda. *« Le Grand Prix Littéraire du Web est transparent, ouvert à tous [...] et entend valoriser les avis des vrais lecteurs »* peut-on lire sur le site chroniquesdelarentréelittéraire.com. Cette critique, latente des modes d'attribution « traditionnels » témoigne de la volonté grandissante de faire de ces jugements culturels le fruit d'un processus démocratique, qui ne serait plus seulement réservé à une élite. Nombreux sont donc les prix décernés par un jury composé - totalement ou partiellement - de lecteurs non professionnels et privilégiant ainsi la voix de « l'opinion publique » à celle des élites académiques (prix du roman FNAC, Grand prix des lectrices de *Elle*, Prix du livre Inter, Prix Goncourt des lycéens, Prix RTL-Lire...).
Reste que quel que soit le mode de désignation auquel on décide de se fier, on doit reconnaître aux prix littéraires leur utilité pratique quand il s'agit de faire un choix dans la profusion des livres qui envahit les librairies à chaque « rentrée littéraire ». Ce ne sont pas seulement les meilleurs « romans » que l'on élit désormais, mais les meilleurs ouvrages au sein de catégories bien plus variées : prix du « Polar », du « livre sportif illustré », « des écrivains croyants », ou encore de « la cuisine végétarienne » dans le cadre du festival du livre culinaire des Gourmands Awards. Si la logique de rendement qui sous-tend cette multiplication des récompenses n'est pas illégitime, encore faut-il s'attacher à ce que ces prix conjuguent à la fois aubaine financière et qualité esthétique.

http://www.whoswho.fr/publication/auteurs-et-recompenses-la-farandole-des-prix-litteraires_4582

Exercice 2 ***Un site littéraire fait une enquête auprès de ses internautes. L'enquête, intitulée « Que pensez-vous des prix littéraires ? », vise à recueillir l'opinion des lecteurs sur l'utilité ou non de ces prix, sur l'importance de leur influence dans le choix des lectures... Vous participez à cette enquête en laissant un message argumenté sur le site. (250 mots environ.)***

ACTIVITÉ 8

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Pourquoi les pères divorcés obtiennent rarement la garde des enfants

Après un divorce, la résidence principale des enfants est très rarement confiée au père. Une discrimination que dénoncent leurs associations et que tentent de corriger les magistrats.
Selon le ministère de la Justice, en 2009, dans 8 % des cas, la résidence principale des enfants était confiée au père après un divorce.
La « résidence » a remplacé la « garde » des enfants dans le vocabulaire du divorce. *« C'était très réducteur car cela signifiait qu'il y en avait un qui gardait l'enfant et que l'autre l'avait perdu »*, explique Me Béatrice Ghelber, avocate spécialiste en droit de la famille. Mais ce changement de terminologie traduit-il une plus grande égalité entre père et mère ? Ça se discute.
« Le taux de discrimination à l'encontre des pères est très élevé, sans que cela dérange personne » : Gérard Révérend, président de l'association *Les papas = les mamans*, est en colère. Pour en comprendre la raison, il suffit de regarder les chiffres. Selon le ministère de la Justice, en 2009, dans 8 % des cas, la résidence principale des enfants a été confiée au père après un divorce, contre 74,6 % à la mère et 16,9 % aux deux parents, en résidence alternée. ►

Et plus les enfants sont jeunes, plus l'écart se creuse, d'après Me Nicole Milhaud, avocate honoraire, qui indique que *« jusqu'à 4-5 ans, les magistrats hésitent souvent à séparer l'enfant de sa mère.»* Me Myriam Lasry acquiesce : *« Les juges ont encore plus tendance à confier les tout-petits aux mères. La loi reprend de la vigueur quand les enfants grandissent, à partir de 6-7 ans. »* [...]

La résidence alternée comme solution ?

Selon Gérard Réverend, seuls 20 % des pères demandent d'eux-mêmes la résidence principale. *« C'est ce modèle du père qui travaille plus à l'arrivée de l'enfant pour augmenter les revenus du foyer, alors que la femme travaille moins pour passer plus de temps auprès d'eux »*, explique-t-il. [...] La jurisprudence évolue lentement ; lui voudrait un coup de pied dans la fourmilière.

Du côté des magistrats, on continue d'essayer de trouver les meilleures solutions. *« Aujourd'hui, on parle de temps partagé, on cherche à équilibrer, en donnant par exemple plus de vacances au père lorsqu'il ne voit pas assez ses enfants »*, témoigne Me Milhaud. Pour Marc Juston aussi, il est important, *« dans l'intérêt de l'enfant »*, qu'il n'y ait pas un parent principal et un secondaire, que *« chacun ait un vrai rôle éducatif et qu'aucun ne devienne le parent du week-end. La résidence alternée permet cela. »*

C'est dans cet esprit que le législateur a doté les magistrats d'un nouvel outil, dans sa loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale (art. 373-2-9) : la médiation familiale. Et ce pour rétablir la communication entre les parents, par l'intermédiaire d'un professionnel compétent en psychologie et en droit. Et de les amener à un accord. Mais, plutôt que la simple alternance, une semaine sur deux, *« qui ne convient pas à tous les enfants ni tous les parents »*, le juge Juston préfère une égalité adaptée à chaque situation. En donnant par exemple au père la résidence du vendredi soir au lundi matin, du mardi soir au jeudi matin et la moitié des vacances.

De même, Gérard Révérend penche pour des solutions tierces. Pour faire du sur-mesure, et non du prêt-à-porter.

Lucie Soullier,
12 juin 2012.
L'Express.fr
http://www.lexpress.fr/tendances/pourquoi-les-peres-divorces-obtiennent-rarement-la-garde-des-enfants_1125688.html

Document 2

Divorce : des pères dans la galère

Dans les textes, les deux parents disposent des mêmes droits sur leur enfant. Dans les faits, les pères sont souvent lésés après une séparation. Avez-vous une expérience à partager ?

Kristy fêtera ses 11 ans en avril. Sur les photos éparpillées sur la table du salon, la petite fille affiche de larges sourires. Tantôt juchée sur les épaules de son père, tantôt fière cavalière sur un poney. Tous ces clichés ont été pris avant janvier 2010. Depuis, son père ne l'a pas revue. [...]

« L'intérêt supérieur de l'enfant »

Les plans de la machine juridique placent pourtant la mère et le père à égalité. Mais une fois en marche, elle lèse bien souvent ce dernier. Louis De Fontanes est juge aux affaires familiales à Angoulême. Chacune de ses décisions est motivée par *« l'intérêt supérieur de l'enfant »*. Il n'aime pas les raccourcis. Examen psychologique, enquête sociale, témoignages des proches, parole de l'enfant : rien n'est négligé pour motiver une décision. *« On a besoin d'éléments de preuves, la parole ne suffit pas. »*

Il convient que plus l'enfant est jeune, plus il aura tendance à être confié à la maman. Les pères demandent souvent une résidence alternée, rarement la résidence principale. [...]

Pendant plus d'un an, entre 2006 et 2007, tous les mercredis en fin d'après-midi, Laurent a fait le siège du palais de justice d'Angoulême, une pancarte sur la poitrine : *« 97 jours sans voir ma fille »*. *« Toutes les décisions ont toujours été négatives, je me sentais pris dans un système auquel je ne comprenais rien »*.

Il trouve du soutien auprès de l'association d'entraide, « Condition paternelle », basée à Saintes.

« Quand un couple va mal, l'homme ne voit rien venir. Les papas sont désespérés quand on les reçoit », explique Pascal Thierry, son président en Charente-Maritime. Lui-même a dû gérer les quinze déménagements de son ex-compagne en l'espace de huit ans. *« Je n'ai pas vu mon enfant pendant quinze ans, c'est classique ! »*. [...]

La parité inscrite dans la loi

L'enfant est confié à son père deux fois sur dix, mais ce dernier ne demande à l'avoir qu'une fois sur dix. Une équation qui résume la position de Pierre-Brice Lebrun, professeur de droit à Paris et animateur de plusieurs conférences dans le sud-ouest. Selon lui, *« les pères se placent souvent en victimes. Ils sont revendicatifs, mais dans les faits, ils demandent rarement l'enfant »*.

Depuis 1993, le droit de garde n'existe plus, c'est l'autorité parentale qui prévaut, et c'est son ►

exercice qui est attribué à l'un des deux parents. Les textes ne distinguent pas le père de la mère. Depuis 2002, la loi précise que c'est aux parents de régler les conséquences de leur séparation et au juge de n'intervenir qu'en cas de désaccord. *« Se tourner vers le juge relève d'une certaine facilité. Les parents sont incapables de s'entendre, donc ils demandent au juge de trancher »*. Le professeur ne milite ni pour l'un, ni pour l'autre, mais *« pour le bien-être de l'enfant »*. Pour lui, *« la loi est juste, c'est aux mentalités d'évoluer »*.

Julie Koch,
21 février 2011.
http://www.charentelibre.fr/2011/02/21/divorce-des-peres-dans-la-galere,1022485.php

Exercice 2 ***Un magazine de psychologie a publié un article sur les pères divorcés. Suite à la lecture de cet article, vous envoyez à ce magazine un courrier dans lequel vous expliquez en quoi l'attribution quasi-automatique de l'autorité parentale des enfants à la mère vous paraît injuste. (250 mots environ.)***

ACTIVITÉ 9

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Parlez-vous le « blistène » ?

À Beaubourg, Bernard Blistène, responsable du Nouveau Festival, consacre sa 4e édition aux langues inventées.

Art contemporain

Envie d'entendre parler le martien ou la langue de « Star Trek » ? De décrypter d'indéchiffrables borborygmes ou la poésie de mots inconnus ? Cette 4e édition du Nouveau Festival du Centre Pompidou est faite pour vous : consacrée aux langues inventées, elle mêle expositions, conférences, projections, ateliers et spectacles. Trois semaines de propositions tous azimuts, où l'on parlera tout, sauf les langues dûment répertoriées. On entendra, en revanche, le verbe intersidéral, la « parole transformelle », le cri des oiseaux, le charabia, le « Sprüllerjuchskchechkerch » ou le langage des « wards ».

Conçue par Bernard Blistène, chargé du projet depuis sa création en 2009, la programmation du Nouveau Festival a un but essentiel : renouer avec les origines du Centre Pompidou, cette fin des années 1970 où la pluridisciplinarité n'était pas un vain mot. Radical et ultrapointu, le pari fut pourtant gagné dès la première édition. Et au printemps 2012, 150 000 visiteurs participaient à l'événement. Preuve qu'il n'y a pas que Dali dans la vie du Centre (pour éviter les colossales files d'attente provoquées par le Catalan, une queue devrait être réservée aux visiteurs du festival). Du forum à la galerie sud, plasticiens, mais aussi chorégraphes, écrivains, théoriciens du cinéma, éditeurs et linguistes se pressent donc pour faire bruire ces langages imaginaires, et nous aider à les comprendre. Pas question de perdre le visiteur dans ce brouhaha babélien : *« Il est fondamental pour nous de déjouer tous les hermétismes, rappelle Bernard Blistène. Toutes les interventions seront décryptées et décodées, notamment par une mise en perspective entre présent et passé. Ce qui, loin de leur enlever leur étrangeté, devrait en rajouter. »*

Permettre, malgré tout, le dialogue avec chacun des projets : tel est le rôle que jouent les expositions de la galerie sud. Intitulées « Khhhhhhh », « Kobaïen » ou encore « Whusdis Now », elles sont censées faire tomber sur nous le don de ces langues à locuteur souvent unique. On y découvre par exemple qu'existe à Hollywood un laboratoire de langues imaginaires, inspiré par le grand linguiste Noam Chomsky. C'est là qu'a été inventé le klingon, la langue aux oreilles pointues de « Strar Trek », ou encore celle parlée par les héros du *Seigneur des anneaux*. Mark Okrand, une des figures mythiques de ce laboratoire, vient notamment faire une conférence à ce sujet.

Les salles bruissent de mille verbes et cryptogrammes fascinants. Les typographies inventées dans les années 1970 par Guy de Cointet font l'objet d'une importante exposition mêlant œuvres et archives, et l'une de ses pièces sera jouée. Déniché à la bibliothèque nationale, un Avis au public affiché sous Louis XV par de facétieux imprimeurs pour le jour du carnaval ►

commence par « whqplemeo » et se poursuit ainsi sur toute la page. Le vocabulaire martien que la peintre Helen Smith était persuadée d'apprivoiser pendant son sommeil somnambule à la fin du XIXe siècle a inspiré au duo Berdaguer & Péjus des sculptures mobiles. Enfin, tout aussi extraterrestres, les pictogrammes un brin mayas qu'a inventés le créateur du jeu vidéo mythique intitulé *CaptainBlood*.
Grands créateurs de la poésie concrète, les lettristes ne sont bien sûr pas négligés, à travers notamment une étonnante bande dessinée d'Isidore Isou : « *Isou savait que James Joyce avait fait voler la langue en éclats, et pour la retrouver il a éprouvé le besoin de superposer la musicalité d'une partition à une narration, mêlant les mots et l'image pour reconstruire ce qu'il appelle une nouvelle poésie* », analyse Bernard Blistène.
[...] Bref, de la langue originelle des batraciens (« Koa Koa », crie l'une des salles) à Atari, de *L'Étude gastrophonique sur la marmythologie musiculinaire*, d'Asger Jorn, à l'alphabet inventé par l'Ivoirien Frédéric Bruly Bouabré, de l'idiome Shadok au dialecte Schtroumpf, la programmation ne néglige nul glyphe ou onomatopée.
« *Aujourd'hui, construire une langue, c'est échapper au réel, rappeler que les mots pour dire ce que l'on veut dire sont galvaudés*, résume ainsi Bernard Blistène, *mais ces langues nous mettent aussi, paradoxalement, face à la réalité du monde* ».

Emmanuelle Lequeux,
Centrepompidou.fr
Le Monde.
22 février 2013

Document 2

Inventer une langue, c'est facile (et ça peut rapporter gros) !

Sollicités par les majors hollywoodiennes - voir *Star Trek* et autres Avatar -, les inventeurs de langues artificielles n'ont jamais eu autant le vent en poupe. Grâce au web 2.0, créer et apprendre l'espéranto de demain devient un jeu d'enfant.
« *Personne ne me croit quand je dis que mon gros livre est une tentative pour créer un monde dans lequel une forme de langage conforme à mon esthétique personnelle peut sembler réelle. Pourtant, c'est la vérité* ». Cette déclaration d'amour linguistique est signée de l'écrivain britannique J.R.R. Tolkien qui a enthousiasmé des générations entières avec ses idiomes fantastiques, créés spécialement pour les personnages de ses histoires. L'auteur du *Seigneur des anneaux* est le symbole d'une approche artistico-littéraire de la création linguistique. Une approche qui, du fameux baragouinage du diable dans la *Divine Comédie* de Dante à la « novlangue » de George Orwell dans *1984*, englobe le « vonlenska » du nom de la langue inventée par le chanteur du groupe islandais Sigur Ros et l'« europanto » [parodie de l'espéranto] de l'écrivain et traducteur italien Diego Marani.
Maintenant que les « conlangers », comme on appelle les inventeurs de langues artificielles, sont devenus des professionnels surpayés par les majors d'Hollywood, on sourit en pensant aux étapes franchies par cette étrange passion des érudits et des idéalistes, devenue un métier à l'époque du fantastique et de la science-fiction version 2.0. Qui sait ce qu'aurait pensé Ludwik Lejzer Zamenhof - le créateur polonais de l'espéranto qui a consacré une bonne partie de sa vie à rêver d'une langue commune à tous les peuples du monde - du professeur Paul Frommer, grassement payé par le réalisateur James Cameron pour plancher sur le « na'vi », la langue fictive parlée par les indigènes dans son film *Avatar*.

Serena Danna,
8 février 2012.
http://www.courrierinternational.com/article/2012/02/08/inventer-une-langue-c-est-facile-et-ca-peut-rapporter-gros

Document 3

Des langues artificielles

À l'instar des langues naturelles les langues artificielles s'inscrivent au sein de grandes familles. Trois d'entre elles - le volapük, l'espéranto et l'interlingua - occupent une place importante dans ce paysage linguistique. Chacune de ces langues mères engendrant à leur tour des langues filles bercées par le rêve d'accéder à l'universalité. Au début du XXe siècle, cette quête répond à une volonté de paix perpétuelle, de bonheur des individus et du progrès des sciences et des techniques mis à mal par les débuts de la Seconde Guerre mondiale.

Marina Yaguello.
http://www.ecole-alsacienne.org/CDI/pdf/1301/130116_YAG.pdf

Exercice 2 ***Un groupe de personnes discutent sur Internet, dans un forum spécialisé, sur la nécessité ou non d'inventer une nouvelle langue.***

Vous participez à ce forum et expliquez ce que vous pensez de la création d'une langue artificielle. (250 mots environ.)

ACTIVITÉ 10

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

La révolution du livre numérique

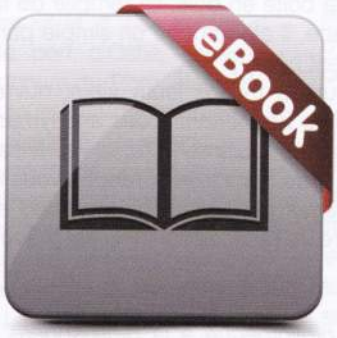

Beaucoup sont ceux qui craignent que l'apparition du livre numérique (e-book en anglais) et son développement phénoménal n'entraînent la fin du livre papier. À terme, c'est tout à fait possible et même sans doute inéluctable, mais en attendant, quels sont les avantages et les inconvénients de la dématérialisation du livre ?

Qu'il était bon le temps où l'on pouvait toucher, soupeser, manipuler l'objet-livre, cette espèce en voie de disparition… Bien sûr, j'exagère, n'empêche… Est-ce la fin d'une civilisation, comme le dit Philippe Leclercq ?

Désormais, le marché en expansion, c'est celui de l'e-book sous toutes ses formes et sur toutes les liseuses (*Kindle, Kobo, Sony reader*…), puisque dès l'année dernière, *Amazon UK* (traduisez *United Kingdom*, Royaume-Uni) vendait plus de livres numériques que de livres papier. Ce sont les livres à moins de 5 euros qui se vendaient le mieux. Les éditeurs classiques l'ont-ils bien compris ? Oui et non. Explications.

Pour les nouveautés issues de ces éditeurs, le prix d'un livre vendu 20 euros sur les étagères d'une librairie atteindra souvent les 15 euros pour un format e-book, soit 25 % moins cher que le livre papier. Moins chers certes, mais est-ce bien suffisant pour convaincre le potentiel acheteur d'acquérir le dernier Amélie Nothomb ou le dernier Franck Thilliez ? En effet, la sphère numérique recèle des centaines de milliers de titres portant sur tous les sujets possibles et souvent, pour ne pas dire toujours, à des prix bien inférieurs. Certes, le lecteur sera attiré par le nom de l'auteur, sa renommée, mais cette perspective suffira-t-elle face à des concurrents, certes moins connus, mais dont les prix ne sont absolument pas comparables (exemple avec mon livre vendu pour 3 euros) ?

Et puis, il faut le reconnaître, il y a l'aspect pratique. Les liseuses dernière génération s'allument dans le noir, pèsent moins de 300 grammes, tiennent dans une poche et peuvent contenir des milliers d'ouvrages, dont certains sont gratuits, car libres de droits… On peut changer la taille de la police d'écriture si l'on a un problème de vision, chercher directement dans le dictionnaire intégré le mot inconnu…

Les éditeurs dits « classiques » survivront-ils à l'assaut des nouveaux éditeurs du numérique (*Atramenta, Numeriklivres*…) et des auteurs autopubliés ? Comprendront-ils qu'ils ont tout à perdre s'ils ne baissent pas quelque peu le prix de leur produit (le lecteur se sentant un peu pris pour un gogo, alors que les éditeurs n'ont plus de frais d'imprimeurs et que les pourcentages accordés aux auteurs n'augmentent pas) ?

La plume et le citoyen,
Agoravox.
17 janvier 2013.
http://www.agoravox.fr/actualites/medias/article/la-revolution-du-livre-numerique-129086

Document 2

Du papier au numérique, quand le livre crée des liens

Échanges, prêts, dons, discussions passionnées... Le livre a toujours assuré une fonction sociale. Qu'en est-il aujourd'hui, à l'heure des fichiers numériques ?

Un livre de papier, ce n'est pas seulement une couverture, des pages qui se cornent et jaunissent avec le temps. C'est également un bien matériel qui passe de main en main, suscite des discussions et des débats, crée du lien social. Peut-on en dire autant des e-books ? En mai 2012, un journaliste du *New-York Times* a pris contact avec Amazon pour savoir ce qu'il adviendrait de ses précieux livres numériques s'il lui arrivait malheur. Ses proches pourraient-ils en hériter ? *« Le contenu Kindle ne peut être revendu, ni donné, ni transféré entre comptes »*, lui a froidement répondu un responsable. À première vue, pas moyen de négocier avec les DRM, ces verrous qui lient les fichiers numériques à leur seul détenteur légal. L'héritage et l'échange resteraient des prérogatives réservées au papier. [...]

Pour rencontrer ses voisins, rien de tel qu'un bon bouquin

« Le prêt, le don, l'échange, le colportage, la location de livres ou d'écrits, la lecture à voix haute pour un groupe sont vieux comme la diffusion de l'écrit », rappelle Philippe Touron, directeur de la librairie *Le Divan* à Paris. [...]

En 2010, Todd Bol, un habitant du Wisconsin, a fabriqué une petite boîte en bois, l'a remplie de livres et l'a installée sur sa pelouse. Au-dessus de cette drôle de maisonnette, il a accroché un simple panneau : « Prenez un livre, laissez un livre ». Les « Little Free Libraries » étaient nées. [...]

À Paris, l'association Circul'livre encourage elle aussi les lecteurs à mettre leurs vieux ouvrages à disposition des habitants de leur quartier. [...]*« Les points Circul'livre permettent à des anonymes de se croiser régulièrement et de tisser des liens. Les participants n'aiment pas seulement lire, ils veulent sortir de chez eux, particulièrement les personnes âgées ! »* Qu'adviendra-t-il de leurs joyeux rendez-vous lorsque la lecture ne se fera plus sur papier mais sur écran ? *« Les tablettes permettent de lire, mais elles ne peuvent pas être prêtées, échangées, données »*, pointe le secrétaire de l'association. *« C'est grâce à cette dimension sociale que le livre traditionnel pourra survivre. »* [...]

De la fonction sociale du livre à l'heure du numérique

Lorenzo Soccavo, auteur de l'ouvrage 100 % numérique *De la bibliothèque à la bibliosphère*, estime néanmoins que la dimension sociale du livre traditionnel est surestimée. *« Depuis que nous sommes passés, il y a plusieurs siècles, de la lecture orale à la lecture silencieuse, lire est une activité solitaire, intime »*, explique-t-il. Claire Bélisle, qui a publié en 2004 *La Lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives*, va également dans ce sens: *« Je ne pense pas que le livre numérique ait une plus ou moins grande capacité à susciter les échanges. »* [...]

Difficile de savoir ce que nous réserve le numérique. De nouvelles fonctionnalités pourraient bien voir le jour dans les années à venir pour faciliter la circulation des e-books. [...]

De nouvelles communautés de lecteurs

Si les lecteurs ne peuvent pas encore échanger leurs livres numériques, ils sont de plus en plus nombreux à échanger leurs avis sur la toile. Selon Lorenzo Soccavo, le numérique devrait encourager, et non entraver, les rencontres et discussions entre consommateurs. *« Dès 1996 et jusqu'en 2009, Isabelle Aveline et son équipe avaient, avec Zazieweb, posé les bases des communautés de lecteurs qui aujourd'hui se multiplient. Je pense à Babelio, par exemple. Il est incontestable que les technologies de l'information et de la communication facilitent et augmentent les échanges autour du livre »*, assure-t-il. Sur Babelio, les lecteurs peuvent critiquer leur découverte littéraire du moment et mettre en avant leur auteur fétiche. *« Il est difficile de parler de la lecture sur écran comme étant plus individualiste que la lecture sur papier, car elle est très souvent couplée avec les réseaux sociaux et le partage qui s'ensuit »*, ajoute Claire Bélisle. [...]

Camille Poirier,
21 août 2012.
L'express.fr
http://www.lexpress.fr/culture/livre/du-papier-au-numerique-quand-le-livre-cree-des-liens_1150928.html

Exercice 2

Un magazine littéraire a demandé à ses lecteurs de faire part dans ses pages de leur opinion sur le livre numérique. Vous adressez au journal un article argumenté en faveur du livre numérique. (250 mots environ.)

Sciences

ACTIVITÉ 11

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Ostie, le premier port de Rome identifié

On le cherchait depuis la Renaissance. L'emplacement exact du port originel de Rome a enfin été identifié avec certitude. C'est une nouvelle technologie de carottage qui a permis cette avancée archéologique.

Entre les IVe et IIe siècles avant J.-C., le port d'Ostie, situé à l'embouchure du Tibre, était une plaque tournante du commerce romain. Selon les textes anciens, il avait été fondé pour donner à Rome un débouché sur la mer, assurer son ravitaillement en blé et en sel et empêcher une flotte ennemie de remonter le Tibre. La cité d'Ostie, quant à elle, a laissé de nombreux vestiges, y compris de grands monuments et des voies de circulation, mais l'emplacement exact du port restait inconnu. Et ce, malgré de multiples tentatives de localisation depuis la Renaissance déjà.

Un véritable port maritime

C'est grâce à un nouveau carottier géologique qu'une équipe franco-italienne vient d'identifier l'emplacement du port, au nord de la cité antique. [...]

Les carottes sédimentaires obtenues ont mis au jour une stratigraphie riche en informations. Elles montrent que le bassin du port, profond de six mètres dès son entrée en service, permettait d'accueillir de grands navires. Ostie n'était donc pas un port fluvial modeste, réservé à des bateaux à faible tirant d'eau, mais un véritable port maritime. Datées au carbone 14, les strates plus récentes racontent l'histoire d'un déclin : à partir du IIe siècle avant notre ère, une succession de crues majeures du Tibre comble le bassin. Une vingtaine de décennies plus tard, le bassin ne compte plus qu'un mètre de profondeur et doit être abandonné.

Entre cet abandon et le début des opérations de construction d'un nouveau complexe portuaire, Portus, à trois kilomètres au nord de l'embouchure du Tibre, s'écoulent près de 25 années. Comment la capitale du monde antique a-t-elle été ravitaillée durant cette période ? C'est la nouvelle question à laquelle les chercheurs devront désormais s'efforcer d'apporter une réponse.

Paloma Bertrand,
20 décembre 2012.

http://www.universcience.fr/fr/science-actualites/actualite-as/wl/1248135992259/ostie-le-premier-port-de-rome-identifie/

Document 2

Le port d'Ostie, premier port de la Rome antique, a été localisé

Des chercheurs du CNRS ont réussi à localiser l'emplacement du port d'Ostie, le premier port de la Rome antique.

Des archéologues français de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (CNRS/ Université Lumière Lyon 2), associés à des chercheurs italiens, ont réussi à localiser le port d'Ostie, le premier port de l'histoire de la Rome Antique. Si l'emplacement de la cité d'Ostie, une ville située à 35 km de Rome, était déjà connu des archéologues, l'emplacement du port qui y était intégré demeurait en revanche encore inconnu.

Situé au nord-ouest de la cité d'Ostie, sur la rive gauche de l'embouchure du Tibre [...], le port d'Ostie jouait un rôle crucial dans la vie de la Rome antique. Entré en fonctionnement autour du IIIe siècle avant Jésus-Christ, le port d'Ostie permettait en effet d'alimenter Rome en diverses denrées alimentaires, notamment en blé et en sel. Suite à son comblement naturel par les sédiments du Tibre, le port d'Ostie sera progressivement abandonné au profit de Portus, un complexe portuaire construit à 3 km au nord de l'embouchure du Tibre.

Pour localiser le port d'Ostie, les chercheurs ont utilisé un carottier géologique capable de reconstituer les différentes strates du sous-sol jusqu'à 12 m de profondeur. Le recours à cette technologie a permis ►

de montrer que la profondeur du port était de 6 m, soit une profondeur plus importante que ce qui était supposé jusqu'ici. Une donnée importante d'un point de vue historique, car elle confirme que le port d'Ostie était capable d'accueillir de grands navires à fort tirant d'eau, et non pas seulement des petits bateaux dédiés à la navigation fluviale. [...]

Julie Aram,
10 décembre 2012.
http://www.journaldelascience.fr/homme/articles/port-ostie-rome-antique-2865

Document 3

Ostie : le port antique retrouvé

Selon les textes anciens, le port d'Ostie a été fondé par Ancus Marcius, le quatrième roi de Rome, afin de donner à la Ville un débouché à la mer, d'assurer son ravitaillement en blé et en sel et, enfin, d'empêcher une flotte ennemie de remonter le Tibre. Des fouilles archéologiques avaient peu à peu mis au jour les grands édifices antiques et les principales voies du noyau urbain initial. Mais l'emplacement du port proprement dit restait inconnu. Il était même considéré comme perdu à jamais. Car depuis la Renaissance, de nombreuses tentatives de localisation avaient été menées, en vain. Ce n'est qu'au XIXe siècle que des archéologues italiens ont défini un secteur au nord-ouest de la ville, proche du palais impérial. Il y a quelques années, l'archéologie a confirmé la probable localisation du bassin dans ce secteur, grâce à l'utilisation d'instruments géomagnétiques. Mais il n'y avait toujours pas consensus sur le lieu exact du port.

Une équipe franco-italienne dirigée par Jean-Philippe Goiran, chercheur au laboratoire Archéorient (CNRS/Université Lumière Lyon 2), a donc tenté de vérifier l'hypothèse d'un port au nord. Un nouveau carottier géologique lui a permis de passer outre la nappe phréatique qui empêchait de fouiller au-delà de 2 m de profondeur. Grâce aux carottes sédimentaires obtenues, elle a pu mettre au jour une stratigraphie complète sur une profondeur de douze mètres.

La strate la plus profonde, antérieure à la fondation d'Ostie, montre que la mer était présente dans ce secteur au début du 1er millénaire av. J.-C. La strate médiane s'est révélée riche en sédiments argilo-limoneux de couleur grise, qui caractérisent un faciès portuaire. Les calculs donnent une profondeur de six mètres au bassin au début de son fonctionnement, entre les IVe et IIe s. avant J.-C. On croyait que le port d'Ostie ne pouvait être fréquenté que par des bateaux à faible tirant d'eau, il s'avère qu'en réalité son bassin était susceptible d'accueillir de grands navires ! La strate la plus récente témoigne du comblement du bassin à l'époque romaine impériale par des accumulations massives d'alluvions. Grâce aux datations au radiocarbone, on a déduit qu'une série de crues majeures du Tibre est venue colmater le bassin portuaire d'Ostie entre le IIe siècle av. J.-C. et le premier quart de siècle ap. J.-C. À cette période, la profondeur du bassin est inférieure à 1 m et rend toute navigation impossible. Des résultats en accord avec les écrits du géographe Strabon (58 av. J.-C 21/25 ap. J.-C.) indiquant un comblement du port d'Ostie par des sédiments du Tibre, et son abandon au profit d'un nouveau site, à 3 km au nord de l'embouchure du Tibre, du nom de Portus. Ce gigantesque complexe de 200 ha deviendra alors le port de Rome et le plus grand jamais construit par les Romains en Méditerranée.

Mais entre l'abandon du port d'Ostie et le début de la construction de Portus, près de vingt-cinq ans se sont écoulés. Comment Rome, capitale du monde antique et première ville à atteindre le million d'habitants, était-elle alimentée en blé durant cette période ? La question se pose à présent aux chercheurs.

http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2013/01/20/ostie-le-port-antique-retrouve

Exercice 2 ***Des lycéens ont posé une question à l'un des journaux ayant publié un article sur la découverte du port d'Ostie. Ils souhaitent comprendre l'importance de cette découverte. Vous leur répondez en leur expliquant en quoi les découvertes archéologiques sont nécessaires. (250 mots environ.)***

ACTIVITÉ 12

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Quand nos neurones ne nous laissent plus manger

La lutte contre les troubles alimentaires est actuellement considérée comme un défi social majeur.
Bien que le fait de manger soit dicté par les besoins en énergie de l'organisme, cette activité est aussi une source de plaisir. Un plaisir qui se manifeste d'ailleurs dans notre cerveau par l'activation de régions cérébrales qui réagissent aux « récompenses ». Mais pourquoi ce plaisir, qui entraîne parfois une addiction et une envie effrénée de manger bien au-delà de la satisfaction des besoins caloriques, se transforme-t-il en obsession du refus de la nourriture pour certaines personnes qui vont jusqu'à mettre leur vie en danger ?
Je parle, bien sûr, de l'anorexie nerveuse, qui touche environ 1 % de la population, presque toujours des jeunes femmes, dont l'indice de masse corporelle (le poids divisé par le carré de la taille) est extrêmement bas. Bien que le désir d'adhérer à un idéal contemporain de minceur y contribue sans doute, un certain terrain psychique et neuronal semble nécessaire à l'apparition du comportement pathologique. Ainsi, Marion Luyat, de l'université de Lille, s'est intéressée à l'image du corps de jeunes anorexiques en leur demandant de franchir des portes virtuelles et a constaté qu'elles sous-estimaient leur capacité à traverser les ouvertures étroites (surestimant donc les dimensions de leurs épaules), un biais corrélé à la gravité de l'anorexie. Ce résultat et d'autres plus récents montrent qu'il existe chez ces patientes des distorsions dans leur représentation du corps et de l'espace, ce qui témoigne d'un dysfonctionnement de leur lobe pariétal. Mais les anorexiques présentent aussi des traits de personnalité tels que perfectionnisme, obsession de l'ordre, inflexibilité, et une tendance à se focaliser sur des émotions négatives. Elles sont très anxieuses et intolérantes au danger, à la douleur et à l'incertitude, et ce dès l'enfance et même après rémission de la maladie.
L'imagerie fonctionnelle du cerveau anorexique montre d'ailleurs que les régions préfrontales impliquées dans le contrôle inhibiteur du comportement sont suractivées, alors que d'autres régions (système limbique, striatum) impliquées dans la motivation, y compris alimentaire, sont sous-activées. Il est trop tôt pour dire si ces altérations de l'activité cérébrale sont une cause ou une conséquence de l'anorexie nerveuse. Néanmoins, tout cela illustre bien la lecture qui peut être faite d'un profil de personnalité à travers des modèles d'équilibre entre différentes régions du cerveau dont l'activité est contrôlée par plusieurs neuromodulateurs tels que la sérotonine ou la dopamine.
Par exemple, pour Walter Kaye, de l'université de Californie, il existe une compétition entre ces deux molécules et les structures cérébrales où elles agissent, la sérotonine étant impliquée dans la signalisation des événements aversifs et les comportements d'évitement, et la dopamine dans la signalisation hédonique et les comportements d'approche.
Chez les anorexiques, il semble qu'il y ait plus de sérotonine et moins de dopamine que la norme. Cela est également vrai chez des ex-anorexiques, ce qui suggère que ces empreintes chimiques sont un révélateur de traits stables et de facteurs de vulnérabilité plus que d'une pathologie spécifique. Nous n'en sommes pas tout à fait aux tests de personnalité en éprouvette, mais, comme le montre cet exemple, les bases sont jetées.

Angela Sirigu,
Cahier du Monde n° 21181, 23 février 2013.

Document 2

Anorexie et hyperactivité sont liées par un mécanisme moléculaire commun

[...] Alors qu'on pensait généralement que l'hyperactivité des anorexiques était intentionnelle et visait à perdre davantage de poids en brûlant des calories, une équipe mixte de chercheurs de l'Inserm et du CNRS et des universités (Montpellier-Nîmes) a découvert un mécanisme commun expliquant le lien entre les deux comportements. ►

RÉCOMPENSE

En utilisant des souris génétiquement modifiées capables de mimer une anorexie humaine, les chercheurs ont constaté qu'elles présentaient une anomalie moléculaire au niveau d'une région du cerveau impliquée dans la récompense.

Cette anomalie correspond à la « surexpression » (excès d'expression de gènes) du récepteur 5-HT4 à la sérotonine, un récepteur cellulaire qui contrôle également l'hyperactivité motrice chez les souris. *« Nous avons identifié pour la première fois à notre connaissance, une voie moléculaire commune impliquée dans l'anorexie et l'hyperactivité »*, résume Valérie Compan qui a dirigé les travaux publiés à la fin de l'an dernier dans la revue *Translational Psychiatry*.

Les travaux ont également permis de confirmer l'existence de points communs entre l'anorexie et l'addiction. *« L'anorexie et la cocaïne enclenchent la même voie moléculaire, ce qui tend à confirmer que l'anorexie est une addiction »*, ajoute Mme Compan.

ANOREXIE ET BOULIMIE

Les chercheurs ont également découvert que le récepteur pouvait devenir totalement inactif et entraîner « une surconsommation d'aliments » qu'on retrouve notamment dans la boulimie. *« Les perturbations affectant ce récepteur - tantôt trop actif et donc coupe faim, tantôt inactif - pourraient expliquer les oscillations entre anorexie et boulimie chez certains patients »*, estime la chercheuse qui espère que les travaux pourront être reproduits chez l'être humain.

« En l'absence totale de médicament pour traiter l'anorexie, ce récepteur pourrait représenter une cible thérapeutique efficace car en l'inactivant, les patients accepteraient à nouveau de se nourrir et en l'activant, ils pourraient modérer leur consommation d'aliments » ajoute-t-elle.

Le Monde.fr avec AFP
11 janvier 2013.
http://abonnes.lemonde.fr/sante/article/2013/01/11/anorexie-et-hyperactivite-sont-liees-par-un-mecanisme-moleculaire-commun_1815804_1651302.html

Document 3

Anorexie : elle pourrait se détecter à l'IRM

Les femmes qui souffrent d'un trouble du comportement alimentaire sont convaincues qu'elles sont plus grosses qu'elles ne le sont. Cette distorsion serait liée à une plus faible connexion entre deux régions du cerveau qui contrôlent l'image que l'on a de notre corps.

Des chercheurs de la *Rurh University Bochum* en Allemagne ont demandé à 10 anorexiques et 15 femmes non anorexiques du même âge d'observer différentes silhouettes sur un ordinateur et de dire laquelle correspond le plus à leur propre corps. Les 25 volontaires ont ensuite été soumises à une IRM (imagerie par résonance magnétique) du cerveau en procédant au même exercice.

Sans surprise, les femmes en bonne santé se sont jugées plus minces que les silhouettes sur ordinateur, tandis que les femmes anorexiques se sont trouvées plus grosses.

L'activité cérébrale passée au scanner a révélé que plus la connexion entre deux zones du cerveau situées dans l'hémisphère gauche est faible, plus le dysmorphisme corporel est grand.

« Ces changements dans le cerveau pourraient expliquer pourquoi les femmes anorexiques se voient plus grosses, même quand elles sont en sous poids », explique le Dr Boris Suchan, directeur de l'étude.

Certains signes permettent de repérer l'anorexie, sans qu'une IRM du cerveau soit nécessaire. Le rapport à la nourriture, l'arrêt des menstruations et un amaigrissement rapide doivent alerter.

Selon une récente étude américaine, l'anorexie et la boulimie ne concerneraient pas uniquement les adolescentes mais toucheraient de plus en plus les plus de 50 ans.

http://www.topsante.com/sante-au-quotidien/Actus/Trouble-alimentaire-l-anorexie-touche-de-plus-en-plus-les-femmes-de-50-ans
29 Janvier 2013.
http://www.topsante.com/sante-au-quotidien/Actus/Anorexie-elle-pourrait-se-detecter-a-l-IRM

Exercice 2 ***Un couple de vos amis s'inquiète car il craint que leur fille ne devienne anorexique. Vous leur écrivez pour les rassurer et leur redonner courage en trouvant des arguments dans vos récentes lectures sur ce sujet. (250 mots environ.)***

ACTIVITÉ 13

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Le secret des aurores boréales

Les lumières de la nuit polaire fascinent tant les voyageurs que les habitants de Norvège. Mais connaissez-vous leur explication scientifique ?
Chaque apparition des aurores boréales est unique. Souvent, on peut voir trois bandes vertes traverser le ciel de la nuit. Ou bien les lumières se présentent comme des draperies chatoyantes ou un tourbillon de brume dansante. Leur couleur est d'un vert lumineux, souvent bordé d'un peu de rose et parfois avec du violet profond au centre. La palette de couleurs semble rappeller la mode des années 1980.
S'il y a beaucoup d'activité dans le ciel, les aurores boréales explosent en couronne pendant une ou deux minutes. L'instant d'après, tout est fini et vous vous demandez si c'était bien réel ou un simple mirage arctique.

La science explique les aurores boréales

Que sont exactement les aurores boréales ? C'est le soleil qui est à l'origine des aurores boréales. Lors de grandes explosions ou éruptions solaires, d'immenses quantités de particules sont projetées dans l'espace par le soleil.
Lorsqu'elles entrent en collision avec le champ magnétique de la Terre, elles sont dirigées en un cercle autour du pôle Nord magnétique, où elles interagissent avec les couches supérieures de l'atmosphère. L'énergie ainsi libérée donne les aurores boréales. Tout ceci se produit à une centaine de kilomètres au-dessus de nos têtes.

Légende vivante

Le spectacle des aurores boréales a engendré autant de légendes que de spectateurs, ce qui n'est guère surprenant. On trouve des symboles liés aux aurores boréales sur le tambour chamanique des Samis. Le phénomène a d'ailleurs plusieurs noms en langue samie, notamment *Guovssahas*, ce qui signifie « lumière qui peut être entendue ». Traditionnellement, les Samis, le peuple indigène de Norvège, associaient en effet les aurores boréales au son. À l'époque des Vikings, les aurores boréales étaient l'armure des vierges guerrières de la Valkyrie, qui émettait une étrange lumière scintillante.

Soyez patient

N'oubliez pas, lorsque vous rêvez d'aurores boréales, que vous êtes entièrement à la merci de la nature. L'aurore boréale adore jouer à cache-cache. Observer l'aurore boréale met souvent votre patience à l'épreuve. Restez dans la région au moins une semaine, voire deux, et vous serez récompensé - à moins que les conditions météorologiques ne vous gâchent soudain la vue par des nuages.

http://www.visitnorway.com/fr/Que-faire/Attractions-et-culture/Attractions-naturelles-en-Norvege/La-magie-des-aurores-boreales/Le-secret-des-aurores-boreales/
4 janvier 2013.

Document 2

Depuis que le monde est monde, les aurores polaires font partie intégrante de notre planète Terre. Elles ne dépendent aucunement de l'activité humaine, mais plutôt de celle du Soleil et du champ magnétique terrestre ! L'aurore n'est pas, tel qu'on l'a cru pendant longtemps (jusqu'à il y a 70 ans), causée par la réflexion de la lumière solaire sur les glaces de l'Arctique.

Toutefois, c'est effectivement le Soleil qui est responsable des aurores polaires. La surface turbulente du soleil rejette dans l'espace des atomes et des particules subatomiques (protons, électrons). Lors de violentes tempêtes solaires, une grande quantité d'électrons et de protons venant du soleil arrivent dans l'atmosphère terrestre et excitent les atomes d'oxygène et d'azote, lesquels deviennent subitement lumineux et produisent les magnifiques voiles (rubans ou rideaux) de lumière colorée que sont les aurores polaires. On les nomme polaires parce qu'une fois arrivées dans l'atmosphère terrestre, les particules sont prises au piège par le champ magnétique qui les force à se diriger vers les pôles magnétiques Nord (aurore boréale) et Sud (aurore australe). L'aurore a la forme d'une mince bande elliptique - l'ovale auroral - centrée sur les pôles Nord et Sud magnétiques, i.e. environ à 700 mètres des pôles géographiques. La grandeur de cette forme dépend de l'activité solaire : plus le Soleil est « silencieux » et le vent solaire calme, moins l'ovale est grand ; contrairement, plus le vent solaire frappe le champ magnétique terrestre avec force et rafale, plus l'aurore devient large et s'étend.

Aparté sur le vent solaire :

La température de l'atmosphère solaire est de plusieurs millions de degrés Kelvin (Température ° C = Température° K - 273,15). À ces températures, les collisions entre les particules sont si violentes que les atomes d'hydrogène se décomposent en électrons et en protons. Ce « matériel » ionisé est appelé plasma. Le vent solaire, c'est lorsque ce plasma s'éloigne du soleil dans toutes les directions. Il transporte le champ magnétique solaire dans l'espace interplanétaire. La vitesse et la densité de ce vent solaire varient beaucoup ; celles-ci sont plus grandes quand le vent provient des régions actives du soleil, comme les taches ou les protubérances solaires.

Des chiffres... La densité moyenne du vent solaire, lors de son voyage du Soleil à la Terre, est de 8 particules par cm cube et sa vitesse moyenne, de 400 km/s ; il prend un peu plus de 4 jours pour atteindre la Terre.

La Terre, elle, se protège de toutes les particules « spatiales » qui lui arrivent dessus par sa magnétosphère (i.e. une immense bulle de champ magnétique qui dévie le vent solaire). Quelques-unes des particules du vent solaire sont capturées par le champ magnétique terrestre et accélèrent pendant le trajet vers le bas, le long des lignes de champ magnétique jusque vers l'ovale des aurores. En route, elles accumulent de l'énergie qui, lorsqu'elles entrent dans l'atmosphère, et font collision avec l'oxygène et l'azote, se transforme en lumière. C'est l'aurore !

Les lumières au néon fonctionnent de la même façon. Les atomes de néon ont besoin d'être excités par l'électricité pour qu'une partie de l'énergie d'excitation se transforme en photon, ou en lumière. Dès qu'on coupe la source électrique, l'énergie n'est pas assez grande pour « allumer » les atomes de néon, et la lumière s'éteint. De même, le vent solaire doit contenir assez d'énergie pour que ses électrons excitent ceux des atomes et des molécules de la haute atmosphère terrestre, et provoque ainsi des aurores.

http://www.meteo.org/phenomen/aurore.htm

Exercice 2 ***Sur un site consacré aux aurores polaires, un internaute pose la question suivante : « Les aurores boréales sont-elles dangereuses pour la santé ? ». Vous lui répondez par la négative en argumentant votre réponse. (250 mots environ.)***

ACTIVITÉ 14

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Les pigeons déroutés par un « triangle des Bermudes »

Il n'a ni les ailes de géant de l'albatros ni sa majesté de prince des nuées. Il ne hante généralement pas les tempêtes. Mais ce voyageur ailé a d'autres qualités : c'est un navigateur hors pair, d'où les missions de messager que lui confièrent longtemps l'armée ou les amoureux. Grâce à son sens de l'orientation réputé, il retrouve facilement son pigeonnier. ►

Car c'est du pigeon voyageur qu'il s'agit. Ce sens de l'orientation est peut-être légendaire, mais il n'est pas infaillible. C'est ce qui transparaît à la lecture d'un article paru le 30 janvier dans *The Journal of Experimental Biology*. L'auteur, Jonathan Hagstrum, de *l'US Geological Survey*, a cherché à résoudre ce mystère : pourquoi les pigeons lâchés à Jersey Hill (« la colline de Jersey »), dans l'État de New York, se perdent-ils quasi systématiquement ? Pourquoi sont-ils incapables de retrouver le chemin de leur pigeonnier favori, *Cornell Loft*, distant de quelque 120 kilomètres à l'est de Jersey Hill ?

« Ce " triangle des Bermudes de l'orientation aviaire " a toujours fasciné les experts, qui n'en comprenaient pas l'origine », relève Hervé Cadiou, enseignant-chercheur à l'université de Strasbourg. Mais pourquoi donc, le 13 août 1969, tous les pigeons libérés à Jersey Hill ont-ils miraculeusement pris la bonne direction pour atteindre le pigeonnier ?

Le géologue a repris les 984 expériences de lâchers de pigeons réalisées entre1968 et 1987 par Bill Keeton, de l'université de Cornell. En parallèle, il a fait tourner un logiciel modélisant les ondes infrasonores se propageant localement, un jour donné. Et ce, dans l'idée de tester l'hypothèse suivante : les pigeons s'orienteraient en détectant les infrasons issus du site autour du pigeonnier. D'une fréquence d'environ 1 kilohertz, ces infrasons résulteraient du couplage entre l'atmosphère et les vibrations de surface du globe, secoué de microséismes permanents - ou de la diffusion, selon la géométrie du terrain, des ondes infrasonores générées par les tempêtes agitant les océans profonds (« microbarome »). L'auteur a employé le logiciel Harpa (*Hamiltonian ray-tracing program for acoustic waves in the atmosphere*), qui se fonde sur la géométrie du terrain et les données météorologiques du jour dit (température de l'air, direction et vitesse des vents…). Résultat : *« Jersey Hill apparaît comme une " zone d'ombre infrasonore ", d'où les pigeons ne peuvent capter les infrasons émanant du pigeonnier de Cornell »*, résume Hervé Cadiou. Les très nombreux jours où les colombidés se sont perdus, les infrasons semblent avoir été « projetés » à trop haute altitude pour qu'ils aient pu les capter. Mais le 13 août 1969, les conditions météorologiques semblent avoir été exceptionnellement favorables au « guidage » des infrasons du pigeonnier jusqu'à Jersey Hill.

La boussole interne de ce Mercure ailé est pourtant loin d'avoir livré ses secrets. Car de nombreuses autres thèses sont proposées pour expliquer le fonctionnement de son « GPS ». *« Les pigeons voyageurs se guident aussi sur les lignes de champ magnétique*, explique Hervé Cadiou. *À intervalles réguliers, ils font des vols en L pour scanner ces lignes et continuer à suivre leur ligne de champ initiale. Peut-être aussi utilisent-ils leur sens olfactif. »*

Pour s'en retourner, *« tant bien que mal »*, droit au logis - malgré l'orage, le vautour à la serre cruelle ou le fripon d'enfant.

Florence Rosier,
Le Monde – Science et Techno, 02 février 2013.

Document 2

Le « sixième sens » des pigeons voyageurs reste un mystère

Les pigeons voyageurs s'orientent dans les airs en enregistrant les valeurs du champ magnétique terrestre. Toutefois, ils sont également capables de prendre des repères visuels et olfactifs révèle une nouvelle étude.

Les scientifiques pensaient que les pigeons voyageurs s'orientaient dans l'espace aérien grâce à un sixième sens situé dans leur bec et qui les renseignait sur le champ magnétique terrestre. Toutefois, une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique britannique *Nature* vient invalider cette théorie. En effet, ce n'est pas dans le bec que se trouvent les cellules nerveuses contenant des petits cristaux de magnétite (un oxyde de fer) expliquant la sensibilité magnétique.

« Il y a de plus en plus de preuves pour dire que le pigeon a un véritable système de navigation dans la tête, comme un GPS : il est capable d'enregistrer des valeurs de champ magnétique, mais également des repères visuels et des indices olfactifs », a expliqué à l'AFP Hervé Cadiou, un des chercheurs qui a participé à l'étude. David Keays (Institut de Pathologie Moléculaire, Australie) et ses collègues ont montré que les cellules riches en fer du bec des pigeons sont en fait des macrophages (des globules blancs) et non des neurones (cellules nerveuses).

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont utilisé l'IRM et le scanner pour réaliser, en les colorant en bleu, une cartographie des cellules riches en fer de la partie supérieure du bec de pigeons voyageurs. Ils ont ainsi révélé *« une variation inattendue dans leur distribution et leur nombre, observation incompatible avec un rôle dans la sensibilité magnétique »*. Or, *« pour qu'il y ait un sens, une réception sensorielle, il faut qu'il y ait des neurones »*, explique Hervé Cadiou. ►

Le bec, pas un organe magnétorécepteur

Ainsi, même s'ils ne peuvent exclure la possibilité qu'un petit nombre de récepteurs magnétiques épars soient situés *« dans un endroit indéterminé »* de la partie supérieure du bec des pigeons, les chercheurs n'ont trouvé aucune preuve de l'existence d'un système de sensibilité magnétique dans ce bec. *« Le bec n'est pas un organe magnétorécepteur »*, conclut M. Cadiou. Le mystère de la magnétoréception des pigeons est donc bel et bien relancé avec néanmoins quelques hypothèses intéressantes.

« Ces cellules énigmatiques pourraient résider dans l'épithélium olfactif [muqueuse de la paroi du nez], une structure sensorielle qui a été impliquée dans la magnétoréception de la truite arc-en-ciel », suggèrent les chercheurs.

Émeline Ferard,
15 avril 2012.
https://plus.google.com/110556423746347894693?rel=author
http://www.maxisciences.com/pigeon-voyageur/le-sixieme-sens-des-pigeons-voyageurs-reste-un-mystere_art23606.html

Exercice 2 ***Pour la rubrique hebdomadaire, « Étrange monde animal », de votre journal local, vous rédigez un article argumenté pour présenter ce qui vous semble être l'explication de cet extraordinaire « sixième sens des pigeons ». (250 mots environ.)***

ACTIVITÉ 15

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Les farines animales rendent l'Europe folle

Si la Commission européenne voulait donner des verges pour se faire battre, elle ne s'y prendrait pas autrement. Depuis quelques jours, l'Europe entière se scandalise, à juste titre, d'une vaste fraude, aux ramifications toujours plus larges, qui a permis à des industriels de faire avaler aux consommateurs quelque 750 tonnes de viande de cheval maquillée en « pur bœuf ».

Et que vient de décider la Commission ? Tout simplement de préconiser à nouveau, dans l'Union, le recours aux farines animales pour nourrir une partie des animaux d'élevage. Elle souhaite autoriser ces farines dans le secteur de l'aquaculture dès le 1er juin, puis, « pas avant 2014 », pour les porcs et les volailles.

Cela revient, ni plus ni moins, à renouer avec une pratique d'élevage dont les dérives ont provoqué l'une des plus graves catastrophes sanitaires qu'ait connues le continent, il y a moins de vingt ans : la crise de la « vache folle ».

C'est parce qu'elles étaient nourries avec des « farines de viandes et d'os », recyclant toutes sortes de carcasses et préparées sans précautions, que des dizaines de milliers de vaches ont été infectées par l'encéphalopathie spongiforme bovine, conduisant à l'abattage de troupeaux entiers. C'est à cause de ces farines que des centaines de consommateurs développent, parfois des années après avoir mangé des steaks infectés, la maladie mortelle de Creutzfeld-Jacob.

Les farines animales ont été interdites en Europe pour les ruminants en 1997, puis pour tous les animaux de consommation en 2001. Pourquoi les réintroduire aujourd'hui ? Elles permettraient de remplacer les farines de poisson, utilisées dans l'aquaculture, qui deviennent moins abordables quand les ressources halieutiques se raréfient. Et la mesure est attendue par les éleveurs de porcs et de volailles, qui y trouveraient une matière première bon marché pour nourrir leurs animaux, alors que le prix élevé des céréales et du soja pèse lourdement sur leurs comptes.

Réutiliser des protéines plutôt que les détruire, et soulager ainsi la pression sur des cultures végétales gourmandes en terre, en eau et en pesticides : l'idée est écologiquement et économiquement défendable. Mais elle suppose d'accorder beaucoup de crédit à une industrie agroalimentaire qui s'est plus illustrée dans la malbouffe que par son souci absolu de la qualité.

Selon la Commission, les « nouvelles » farines sont sans danger : elles seront issues uniquement de morceaux propres à la consommation humaine et, surtout, le « cannibalisme » sera désormais proscrit. Les porcs ne mangeront que des farines de volaille, et inversement. Sain principe et louable intention. ►

À condition que les pouvoirs publics et les filières professionnelles soient capables de garantir un respect scrupuleux de ces normes sanitaires. Or, après bien d'autres, l'épisode des lasagnes au cheval roumain démontre que c'est tout sauf garanti.
En octobre 2011, c'est précisément ce doute qui a conduit l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail à émettre un avis négatif quant au retour des farines animales. Il serait regrettable que la France, que rien n'oblige à suivre le feu vert de Bruxelles, ne tienne pas compte de cet avertissement. En matière de santé publique, le doute doit toujours profiter aux consommateurs. Quoi qu'il en coûte.

Le Monde, 16 février 2013.
http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/02/16/les-farines-animales-rendent-l-europe-folle_1833760_3232.html

Document 2

Farines animales : pourquoi elles font l'unanimité contre elles en France

Les farines animales sont de nouveau autorisées dans l'Union européenne pour l'alimentation des poissons d'élevage. Une décision qui déplaît en France, pour diverses raisons.

Les farines animales : le retour. Interdites depuis 1997, l'Union européenne va de nouveau autoriser la nourriture de poissons d'élevage par des farines de porc et de volaille. Une décision qui prendra effet le 1er juin prochain, contre l'avis de la France. Quelles sont les raisons des réticences françaises ? BFMTV.com fait le point.

Nourrir des poissons avec de la viande : contre la chaîne alimentaire

« *Ce n'est pas dans la logique de la chaîne alimentaire que de donner de la viande à manger à des poissons* », explique Delphine Batho. Pour la ministre de l'Écologie, « *c'est la même logique d'absurdité financière* » que pour la viande de cheval. La raison ? Les farines animales coûtent moins cher que les farines de poisson et protéines végétales actuellement utilisées pour nourrir les poissons.

La crainte de l'extension des poissons au bétail

Ce n'est pas prévu d'ici 2014, assure la Commission européenne, mais l'autorisation des farines animales pour l'alimentation pourrait être étendue aux porcs et volailles. Le ministre français de l'Agroalimentaire, Guillaume Garot, a assuré mardi que ce n'était « pas à l'ordre du jour » et pourtant : c'est dans toutes les têtes.
La réflexion sur le sujet serait pourtant déjà bien entamée à la Commission européenne, d'après actu-environnement, spécialiste de la question. En effet, Bruxelles finance depuis 2007 des recherches sur la réintroduction de farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage. Budget déjà consacré en août 2012 : 1,7 million d'euros.

Le manque de traçabilité des aliments

La Confédération de la boucherie se dit « indignée » par la réintroduction de farines animales dans l'alimentation des poissons d'élevage. « *Une fois de plus, Bruxelles cède aux pressions de l'industrie agroalimentaire. Cette même industrie qui n'hésite pas à frauder pour augmenter ses profits et ainsi bafouer la confiance du consommateur (cf. viande de cheval à la place du bœuf)* », dénonce Christian Le Lann, président de la Confédération de la boucherie qui « *revendique une traçabilité de tous les produits industriels transformés.* »
Delphine Batho, d'abord prise de court par la décision européenne, a demandé la création d'un label « sans farine animale ». Pour la ministre de l'Écologie, « *il est donc très important que la filière piscicole française s'organise pour qu'il y ait un label sans farine animale qui puisse faire son apparition sur les étalages, pour dire aux consommateurs français : le poisson que vous achetez n'a pas été nourri avec de la viande* ».

Le traumatisme de la vache folle

« *Nous maintenons que ces matières premières, interdites suite à la crise de la vache folle, auraient dû le rester* », affirme l'Association nationale de défense des consommateurs et usagers (CLCV) qui reconnaît pourtant que « *ces " protéines animales transformées " se distinguent des anciennes farines animales (avec l'interdiction d'utiliser par exemple des cadavres d'animaux malades)* ». La CLCV s'appuie sur l'Agence de sécurité sanitaire des aliments (Anses) qui « *montre qu'il n'existe pas à ce jour de méthode d'analyse fiable permettant une traçabilité satisfaisante de ces produits.* » [...]

Marc Pédeau, 21 février 2013.
http://www.bfmtv.com/planete/farines-animales-font-lunanimite-contre-france-453844.html

Exercice 2 ***L'annonce de la réintroduction des farines animales dans la nourriture des animaux d'élevage suscite de nombreuses craintes. Vous participez à un forum d'agriculteurs en accord avec la réintroduction de ces farines et leur expliquez pourquoi vous êtes contre cette réintroduction. (250 mots environ.)***

Épreuves TYPES

DALF C1

Compréhension de l'oral 194

Compréhension des écrits 197

Production orale 203

Production écrite 207

Compréhension de l'oral

ACTIVITÉ 1

Exercice 1 ***Répondez aux questions.***

46

... / 17 points

Prise de notes

1 • Comment s'intitule le nouveau roman de Marc Levy ? ... / 1 point

a. ☐ *Et si c'était vrai ?*

b. ☐ *Un Sentiment plus fort que la peur.*

c. ☐ *L'Étrange Voyage de Monsieur Daldry.*

2 • Cochez et complétez les chiffres associés à ce nouveau roman. ... / 2 points

a. ☐ 27 millions .....

b. ☐ 14 .....

c. ☐ 13 .....

d. ☐ 45 .....

3 • Quel a été le point de départ de ce nouveau roman ? ... / 1 point

.....

4 • Quel fait a inspiré Marc Levy ? ... / 1 point

a. ☐ Le crash d'un avion et la découverte d'un courrier.
b. ☐ La découverte d'une lettre compromettante.
c. ☐ La restitution par un glacier de la carcasse d'un avion contenant du courrier diplomatique.

5 • Quelles sont deux des certitudes de l'héroïne du roman ? ... / 1,5 point

.....

6 • a. La grand-mère de l'héroïne a été tuée par les services secrets américains. ... / 1 point

☐ Vrai. ☐ Faux.

b. Pourquoi ?

.....

7 • Que va révéler l'enquête de l'héroïne ? ... / 1 point

a. ☐ La vie sulfureuse de sa grand-mère.
b. ☐ Une conspiration géopolitique.
c. ☐ Un événement historique indien.

8 • Quel est le thème principal du livre ? ... / 1 point

a. ☐ La quête de l'impossible.
b. ☐ Le courage des femmes.
c. ☐ Le risque de la vie.

9 • Quelle est la différence entre le courage et l'héroïsme ? ... / 1 point

.....

10 • Qu'est-ce qui est courageux pour Marc Levy ? ... / 1 point

.....

11 • Au début, Marc Levy trouvait que le complot qu'il avait imaginé : ... / 1 point

a. ☐ était impossible.
b. ☐ avait besoin d'être approfondi.
c. ☐ pouvait être réel.

12 • Finalement, il a découvert que ce complot : ... / 1 point

a. ☐ était une réalité.
b. ☐ avait été réel.
c. ☐ ne pouvait pas être réel.

13 • Complétez la citation de Marc Levy. ... / 1 point

« C'est ..... qui fait ..... et c'est ..... qui ..... »

14 • a. Qu'est-ce qui est lâche pour un homme politique, selon Marc Levy ? ... / 1,5 point

.....

b. Pourquoi ?

.....

15 • De quoi est-il reconnaissant envers ses lecteurs ? ... / 1 point

.....

Prise de notes

Exercice 2 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

... / 3 points

1 • Le navire retrouvé est : ... / 1 point

a. ☐ un galion britannique.
b. ☐ un galion sicilien.
c. ☐ un galion espagnol.

2 • Il a été retrouvé : ... / 1 point

a. ☐ au nord de la Sicile.
b. ☐ au sud de la Sicile.
c. ☐ près de la Sicile.

3 • Il est daté : ... / 1 point

a. ☐ de 1818.
b. ☐ de 1718.
c. ☐ du XVIIIe siècle.

Exercice 3 *Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*

... / 5 points

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Des archéologues français pensent avoir trouvé la tombe d'un empereur Inca du XVe siècle et son trésor.	☐	☐	☐
2. Les autorités locales s'opposent à des fouilles car ils ne croient pas en la découverte de Thierry Jamin.	☐	☐	☐
3. Les fouilles devraient pouvoir s'effectuer sous le contrôle des autorités locales.	☐	☐	☐
4. Selon l'archéologue français, les radars pénétrants utilisés révèlent des cavités reliées entre elles, de l'or et de l'argent.	☐	☐	☐
5. Il s'agirait de la plus importante découverte jamais faite à Machu Picchu.	☐	☐	☐

Compréhension des écrits

Pourquoi voyageons-nous ?

Le touriste n'est pas cet individu un peu rustre et moutonnier que l'on dépeint si souvent. C'est un voyageur complexe qui transporte avec lui ses désirs et ses rêves. Ses façons de voyager en disent long sur notre société et notre époque.

L'analyse des pratiques touristiques s'expose souvent à une première erreur, qui consiste à amalgamer le sujet et le phénomène. À confondre ou refuser de distinguer le touriste du tourisme. Ainsi l'observation du voyageur comme personne - avec ses désirs, ses valeurs et ses rêves - disparaît-elle au profit de l'étude du fait de masse : sa quantité, son nombre, ses espaces, ses flux.

Au nom de la distance sociologique, de la neutralité statistique ou encore du réalisme marchand, on en vient ainsi à une approche purement comptable des pratiques touristiques : périodes, durées, pourcentages, fréquences, destinations, transports, saisons, hébergements, fréquentations...

Ces approches ont bien sûr leur utilité. Mais elles ignorent toutes les facettes psychologiques du voyage. Le tourisme ne peut se réduire aux vitrines des voyagistes ni se résumer à l'opinion des guides, hôteliers et autres professionnels du tourisme. Contre cette erreur, il s'agit d'aller ici à la rencontre d'un sujet sans lequel le phénomène touristique ne serait pas. D'explorer la jungle des mythes et imaginaires, représentations et projets qui en découlent. La « carte du tendre » des voyages possibles, leurs tendances, ou la géographie complexe des désirs vacanciers... Pas de tourisme sans touriste. Lapalissade[1] ? Sans doute. Mais il semble néanmoins utile de rappeler encore et toujours ce fait malgré tout : « *Le voyageur est encore ce qui importe le plus dans le voyage*[2] ! »

L'idiot du voyage

Le piège de cette confusion est qu'elle conduit à prêter au touriste les vices du tourisme : les méfaits environnementaux (aménagements et pollutions), les dévoiements culturels (réduction pittoresque et folklorisation), les impacts économiques nocifs (inflation et spéculation), les effets sociaux déstructurants (urbanisation et migration), souvent redoublés au surplus par le développement de trafics suscités par le goût du lucre, du luxe et de la luxure (sexe, drogue et casino)... Sur cette base, le voyageur se voit imputé des perversités en réalité issues de la manipulation et de l'exacerbation mercantiles de ses désirs et de ses rêves...

Cette posture antitouristique, si injuste soit-elle, est fort commode. L'immolation de l'idiot du voyage sur l'autel du vrai voyage est de longue date un sacrifice moralement satisfaisant pour les élites[3]. En les décrétant responsables des effets pernicieux de l'industrie des voyages d'agrément, il s'agit de juger ces touristes coupables des ravages du tourisme et de les persécuter en conséquence. La ruse est grossière mais convaincante ! Et l'on saisit mieux alors le rapprochement si souvent fait entre le touriste et le mouton. Suiviste et maudit, il n'est pas seulement celui de Panurge mais aussi de la Bible...

La seconde erreur, tout aussi répandue, et largement déterminée par la première, est de sous-estimer le touriste dans sa complexité. Qu'il soit jugé innocent ou coupable : complice passif ou actif de la forfaiture touristique, naïf ou cynique, maladroit ou opportuniste, il est dans tous les cas trompé. Le mouton devient ici volatile. Il se fait pigeon[4]. Pigeon voyageur, il va de soi. Ou ►

voyageur manipulé. C'est une certitude. Le touriste est, on le sait, un être rudimentaire, inculte, grossier, superficiel, égoïste, pressé, paresseux, stupide, etc. La langue a d'ailleurs pris acte de ce postulat. Ne dit-on pas *« être là en simple touriste »* pour stigmatiser, inutile, l'intrus inconscient ou irresponsable ? Moyennant quoi, voyageur dévalorisé, éternel sous-estimé, à l'instar de la « classe touriste » – rebaptisée « classe économique » pour voyageurs à bas coût –, le sens de ses voyages, leurs fonctions et leurs enjeux symboliques le sont aussi. Aujourd'hui, tant en sciences sociales que chez les professionnels (bien qu'ils s'en défendent), ne pas accorder à ce sujet la dignité d'objet d'étude complexe est une attitude très ordinaire encore...

Pourtant, cette utilisation hédoniste[5] qu'est la mobilité de loisir repose sans cesse une question fondamentale : pourquoi voyageons-nous ? Pourquoi le faisons-nous encore ? Pourquoi persistons-nous dans cette mobilité, et même récidivons-nous quand nous n'avons plus de terres promises à découvrir ou de pays à conquérir ? Que nous n'avons plus de périls à fuir ou de ressources élémentaires, travail ou nourriture, climats ou lieux sûrs, à trouver ? Alors que nous ne sommes plus ni des nomades, ni des migrants, ni des forains, ni des trimardeurs ou autres itinérants vitalement dépendants, que nous ne sommes plus de ceux que la nécessité ou la tradition poussent au déplacement, pourquoi nous obstinons-nous malgré tout à voyager encore ? C'est bien ici que ce sujet prouve son importance et son intérêt. Le touriste est entier dans son obstination et sa persévérance. Il voyage en dépit des critiques, des crises, des mépris et des dangers, alors que rien d'impérieux ne l'y pousse, *a priori* du moins. Il veut continuer à voyager. Pourquoi ? C'est là sa valeur anthropologique majeure.

Le touriste est un symptôme de société. Loin de sa réduction à une pratique sociale de classe ou au statut de matière première d'un marché juteux capté par des vendeurs de paradis, il reste que le tourisme nous parle de la société. Il nous parle de nos désirs, de nos rêves, de nos peurs et de nos répulsions. L'envie de voyager, l'envie du monde, recèle nos préférences et nos tendances. Elle parle de nous. Elle nous révèle.

Chacun sa vision du monde

Anthelme Brillat-Savarin disait au mangeur : *« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es. »* L'anthropologue peut dire au touriste : *« Dis-moi comment tu voyages, je te dirai dans quelle société tu vis et comment tu conçois ton existence. »* Nos vacances, par voyages, tourismes et séjours interposés, expriment des tendances lourdes : orientations fortes des mentalités, mutations des sensibilités, évolutions des idéologies et représentations.

Il fut ainsi un temps, de Montaigne aux curistes du XIXe siècle, où la visée du voyage était d'abord hygiéniste : on voyageait pour sa santé. Et l'on en est maintenant à voyager en craignant de la perdre, prenant parfois d'excessives précautions afin de prévenir les risques de maladie ! De même, côté découverte, est-on passé du plaisir à la peur. Si l'on partait jadis à l'aventure, avec un certain goût de l'imprévu, l'on s'en va aujourd'hui bardé d'informations, de prévisions, de réservations et d'assurances en tous genres. Rien n'est plus désagréable pour cet « aventurier » contemporain, toujours en lien sur le Net, avant, pendant, après, plus jamais détaché, déconnecté, donc réellement éloigné quand il voyage, qu'un imprévu ! C'est qu'un tel incident, échappant à sa prospective, pourrait lui faire perdre son argent, ses liens, son réseau, ou pire : son temps ! Ainsi en va-t-il donc désormais dans une *« société malade du temps »* (Nicole Aubert, *Le Culte de l'urgence. La société malade du temps*, Flammarion, 2003) dont même le voyageur de loisir, pressé, stressé, n'a de cesse de retisser une « toile » dont il ne veut plus sortir...

Miroir d'une époque

[...] Il va de soi qu'un touriste aujourd'hui ne peut être comparé à celui d'hier ou d'avant-hier. [...] Chaque génération, chaque classe d'âge ou chaque classe sociale apporte sa vision du monde, son lot de désirs, ses modèles de comportement et l'imaginaire de son époque. Ceux-là sont fluctuants, variables, mais toujours significatifs. Le voyage d'agrément nous raconte parce qu'il est un lieu de délivrance, de désinhibition, d'expression libre, de défoulement et de réappropriation de soi [...]. Les voyages de vacances sont des moments privilégiés pour dire les manques et saisir les attentes de tout un chacun. Ils sont à cet égard un puits sans fond pour observer à loisir (c'est le cas de le dire) les envies des hommes, leurs quêtes, leurs fuites [...]. ►

Au regard de cette question clé – pourquoi voyage-t-on ? –, ajoutons que ledit « touriste », sujet complexe, est un homme qui, bien qu'à l'abri des nécessités, non seulement continue de voyager mais qui de surcroît recommence sans cesse. Répétant, réitérant l'expérience du voyage, il récidive [...] ! Voici donc un pourquoi dans un autre. Pourquoi voyage-t-on est une chose. Pourquoi « revoyage »-t-on en est une autre ! Pourquoi sommes-nous en matière de voyages d'agrément des récidivistes avérés ? Pourquoi cette obstination étonnante, comme mise en abyme d'un voyage à l'autre, et sans laquelle, là encore, les marchés des vacances et du tourisme ne seraient pas ?

Partir et repartir encore

À l'origine de cette pratique récurrente – qui est même prête aujourd'hui, pour se perpétuer en dépit de la crise, à user de la débrouille, de réseaux d'hospitalité parallèles et du troc[6] en marge des services officiels institutionnels et du marché légal –, nombre de motifs, de diverses natures, ont été avancés. L'un des premiers évoqués, à juste titre, est le désir de distinction. Ainsi use-t-on du départ en vacances et du loisir des voyages comme moyens de reconnaissance sociale et d'ostentation, d'intégration mais aussi de domination. Il faut également citer les profits culturels et sanitaires du voyage, qui à tous égards forme, soigne, éduque la jeunesse et les moins jeunes aussi, ce que l'on sait au moins depuis la Renaissance. Quant à son développement, on peut enfin noter le rapport quasi mécanique de cette pratique cyclique de la mobilité d'agrément avec l'urbanisation, un état de civilisation qui voit les sociétés, au prorata de la taille de leurs agglomérations, émettre en réaction d'autant plus de départs en vacances que les villes sont grandes.

Mais par-delà ces déterminations psychosociales, fonctionnelles ou de civilisation à l'origine du phénomène, il y a, ne l'oublions pas à nouveau, le sujet, non réductible à ces rôles et ces causes, si efficientes soient-elles.

Le sujet avec ses rêves, ses raisons, ses déraisons aussi[7], ses désirs cardinaux, cette obstination à renouveler l'expérience, sa liberté. Ce n'est pas seulement un consommateur de voyages. C'est aussi un inventeur, un interprète, un herméneute[8].

Aussi, pour finir, faut-il bien se garder de confondre le support et la fonction, notamment en croyant que tel lieu manifeste invariablement tel désir parce qu'il en prescrirait la fonction ou l'usage à son visiteur. Par exemple, que l'appel du désert et l'envie de solitude ne peuvent trouver réponse qu'au Sahara ou au Groenland. Une cabane en forêt ou un fond de jardin peut suffire [...].

Rêves et raisons

C'est l'imaginaire du voyageur, modelé par ces désirs, qui détermine sa vision du monde (des lieux et des milieux) comme de l'expérience du voyage (parcours ou séjour), d'autrui et de lui-même. Sans cet imaginaire, ce monde ne serait rien d'autre qu'espaces vides et ces voyages de vaines mobilités – ce que si souvent l'on reproche à cet antihéros accusé de périples inutiles : le touriste[9]... Outre leur sens, leur usage et, bien sûr, leur image, c'est cet imaginaire qui fait du monde une attraction – un objet d'attirance et d'envie – et du voyage une tentation et une invitation sans lesquelles le désir de partir ne serait pas, et donc les raisons de récidiver forcément encore moins ! [...]

Jean-Didier Urbain,
Sciences humaines
24-08-2012.

1. Lapalissade : affirmation évidente qui prête à rire. (Micro-Robert)
2. André Suarès, *Voyage du Condottière*, 1910-1932, rééd. LGF, 2001.
3. Jean-Didier Urbain, *L'Idiot du voyage. Histoires de touristes*, 1991, rééd. Payot, 2002.
4. Pigeon : personne que l'on dupe ou que l'on a dupée.
5. Hédoniste : personne qui recherche le plaisir.
6. Voir Paula Bialski, *Intimate Tourism. Enquête dans un réseau d'hospitalité*, Solilang, 2009, et Pascale Senk/Martin Rubio, *Échanger sa maison. Le nouvel esprit du voyage*, Les Équateurs, 2010.
7. Voir Régis Airault, *Fous de l'Inde. Délires d'Occidentaux et sentiments océaniques*, Payot, 2000, ou Ian Hacking, *Les Fous voyageurs, Les Empêcheurs de penser en rond*, 2002.
8. Herméneute : personne qui interprète ce qui est caché.
9. Voir Jean-Didier Urbain, *Secrets de voyage. Menteurs, imposteurs et autres voyageurs invisibles*, nouv. éd., Payot, 2003.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne). ... / 25 points

A. Lignes 1 à 51

1 • Cochez (x) les bonnes réponses. ... / 1,5 point

Les trois premières lignes du texte permettent de supposer que :

a. ☐ le touriste en est le sujet central.
b. ☐ la vraie nature du touriste va y être révélée.
c. ☐ le touriste est généralement bien défini et décrit.
d. ☐ le touriste présenté est vulgaire, sans personnalité.
e. ☐ le touriste, par ses choix de voyage, est représentatif de son temps.

2 • Quelles sont les deux erreurs que commet souvent l'analyse des pratiques touristiques ? ... / 1 point

.....

3 • a. Concernant la première erreur, quels mots sont associés à « touriste » ? ... / 1 point

.....

b. À quels autres mots chacun d'entre eux est-il assimilé ?

.....

4 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots du texte. ... / 2,5 points

Les conséquences de cette erreur sont diverses :

	Vrai	Faux
a. Le tourisme est réduit à ses seuls éléments commerciaux. Justification :	☐	☐
b. Ce n'est pas *le* touriste qui compte, mais ce qu'impliquent *les* touristes dans l'organisation du tourisme. Justification :	☐	☐
c. Le tourisme, dans son organisation, prend en compte ce que le voyage représente dans l'imaginaire des touristes. Justification :	☐	☐
d. Un voyage n'est pas seulement ce qu'en disent les guides, mais ce qu'en disent les touristes. Justification :	☐	☐
e. On accuse le touriste d'être responsable de toutes les conséquences négatives du tourisme. Justification :	☐	☐

5 • Donnez un synonyme et un exemple pour chacun des vices du tourisme suivants : ... / 2 points

a. les méfaits environnementaux : les ..... par exemple, ...

b. les dévoiements culturels : les ..... par exemple, ...

c. les impacts économiques nocifs : les ..... par exemple, ...

d. les effets sociaux déstructurants : les ..... par exemple, ...

6 • Comment expliquez-vous que l'on traite le touriste d'« idiot du voyage » ? ... / 0,5 point

.....

7 • En quoi la deuxième erreur est-elle désobligeante pour le touriste ? ... / 0,5 point

.....

B. Lignes 52 à 99

8 • a. Pourquoi voyageait-on dans le passé ? Quelles en étaient les raisons ? ... / 1 point

.....

b. Pourquoi actuellement voyage-t-on surtout ?

.....

9 • Associez chaque type de voyageur à sa définition. ... / 2,5 points

Noms	Définitions
a. Un(e) nomade	**1.** Une personne qui change de région ou de pays.
b. Un(e) migrant(e)	**2.** Une personne qui se déplace pour son travail sans avoir de domicile fixe.
c. Un(e) itinérant(e)	**3.** Un(e) vagabond(e), un(e) clochard(e) en argot.
d. Un(e) forain(e)	**4.** Une personne qui n'a pas d'habitation fixe.
e. Un(e) trimardeur(euse)	**5.** Une personne qui travaille sur les foires, se déplace de foire en foire.

10 • En quoi les différentes formes de voyage constituent-elles une image de la société ? Que révèlent-elles ? ... / 1 point

.....

11 • Quelles sont les particularités des voyages et des voyageurs actuellement ? Cochez (x) les bonnes réponses. ... / 1,5 point

a. ☐ Les voyageurs ne partent pas sans prendre de précautions pour leur santé.
b. ☐ Les voyages, comme dans le temps, ont souvent pour objectif la santé.
c. ☐ Le touriste reste la plupart du temps en contact avec son « monde » habituel.
d. ☐ Le voyageur, quel qu'il soit, s'efforce de prendre son temps, de ne pas stresser.
e. ☐ Aux surprises du voyage, les touristes préfèrent une bonne organisation.

12 • Que permettent, à ceux qui les font, les voyages de vacances ou les voyages non professionnels ? ... / 2 points

.....

.....

C. Lignes 100 à 139

13 • « L'obstination » des gens à voyager étonne l'auteur du texte. ... / 2,5 points

a. Relevez dans le texte les mots et expressions soulignant le fait de faire et refaire des voyages.

Le touriste recommence sans cesse, ...

.....

b. Comment se manifeste cette « obstination » quand le voyageur n'a pas assez de moyens pour partir ?

.....

14 • Qu'est-ce qui incite le voyageur à « recommencer sans cesse » ? ... / 2,5 points

Cochez (x) la case qui convient. Justifiez votre réponse avec, si possible, vos propres mots.

	Vrai	Faux
a. Les gens cherchent à se faire remarquer, à montrer que, comme tout le monde, ils partent en vacances, peut-être là où les autres ne vont pas. Justification :	☐	☐
b. Les gens cherchent à s'évader de leur cadre de vie, qui les étouffe. Justification :	☐	☐
c. Les voyageurs n'ont pas pour objectif fondamental d'accroître leurs connaissances. Justification :	☐	☐
d. Dans le voyage, les gens trouvent également le moyen d'améliorer leur santé. Justification :	☐	☐
e. Plus que tout autre motif, c'est sans doute la réalisation de ses rêves que le voyageur recherche. Justification :	☐	☐

15 • Que doit absolument éviter de faire le touriste ? ... / 0,5 point

.....

16 • a. Répondez succinctement aux questions suivantes : ... / 2,5 points

- Le voyageur voit-il le monde tel qu'il est ? .....
- Garde-t-il de son voyage un souvenir conforme à la réalité ?

.....

- Pour quelle raison en est-il ainsi ? .....
- Qu'est-ce qui pousse le voyageur à partir et repartir ?

.....

b. À l'aide de vos réponses, rédigez en deux ou trois phrases une brève conclusion au texte.

.....

.....

Production orale

Lettres et sciences humaines

Thème de l'exposé : *que représentent pour vous les réseaux sociaux ?*

... / 25 points

Document 1

Les accros aux réseaux sociaux sont-ils malades ?

Derrière la pathologie se cachent de gros enjeux commerciaux. Une bataille sémantique qui vaut son pesant d'or.

« Est-ce que vous sortez tout nu ? Non ! Souffrez-vous pour autant d'une addiction aux vêtements ? Non ! Eh bien, ce n'est pas parce que vous ne lâchez pas votre téléphone portable que vous souffrez d'une addiction. » La logique de Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste, se veut implacable.

À voir certains adultes ou adolescents pendus à leur smartphone du matin au soir, connectés à *Facebook* 24 heures sur 24, nombreux parmi leurs proches sont ceux qui se posent la question d'une « dépendance ». Pour Serge Tisseron, il n'existe pas d'addiction avérée au téléphone portable, à Internet et aux réseaux sociaux : « Les critères définissant l'addiction ne sont tout simplement pas établis », explique le spécialiste de l'influence des nouvelles technologies, en référence aux connaissances scientifiques sur le sujet. Un rapport de l'Académie française de médecine de mars 2012 va en effet dans ce sens, recommandant l'utilisation de l'expression moins stigmatisante « pratiques excessives ».

Une pathologie derrière la pathologie

Certes, il existe des addictions sans substance, comme celle aux jeux d'argent, mais elle est à ce jour la seule reconnue unanimement par la communauté scientifique. Et, d'un point de vue purement neurologique, les circuits stimulés par l'utilisation de nouvelles technologies ne sont tout simplement pas les mêmes que ceux sollicités dans le cas d'une addiction à un stupéfiant, par exemple, comme l'a étudié Jean-Pol Tassin, spécialiste de la neurobiologie de l'addiction.

Pour Serge Tisseron, le terme « addiction » est tellement galvaudé qu'il est en passe de perdre tout son sens, alors qu'il correspond à un ensemble de signes biologiques bien définis. *« S'empêcher de manger du chocolat ou d'aller sur Facebook, c'est contrariant, certes, mais cela n'a rien à voir avec ce dont est capable un alcoolique pour trouver une bouteille ! »* s'emporte-t-il. Aux parents qui viennent le voir pour remédier à « l'addiction de leur fils », Serge Tisseron répond qu'il faut définir un contrat avec l'adolescent, pour limiter le temps de connexion. Et que si, au-delà de cette durée, le jeune est mécontent de ne pouvoir être connecté, il finira bien par faire autre chose...

Mais le psychiatre reconnaît que cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe pas de problème. [...] *« Il peut y avoir une pathologie, mais pour la traiter, on doit déterminer et comprendre la pathologie qui est à l'origine de ce trouble,* explique Serge Tisseron. *En soignant les causes de la pathologie cachée, on peut soigner ses conséquences. »*

Simple bataille sémantique ?

Et d'illustrer son propos en expliquant que ceux qui sont accros aux nouvelles technologies sont les victimes d'une nouvelle expression de la compulsion : *« Comme pour ceux qui nettoient et nettoient encore pour qu'il n'y ait aucune trace de poussière ou ceux qui vérifient plusieurs fois qu'un robinet est bien fermé, utiliser de manière compulsive les nouvelles technologies révèle souvent une angoisse sous-jacente. Internet donne simplement un nouvel aspect à des pathologies anciennes, mais ce n'est pas la pathologie en soi : c'est le lieu qui la révèle. »*

« Addiction » ou non : s'agit-il d'une simple bataille sémantique ? Pas seulement. Un réel enjeu économique se cache derrière cette reconnaissance. Car si ces comportements pathologiques liés aux nouvelles technologies étaient officiellement reconnus par le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorder, DSM*), la référence internationale publiée par l'Association américaine de psychiatrie qui classifie les troubles mentaux, leurs traitements médicamenteux deviendraient alors remboursés. Tout le marché du médicament est d'ores et déjà dans les starting-blocks, prêt à dégainer les pilules *ad hoc.*

Louise Cuneo,
20 novembre 2012.
Le Point.fr

Document 2

L'addiction aux réseaux sociaux

La cause est entendue les réseaux sociaux font partie de la vie de la plupart d'entre nous en tout cas des 500 millions de personnes qui utilisent Twitter et du milliard qui échange des informations sur Facebook. [...]

Une très sérieuse étude a été réalisée en 2012 par Wilhelm Hofmann, membre de l'Université de Chicago, sur l'utilisation des réseaux sociaux Facebook et Twitter.
Cette étude, effectuée en Allemagne, s'est intéressée aux addictions de 205 personnes âgées de 18 à 85 ans. Ces dernières devaient noter à chaque fois qu'une envie « irrésistible » les prenait de consulter un réseau social, fumer une cigarette, boire de l'alcool ou encore d'avoir des relations sexuelles.
Ce qui ressort de cette étude, c'est que l'addiction aux réseaux sociaux s'est révélée plus forte que les autres. Il est donc beaucoup plus difficile de se passer de ses activités sur les réseaux sociaux, que de fumer, boire ou de faire l'amour.
À Londres, une clinique traite, entre autres pathologies, cette addiction aux réseaux sociaux. Elle reçoit une centaine de patients par an qui sont accros aux jeux et aux réseaux sociaux. Ce sont souvent des enfants et des hommes ou des femmes de moins de 35 ans. Mais quels sont les symptômes ?
Richard Graham, psychiatre à la clinique Tavistock & Portman NHS : *« Les patients commencent à ne plus faire des choses nécessaires dans la vie y compris à des niveaux fondamentaux de soins élémentaires. Ils repoussent les heures des repas, ou ils évitent de manger, de boire, ils retardent le sommeil, manquent des rendez-vous, sont en retard au travail ou à l'école »*.
Selon le médecin, les filles sont plus sujettes à l'addiction aux réseaux sociaux avec la pression de leur entourage et la nécessité d'être vues en ligne. Le traitement commence par une complète abstinence et la mise en place d'un agenda d'activités.
L'auteur et l'illustratrice Gemini Adams reconnaît avoir été une accro à Facebook. Elle a essayé de lutter contre son addiction en fermant tout simplement le site, mais aussi en se mettant au yoga.
Désormais elle ne consacre pas plus d'une demi-heure par jour aux réseaux sociaux.
Gemini Adams : *« je travaille à la maison et en tant qu'auteur je dois faire beaucoup de recherches et c'était toujours allumé. J'écrivais pendant une vingtaine de minutes et j'allais sur Facebook pendant un moment juste pour vérifier plusieurs choses. Et je pense que ce qui est dangereux c'est qu'on y va juste pour quelques secondes, pour vérifier, pour rajouter quelque chose et en fait on y passe 30 minutes. C'est une demi-heure de votre vie qui a simplement disparu »*. [...]

Sciences

Thème de l'exposé : *lutte contre le tabagisme, entre punition et encouragement.*

... / 25 points

Document 1

Tabagisme : quinze nouvelles mesures pour limiter la consommation

Denis Jacquat (UMP) et Jean-Louis Touraine (PS) ont présenté ce jeudi quinze mesures pour faire reculer la consommation de tabac dans un rapport du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques.
Dans leur rapport parlementaire, les deux députés fustigent la politique de lutte contre le tabagisme. *« Objectifs peu lisibles », « moyens limités », « résultats insuffisants »*, les députés du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques critiquent sévèrement la stratégie de lutte contre le tabagisme en France.
Aussi, les deux députés préconisent quinze mesures pour réduire la consommation de tabac, *« première cause de mortalité évitable en France avec 73 000 décès chaque année »*.
Le gouvernement français prévoit de mener une nouvelle campagne contre le tabagisme l'année prochaine.
Malgré les nombreuses et controversées augmentations régulières et *a minima* du prix de vente, la consommation est repartie à la hausse. Les députés souhaitent atteindre un *« objectif chiffré de réduction de la prévalence d'ici à cinq et dix ans »*, peut-on lire dans un communiqué de presse. ►

Pourtant, après une période de reflux, le tabagisme progresse à nouveau. En effet, plus de 29 % de la population âgée de 15 à 75 ans déclaraient fumer quotidiennement en 2010 selon l'Inpes, 2 points de plus qu'en 2005.

La France se situe parmi les pays ayant un niveau élevé de protection, l'interdiction de fumer dans les lieux publics est actée et devraient s'étendre *« à l'ensemble des enceintes sportives ainsi qu'aux terrasses n'étant pas totalement en plein air »*. Les bars à chicha et les gares sont dans le viseur puisque ces lieux sont réputés pour leur application laxiste de la loi.

Parmi les 15 mesures proposées :

- le rapport préconise qu'il serait bon d'obliger les clients à présenter une pièce d'identité au buraliste lorsqu'ils achètent des cigarettes. Le but est de mieux contrôler la vente aux mineurs, qui est interdite par la loi mais, dans les faits, cela ne se traduit pas.
- Les députés proposent aussi *« d'accroître la taille des avertissements sanitaires sur les paquets »*, de recourir à la vente sous le comptoir ou aux paquets totalement neutre, comme en Australie.
- Ils militent pour *« une augmentation significative des prix, plutôt que plusieurs augmentations de prix régulières et modérées »* contrairement aux hausses mineures mais régulières depuis 2007.
- Tous les produits (cigarettes, cigares, tabac à rouler...) devraient être taxés à la même hauteur.

Denis Jacquat et Jean-Louis Touraine demandent que, à l'avenir, on privilégie *« une augmentation significative des prix, plutôt que plusieurs augmentations de prix régulières et modérées »*, qui ont moins d'impact sur la consommation. C'est là une demande récurrente des associations de lutte contre le tabagisme, qui constatent que les hausses de prix modérées intervenues depuis 2007 n'ont pas empêché la consommation de progresser. Les ventes ont néanmoins nettement reculé en 2012 (- 4,9 %) et devraient baisser encore cette année. Une nouvelle hausse des tarifs de 5 % à 6 % est attendue à l'été, peut-on lire dans un communiqué de presse.

Jean-Charles Batenbaum,
3 mars 2013.
Actualité newsenvironnement

Document 2

Cigarette électronique : Chantal Jouanno veut une enquête

Faut-il se méfier de la cigarette électronique ? Alors que ses ventes explosent, Chantal Jouanno, elle, s'inquiète des effets qu'elle peut avoir sur la santé. Dans un indiscret du « Journal du Dimanche », la sénatrice UDI plaide pour la création d'une mission d'information parlementaire sur le sujet, estimant que *« si l'on veut mourir, il faut que l'on sache pourquoi. »* Selon ses chiffres communiqués par l'hebdomadaire, 500 000 Français consommeraient ce produit qui contient des solvants et parfois de la nicotine. Celles qui en contiennent se déclinent en plusieurs doses, jusqu'à 20 mg/ml.

Soumise à aucune règle de fabrication

Apparue en France dans un contexte où la mortalité liée au tabac ne baisse pas (60 000 personnes en meurent chaque année), la cigarette électronique reste toutefois dans un flou juridique qui inquiète également les spécialistes. Car, pour l'heure, elle n'est soumise à aucune règle de fabrication. D'après l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé), elle devrait suivre la même réglementation que les substituts nicotiniques et déposer un dossier d'Autorisation de mise sur le marché (AMM). Or les fabricants ne l'ont pas fait.

Document 3

Des SMS pour arrêter de fumer

Les programmes de santé publique transmis par téléphone portable sont efficaces en cas de sevrage. Les encouragements et conseils par SMS sont une aide utile pour ceux qui tentent de mettre fin à leur dépendance au tabac. Selon une revue de littérature médicale, publiée par *Cochrane*, les fumeurs ayant bénéficié de ce genre de coaching ont en effet plus de chances d'être abstinents après six mois. ►

Les chercheurs ont analysé les résultats de cinq études portant sur quelque 9 000 candidats au sevrage, de tous âges, inscrits à des programmes d'arrêt par téléphone portable. Plusieurs messages audio ou écrits leur étaient envoyés quotidiennement. Dans une des études, les participants recevaient des petites vidéos présentant les différentes méthodes pour arrêter de fumer.
Les chercheurs (université d'Auckland, en Nouvelle-Zélande) observent un bénéfice jusqu'à deux fois plus élevé avec ces méthodes par rapport à un groupe témoin, même si les résultats sont variables selon les études. *« Le téléphone portable fait désormais partie de la vie quotidienne, notamment celle des jeunes adultes,* soulignent-ils. *C'est un moyen de délivrer des messages de santé publique qui s'avèrent efficaces, et sans doute moins coûteux que les lignes d'assistance téléphonique. »*

Des points offerts

Les scientifiques appellent à la réalisation de nouvelles recherches pour mesurer l'efficacité des applications sur *smartphone* qui se développent actuellement. Certaines sont mises au point par des laboratoires pharmaceutiques. L'une d'elles tente, par exemple, de motiver les ex-fumeurs en leur divulguant en temps réel les effets bénéfiques de l'arrêt sur leur santé. Après avoir rentré des informations sur ses habitudes tabagiques, l'abonné reçoit des messages quotidiens lui indiquant une estimation du gain d'espérance de vie, de l'amélioration de son risque d'infarctus et de ses capacités respiratoires, ou encore des économies financières réalisées.
Une autre application reproduit les mécanismes du jeu dans l'espoir d'inciter l'abstinent à tenir bon, en offrant des points à chaque cigarette non fumée. Pour Christophe Leroux, porte-parole de la Ligue contre le cancer, *« ces outils peuvent être intéressants, mais ils n'ont d'impact que sur les fumeurs déjà engagés dans une démarche d'arrêt, essentiellement des récidivistes du sevrage »*.

Delphine Chayet,
19 novembre 2012,
LEFIGARO.fr SANTÉ

Production écrite

Lettres et sciences humaines

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

... / 13 points

Document 1

Bilan du budget des Français en 2012

Le baromètre Sofinscope dresse le bilan de sa première année d'existence.

Les 11 thématiques de consommation du Sofinscope 2012 ont été regardées à la loupe, avec pour angle d'attaque le budget des Français. Des enseignements à tirer sur l'état du porte-monnaie de nos concitoyens et qui mettent en perspective leurs choix de vie.

2012, une année particulièrement marquée par la crise économique

Le 1er anniversaire du baromètre se caractérise par un constat sans appel : pour 58 % des Français interrogés, les dépenses obligatoires augmentent et alourdissent le budget, tandis que le pouvoir d'achat stagne. Face à cette crise, les Français aimeraient disposer en moyenne de 525 euros supplémentaires par mois pour vivre confortablement. Globalement, ils pallient ce manque et préservent leur niveau de vie en piochant dans leur épargne ; ils sont en effet 63 % à déclarer que celle-ci diminue.

Le poids des dépenses incontournables

C'est un fait, en 2012 sur l'ensemble des postes de dépenses des ménages français, les budgets ont augmenté. Certains même de manière considérable.

Des postes essentiels dans le budget familial, tels que la santé, représentent en moyenne 570 euros par an à la charge des ménages, un chiffre qui a augmenté pour 68 % d'entre eux. Ainsi, pour 6 français sur 10, certaines dépenses de santé sont remises à plus tard ou purement et simplement sacrifiées. C'est le cas des dépenses traditionnellement les moins bien remboursées, telles que les frais dentaires ou l'optique. Point positif, de bonnes pratiques émergent de cet état de fait : 77 % déclarent acheter des médicaments génériques et 65 % adoptent des attitudes de prévention.

Poste incompressible, le logement représente un coût trop élevé pour 31 % des ménages interrogés, notamment les locataires en région parisienne ou les propriétaires en cours d'acquisition. De même, la facture énergétique du logement, 2 304 euros en moyenne, pèse lourdement sur 87 % des Français. Là encore, les pratiques de bon sens sont largement partagées : 92 % n'utilisent leurs appareils électroménagers (machines à laver) que lorsqu'ils sont pleins, et les éteignent au lieu de les laisser en veille.

En termes de transports, la hausse du budget 2012 est sensible pour 84 % des personnes interrogées, d'autant que la voiture est le moyen de locomotion le plus largement utilisé pour les trois quart d'entre eux. 28 % des Français (et 49 % parmi les plus modestes) jugent insupportable le niveau actuel du prix du carburant. Une situation telle, qu'elle les contraint à changer de moyen de transport ou à renoncer à leurs déplacements.

... réduction des dépenses « futiles »

Conséquence inévitable, le budget des ménages, en restriction, s'ajuste sur les dépenses non indispensables.

S'ils sont encore 57 % à partir durant les vacances d'été, 47 % des interviewés disent avoir réduit leur budget cette année. Les Français consacrent en moyenne aux congés estivaux une enveloppe annuelle de 1 157 €, avec de fortes disparités en fonction des revenus.

Le budget loisirs est, quant à lui, également revu à la baisse, 624 € par an. 52 % des Français ont réduit le nombre de leurs activités et, pour 27 % des personnes interrogées, il s'agit même de modérer ces dépenses. 40 % d'entre elles limitent, par exemple, leurs sorties.

Enfin, les soldes, souvent envisagées comme une opportunité pour faire des bonnes affaires, elles sont de moins en moins considérées comme un moment incontournable : 36 % des personnes interrogées ont réduit leurs dépenses à l'occasion des soldes d'été, souvent par manque de moyens. Le budget soldes d'été s'élève à 130 € en moyenne. [...]

Baromètre 06 décembre 2012,
www.sofinscope.sofinco.fr

Document 2

Les Français dépensent 1 914 euros par an dans les technologies

D'après le dernier baromètre de *Sofinco*, le budget high-tech des ménages français représente en moyenne 1 914 euros par an. Les deux tiers vont aux abonnements, l'autre tiers aux équipements.

Les foyers français consacrent un budget moyen de 1 914 euros par an aux dépenses de technologies, selon l'enquête annuelle de *Sofinco* (Groupe *Crédit Agricole*) pour sa treizième vague d'enquêtes. Ce baromètre Sofinscope s'intéresse au budget technologies des Français, qu'il s'agisse d'équipements (télévisions, téléphones, ordinateurs...) ou d'abonnements (Internet, téléphonie, câble...).

La répartition entre ces deux catégories de dépenses est nettement en faveur des abonnements, qui en représentent les deux tiers (1 340 euros), le reste (574 euros) étant consacré à l'achat de matériels. Le budget dédié aux abonnements atteint même 1 734 euros pour les détenteurs à la fois d'un smartphone et d'une tablette.

Ces chiffres illustrent le niveau atteint par ces dépenses récurrentes et contraintes dans le budget des ménages et justifient l'attrait des consommateurs pour les abonnements à bas coûts des opérateurs mobiles ou fixes.

La tablette numérique monte dans les intentions d'achats

Pour un Français sur deux, ce budget high-tech reste stable par rapport à l'année précédente. Il n'en reste pas moins que 61 % d'entre eux envisagent d'acquérir de nouveaux équipements cette année, selon Sofinscope. La tablette numérique, qui n'est présente que dans 18 % des foyers, est le produit que les Français désireraient le plus acquérir ou renouveler dans les douze prochains mois. Parmi ceux qui en possèdent déjà une, ils sont 26 % à se déclarer prêts à la renouveler.

Pour ce qui est des équipements, les foyers gagnant mois de 1 000 euros mensuels investissent 425 euros par an dans leurs équipements technologiques, les foyers les plus aisés (plus de 3 500 euros par mois) dépensent, quant à eux, jusqu'à 796 euros, soit presque deux fois plus.

Dépenses contraintes ou loisirs, les Français seraient partagés sur la manière dont ils perçoivent leur budget consacré aux technologies. Alors que 50 % le voient comme un budget contraint qu'ils essaient de réduire au maximum, ils sont 49 % à le définir comme un budget de loisirs sur lequel ils font parfois le choix de dépenser plus pour se faire plaisir.

Frédéric Bergé,
23 novembre 2012.
01.net

Document 3

68 % des Français estiment que leur budget santé a augmenté

Comment les Français jugent-ils l'évolution de leur budget santé ? Et comment adaptent-ils en conséquence leurs dépenses ? Ces questions sont celles qui ont été posées dans la quatrième édition du Sofinscope (le Sofinscope est le baromètre de *Sofinco*, un organisme de crédit rattaché au *Crédit Agricole*). Premier enseignement : 68 % des Français estiment que leur budget santé a augmenté durant les deux dernières années. Une hausse durement ressentie dans un contexte de pouvoir d'achat tendu.

Les Français évaluent le budget santé restant à leur charge à 570 euros par an[1] indique la quatrième édition du Sofinscope réalisée par l'institut OpinionWay. Une moyenne qui cache dans la pratique de fortes disparités. Les foyers aux revenus les plus modestes (moins de 1 000 euros de revenus par mois) s'en tiennent à un budget de 294,40 euros, tandis que les ménages plus aisés (plus de 3 500 euros) dépensent presque trois fois plus pour leur santé (843,70 euros). Autre clivage, celui de l'âge : les seniors déboursent 910,70 euros là où les 18-24 ans affichent un budget de 255 euros.

Le budget varie également selon le revenu des foyers, les classes moyennes (1 000 à 3 500 euros par foyer) déclarant consommer toujours moins dans le domaine de la santé. Ainsi les foyers aux revenus supérieurs à 3 500 euros par mois dépensent-ils plus (1 076 euros contre 844 euros en 2012) au vu des montants qu'ils nous communiquent, alors même que les foyers qui gagnent entre 1 000 et 1 999 euros n'y consacrent plus que 330 euros/an contre 455 euros en 2012. Il en va de même pour les classes moyennes supérieures (2 000 euros à 3 500 euros par foyer) qui passent de 606 euros annuels à 566 euros. Ainsi la moyenne, stable, masque-t-elle des évolutions structurelles dans les dépenses de santé, les plus aisés dépensant plus, le reste de la population moins. ►

63 % des Français déclarent que leur budget santé ne cesse d'augmenter

Comme en 2012, deux Français sur trois (63 %) estiment, mais de manière moins marquée (moins 5 points), que leur budget santé annuel restant à leur charge a augmenté au cours de ces deux dernières années. En revanche, ils sont désormais 33 % à affirmer que cette somme est stable depuis deux ans, soit une hausse de 8 points par rapport à 2012. On trouve parmi ces 33 %, les moins de 35 ans à 40 % (et même 45 % parmi les 18-24 ans) ou encore les actifs (36 % contre 24 % parmi les retraités).

Moins de restrictions

Si les Français estiment, pour la majorité, avoir un budget en hausse, c'est qu'ils ont le sentiment de s'être moins restreints que les années antérieures : alors qu'en 2012 ils étaient 60 % à avoir déjà été contraints de remettre à plus tard, voire de renoncer à des consultations médicales ou des achats en lien avec leur santé, ils ne sont plus que 53 % cette année. Certes, 42 % des Français se sont déjà vu dans l'obligation de repousser ou de renoncer à l'achat de lunettes, de lentilles ou de prothèses dentaires, mais ils étaient 48 % en 2012. La consultation chez le spécialiste a dû être décalée ou abandonnée par 31 % des Français (soit moins quatre points), de même que l'achat de médicaments (22 %, moins quatre points) ou encore de petits matériels médicaux (21 %, moins sept points par rapport à 2012). Quant à la consultation chez le généraliste, les Français ne sont pas prêts à la sacrifier. De fait, c'est la seule pratique qui n'est pas en retrait (stable par rapport à 2012) mais c'est aussi celle sur laquelle ils font le moins de concessions : seuls 15 % y renoncent cette année.

Des solutions alternatives d'ores et déjà largement souscrites

De nouvelles pratiques adoptées par les Français ces dernières années pour mieux gérer ce poste de dépenses sont en recul, note le Sofinscope. En effet, si le pourcentage de Français déclarant acheter davantage de médicaments génériques est toujours important, 69 %, il est tout de même en net recul par rapport à 2012 (moins huit points). Même constat du côté des autres alternatives. La mutuelle par exemple, ils sont 32 % (moins cinq points) à déclarer en avoir changé pour une qui rembourse mieux, et 23 % pour une qui leur coûte moins cher (moins trois points). Enfin, ils sont encore 44 % à anticiper davantage les coûts qu'ils engageront en faisant réaliser plus fréquemment des devis et 62 % disent faire davantage attention à leurs pratiques et ainsi à leur santé. Au final, ces pratiques concernent tous les Français dans des proportions stables.

Le Sofinscope – Baromètre *opinion Way* pour *SOFINCO*.

1. Cette étude a été réalisée par *Opinon Way* du 2 au 3 janvier 2013, auprès d'un échantillon de 1 012 personnes âgées de 18 ans et plus (méthodes des quotas) et interrogées en ligne sur système Cawi.

Exercice 2 ***Pour la rubrique « Économie » d'un magazine francophone, vous rédigez un article argumenté pour présenter l'analyse des rapports sur le budget des Français en 2012. (250 mots environ.)*** ... / 12 points

Sciences

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.*** ... / 13 points

Document 1

De l'eau dans le biogaz du projet de méthanisation

La présentation publique du projet d'installation d'une usine de méthanisation a soulevé une telle levée de boucliers que Val de Gascogne pourrait faire machine arrière.

La mairie d'Aubiet a bien joué cartes sur table, mais la levée de boucliers a été si forte que le projet d'usine de méthanisation n'enclenchera pas la vitesse supérieure. Bien au contraire.

La semaine dernière, la mairie d'Aubiet a organisé une réunion publique pour présenter un projet d'usine de méthanisation qui prendrait place en bordure de la route de Nougaroulet, pas loin de la RN 124. Ce projet est porté par Thierry Stigliani, un agriculteur de Pellefigue[1], et par la coopérative Val de Gascogne (résultat de la fusion de Terre de Gascogne et de Gascoval en décembre dernier). Les riverains et les agriculteurs proches du site ont montré leur opposition à ce projet. ►

De « l'engrais bio »

La coopérative Val de Gascogne souhaitait implanter cette usine de production de biogaz et électricité sur le terrain aubiétain, lové au milieu de terres agricoles bio des agriculteurs Françoise Terrée et Georges Joya. Patrick Desangles, directeur adjoint de la coopérative, présent lors de la réunion publique, explique que « *Val de Gascogne s'implique dans ce projet par la coopérative et pour le négoce* ». Il affirme que l'usine ne traiterait que « *des matières vertes* », à savoir « *les résidus du tri de nos céréales (débris, brisures, petits grains de blé, de tournesol et de maïs)* », mais également « *du fumier desséché puisque l'agriculteur porteur du projet a un élevage de volailles* ». Et enfin, « *de la matière verte issue de cannes de maïs des producteurs de la zone* ».

L'ensemble de ces matières représenterait, selon le directeur adjoint de la coopérative, « 10 000 tonnes ». Cette matière sera méthanisée pour produire de l'énergie qui, pour une part, servira à chauffer l'installation, pour une autre à produire de l'électricité qui sera revendue à EDF. À la fin du processus, restera une matière sèche, le substrat, que Patrick Desangle envisageait de vendre aux agriculteurs bio de Val de Gascogne car, dit-il, « *ils ont besoin d'engrais bio pour mettre sur les champs. La preuve, c'est que l'on en importe.* » Pour lui, « *l'intérêt serait d'avoir, sur un même site, un "éco-silo" de petit stockage de matière verte* » et une usine « *de séchage à basse-température* » pour faire de l'engrais « *bio* ».

Or, sur place, deux oppositions se sont levées immédiatement : celle des agriculteurs classés en bio et celle des riverains du lotissement voisin, *via* l'association VVV 32 qui avait lutté, déjà en 2009, contre le projet d'un centre d'enfouissement des déchets sur la commune.

Françoise Terrée cultive du trèfle violet et du cardon égyptien certifiés bio sur plusieurs hectares qui encadrent le site où prendrait place l'usine de biogaz. Pour elle, « *ce projet ne tient pas debout* ». « *On ne peut pas utiliser le masque du bio pour faire de l'industrie verte, ce n'est pas pareil* », tranche-t-elle.

Épurer l'eau par des roseaux

Selon cette professeure en médecine traditionnelle chinoise : « *Ce ne sera pas un fertilisant organique car dans la méthanisation, le carbone est fixé sur l'hydrogène. Il en résultera une matière finale pas organique mais minérale. Ce digestat se libère très vite dans le sol, contrairement au fumier, qui est organique. Par ailleurs, ce digestat sera plus apte à libérer la bactérie du botulisme car il ne sera chauffé qu'à 55°, une température qui développe ces bactéries. Pour tuer les spores du botulisme, il faudrait monter à 90°.* »

Françoise Terrée a un projet de construction d'une station d'épuration d'eau sur ce même site. Depuis plusieurs années, elle peaufine son dossier qui a obtenu l'autorisation, par arrêté préfectoral, jusqu'en 2016. Son projet, élaboré avec *Arbre et Paysages 32*, consiste à créer un quartier d'habitations écolos en bois et la station d'épuration où les roseaux « *pourraient filtrer les eaux usées d'environ 200 habitants* ».

C'est donc à ce contexte lourd que se heurte l'intention de Val de Gascogne sur Aubiet. Patrick Desangle, d'ailleurs, en a clairement conscience. « *Nous avions sous-estimé les séquelles de l'ancien projet de déchetterie sur ce site.* » Et d'ajouter : « *Nous allons développer ce projet car nous en aurons besoin, mais nous irons là où les gens sont d'accord. Il vaut peut-être mieux le mettre ailleurs qu'engendrer une levée de boucliers.* »

Gaelle Richard,
2 mars 2013.
SUDOUEST

1. Il n'a pas souhaité s'exprimer.

Document 2

Le nouveau dispositif de soutien permet la double valorisation du biogaz (décret)

Un décret, publié au *Journal officiel* du 28 février 2013, permet aux producteurs de biogaz de valoriser simultanément leur production sous forme d'électricité (par cogénération) et sous forme de biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel. Les producteurs de biogaz peuvent bénéficier à la fois des dispositifs de soutien existants pour la production d'électricité à partir de biogaz (tarif d'obligation d'achat) et pour la production de biométhane injecté (tarif d'achat garanti).

Jusqu'à présent, il fallait opter pour l'une ou l'autre des formes de valorisation, avec le dispositif financier de soutien associé. « *Cette exclusivité avait pour conséquence d'empêcher la réalisation de certains projets de méthanisation ou bien d'en limiter la taille, en raison de contraintes locales (pas de débouchés suffisants pour la chaleur produite, saturation des réseaux de distribution de gaz naturel...)* », explique un communiqué du ministère de l'Environnement. Selon lui, « *en exploitant les synergies existantes entre les deux modes de valorisation, le nouveau cadre tarifaire permettra l'émergence de nouveaux projets de méthanisation et l'utilisation de nouveaux gisements de déchets comme source de production d'énergie* ».

Le projet Methavalor, porté par le Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Moselle-Est, situé sur la commune de Morsbach, sera le premier centre de valorisation de biodéchets par méthanisation à bénéficier de ce nouveau dispositif de soutien à la méthanisation. « *Ce site pourra désormais valoriser simultanément sa production de biogaz sous forme d'électricité et de chaleur (par cogénération), sous forme de biométhane injecté dans les réseaux et sous forme de biométhane carburant* », précise le communiqué du ministère. [...]

Exercice 2 ***Partisan du biogaz, vous écrivez une lettre ouverte dans le journal de votre région pour convaincre les riverains d'une future usine de biométhanisation du bien-fondé de cette installation. (250 mots environ.)*** ..... / 12 points